

H I S T O I R E

N A T U R E L L E ,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE.

D E S O I S E A U X .

TOME QUARANTE-QUATRIÈME.

O N S O U S C R I T

A P A R I S ,

CHEZ { D U F A R T , Imprimeur-Libraire , rue des
Noyers , N° 22 ;
B E R T R A N D , Libraire , quai des Augustins ,
N° 35 .

A R O U E N ,

Chez V A L L É E , frères , Libraires , rue Beffroi , N° 22 .

A S T R A S B O U R G ,

Chez L E V R A U I T , frères , Imprimeurs-Libraires .

A L I M O G E S ,

Chez B A R G E A S , Libraire .

Et chez les principaux Libraires de l'Europe .

HISTOIRE NATURELLE,

GENERALE ET PARTICULIERE,

PAR LECLERC DE BUFFON;

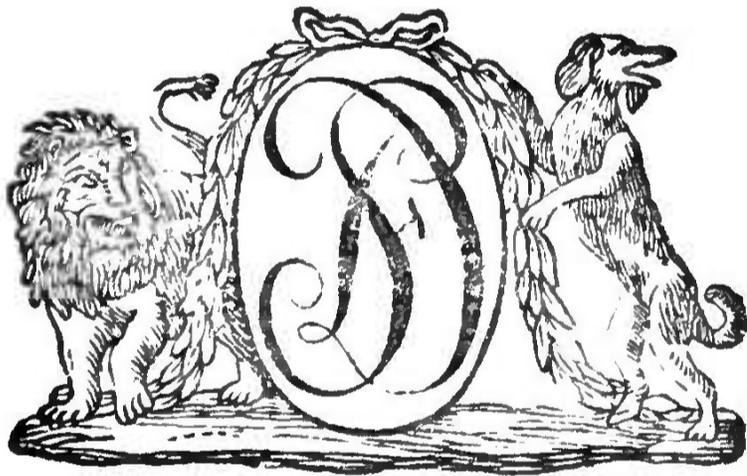
NOUVELLE EDITION, accompagnée de Notes, et dans laquelle les Supplémens sont insérés dans le premier texte, à la place qui leur convient. L'on y a ajouté l'histoire naturelle des Quadrupèdes et des Oiseaux découverts depuis la mort de Buffon, celle des Reptiles, des Poissons, des Insectes et des Vers; enfin, l'histoire des Plantes dont ce grand Naturaliste n'a pas eu le tems de s'occuper.

OUVRAGE formant un Cours complet d'Histoire naturelle;

PAR C. S. SONNINI,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

TOME QUARANTE-QUATRIÈME.



A P A R I S,
DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

AN IX.

A V E R T I S S E M E N T

J'EN étois au seizième volume in-4° de mon ouvrage sur l'Histoire naturelle, lorsqu'une maladie grave et longue a interrompu pendant près de deux ans le cours de mes travaux. Cette abréviation de ma vie, déjà fort avancée, en produit une dans mes ouvrages. J'aurois pu donner, dans les deux ans que j'ai perdus, deux ou trois autres volumes de l'histoire des oiseaux, sans renoncer pour cela au projet de l'histoire des minéraux dont je m'occupe depuis plusieurs années. Mais, me trouvant aujourd'hui dans la nécessité d'opter entre ces deux objets, j'ai préféré le dernier comme m'étant plus familier, quoique plus difficile, et comme étant plus analogue à mon goût, par les belles découvertes et les grandes vues dont il est susceptible. Et pour ne pas priver le public de ce qu'il est en droit d'attendre

vj A V E R T I S S E M E N T .

au sujet des oiseaux , j'ai engagé l'un de mes meilleurs amis , M. Guenau de Montbeillard , que je regarde comme l'homme du monde , dont la façon de voir , de juger et d'écrire , a plus de rapport avec la mienne ; je l'ai engagé , dis-je , à se charger de la plus grande partie des oiseaux ; je lui ai remis tous mes papiers à ce sujet , nomenclature , extraits , observations , correspondances ; je ne me suis réservé que quelques matières générales et un petit nombre d'articles particuliers déjà faits en entier ou fort avancés. Il a fait de ces matériaux informes un prompt et bon usage , qui justifie bien le témoignage que je viens de rendre à ses talens ; car , ayant voulu se faire juger du public sans se faire connoître , il a imprimé , sous mon nom , tous les chapitres de sa composition , depuis l'autruche jusqu'à la caille , sans que le public ait paru s'apercevoir du changement de main ; et parmi les morceaux de sa façon , il

AVERTISSEMENT. vij

en est , tel que celui du paon , qui ont été vivement applaudis et par le public et par les juges les plus sévères. (1). Il ne m'appartient donc en propre , dans le second volume in-4° de l'histoire des oiseaux , que les articles du pigeon , du ramier et des tourterelles ; tout le reste , à quelques pages près de l'histoire du coq , a été écrit et composé par M. de Montbeillard. Après cette déclaration , qui est aussi juste qu'elle étoit nécessaire , je dois encore avertir que , pour la suite de l'histoire des oiseaux et peut-être de celle des végétaux , sur laquelle j'ai aussi quelques avances , nous mettrons , M. de Montbeillard et moi , chacun notre nom aux articles qui seront de notre composition , comme je l'ai fait avec M. Daubenton dans l'histoire des animaux. On va loin sans

(1) Voyez ce que j'ai dit sur ce sujet , et ce que Buffon en disoit lui-même , dans mon Addition à l'article du paon. SONNINI.

doute avec de semblables aides ; mais le champ de la Nature est si vaste qu'il semble s'agrandir à mesure qu'on le parcourt ; et la vie d'un, deux et trois hommes est si courte , qu'en la comparant avec cette immense étendue , on sentira qu'il n'étoit pas possible d'y faire de plus grands progrès en aussi peu de tems.

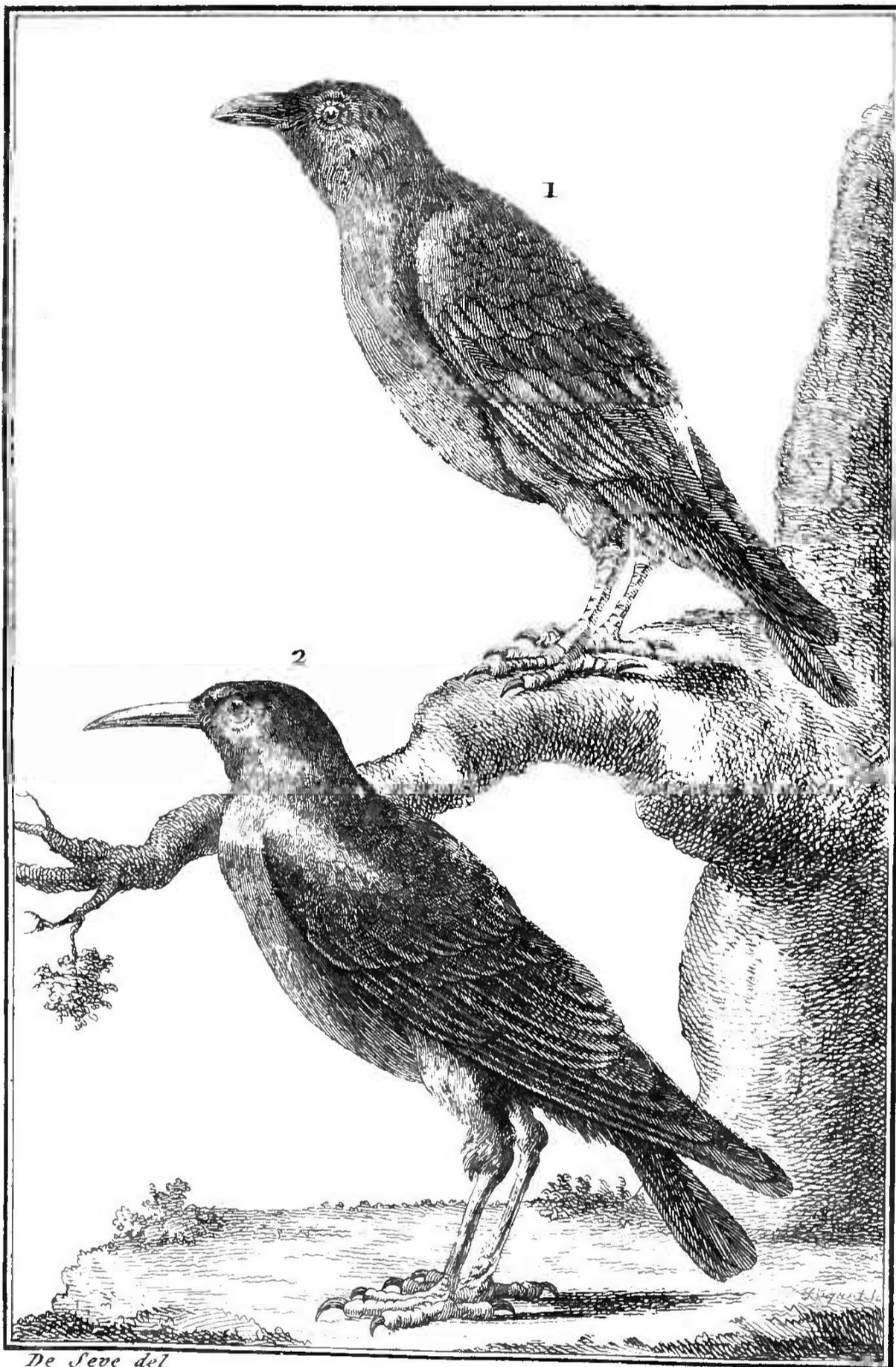
Un nouveau secours qui vient de m'arriver et que je m'empresse d'annoncer au public , c'est la communication , aussi franche que généreuse , des lumières et des observations d'un illustre voyageur , M. le chevalier James Bruce de Kinnaird , qui , revenant de Nubie et du fond de l'Abissinie , s'est arrêté chez moi plusieurs jours , et m'a fait part des connoissances qu'il a acquises dans ce voyage , aussi pénible que périlleux. J'ai été vraiment émerveillé en parcourant l'immense collection de dessins qu'il a faits et coloriés lui-même ; les animaux , les oiseaux , les poissons , les plantes , les édifices , les monumens , les habille-

mens, les armes, etc. des différens peuples, tous les objets en un mot dignes de nos connoissances ont été décrits et parfaitement représentés; rien ne paroît avoir échappé à sa curiosité, et ses talens ont tout saisi. Il nous reste à désirer de jouir pleinement de cet ouvrage précieux. Le gouvernement d'Angleterre en ordonnera sans doute la publication; cette respectable nation, qui précède toutes les autres en fait de découvertes, ne peut qu'ajouter à sa gloire en communiquant promptement à l'univers celles de cet excellent voyageur, qui ne s'est pas contenté de bien décrire la Nature, mais a fait encore des observations très-importantes sur la culture des différentes espèces de grains, sur la navigation de la mer Rouge, sur le cours du Nil, depuis son embouchure jusqu'à ses sources, qu'il a découvertes le premier, et sur plusieurs autres points de géographie, et de moyens de communication qui peuvent devenir très-utiles au commerce

x A V E R T I S S E M E N T.

et à l'agriculture ; grands arts peu connus , mal cultivés chez nous , et desquels néanmoins dépend et dépendra toujours la supériorité d'un peuple sur les autres (1).

(1) En écrivant cette note , Buffon vouloit témoigner à M. Bruce , qui étoit chez lui lorsqu'il la composa , combien il étoit flatté de l'honneur que l'étranger lui avoit rendu en lui communiquant les fruits de ses voyages , hommage dont les compatriotes de M. Bruce furent jaloux. Depuis que l'ouvrage du voyageur anglais a été publié , l'on est à portée de juger , quelque intéressant qu'il soit , qu'il n'a pu être d'un grand secours pour l'histoire naturelle en général , et pour celle des oiseaux en particulier , et que Buffon a voulu s'acquitter par de grands éloges de la déférence flatteuse de M. Bruce. SONNINI.



De Seve del

Bigant Sc.

1. LE CORBEAU
2. LE CRAVE OU CORACIAS.

HISTOIRE

NATURELLE

DES OISEAUX.

LE CORBEAU (1) (2).

Voyez la planche LXXI de ce volume (3).

QUOIQU' le nom de corbeau ait été donné par les nomenclateurs à plusieurs oiseaux, tels que les corneilles, les choucas, les craves

(1) En grec, *korax*. En latin, *corvus*. En espagnol, *cuervo*. En italien, *corvo*. En allemand, *rabe*, *rave*, *kol-rave*. En anglais, *raven*. En suédois, *korp*. En polonais, *kruk*. En hébreu, *oreb*. En arabe, *gerabib*. En persan, *calak*. En vieux français, *corbin*. En Guyenne, *escorbeau*. Ses petits se nomment *corbillats* ou *corbillards*; et le mot *corbiner* exprimoit autrefois le cri des corbeaux et des corneilles, selon Cotgrave. (Voyez Salerne, pag. 85) (*).

En comparant les noms qu'on a donnés à cet oiseau

(*) En celtique, *logos*. En irlandais, *luug*. En grec moderne, *korakos*. En catalan, *corp*. En illyrien, *hawran*. En écossais, *corbet*. En groenlandais, *tullugak*, et quelquefois *kernektok*; le jeune s'appelle *tullukak*. Par les paysans suédois, *ramn*; par ceux de la Lorraine, *cra*. SONNINI.

ou coracias, etc., nous en restreindrons ici l'acception, et nous l'attribuerons exclusivement à la seule espèce du grand corbeau, du

dans les idiomes modernes, on remarquera que ces noms dérivent tous visiblement de ceux qu'il avoit dans les anciennes langues, en se rapprochant plus ou moins de son cri. Il faut se souvenir que les voyageurs donnent souvent, et très-mal à propos, le nom de corbeau à un oiseau d'Amérique, qui a été rapporté à l'espèce du vautour. (Voyez tom. XXXVIII de cette Histoire des oiseaux, pag. 179).

(2) Le corbeau ; *corvus splendidè niger, supernè ad violaceum, infernè ad viride inclinans ; remigibus nigris, majoribus exterius ad viride, minoribus exterius ad violaceum vergentibus. . . corvus*. Brisson, Ornith. class. 3, ord. 4, gen. 14, sp. 1.

Corvus ater, dorso atro cærulescente, caudâ subrotundatâ. . . corvus corax. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 2. — Latham, Syst. ornith. gen. 13, sp. 1.

Grand corbeau ; *corvus corax*. Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 224.

La couleur uniforme du plumage du corbeau est tellement remarquable, qu'elle est devenue une expression vulgaire et proverbiale ; on dit *noir comme un corbeau*. Il est, en effet, entièrement noir ; des reflets pourprés et bleuâtres brillent sur les plumes du dessus du corps, et des nuances de verd chatoient en dessous. Le bec, les pieds et les ongles sont aussi noirs.

La longueur totale du corbeau, prise du bout du

corvus des anciens, qui est assez différent de ces autres oiseaux par sa grosseur (4), ses mœurs, ses habitudes naturelles, pour qu'on doive lui appliquer une dénomination distincte, et sur-tout lui conserver son ancien nom.

Cet oiseau a été fameux dans tous les tems ; mais sa réputation est encore plus mauvaise qu'elle n'est étendue ; peut-être par cela même qu'il a été confondu avec d'autres oiseaux, et qu'on lui a imputé tout ce qu'il y avoit de mauvais dans plusieurs espèces. On l'a toujours regardé comme le dernier des oiseaux de proie, et comme l'un des plus lâches et des plus dégoûtans. Les voiries infectes, les charognes pourries sont,

bec à celui de la queue, est communément de vingt-deux pouces et demi ; il a trois pieds sept pouces de vol, et ses ailes pliées s'étendent jusqu'aux trois quarts de la longueur de sa queue. SONNINI.

(3) Le dessin de cette planche a été fait d'après un de ces individus, dont le plumage est plutôt brun que noir, et qui ont le bec plus fort et plus convexe que celui représenté dans la planche enluminée, n° 495.

(4) Le corbeau est de la grosseur d'un bon coq ; il pèse trente-quatre ou trente-cinq onces ; par conséquent, masse pour masse, il équivaut à trois corneilles et à deux freux.

dit-on, le fonds de sa nourriture; s'il s'assouvit d'une chair vivante, c'est de celles des animaux foibles ou utiles, comme agneaux, levrauts, etc. (1). On prétend même qu'il attaque quelquefois les grands animaux avec avantage, et que, suppléant à la force qui lui manque, par la ruse et l'agilité, il se cramponne sur le dos des buffles, les ronge tout vifs et en détail, après leur avoir crevé les yeux (2); et ce qui rendroit cette férocité

(1) Aldrovande, Ornith. tom. I, pag. 702. — Traité de la pipée, où l'on raconte la chasse d'un lièvre entreprise par deux corbeaux qui paroisoient s'entendre, lui crevèrent les yeux, et finirent par le prendre.

(2) Voyez Elien, Natur. animal. lib. 2, cap. 51, et le Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la compagnie des Indes, tom. VIII, pag. 273 et suiv. C'est peut-être là l'origine de l'antipathie qu'on a dit être entre le bœuf et le corbeau. (Voyez Aristot. Hist. animal. lib. 9, cap. 1). Au reste, j'ai peine à croire qu'un corbeau attaque un buffle, comme les voyageurs disent l'avoir observé. Il peut se faire que ces oiseaux se posent quelquefois sur le dos des buffles, comme la corneille mantelée se pose sur le dos des ânes et des moutons, et la pie sur le dos des cochons, pour manger les insectes qui courent dans le poil de ces animaux. Il peut se faire encore que parfois les corbeaux entament le cuir des buffles par quelques coups de bec mal mesurés, et même qu'ils

plus odieuse, c'est qu'elle seroit en lui l'effet non de la nécessité, mais d'un appétit de préférence pour la chair et le sang (1), d'autant qu'il peut vivre de tous les fruits, de toutes les graines, de tous les insectes et même des poissons morts, et qu'aucun autre animal ne mérite mieux la dénomination d'omnivore (2) (5).

leur crèvent les yeux, par une suite de cet instinct qui les porte à s'attacher à tout ce qui est brillant; mais je doute fort qu'ils aient pour but de les manger tout vifs, et qu'ils pussent en venir à bout.

(1) L'on a vu un corbeau se jeter dans la campagne sur le dos d'un âne, s'y cramponer, le faire courir à toutes jambes, en l'assaillant à grands coups de bec, et lui entamer le dos. L'on prétend même que les corbeaux, dont la hardiesse est étonnante, et le bec d'une grande force, ne sont pas sans danger pour les hommes, et que les enfans doivent s'en défier. Un corbeau privé et libre se jeta un jour avec fureur aux jambes d'une personne, dont il auroit déchiré les mollets si elle n'avoit eu du secours. Ces oiseaux sont assez forts pour percer les vêtemens peu épais, et faire une plaie. SONNINI.

(2) Voyez Aristot. Hist. animal. lib. 8, cap. 3. Willughby, Ornith. pag. 82 et suiv. J'en ai vu de privés, qu'on nourrissoit en grande partie de viande, tantôt crue, tantôt cuite.

(3) Le corbeau dévore aussi les rats, les grenouilles, les œufs, et même les petits des oiseaux. Au

Cette violence et cette universalité d'appétit ou plutôt de voracité, tantôt l'a fait proscrire comme un animal nuisible et destructeur, et tantôt lui a valu la protection des lois, comme à un animal utile et bienfaisant. En effet, un hôte de si grosse dépense ne peut qu'être à charge à un peuple pauvre ou trop peu nombreux; au lieu qu'il doit être précieux dans un pays riche et bien peuplé, comme consommant les immondices de toute espèce dont regorge ordinairement un tel pays. C'est par cette raison qu'il étoit autrefois défendu en Angleterre, suivant Belon (1), de lui faire aucune

Groenland, suivant Othon Fabricius, (Fauna Groenlandica, pag. 62,) le corbeau accompagne les animaux carnassiers, pour partager la pâture infecte des cadavres; il y mange aussi les baies de la bruyère à fruit noir, *empetrum nigrum*; et lorsqu'il est pressé par la faim, il dévore des pelletteries de rebut, et même les excréments des hommes. Il emporte souvent des coquillages au sommet des rochers, contre lesquels il les frappe pour les casser, et Othon Fabricius présume que c'est-là l'origine d'une grande quantité de fossiles.

S O N N I N I.

(1) Nature des oiseaux, pag. 279. Belon écrivoit vers l'an 1550 : *Sancta avis a nostris habetur, nec facilè ab ullo occiditur.* Fauna suecica, n° 69. Les violence,

violence, et que dans l'île Feroé (1), dans celle de Malte, etc., on a mis sa tête à prix (2).

Si, aux traits sous lesquels nous venons de représenter le corbeau, on ajoute son plumage lugubre, son cri plus lugubre encore, quoique très-foible à proportion de sa grosseur; son port ignoble, son regard farouche, tout son corps exhalant l'infection (3), on ne sera pas surpris que dans

corbeaux jouissent de la même sauve-garde à Surinam, selon le docteur Fermin. (Description de Surinam, tom. II, pag. 148.)

(1) Le motif qui avoit déterminé à proscrire les corbeaux dans l'île Feroé, est leur grande voracité, qui les porte à attaquer les brebis paissant en liberté dans des campagnes, même pendant les hyvers rigoureux de cette contrée. SONNINI.

(2) Actes de Copenhague, années 1671, 1672, Observat. XLIX. A l'égard de l'île de Malte, on m'assure que ce sont des corneilles; mais on me dit en même tems que ces corneilles sont établies sur les rochers les plus déserts de la côte, ce qui me fait croire que ce sont des corbeaux.

(3) Les auteurs de la Zoologie britannique sont les seuls qui disent que le corbeau exhale une odeur agréable, ce qui est difficile à croire d'un oiseau qui vit de charogne. D'ailleurs, on sait par expérience que les corbeaux nouvellement tués laissent aux doigts

presque tous les tems il ait été regardé comme un objet de dégoût et d'horreur. Sa chair étoit interdite aux juifs; les sauvages n'en mangent jamais (1); et parmi nous, les plus misérables n'en mangent qu'avec répugnance et après avoir enlevé la peau, qui est très-coriace. Par-tout on le met au nombre des oiseaux sinistres, qui n'ont le pressentiment de l'avenir que pour annoncer des malheurs. De graves historiens ont été jusqu'à publier la relation de batailles rangées entre des armées de corbeaux et d'autres oiseaux de proie, et à donner ces combats comme un présage des guerres cruelles qui se sont allumées dans la suite entre les nations (2). Combien de gens encore aujour-

une odeur aussi désagréable que celle du poisson. C'est ce que m'assure M. Hébert, observateur digne de toute confiance, et ce qui est confirmé par le témoignage de Hernandez, pag. 531. Il est vrai qu'on a dit du carancro, espèce de vautour d'Amérique, à qui on a aussi appliqué le nom de corbeau, qu'il exhale une odeur de musc, quoiqu'il vive de voiries. (Voyez le Page du Pratz, Histoire de la Louisiane, tom. II, pag. 111); mais le plus grand nombre assure précisément le contraire.

(1) Voyage du F. Théodat, récollet, pag. 300.

(2) Voyez Æneas Sylvius, Hist. europ. cap. 53. — Bembo, Init. lib. 5. — Gesner, de Avibus, p. 347.

d'hui frémissent et s'inquiètent au bruit de son croassement ! Toute sa science de l'avenir se borne cependant, ainsi que celle des autres habitans de l'air, à connoître mieux que nous l'élément qu'il habite, à être plus susceptible de ses moindres impressions, à pressentir ses moindres changemens, et à nous les annoncer par certains cris et certaines actions qui sont en lui l'effet naturel de ces changemens. Dans les provinces méridionales de la Suède, dit M. Linnæus, lorsque le ciel est serein, les corbeaux volent très-haut en faisant un certain cri qui s'entend de fort loin (1). Les auteurs de la Zoologie britannique ajoutent que, dans cette circonstance, ils volent le plus souvent par paires (2) (3). D'autres écrivains moins éclairés ont fait d'autres remarques mêlées plus ou moins d'incertitudes et de superstitions (4).

(1) « In Smolandia et Australioribus provinciis cælo sereno altè volitat, et singularem clangorem seu tonum clong remotissimè sonantem excitat ». (Faun. s. n^o 69.)

(2) Britisch zoolog. pag. 75.

(3) Au Groenland, selon Otho Fabricius, les corbeaux planent en troupes au dessus des hautes montagnes, lorsque le tems est orageux. SONNINI.

(4) Voyez Pline, Belon, Gesner, Aldrovande, etc.

Dans le tems que les aruspices faisoient partie de la religion, les corbeaux, quoique mauvais prophètes, ne pouvoient qu'être des oiseaux fort intéressans; car la passion de prévoir les évènements futurs, même les plus tristes, est une ancienne maladie du genre humain; aussi s'attachoit-on beaucoup à étudier toutes leurs actions, toutes les circonstances de leur vol, toutes les différences de leur voix, dont on avoit compté jusqu'à soixante-quatre inflexions distinctes, sans parler d'autres différences plus fines et trop difficiles à apprécier (1); chacune avoit sa signification déterminée; il ne manqua pas de charlatans pour en procurer l'intelligence (2), ni de gens simples pour y croire. Pline lui-même, qui n'étoit ni charlatan ni superstitieux, mais qui travailla quelquefois sur de mauvais mémoires, a eu soin d'indiquer celle de toutes ces voix qui étoit la plus sinistre (3). Quelques-uns ont poussé la folie jusqu'à manger le cœur et les entrailles de

(1) Aldrovande, tom. I, pag. 693.

(2) Voyez Pline, lib. 29, cap. 4.

(3) *Pessima eorum significatio cum glutiant vocem volut strangulati*, lib. 10, cap. 12.

ces oiseaux, dans l'espérance de s'approprier leur don de prophétie (1).

Non seulement le corbeau a un grand nombre d'inflexions de voix répondant à ses différentes affections intérieures, il a encore le talent d'imiter le cri des autres animaux (2), et même la parole de l'homme, et l'on a imaginé de lui couper le filet, afin de perfectionner cette disposition naturelle. *Colas* est le mot qu'il prononce le plus aisément (3); et Scaliger en a entendu un qui, lorsqu'il avoit faim, appeloit distinctement le cuisinier de la maison, nommé *Conrad* (4). Ces mots ont en effet quelques rapports avec le cri ordinaire du corbeau (5).

(1) Porphyr. De abstinando ab animant. lib. 2.

(2) Aldrovande, tom. I, pag. 693.

(3) Belon, Nature des oiseaux, pag. 279.

(4) Exercitatio in Cardanum, 237.

Scaliger remarque, comme une chose plaisante, que ce même corbeau ayant trouvé un papier de musique, l'avoit criblé de coups de bec, comme s'il eût voulu lire cette musique, ou battre la mesure. Il me paroît plus naturel de penser qu'il avoit pris les notes pour des insectes, dont on sait qu'il fait quelquefois sa nourriture.

(5) Lucas Jacobson Debes, auteur d'un ouvrage écrit en danois, et intitulé, *Færoa reserata*, dit aussi

On faisoit grand cas, à Rome, de ces oiseaux parleurs, et un philosophe n'a pas dédaigné de nous raconter assez au long

que l'on peut apprendre facilement à parler aux corbeaux, en leur coupant le filet de la langue lorsqu'ils sont jeunes. Il avoit chez lui un jeune corbeau à qui il avoit fait couper le filet, sans néanmoins avoir envie de se donner la peine de l'instruire. Comme il avoit coutume d'appeler tous les matins son valet, l'oiseau, à force d'entendre répéter le même nom, apprit de lui-même à le prononcer, et il y réussit si bien que souvent il trompoit le valet, et le faisoit lever plus matin qu'il n'auroit voulu. Quand l'auteur eut remarqué cette disposition dans le corbeau, il travailla à l'instruire, et il le tenoit quelquefois deux heures entières sur ses genoux, sans que l'oiseau se lassât d'écouter et de caqueter. Le lendemain matin, il ne manquoit pas de répéter tout ce qu'il avoit appris la veille, en épelant syllabe par syllabe, jusqu'à ce qu'il eût prononcé distinctement les mots, précisément comme les enfans apprennent à lire.

Otho Fabricius, que j'ai déjà cité, a observé que, lorsque le corbeau entend l'écho répéter son cri, il le répète lui-même pendant long-tems, comme s'il en admiroit le son.

Cet oiseau, dit Maudayt, Encyclopédie méthodiq. article du *corbeau*, est naturellement pantomime et gesticulateur; il a sur-tout l'habitude de baisser, lever, plier et mouvoir son cou en sens différens; il resserre et dilate fréquemment la pupile de ses yeux, lève et

l'histoire de l'un d'eux (1). Ils n'apprennent pas seulement à parler, ou plutôt à répéter la parole humaine, mais ils deviennent familiers dans la maison; ils se privent, quoique vieux (2), et paroissent même capables d'un attachement personnel et durable (3).

Par une suite de cette souplesse de naturel, ils apprennent aussi, non pas à dépouiller leur voracité, mais à la régler et à l'em-

abaisse la membrane clignotante. Ces mouvemens, ces espèces de gestes attirent l'attention : mais il ne faut pas s'y fier, le corbeau étant traître, hardi, méchant, et très-porté à donner des coups de bec. SONNINI.

(1) « Maturè (et adhuc pullus) sermoni assuefactus omnibus matutinis evolans in rostra... Tiberium, dein Germanicum et Drusum cæsares nominatim, mox transeuntem populum romanum salutabat, postea ad tabernam remeans, etc. » (Pline , lib. 10 , cap. 45.)

(2) *Corvus longævus citissimè fit domesticus.* (Voyez Gesner , pag. 338.)

(3) Témoin ce corbeau privé dont parle Schwencckfeld, lequel s'étant laissé entraîner trop loin par ses camarades sauvages, et n'ayant pu sans doute retrouver le lieu de sa demeure, reconnut dans la suite sur le grand chemin l'homme qui avoit coutume de lui donner à manger, plana quelque tems au dessus de lui en croassant, comme pour lui faire fête, vint se poser sur sa main, et ne le quitta plus. (*Aviarium Silesiæ*, pag. 245.)

ployer au service de l'homme. Pline parle d'un certain Craterus d'Asie, qui s'étoit rendu fameux par son habileté à les dresser pour la chasse, et qui savoit se faire suivre même par les corbeaux sauvages (1). Scaliger rapporte que le roi Louis (apparemment Louis XII) en avoit un ainsi dressé, dont il se servoit pour la chasse des perdrix (2). Albert en avoit vu un autre à Naples, qui prenoit et des perdrix et des faisans, et même d'autres corbeaux; mais, pour chasser ainsi les oiseaux de son espèce, il falloit qu'il y fût excité et comme forcé par la présence du fauconnier (3). Enfin, il semble qu'on lui ait appris quelquefois à défendre son maître, et à l'aider contre ses ennemis avec une sorte d'intelligence et par une manœuvre combinée; du moins si l'on peut croire ce que rapporte Aulu-Gelle du corbeau de Valérius (4).

(1) Pline, lib. 10, cap. 43.

(2) In Cardanum exercitat. 232.

(3) Voyez Aldrovande, p. 702. Voyez aussi Dampier, tom. II, pag. 25.

(4) Un gaulois de grande taille, ayant défié à un combat singulier les plus braves des romains, un tribun, nommé Valérius, qui accepta le défi, ne triompha du gaulois que par le secours d'un corbeau qui ne cessa

Ajoutons à tout cela que le corbeau paroît avoir une grande sagacité d'odorat pour éventer de loin les cadavres (1); Thucydide lui accorde même un instinct assez sûr pour s'abstenir de ceux des animaux qui sont morts de la peste (2); mais il faut avouer que ce prétendu discernement se dément quelquefois et ne l'empêche pas toujours de manger des choses qui lui sont contraires, comme nous le verrons plus bas. Enfin c'est encore à l'un de ces oiseaux qu'on a attribué la singulière industrie, pour amener à sa portée l'eau qu'il avoit aperçue au fond d'un vase trop étroit, d'y laisser tomber une à une de petites pierres, lesquelles, en s'amoncelant, firent monter l'eau insensiblement et

de harceler son ennemi, et toujours à propos, lui déchirant les mains avec son bec, lui sautant au visage et aux yeux, en un mot, l'embarrassant de manière qu'il ne put faire usage de toute sa force contre Valérius, à qui le nom de *corvinus* en resta. (Noct. Atticæ, lib. 9, cap. 11).

(1) Corvi in auspiciis soli intellectum videntur habere significationum suarum, nam cum Mediæ hospites occisi sunt, omnes e Peloponneso et Atticâ regione volaverunt. (Pline, lib. 10, cap. 12. D'après Aristote, lib. 9, cap. 51). — Mirâ sagacitate cadavera subolfacit licet remotissima. (Faun. suec. n° 69.

(2) Voyez Thucydid. lib. 2.

le mirent à même d'étancher sa soif (1). Cette soif, si le fait est vrai, est un trait de dissemblance qui distingue le corbeau de la plupart des oiseaux de proie (2), sur-tout de ceux qui se nourrissent de proie vivante, lesquels n'aiment à se désaltérer que dans le sang, et dont l'industrie est beaucoup plus excitée par le besoin de manger que par celui de boire. Une autre différence, c'est que les corbeaux ont les mœurs plus sociales; mais il est facile d'en rendre raison : comme ils mangent de toutes sortes de nourritures, ils ont plus de ressources que les autres oiseaux carnassiers; ils peuvent donc subsister en plus grand nombre dans un même espace de terrain, et ils ont moins de raison de se fuir les uns les autres. C'est ici le lieu de remarquer que, quoique les corbeaux privés mangent de la viande crue et cuite, et qu'ils passent communément pour faire, dans l'état de liberté, une grande destruction de mulots, de campagnols, etc. (3), M. Hébert, qui les a observés

(1) Pline, lib. 10, cap. 43.

(2) Insigniter aquis oblectatur corvus ac cornix. (Gesner, pag. 556).

(3) On dit qu'à l'île de France, on conserve précieusement une espèce de corbeau, destinée à détruire

long-tems et de fort près, ne les a jamais vu s'acharner sur les cadavres, en déchiqueter la chair, ni même se poser dessus ; et il est fort porté à croire qu'ils préfèrent les insectes, et sur-tout les vers de terre à toute autre nourriture : il ajoute qu'on trouve de la terre dans leurs excréments.

Les corbeaux, les vrais corbeaux de montagne ne sont point oiseaux de passage, et diffèrent en cela plus ou moins des corneilles

les rats et les souris. (Voyage d'un officier du roi, 1772, pag. 122 et suiv.) On dit que les îles Bermudes ayant été affligées, pendant cinq années de suite, par une prodigieuse multitude de rats, qui dévoroient les plantes et les arbres, et qui passoient à la nage successivement d'une île à l'autre, ces rats disparurent tout d'un coup, sans qu'on en pût assigner d'autre cause, sinon que dans les deux dernières années, on avoit vu dans ces mêmes îles une grande quantité de corbeaux, qui n'y avoient jamais paru auparavant, et qui n'y ont point reparu depuis. Mais tout cela ne prouve point que les corbeaux soient de grands destructeurs de rats, car on peut être la dupe d'un préjugé dans l'île de France comme ailleurs ; et à l'égard des rats des îles Bermudes, il peut se faire qu'ils se soient entre-détruits, comme il arrive souvent, ou qu'ils soient morts de faim après avoir tout consommé, ou qu'ils aient été submergés et noyés par un coup de vent, en passant d'une île à l'autre, et cela sans que les corbeaux y aient eu beaucoup de part.

auxquelles on a voulu les associer. Ils semblent particulièrement attachés au rocher qui les a vu naître, ou plutôt sur lequel ils se sont appariés; on les y voit toute l'année en nombre à peu près égal, et ils ne l'abandonnent jamais entièrement : s'ils descendent dans la plaine, c'est pour chercher leur subsistance; mais ils y descendent plus rarement l'été que l'hiver, parce qu'ils évitent les grandes chaleurs, et c'est la seule influence que la différente température des saisons paroisse avoir sur leurs habitudes. Ils ne passent point la nuit dans les bois, comme font les corneilles; ils savent se choisir, dans leurs montagnes, une retraite à l'abri du nord, sous des voûtes naturelles, formées par des avances ou des enfoncemens de rocher; c'est-là qu'ils se retirent pendant la nuit, au nombre de quinze ou vingt. Ils dorment perchés sur les arbrisseaux qui croissent entre les rochers; ils font leurs nids dans les crevasses de ces mêmes rochers, ou dans les trous de murailles, au haut des vieilles tours abandonnées, et quelquefois sur les hautes branches des grands arbres isolés (1) (2). Chaque mâle

(1) M. Linnæus dit qu'en Suède le corbeau niche

a sa femelle, à qui il demeure attaché plusieurs années de suite (3) : car ces oiseaux si odieux, si dégoûtans pour nous, savent néanmoins s'inspirer un amour réciproque et constant ; ils savent aussi l'exprimer, comme la tourterelle, par des caresses graduées, et semblent connoître les nuances des préludes et la volupté des détails. Le mâle, si on en croit quelques anciens, commence toujours par une espèce de chant d'amour (4), ensuite on les voit approcher leurs becs, se caresser, se baiser, et l'on

principalement sur les sapins (Faun. succ. n° 69) ; et M. Frisch, qu'en Allemagne c'est principalement sur les grands chênes, planche LXIII. Cela veut dire qu'il préfère les arbres les plus hants, et non l'espèce du chêne ou du sapin.

(2) Le nid du corbeau est fort grand ; il est formé de trois couches superposées. Des rameaux et des racines d'arbrisseaux composent la première ou la plus extérieure ; la seconde est d'os assez gros de quadrupèdes ou d'autres fragmens de substances dures ; l'intérieur du nid est tapissé de graminées, de mousse et de bourre. (Fauna groenlandica, Othonis Fabricii, pag. 62). SONNINI.

(3) Quandoque ad quadragesimum ætatis annum. jura conjugii. servare traduntur. (Aldrov. Ornith. tom. I, pag. 700.) Athénée renchérit encore là dessus.

(4) Oppian. De Aucupio.

n'a pas manqué de dire, comme de tant d'autres oiseaux, qu'ils s'accouplaient par le bec (1); si cette absurde méprise pouvoit être justifiée, c'est parce qu'il est aussi rare de voir ces oiseaux s'accoupler réellement, qu'il est commun de les voir se caresser: en effet, ils ne se joignent presque jamais de jour, ni dans un lieu découvert, mais au contraire dans les endroits les plus retirés et les plus sauvages (2), comme s'ils avoient l'instinct de se mettre en sûreté dans le secret de la nature, pendant la durée d'une action qui, se rapportant toute entière à la conservation de l'espèce, semble suspendre dans l'individu le soin actuel de sa propre existence. Nous avons déjà vu le jean-le-blanc se cacher pour boire, parce qu'en buvant il enfonce son bec dans l'eau jus-

(1) Aristote, qui attribue cette absurdité à Anaxagore a bien voulu la réfuter sérieusement, en disant que les corbeaux femelles avoient une vulve et des ovaires. que si la semence du mâle passoit par le ventricule de la femelle, elle s'y digérerait et ne produiroit rien. (De Generatione, lib. 3, cap. 6.)

(2) Albert dit qu'il a été témoin une seule fois de l'accouplement des corbeaux, et qu'il se passe comme dans les autres espèces d'oiseaux. (Voyez Gesner, de Avibus, pag. 557.)

qu'aux yeux, et par conséquent ne peut être alors sur ses gardes (1). Dans tous ces cas les animaux sauvages se cachent par une sorte de prévoyance, qui, ayant pour but immédiat le soin de leur propre conservation, paroît plus près de l'instinct des bêtes que tous les motifs de décence dont on a voulu leur faire honneur ; et ici le corbeau a d'autant plus besoin de cette prévoyance, qu'ayant moins d'ardeur et de force pour l'acte de la génération (2), son accouplement doit probablement avoir une certaine durée.

La femelle se distingue du mâle, selon Barrère, en ce qu'elle est d'un noir moins décidé, et qu'elle a le bec plus foible ; et en effet, j'ai bien observé dans certains individus des becs plus forts et plus convexes que dans d'autres, et différentes teintes de noir et même de brun dans le plumage ; mais ceux qui avoient le bec le plus fort étoient d'un noir moins décidé, soit que

(1) Voyez l'Histoire de cet oiseau , tom. XXXVII, pag. 307.

(2) *Corvinum genus libidinosum non est ; quippe quod parùm fœcundum sit ; coire tamen id quoque visum est.* (Aristote, de Generatione, lib. 3, cap. 6.)

cette couleur fût naturelle, soit qu'elle fût altérée par le tems et par les précautions qu'on a coutume de prendre pour la conservation des oiseaux desséchés (1). Cette femelle pond aux environs du mois de mars (2), jusqu'à cinq ou six œufs (3) (4), d'un verd pâle et bleuâtre, marquetés d'un grand nombre de taches et de traits de couleur obscure (5). Elle les couve pendant environ vingt jours (6), et pendant ce tems le mâle a soin de pourvoir à sa nourriture (7); il y pourvoit même largement, car les gens de la campagne trouvent quelquefois dans les nids des corbeaux, ou aux environs, des amas assez considérables de grains, de noix et d'autres fruits. Il est vrai qu'on a

(1) La femelle du corbeau est un peu plus petite que le mâle, et le noir de son plumage plus sombre.

SONNINI.

(2) Willulghby dit que quelquefois les corbeaux pondent encore plus tôt en Angleterre, Ornith. p. 83.

(3) Aristot. Hist. animal. lib. 9, cap. 31.

(4) Et quelquefois jusqu'à huit. SONNINI.

(5) Willulghby, Ornithol. pag. 85.

(6) Aristot. Hist. animal. lib. 6, cap. 6.

(7) Le mâle partage avec sa femelle les soins de l'incubation; mais celle-ci couve toujours pendant la nuit, et le mâle dort perché à côté du nid, selon les observations d'Othon Fabricius. SONNINI.

souçonné

soupçonné que ce n'étoit pas seulement pour la subsistance de la couveuse au tems de l'incubation, mais pour celle de tous deux pendant l'hyver (1). Quoi qu'il en soit de leur intention, il est certain que cette habitude de faire ainsi des provisions et de cacher ce qu'ils peuvent attraper, ne se borne pas aux comestibles, ni même aux choses qui peuvent leur être utiles; elle s'étend encore à tout ce qui se trouve à leur bienséance, et il paroît qu'ils préfèrent les pièces de métal et tout ce qui brille aux yeux (2). On en a vu un à Erford qui eut bien la patience de porter une à une et de cacher sous une pierre, dans un jardin, une quantité de petites monnoies, jusqu'à concurrence de cinq ou six florins (3); et il n'y a guère de pays qui n'ait son histoire de pareils vols domestiques.

Quand les petits viennent d'éclorre, il s'en faut bien qu'ils soient de la couleur des père et mère; ils sont plutôt blancs que noirs, au contraire des jeunes cygnes, qui doivent être un jour d'un si beau blanc, et qui com-

(1) Aldrovande, Ornith. tom. I, pag. 691 et 699.

(2) Frisch, planche LXIII.

(3) Voyez Gesner, de Avibus, pag. 338.

mencent par être bruns (1). Dans les premiers jours la mère semble un peu négliger ses petits ; elle ne leur donne à manger que lorsqu'ils commencent à avoir des plumes, et l'on n'a pas manqué de dire qu'elle ne commençoit que de ce moment à les reconnoître à leur plumage naissant, et à les traiter véritablement comme siens (2). Pour moi, je ne vois dans cette diète des premiers jours que ce que l'on voit plus ou moins dans presque tous les autres animaux, et dans l'homme lui-même ; tous ont besoin d'un peu de tems pour s'accoutumer à un nouvel élément, à une nouvelle existence. Pendant ce tems de diète, le petit oiseau n'est pas dépourvu de toute nourriture ; il en trouve une au dedans de lui-même, et qui lui est très-analogue ; c'est le restant du jaune que renferme l'abdomen, et qui passe insensiblement dans les intestins par un conduit particulier (3). La mère, après ces premiers tems, nourrit ses petits avec des alimens convenables, qui ont déjà subi une préparation dans son jabot, et qu'elle leur dégorge

(1) Aldrovand. Ornithol. tom. I, pag. 702.

(2) *Ibid, ibidem.*

(3) Willulghby, Ornithol. pag. 82.

dans le bec , à peu près comme font les pigeons (1).

Le mâle ne se contente pas de pourvoir à la subsistance de la famille ; il veille aussi pour sa défense ; et s'il aperçoit qu'un milan ou tel autre oiseau de proie s'approche du nid , le péril de ce qu'il aime le rend courageux ; il prend son essor , gagne le dessus ; et se rabattant sur l'ennemi , il le frappe violemment de son bec : si l'oiseau de proie fait des efforts pour reprendre le dessus , le corbeau en fait de nouveaux pour conserver son avantage , et ils s'élèvent quelquefois si haut qu'on les perd absolument de vue , jusqu'à ce qu'excédés de fatigue , l'un ou l'autre , ou tous les deux , se laissent tomber du haut des airs (2).

Aristote , et beaucoup d'autres d'après lui , prétendent que , lorsque les petits commencent à être en état de voler , le père et la mère les obligent à sortir du nid , et à faire usage de leurs ailes ; que bientôt même ils les chassent totalement du district qu'ils se sont approprié ; si ce district , trop stérile ou trop resserré , ne suffit pas à la subsis-

(1) Willulghby , Ornith. pag. 82.

(2) Frisch , planche LXIII.

tance de plusieurs couples (1), et en cela ils se montreroient véritablement oiseaux de proie ; mais ce fait ne s'accorde point avec les observations que M. Hébert a faites sur les corbeaux des montagnes du Bugey, lesquels prolongent l'éducation de leurs petits, et continuent de pourvoir à leur subsistance bien au delà du terme où ceux-ci sont en état d'y pourvoir par eux-mêmes. Comme l'occasion de faire de telles observations et le talent de les faire aussi bien ne se rencontrent pas souvent, j'ai cru devoir en rapporter ici le détail dans les propres termes de l'observateur.

« Les petits corbeaux éclosent de fort bonne heure, et dès le mois de mai ils sont en état de quitter le nid. Il en naissoit chaque année une famille en face de mes fenêtres, sur des rochers qui bornoient la vue. Les petits, au nombre de quatre ou cinq, se tenoient sur de gros blocs éboulés à une hauteur moyenne, où il étoit facile de les voir ; et ils se faisoient d'ailleurs assez remarquer par un piaulement presque continu. Chaque fois que le père ou la mère leur apportoit à manger, ce qui arrivoit

(1) Aristot. Hist. animal. lib. 9, cap. 31.

plusieurs fois le jour, ils les appeloient par un cri, *crau*, *crau*, *crau*, très-différent de leur piaulement. Quelquefois il n'y en avoit qu'un seul qui prit l'essor, et après un léger essai de ses forces, il revenoit se poser sur son rocher; presque toujours il en restoit quelqu'un, et c'est alors que son piaulement devenoit continuel. Lorsque les petits avoient l'aile assez forte pour voler, c'est-à-dire, quinze jours au moins après leur sortie du nid, les père et mère les emmenaient tous les matins avec eux, et les ramenoient tous les soirs; c'étoit toujours sur les cinq ou six heures après midi que toute la bande revenoit au gîte, et le reste de la soirée se passoit en criailleries très-incommodes. Ce manège duroit tout l'été; ce qui donne lieu de croire que les corbeaux ne font pas deux couvées par an (1) ».

(1) L'on ne peut guère douter néanmoins que les corbeaux n'aient à rester, par couples seulement, dans les lieux où ils ont établi leur demeure, et qu'ils ne permettent pas même à leur progéniture d'y habiter avec eux. Une foule d'observations confirme l'opinion générale à ce sujet; je me contenterai d'en citer une qui est positive, et présente en même tems des traits relatifs aux habitudes naturelles des corbeaux.

« Un de nos amusemens, dit l'observateur, dans nos

Gesner a nourri de jeunes corbeaux avec de la chair crue, des petits poissons et du pain trempé dans l'eau (1). Ils sont fort friands

promenades autour de l'île charmante de Belle-Ile, dans le lac Erné, au nord de l'Irlande, est de donner du pain à deux corbeaux, qui l'habitent depuis au moins trente ans. Milord Ross les y a trouvés lorsqu'il est venu s'établir dans sa terre, et ne les a jamais perdus de vue depuis. Dès qu'ils aperçoivent quelqu'un, ils volent au devant pour se faire voir, et vont se percher sur l'arbre le plus voisin, en attendant qu'on ait jeté ce qu'on veut leur donner. Dès que nous nous sommes éloignés de huit à dix pas ils viennent prendre le pain que nous avons mis à terre pour eux ; s'ils n'ont pas faim, ils vont le cacher. Ils nous suivent toujours, dans l'espérance que nous leur donnerons encore quelque chose, ce que nous faisons ordinairement, et dans trois ou quatre endroits différens. Ils connoissent milord Ross mieux que personne, et ils l'ont suivi souvent à demi-lieue hors de l'île. Ces deux corbeaux, qui sont mâle et femelle, ne permettent à aucun autre de la même espèce de s'établir dans l'île ; ils chassent tous ceux qui viennent, et milord Ross a été souvent témoin de leurs combats. Dès que leurs petits sont en état de voler et de se nourrir eux-mêmes, ils les chassent aussi de l'île ». (Extrait d'une lettre datée de Belle-Ile, le 27 nov. 1795, et insérée dans la Bibliothèque britannique du mois de janvier 1796, pag. 133.) SONNINI.

(1) De Avibus, pag. 536.

de cerises, et ils les avalent avidement avec les queues et les noyaux; mais ils ne digèrent que la pulpe, et deux heures après ils rendent par le bec les noyaux et les queues; on dit qu'ils rejettent aussi les os des animaux qu'ils ont avalés avec la chair; de même que la cresserelle, les oiseaux de proie nocturnes, les oiseaux pêcheurs, etc. rendent les parties dures et indigestes des animaux ou des poissons qu'ils ont dévorés (1). Pline dit que les corbeaux sont sujets tous les étés à une maladie périodique de soixante jours, dont, selon lui, le principal symptôme est une grande soif (2); mais je soupçonne que cette maladie n'est autre chose que la mue, laquelle se fait plus lentement dans le corbeau que dans plusieurs autres oiseaux de proie (3) (4).

Aucun observateur, que je sache, n'a déterminé l'âge auquel les jeunes corbeaux,

(1) Voyez Aldrovande, tom. I, pag. 697 et le tom. XL de cette Histoire naturelle des oiseaux.

(2) Lib. 29, cap. 3.

(3) Voyez Gesner, pag. 556.

(4) La mue du corbeau a lieu, du moins dans les pays du nord, aux mois de mai et de juin.

ayant pris la plus grande partie de leur accroissement, sont vraiment adultes et en état de se reproduire; et si chaque période de la vie étoit proportionnée dans les oiseaux, comme dans les animaux quadrupèdes, à la durée de la vie totale, on pourroit soupçonner que les corbeaux ne deviendroient adultes qu'au bout de plusieurs années; car quoiqu'il y ait beaucoup à rabattre sur la longue vie qu'Hésiode accorde aux corbeaux (1), cependant il paroît assez avéré que cet oiseau vit quelquefois un siècle et davantage : on en a vu dans plusieurs villes de France qui avoient atteint cet âge, et

(1) *Hesiodus. cornici novem nostras attribuit ætates, quadruplum ejus cervis; id triplicatum corvis.* Pline; lib. 7, c. 48. En prenant l'âge d'homme, seulement pour trente ans, ce seroit neuf fois 30 ou 270 ans pour la corneille, 1080 pour le cerf, et 3240 pour le corbeau. En réduisant l'âge d'homme à 10 ans, ce seroit 90 ans pour la corneille, 360 pour le cerf, et 1080 pour le corbeau, ce qui seroit encore exorbitant. Le seul moyen de donner un sens raisonnable à ce passage, c'est de rendre le *genea* d'Hésiode et l'*ætas* de Pline par année; alors la vie de la corneille se réduit à 9 années, celle du cerf à 36, comme elle a été déterminée dans l'Histoire naturelle de cet animal, et celle du corbeau à 108, comme il est prouvé par l'observation.

dans tous les pays et tous les tems , il a passé pour un oiseau très-vivace; mais il s'en faut bien que le terme de l'âge adulte, dans cette espèce, soit retardé en proportion de la durée totale de la vie, car sur la fin du premier été, lorsque toute la famille vole de compagnie, il est déjà difficile de distinguer à la taille les vieux d'avec les jeunes, et dès-lors il est très-probable que ceux-ci sont en état de se reproduire dès la seconde année.

Nous avons remarqué plus haut que le corbeau n'étoit pas noir en naissant; il ne l'est pas non plus en mourant, du moins quand il meurt de vieillesse, car, dans ce cas, son plumage change sur la fin et devient jaune par défaut de nourriture (1) : mais il ne faut pas croire qu'en aucun tems cet oiseau soit d'un noir pur et sans mélange d'aucune autre teinte ; la nature ne connoît guère cette uniformité absolue. En effet, le noir qui domine dans cet oiseau paroît mêlé de violet sur la partie supérieure du corps, de cendré sur la gorge et de verd

(1) *Corvorum pennæ postremò in colorem flavum transmutantur, cum scilicet alimento destituuntur. (De Coloribus.)*

sous le corps, sur les pennes de la queue, et sur les plus grandes pennes des ailes et les plus éloignées du dos (1). Il n'y a que les pieds, les ongles et le bec qui soient absolument noirs, et ce noir du bec semble pénétrer jusqu'à la langue, comme celui des plumes semble pénétrer jusqu'à la chair, qui en a une forte teinte. La langue est cylindrique à sa base, aplatie et fourchue à son extrémité, et hérissée de petites pointes sur ses bords. L'organe de l'ouïe est fort compliqué, et peut-être plus que dans les autres oiseaux (2). Il faut qu'il soit aussi plus sensible, si l'on peut ajouter foi à ce que dit Plutarque, qu'on a vu des corbeaux tomber comme étourdis par les cris d'une multitude nombreuse et agitée de quelque grand mouvement (3).

L'œsophage se dilate à l'endroit de sa jonction avec le ventricule, et forme par sa dilatation une espèce de jabot qui n'avoit point échappé à Aristote. La face intérieure du ventricule est sillonnée de rugosités ; la

(1) Voyez l'Ornithol. de M. Brisson, tom. II, page 8.

(2) Actes de Copenhague, année 1675. Observ. 52.

(3) Vie de T. Q. Flaminius.

vésicule du fiel est fort grosse et adhérente aux intestins (1). Redi a trouvé des vers dans la cavité de l'abdomen (2). La longueur de l'intestin est à peu près double de celle de l'oiseau même, prise du bout du bec au bout des ongles ; c'est-à-dire, qu'elle est moyenne entre la longueur des intestins des véritables carnivores, et celle des intestins des véritables granivores ; en un mot, telle qu'il convient pour un oiseau qui vit de chair et de fruit (3) (4).

(1) Willughby, pag. 83, et Aristote, Hist. anim. lib. 2, cap. 17.

(2) Collection académiq. étrang. tom. IV, pag. 521.

(3) Un observateur, digne de foi, m'a assuré avoir vu le manège d'un corbeau, qui s'éleva plus de vingt fois à la hauteur de douze ou quinze toises, pour laisser tomber de cette hauteur une noix qu'il alloit ramasser chaque fois avec son bec ; mais il ne put venir à bout de la casser parce que tout cela se passoit dans une terre labourée.

(4) L'on sait, par les observations de Spallanzani, que l'estomac du corbeau n'est pas proprement musculéux comme celui des gallinacés, ni membraneux ou d'une foible épaisseur comme l'estomac des oiseaux de proie, des quadrupèdes et de l'homme ; mais qu'il a une grosseur et une solidité moyennes entre l'un et l'autre. L'estomac des corbeaux ne peut point altérer des tubes de fer-blanc, lesquels se déforment facilement dans le ventricule du pigeon ; mais il aplatit des

Cet appétit du corbeau , qui s'étend à tous les genres de nourritures , se tourne souvent contre lui-même , par la facilité qu'il

tubes de plomb , ce que ne peuvent point faire les estomacs membraneux.

Lorsqu'on fait avaler aux corbeaux des tubes épais percés de petits trous , et remplis de grains de froment ou de fève , ces graines s'imbibent du suc gastrique , mais ne se digèrent point , en restant même quarante-huit heures dans l'estomac ; c'est que les sucs gastriques ne peuvent parvenir à la substance farineuse du grain sans traverser son écorce , qui est probablement pour eux un obstacle imperméable ; au lieu que , si on répète la même expérience en employant des grains battus ou écorcés , leur dissolution s'achève très-bien dans l'espace de vingt-cinq heures. Aussi la nature , qui ne pouvoit point donner à ces oiseaux un estomac capable de broyer les grains avec écorces , leur a enseigné le moyen de faire eux-mêmes cette trituration préliminaire ; lorsqu'on leur présente des grains entiers , ils les assujettissent sous leurs pieds , et les écrasent avec leur bec avant de les avaler.

Les substances végétales , plus tendres , comme des morceaux de poire ou de pomme , n'ont pas besoin de cette préparation ; elles se dissolvent dans le ventricule des corbeaux , quoique enfermées dans des tubes de fer-blanc. Il en est de même de la chair ; elle se dissout parfaitement dans l'espace de sept heures par la seule action des sucs gastriques : ces sucs attaquent d'abord sa surface , puis ils pénètrent plus avant , rongent , pour ainsi dire , feuillet par feuillet , jus-

offre aux oiseleurs de trouver des appâts qui lui conviennent. La poudre de noix vomique qui est un poison pour un grand nombre d'animaux quadrupèdes, en est aussi un pour le corbeau ; elle l'enivre au point qu'il tombe bientôt après qu'il en a mangé, et il faut saisir le moment où il tombe, car cette ivresse est quelquefois de courte durée, et il reprend souvent assez de forces pour aller mourir ou languir sur son rocher (1). On le prend aussi avec plusieurs sortes de filets, de lacets et de pièges, et même à la pipée, comme les petits oiseaux ; car il partage avec eux leur antipathie pour le hibou, et il n'aperçoit jamais cet oiseau, ni la chouette, sans jeter un cri (2) (3). On

qu'à ce qu'ils soient arrivés aux couches les plus intérieures, et qu'ils dissolvent de la même manière.

Les petits corbeaux, non encore adultes, digèrent avec une singulière promptitude; leur ventricule contient beaucoup plus de liqueur que les oiseaux plus âgés. SONNINI.

(1) Voyez Gesner, pag. 339. — Journal économique de décembre, 1758.

(2) Traité de la pipée.

(3) Le corbeau est rusé, et se défie de tous les pièges qu'on lui tend.

Les groenlandais, qui mangent la chair du corbeau, et qui font avec sa peau des vêtements, et avec les

dit qu'il est aussi en guerre avec le milan, le vautour, la pie de mer (1); mais ce n'est autre chose que l'effet de cette antipathie nécessaire qui est entre tous les animaux carnassiers, ennemis nés de tous les foibles qui peuvent devenir leur proie, et de tous les forts qui peuvent la leur disputer (2).

Les corbeaux, lorsqu'ils se posent à terre, marchent et ne sautent point; ils ont, comme

tuyaux de ses pennes des lignes pour la pêche, le prennent dans des filets arrangés dans la neige, et où conduit une traînée, au bout de laquelle on place un appât. D'autres se cachent dans une hutte de neige; quelque appât mis sur le dessus de cette hutte, recouvert d'une couche très-mince de neige, attire le corbeau, qui, voulant s'y poser, enfonce, et l'homme qui est dans l'intérieur, le saisit par les pieds. (Othon. Fabricii, Fauna suecica, pag. 65.) SONNINI.

(1) Voyez Elien, Natur. animal. lib. 2, cap. 51. — Aldrovand. tom. I, pag. 710, et Collection académ. étrangère, tom. I de l'Histoire naturelle, pag. 196.

(2) Les corbeaux se livrent aussi des combats entre eux, et on les voit se frapper mutuellement de leurs serres, même en volant. Pendant leur vol, ils se tournent souvent en roue, et ils passent avec beaucoup d'adresse les morceaux de proie qu'ils ont enlevés, de leur bec à leurs serres, et de celles-ci à leur bec. Ils aiment aussi à se laver dans les petits ruisseaux et dans la neige même, lorsqu'ils ne trouvent point d'eau.

SONNINI.

les oiseaux de proie, les ailes longues et fortes (à peu près trois pieds et demi d'envergure); elles sont composées de vingt plumes, dont les deux ou trois premières (1) sont plus courtes que la quatrième qui est la plus longue de toutes (2), et dont les moyennes ont une singularité, c'est que l'extrémité de leur côte se prolonge au delà des barbes et finit en pointe. La queue a douze plumes, d'environ huit pouces, cependant un peu inégales, les deux du milieu étant les plus longues, et ensuite les plus voisines de celles-là, en sorte que le bout de la queue paroît un peu arrondi sur son plan horizontal (3): c'est ce que j'appellerai dans la suite *queue étagée*.

De la longueur des ailes on peut presque toujours conclure la hauteur du vol; aussi les corbeaux ont-ils le vol très-élevé,

(1) MM. Brisson et Linnæus disent deux, et M. Willulghby dit trois.

(2) Ce sont ces plumes de l'aile qui servent aux facteurs pour emplumer les sautereaux des clavecins, et aux dessinateurs pour dessiner à la plume.

(3) Ajoutez à cela que les corbeaux ont, sur presque tout le corps, double espèce de plumes, tellement adhérentes à la peau, qu'on ne peut les arracher qu'à force d'eau chaude.

comme nous l'avons dit, et il n'est pas surprenant qu'on les ait vus, dans les tems de nuées et d'orage, traverser les airs ayant le bec chargé de feu (1). Ce feu n'étoit autre chose, sans doute, que celui des éclairs inêmes, je veux dire, qu'une aigrette lumineuse formée à la pointe de leur bec par la matière électrique, qui, comme on sait, remplit la région supérieure de l'atmosphère dans ces tems d'orage; et, pour le dire en passant, c'est peut-être quelque observation de ce genre qui a valu à l'aigle le titre de ministre de la foudre; car il est peu de fables qui ne soient fondées sur la vérité.

De ce que le corbeau a le vol élevé, comme nous venons de le voir, et de ce qu'il s'accommode à toutes les températures, comme chacun sait (2), il s'ensuit que le monde

(1) Hermolaus Barbarus, vir gravis et doctus alii- que philosophi aiunt. Dum fulmina tempestatum tempore fiunt, corvi per aerem hac illac circumvo- lantes rostro ignem deferre. (Scala naturalis apud Aldrovand. tom. I, pag. 704.)

(2) Quasvis aeris mutationes facilè tolerant, nec frigus nec calorem reformidant. . . ubicunque ali- menti copia suppetit degere sustinent. . . in solitu- dine, in urbibus etiam populosis. (Ornitholog. pag. 82.)

entier lui est ouvert , et qu'il ne doit être exclu d'aucune région. En effet , il est répandu depuis le cercle polaire (1) jusqu'au cap de Bonne-Espérance (2), et à l'île de Madagascar (3), plus ou moins abondamment , selon que chaque pays fournit plus ou moins de nourriture , et des rochers qui soient plus ou moins à son gré (4) : il passe quelquefois des côtes de Barbarie dans l'île de Ténériffe (5) ; on le retrouve encore

(1) Klein , *Ordo avium* , pag. 58 et 167 ; mais ces auteurs parloient-ils du même corbeau ?

(2) Kolbe , *Description du Cap* , pag. 136.

(3) Voyez Flaccourt.

(4) Pline dit , d'après Théophraste , que les corbeaux étoient étrangers à l'Asie ; lib. 10 , cap. 29.

(5) En Barbarie , les corbeaux , selon Poirer (*Voyage en Barbarie* , tom. I , pag. 270) , sont de la grosseur d'un coq d'Inde. Ils habitent les lieux élevés et les montagnes de l'Atlas. Le même voyageur rapporte que du côté de Constantine , et vers le désert de Saara , on trouve un corbeau plus gros que notre corbeau commun , dont le bec et les pieds sont rouges. Mais cet oiseau est-il bien vraiment un corbeau ?

Spallanzani a vu le corbeau à Lipari ; il y habite pour l'ordinaire les champs cultivés qui sont auprès des étuves , et niche sur les rochers les plus escarpés,

au Mexique , à Saint - Domingue , au Canada (1), et sans doute dans les autres parties du nouveau continent et dans les îles adjacentes (2). Lorsqu'une fois il est établi dans un pays et qu'il y a pris ses habitudes , il ne le quitte guère pour passer dans un autre (3). Il reste même attaché au nid qu'il a construit , et il s'en sert plusieurs

qui néanmoins ne le sont pas assez pour qu'on ne puisse lui enlever quelquefois ses petits. (Voyage dans les Deux Siciles , traduction française , tom. IV , pag. 76.)

S O N N I N I.

(1) Charlevoix , Histoire de l'île espagnole de Saint-Domingue , tom. I , pag. 30 . et Histoire de la nouvelle France , du même , pag. 155.

(2) Les corbeaux se trouvent , ainsi que je l'ai dit dans mes notes précédentes , au Groenland , où ils se tiennent dans le voisinage de la mer ; l'hyver ils s'y rassemblent en troupes autour des huttes des habitans. Ils sont également communs à la côte nord-ouest de la baie d'Hudson et au Kamtschatka.

L'équipage du *Mascarin* et du *Castries* tua des corbeaux semblables à ceux de France sur la pointe méridionale de la nouvelle Hollande , connue sous le nom de *Terre de Diémen* (Nouveau Voyage à la mer du Sud , par Marion et Duelesmur , pag. 53.) ; et Vancouver en a trouvé au port Bodegu , dans la même contrée.

S O N N I N I.

(3) Frisch , planche LXIII. Aves quæ in urbibus

années de suite , comme nous l'avons vu ci-dessus.

Son plumage n'est pas le même dans tous les pays. Indépendamment des causes particulières qui peuvent en altérer la couleur ou la faire varier du noir au brun , et même au jaune , comme je l'ai remarqué plus haut , il subit encore plus ou moins les influences du climat : il est quelquefois blanc en Norvège et en Islande , où il y a aussi des corbeaux tout à fait noirs , et en assez grand nombre (1). D'un autre côté , on en trouve de blancs au centre de la France et de l'Allemagne , dans des nids où il y en a aussi de noirs (2) (3). Le corbeau du Mexique ,

solent præcipuè vivere semper apparent , nec loca mutant aut latent , ut corvus et cornix. (Aristot. Hist. animal. lib. 9 , cap. 23.)

(1) Description de l'Islande , d'Horrebows , tom. I , pag. 206 , 219. — Klein , Ordo avium , pag. 58 , 167. Jean de Cay a vu en 1548 , à Lubec , deux corbeaux blancs qui étoient dressés pour la chasse. (Klein , Ordo avium , pag. 58.)

(2) Voyez Ephémérides d'Allemagne ; décurie I , année III , observ. LVII. Le docteur Wisel ajoute que , l'année suivante , on ne trouva dans le même nid que des corbeaux noirs , et que dans le même bois , mais dans un autre nid , on avoit trouvé un corbeau

appelé *cacalotl* par Fernandez , est varié de ces deux couleurs (4) (5) ; celui de la baie

noir et deux blancs. On en tue quelquefois de cette dernière couleur en Italie. (Voyez Gerini , Storia degli uccelli , tom. II , pag. 53.

(3) Le corbeau blanc. En allemand , *weisser - rabe*. En anglais , *white-raven*.

Corvus candidus. Brisson , Orn. g. 14 , sp. 1 , var. B.

Corvus albus. Lin. Syst. nat. edit. 13 , gen. 50 , sp. 2 , var. g. — Latham , Syst. ornithol. gen. 15 , sp. 1 , var. g.

Corbeau blanc. *Corax candidus*. Daudin , Ornithol. page 226.

Un juif , qui vendit fort cher , aux foires de Francfort , huit corbeaux blancs , enseigna la manière de changer la couleur noire de ces oiseaux en un beau blanc. La voici telle qu'un savant d'Allemagne l'a publiée sur la foi du juif , dans les Ephémérides des curieux de la nature , année 1687 :

Trottez avec la graisse d'un chat blanc des œufs de corbeau nouvellement pondus ; les plus frais sont les meilleurs. Enduisez aussi ces mêmes œufs du cerveau de ce même chat ; ensuite donnez-les à couvrir à une jeune poule bien blanche , et qui ne soit encore qu'à sa première ponte. Il faut placer la poule , pendant tout le tems de l'incubation , dans un endroit abrité du soleil , et tapisser entièrement ce lieu avec des linges blancs. Les corbeaux qui viendront de ces œufs seront blancs , si l'on en croit le juif. SONNINI.

(4) Historia avium novæ Hispaniæ , cap. 174 , p. 48.

(5) Le corbeau varié. *Corvus varius*. Brisson , Ornith.

de Saldagne a un collier blanc (1); celui de Madagascar, appelé *coach*, selon Flaccourt, a du blanc sous le ventre, et l'on retrouve le même mélange de blanc et de noir dans quelques individus de la race qui réside en Europe, même dans celui à qui M. Brisson a donné le nom de *corbeau blanc du nord* (2),

gen. 14, sp. 1, var. A. — Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 2, var. b. — Latham, Syst. ornithol. gen. 13, sp. 1, var. b. SONNINI.

(1) Voyage de Downton, à la suite de celui de Middleton, 1610.

(2) *Corvus supernè splendidè niger, infernè albus; capite albo, nigris maculis vario; pectore splendidè nigro; remigibus candidis, priore nigricante marginatâ rectricibus albo et nigricante variegatis.*

corvus borealis albus. Brisson, Ornith. Suppl. pag. 35, avec une figure, planche II, fig. 1.

Cette variété est vraisemblablement la même que Brunnich a indiquée dans son Ornithologie du Nord, pag. 8, et dont le plumage est noir et blanc.

Corvus feroensis ex albo et nigro mixtus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 2, var. d.

Corvus lorealis albus. Lath. Syst. ornith. gen. 13 sp. 1, var. d.

L'observation suivante, que Gabriel Clauder a consignée dans les Ephémérides d'Allemagne, paroît prouver que le mélange du blanc et du noir, sur les plumages de quelques corbeaux, n'est qu'une

et qu'il eût été plus naturel, ce me semble, d'appeler *corbeau noir et blanc*, puisqu'il a le dessus du corps noir, le dessous blanc, et la tête blanche et noire, ainsi que le bec, les pieds, la queue et les ailes. Celles-ci ont vingt et une pennes, et la queue en a douze, dans lesquelles il y a une singularité à remarquer, c'est que les correspondantes de chaque côté, je veux dire les pennes qui de chaque côté sont à égale distance des deux du milieu, et qui sont ordinairement semblables entre elles pour la forme et pour la distribution des couleurs, ont dans l'individu décrit par M. Brisson plus ou moins de blanc, et distribué d'une manière différente, ce qui me feroit soupçonner que le blanc est ici une altération de la couleur naturelle, qui est le noir; un effet accidentel

variété accidentelle, occasionnée peut-être par quelque maladie :

Un curieux nourrissoit chez lui un jeune corbeau noir, auquel pousoient chaque année trois ou quatre plumes blanches aux ailes. Cet oiseau se tourmentoit alors jusqu'à ce qu'il eût arraché avec son bec ces plumes blanches, non sans de grands efforts, ni sans hémorrhagie. Cela arriva plusieurs années de suite, jusqu'à ce que le corbeau mourut par un autre accident. SONNINI.

de la température excessive du climat, laquelle, comme cause extérieure, n'agit pas toujours uniformément en toutes saisons ni en toutes circonstances, et dont les effets ne sont jamais aussi réguliers que ceux qui sont produits par la constante activité du moule intérieur; et si ma conjecture est vraie, il n'y a aucune raison de faire une espèce particulière, ni même une race ou variété permanente de cet oiseau, lequel ne diffère d'ailleurs de notre corbeau ordinaire que par ses ailes un peu plus longues; de même que tous les autres animaux des pays du nord ont le poil plus long que ceux de même espèce qui habitent des climats tempérés.

Au reste, les variations dans le plumage d'un oiseau aussi généralement, aussi profondément noir que le corbeau, variations produites par la seule différence de l'âge du climat, ou par d'autres causes purement accidentelles, sont une nouvelle preuve ajoutée à tant d'autres, que la couleur ne fit jamais un caractère constant, et que dans aucun cas elle ne doit être regardée comme un attribut essentiel.

Outre cette variété de couleur, il y a aussi, dans l'espèce des corbeaux, variété de gran-

deur ; ceux du mont Jura , par exemple , ont paru à M. Hébert , qui a été à portée de les observer , plus grands et plus forts que ceux des montagnes du Bugey ; et Aristote nous apprend que les corbeaux et les éperviers sont plus petits dans l'Égypte que dans la Grèce (1).

(1) Hist. animal. lib. 8 , cap. 58.

LE CORBEAU

A B E C C R O I S É (1),

P A R S O N N I N I.

L'ON ne connoît encore qu'un seul individu de cette race ou variété du corbeau ; il a été tué à Portorico, par Maugé, voyageur naturaliste, et sa dépouille est conservée au cabinet d'histoire naturelle de Paris.

Cet oiseau ne diffère point par les formes et le plumage, du corbeau commun ; mais son bec a une conformation très-singulière : ses deux parties ou mandibules, sont croisées l'une sur l'autre, comme celles de l'oiseau approchant du gros bec, et que l'on nomme *bec croisé*. Il est impossible de décider si

(1) Corbeau bec-croisé. *Corax crucirostra*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 226.

Nota. Ce naturaliste regarde cet oiseau comme une simple variété du corbeau commun, « parce que, dit-il, la forme de son bec ne peut être qu'une difformité ».

cet oiseau, jusqu'à présent unique dans nos collections, constitue une espèce distincte, ou s'il ne doit le croisement des mandibules de son bec qu'à quelque accident. Cette dernière opinion me paroîtroit la plus vraisemblable, si nous n'avions l'exemple d'un pareil écart de la nature, dans un genre entier d'oiseaux.

LE GRAND CORBEAU

D'AFRIQUE (1),

PAR SONNINI.

Nous avons vu que l'espèce du corbeau se retrouvoit jusqu'au cap de Bonne-Espérance; mais elle s'y retrouve plus grande, et armée d'un bec plus fort et plus recourbé. Levaillant, qui a examiné ce corbeau du Cap, et à qui l'on ne reprochera pas sans doute de travailler à diminuer le nombre des espèces d'oiseaux, n'hésite pas à regarder celui-ci comme une simple variété du corbeau d'Europe.

« La couleur générale de cet oiseau, dit-il, est d'un noir décidé, luisant sur les ailes et la queue, sans cependant avoir aucun reflet ou en verd ou en pourpre,

(1) Par les hollandais du cap de Bonne-Espérance, *groot-kraai*, grand corbeau.

Le grand corbeau. (Levaillant, Histoire des oiseaux d'Afrique, n° 51.)

comme dans le freux. Les yeux sont d'un brun foncé; les pieds, le bec et les ongles sont d'un beau noir; la queue est très-peu étagée, et les ailes ployées s'étendent à peu près jusqu'aux trois quarts de sa longueur. La femelle est un peu plus petite que le mâle; elle est aussi d'un noir plus rembruni (1) ».

On voit plus communément ces grands corbeaux sur les montagnes de la baie de Saldanha; ils vivent en petites troupes isolées, se nourrissent de cadavres d'animaux, de tortues de terre, de limaçons et même d'insectes; ils ont même assez de courage, lorsqu'ils sont réunis, pour attaquer les jeunes gazelles et les mettre à mort; mais ils ne mangent jamais de fruits, ni de grains. Ils nichent sur les rochers; les femelles pondent quatre ou cinq œufs d'un verd sombre, avec des taches brunes.

Différence dans la taille, dans la forme du bec, dans les teintes du plumage, dans celles des œufs, enfin dans les habitudes; voilà ce que l'on a pu remarquer entre notre corbeau et celui du cap de Bonne-Espérance; et je ne sais pas trop si ces dissemblances ne

(1) Levaillant, ouvrage cité.

sont pas suffisantes pour séparer ces deux oiseaux, et en faire des espèces distinctes.

Dans la notice des oiseaux qui sont assez rapprochés du corbeau commun pour laisser des doutes sur leur différence ou leur identité, je ne dirai qu'un mot d'une variété sans doute accidentelle, dont quelques auteurs ont fait mention; je veux parler du *corbeau cornu*. Christine, duchesse de Saxe, entre autres raretés qu'on lui présenta dans la haute Hesse, en avoit rapporté un corbeau qui avoit des cornes; et le duc de Saxe eut aussi dans le même tems un corbeau qui avoit une corne sur la tête (1). Il est très-probable que ces prétendues cornes étoient l'effet de quelque artifice, et qu'elles avoient été implantées ou entées sur la tête de ces deux corbeaux, de la même manière que l'on fixe des ergots sur la tête des coqs.

(1) Observation de Chrétien Franç. Paulin, dans les *Ephémérides des curieux de la nature*, année 1687, décurie II, observ. XIV, et *Lagographie* du même auteur, sect. I, chap. 5, § 3.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU CORBEAU.

LE CORBEAU DES INDES

DE BONTIUS (1).

CET oiseau se trouve aux îles Moluques, et principalement dans celle de Banda. Nous ne le connoissons que par une description incomplète et par une figure très-mauvaise ; en sorte qu'on ne peut déterminer que par conjecture celui de nos oiseaux d'Europe auquel il doit être rapporté. Bontius, le premier et je crois le seul qui l'ait vu, l'a regardé comme un corbeau (2), en quoi il a été suivi par Ray, Willulghby (3) et quelques autres ;

(1) Cet oiseau est vraiment un calao, comme M. Brisson l'a pensé. Je renverrai donc à l'article des *calaos* les notes relatives à celui-ci. SONNINI.

(2) Voyez Hist. nat. et med. Indiæ or.

(3) Ornithol. pag. 86.

mais M. Brisson en a fait un calao (1). J'avoue que je suis de l'avis des premiers, et voici mes raisons en peu de mots.

Cet oiseau a, suivant Bontius, le bec et la démarche de notre corbeau, et en conséquence il lui en a donné le nom, malgré son cou un peu long, et la petite protubérance que la figure fait paroître sur le bec; preuve certaine qu'il ne connoissoit aucun autre oiseau avec lequel celui-ci eût plus de rapports, et néanmoins il connoissoit le calao des Indes. Bontius ajoute, à la vérité, qu'il se nourrit de noix muscades, et M. Willulghby a regardé cela comme un trait marqué de dissemblance avec nos corbeaux; cependant nous avons vu que ceux-ci mangent les noix du pays, et qu'ils ne sont pas aussi carnassiers qu'on le croit communément. Or, cette différence, étant ainsi réduite à sa juste valeur, laisse au sentiment de l'unique observateur qui a vu et nommé l'oiseau, toute son autorité.

D'un autre côté, ni la description de Bontius, ni la figure ne présentent le moindre vestige de cette dentelure du bec dont Brisson a fait un des caractères de la famille des

(1) Ornithol. tom. IV, pag. 566.

calaos ; et la petite protubérance qui paroît sur le bec , dans la figure , ne semble point avoir de rapport avec celles du bec du calao. Enfin, le calao n'a ni ces tempes mouchetées, ni ces plumes du cou noirâtres dont il est parlé dans la description de Bontius ; et il a lui-même un bec si singulier (1), qu'on ne peut, ce me semble, supposer qu'un observateur l'ait vu et n'en ait rien dit, et sur-tout qu'il l'ait pris pour un bec de corbeau ordinaire.

La chair du corbeau des Indes de Bontius, a un fumet aromatique très-agréable qu'elle doit aux muscades dont l'oiseau fait sa principale nourriture ; et il y a toute apparence que si notre corbeau se nourrissoit de même, il perdrait sa mauvaise odeur.

Il faudroit avoir vu le corbeau du désert (*graab el Zahara*), dont parle le docteur Shaw (2), pour le rapporter sûrement à l'espèce de notre pays dont il se rapproche le plus. Tout ce qu'en dit ce docteur, c'est qu'il est un peu plus gros que notre corbeau,

(1) Voyez-en la figure, planche XLV de l'Ornithologie de M. Brisson, tom. IV

(2) M. Shaw lui donne encore les noms suivans, *crow of the desert*, *redlegged crow*, *pyrrhocorax*. Travels of Barbary, pag. 251.)

et qu'il a le bec et les pieds rouges. Cette rougeur des pieds et du bec est ce qui a déterminé M. Shaw à le regarder comme un grand coracias. A la vérité, l'espèce du coracias n'est point étrangère à l'Afrique, comme nous l'avons vu plus haut ; mais un coracias plus grand qu'un corbeau ! quatre lignes de description bien faite dissiperoient toute cette incertitude , et c'est pour obtenir ces quatre lignes de quelque voyageur instruit , que je fais ici mention d'un oiseau dont j'ai si peu à dire (1).

Je trouve encore dans Kœmpfer deux oiseaux auxquels il donne le nom de *corbeaux*, sans indiquer aucun caractère qui puisse justifier cette dénomination. L'un est, selon lui, d'une grosseur médiocre, mais extrêmement fier ; on l'avoit apporté de la Chine au Japon pour en faire présent à l'empereur : l'autre, qui fut aussi offert à l'empereur du Japon, étoit un oiseau de Corée, fort rare, appelé *coreigaras*, c'est-à-dire, corbeau de Corée. Kœmpfer ajoute qu'on ne trouve point, au Japon, les corbeaux qui sont com-

(1) J'ai déjà indiqué, d'après Poiret, ce corbeau d'Afrique, à bec et pieds rouges, dans ma note de la pag. 49.

muns en Europe, non plus que les perroquets et quelques autres oiseaux des Indes (1).

Nota. Ce seroit ici le lieu de placer l'oiseau d'Arménie que M. de Tournefort a appelé *roi des corbeaux* (2), si cet oiseau étoit en effet un corbeau, ou seulement s'il approchoit de cette famille. Mais il ne faut que jeter les yeux sur le dessin en miniature qui le représente, pour juger qu'il a beaucoup plus de rapport avec les paons et les faisans, par sa belle aigrette, par la richesse de son plumage, par la brièveté de ses ailes, par la forme de son bec, quoiqu'il soit un peu plus allongé, et quoiqu'on remarque d'autres différences dans la forme de la queue et des pieds. Il est nommé avec raison, sur ce dessin, *avis persica pavoni congener*; et c'est aussi parmi les oiseaux étrangers analogues aux faisans et aux paons, que j'en aurois parlé, si ce même dessin fût venu plus tôt à ma connoissance (3).

(1) Voyez Histoire du Japon, tom. I, pag. 113.

(2) Voyez son Voyage du Levant, tom. II, p. 355.

(3) Il est à la bibliothèque du roi, dans le cabinet des estampes, et fait partie de cette belle suite de miniatures en grand, qui représentent, d'après nature, les objets les plus intéressans de l'Histoire naturelle.

LE CORBEAU
DES TERRES AUSTRALES (1),
PAR SONNINI.

CET oiseau est remarquable par son bec, plus épais à sa base, et plus aplati sur les côtés, que le bec du corbeau commun, ainsi que par les plumes de sa gorge, qui sont molles et très-peu serrées entre elles.

La couleur du plumage est plutôt noirâtre que noire, et les penes des ailes tirent sur le brun. Ces dissemblances dans les formes et les couleurs me paroissent assez

(1) *Corvus totus niger, menti pennis laxioribus, remigibus ex fuscescente nigris. corvus australis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 21.

Corvus nigricans, gula, pennis laxioribus, remigibus fuscescentibus. . . corvus australis. Latham, Syst. ornith. gen. 13, sp. 2.

Corbeau austral; *corvus australis.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 226.

marquées pour que ce corbeau des îles des Amis et de la nouvelle Hollande soit considéré comme une espèce distincte.

Du reste, sa longueur est d'environ dix-huit pouces, et celle des plumes de sa queue de près de sept pouces.

L E C O R B I V A U (1),

P A R S O N N I N I.

PAR ce nom composé, *corbivau*, Levaillant a voulu désigner un oiseau d'Afrique dont les caractères extérieurs et le naturel se rapprochent également du corbeau et du vautour, entre lesquels la nature semble l'avoir placé comme le chaînon qui lie entre elles ces deux familles ignobles et immondes. Il paroît néanmoins être plus voisin du corbeau, dont il a la forme du corps, des pieds et des doigts, et les plumes du front dirigées en avant et couvrant les narines. Ses rapprochemens avec les vautours, et particulièrement avec le cafre et l'oricou, oiseaux des mêmes contrées, sont le bec, comprimé sur les côtés, convexe en dessus, très-courbé et arrondi; la longueur des ailes dépassant

(1) Le corbivau. (Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 50.)

Corbeau vautourin; *corvus albicollis*. Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 227.

la queue de trois pouces; enfin, les plumes de la queue étagées. Un caractère fort remarquable, que Levaillant assure ne se rencontrer que dans un très-petit nombre d'oiseaux, est la conformation des plumes de la gorge, lesquelles sont fourchues, les barbes dépassant les tiges, comme si on en avoit coupé la pointe.

Le corbivau se rapproche encore du corbeau, par la teinte de son plumage; il est entièrement revêtu de noir lustré, moins foncé seulement sur la gorge, et interrompu sur le derrière de la tête par une tache blanche, d'où part de chaque côté un trait fort peu apparent de la même couleur, qui ceint la poitrine. Les pieds et le bec sont noirs; le bout du bec est blanc, et l'iris des yeux d'un brun noirâtre.

La femelle est moins grande que le mâle, et ses couleurs sont moins décidées. Elle pond au mois d'octobre quatre œufs verdâtres, tachés de brun, dans un nid fort ample et creux, placé sur de grands buissons, formé de branches et garni intérieurement de matières douillettes.

Cet oiseau, que les hollandais du cap de Bonne-Espérance appellent *ring-hals-kraey*, corbeau à collier, imite encore le corbeau

par son croassement et son goût pour les cadavres; mais il a aussi beaucoup d'appétit pour la proie vivante. Il attaque et tue les agneaux et les jeunes gazelles, après avoir commencé par leur arracher les yeux et la langue (1). On les voit perchés, en grand nombre, sur le dos des buffles, des bœufs, des chevaux, des rhinocéros et des éléphants, qu'ils débarrassent des larves des insectes qui y sont logées.

Levaillant a trouvé le corbivau dans le cours entier de ses voyages au midi de l'Afrique; cependant il est plus rare aux environs de la ville du Cap, et plus commun chez les grands namaquois et dans le Swarte-Land.

M. Bruce fait mention, dans son voyage en Nubie et en Abissinie, d'une espèce de corbeau très-gros, dont le plumage est mêlé de noir et de brun, le bout du bec blanc, et le derrière de la tête couronné de plumes blanches en forme de calice (2). Ce corbeau d'Afrique ne paroît pas fort éloigné du corbivau, et peut - être ne font-ils qu'une même espèce.

(1) Ce fait, très-singulier, est attesté par Levaillant, de même que toutes les autres particularités de l'histoire du corbivau.

(2) Traduction française, *in-4°*, tom. V, pag. 180.

L A C O R B I N E

O U

CORNEILLE NOIRE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n^o 485, et pl. LXXII
de ce volume.

QUOIQUE cette corneille diffère, à beaucoup d'égards, du grand corbeau, sur-tout

(1) En chaldéen, *kurka*. En grec, *korone*. En grec moderne, *kourouna*, *kourana*, *komba*. En italien, *cornice*, *cornacchia*, *cornacchio*, *gracchia*. En espagnol, *corneia*. En allemand, *kræe*, *schwartz-krahe*. En anglais, *a crow*. En illyrien, *wrana*. En catalan, *graula*, *buseroca*, *cucula*. En vieux français, *graille*, *graillat*. En Touraine et ailleurs, selon M. Salerne, *grolle*. En Bourbonnais, *agrolle*. En Sologne, *couale*. En Berry, *couar*. En Auvergne, *crouas*. En Piémont, *croace*, d'où vient *croacer*. On lui donne encore les noms suivans, dont quelques-uns paroissent corrompus, *hachoac*, *karime*, *borositis*, *xercula*, *kokis*, etc. (*).

(2) *Nota*. Cet article est de Guenau de Montbeillard.

La corneille; *corvus nigro violaceus*, *remigibus*

(*) En suédois, *blakorp*.

par la grosseur et par quelques-unes de ses habitudes naturelles, cependant il faut avouer que, d'un autre côté, elle a assez de rapports avec lui, tant de conformation et de couleur que d'instinct, pour justifier la dénomination de *corbine*, qui est en usage dans plusieurs endroits, et que j'adopte par la raison qu'elle est en usage.

Ces corbines passent l'été dans les grandes forêts, d'où elles ne sortent de tems en tems que pour chercher leur subsistance et celle de leur couvée. Le fonds principal de cette subsistance, au printems, ce sont les œufs de perdrix dont elles sont très-friandes, et qu'elles savent même percer fort adroitement pour les porter à leurs petits sur la pointe de leur bec : comme elles en font une grande consommation, et qu'il ne leur faut qu'un moment pour détruire l'espérance d'une famille entière, on peut dire qu'elles

nigris, supernè exteriùs nigro violaceus. cornix.

Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 4, gen. 14, sp. 2.

Corvus atra cærulescens totus, caudâ rotundatâ, rectricibus acutis. . . corvus corone. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 3. — Latham, Syst. ornithol. gen. 15, sp. 4.

Corneille corbine; *corvus corone.* Daudin, Syst. ornith. tom. II, pag. 228. SONNINI.

ne sont pas les moins nuisibles des oiseaux de proie , quoiqu'elles soient les moins sanguinaires. Heureusement il n'en reste pas un grand nombre ; on en trouveroit difficilement plus de deux douzaines de paires dans une forêt de cinq ou six lieues de tour aux environs de Paris.

En hyver elles vivent avec les mantelées, les frayonnes ou les freux, et à peu près de la même manière : c'est alors que l'on voit autour des lieux habités, des volées nombreuses, composées de toutes les espèces de corneilles, se tenant presque toujours à terre pendant le jour, errant pêle-mêle avec nos troupeaux et nos bergers, voltigeant sur les pas de nos labourcurs, et sautant quelquefois sur le dos des cochons et des brebis, avec une familiarité qui les feroit prendre pour des oiseaux domestiques et apprivoisés. La nuit, elles se retirent dans les forêts sur de grands arbres qu'elles paroissent avoir adoptés, et qui sont des espèces de rendez-vous, des points de ralliement où elles se rassemblent le soir de tous côtés, quelquefois de plus de trois lieues à la ronde, et d'où elles se dispersent tous les matins : mais ce genre de vie, qui est commun aux trois espèces de corneilles, ne réussit pas égale-

ment à toutes ; car les corbines et les mantelées deviennent prodigieusement grasses , au contraire des frayonnes , qui sont presque toujours maigres , et ce n'est pas la seule différence qui se remarque entre ces espèces. Sur la fin de l'hyver , qui est le tems de leurs amours , tandis que les frayonnes vont nicher dans d'autres climats , les corbines , qui disparoissent en même tems de la plaine , s'éloignent beaucoup moins ; la plupart se réfugient dans les grandes forêts qui sont à portée , et c'est alors qu'elles rompent la société générale pour former des unions plus intimes et plus douces ; elles se séparent deux à deux , et semblent se partager le terrain , qui est toujours une forêt , de manière que chaque paire occupe son district d'environ un quart de lieue de diamètre , dont elle exclut toute autre paire (1) , et d'où elle ne s'absente que pour aller à la provision. On assure que ces oiseaux restent constamment appariés toute leur vie ; on prétend même que lorsque l'un des deux vient à mourir , le survivant lui demeure fidèle et passe le

(1) C'est peut-être ce qui a donné lieu de dire que les corbeaux chassoient leurs petits de leur district , sitôt que ces petits étoient en état de voler.

reste de ses jours dans une irréprochable viduité (1).

On reconnoît la femelle à son plumage , qui a moins de lustre et de reflets : elle pond cinq ou six œufs (2) ; elle les couve environ trois semaines ; et pendant qu'elle couve, le mâle lui apporte à manger.

J'ai eu occasion d'examiner un nid de corbine, qui m'avoit été apporté dans les premiers jours du mois de juillet. On l'avoit trouvé sur un chêne, à la hauteur de huit pieds, dans un bois en côteau où il y avoit d'autres chênes plus grands. Ce nid pesoit deux ou trois livres ; il étoit fait en dehors, de petites branches et d'épines, entrelacées grossièrement, et mastiquées avec de la terre et du crotin de cheval ; le dedans étoit plus mollet, et construit plus soigneusement avec du chevelu de racines. J'y trouvai six petits

(1) Tout le plumage de la corbine est d'un noir violet ; l'iris des yeux est couleur de noisette, et le bec, les pieds et les ongles sont noirs ; l'intérieur de la bouche est noir, ainsi que la peau de la poitrine. La femelle est plus petite que le mâle. SONNINI.

(2) Ces œufs sont plus petits, mais de la même couleur que ceux du corbeau, c'est-à-dire, d'un verd pâle et bleuâtre, marquetés d'un grand nombre de taches et de traits de couleur obscurc. SONNINI.

éclos; ils étoient encore vivans, quoiqu'ils eussent été vingt-quatre heures sans manger. Ils n'avoient pas les yeux ouverts (1); on ne leur apercevoit aucune plume, si ce n'est les pennes de l'aile qui commençoient à poindre; tous avoient la chair mêlée de jaune et de noir; le bout du bec et des ongles jaune; les coins de la bouche blanc sale; le reste du bec et des pieds rougeâtre.

Lorsqu'une buse ou une cresserelle vient à passer près du nid, le père et la mère se réunissent pour les attaquer, et ils se jettent sur elles avec tant de fureur, qu'ils les tuent quelquefois en leur crevant la tête à coups de bec. Ils se battent aussi avec les pie-grièches; mais celles-ci, quoique plus petites, sont si courageuses, qu'elles viennent souvent à bout de les vaincre, de les chasser et d'enlever toute la couvée.

Les anciens assurent que les corbines, ainsi que les corbeaux, continuent leurs soins à leurs petits bien au delà du tems où ils sont en état de voler (2). Cela me paroît vraisemblable; je suis même porté à croire qu'ils ne se séparent point du tout la première

(1) Voyez Aristot. De Generatione, lib. 4, cap. 6.

(2) Aristot. Hist. animal. lib. 6, cap. 6.

année; car ces oiseaux étant accoutumés à vivre en société, et cette habitude, qui n'est interrompue que par la ponte et ses suites, devant bientôt les réunir avec des étrangers, n'est-il pas naturel qu'ils continuent la société commencée avec leur famille, et qu'ils la préfèrent même à toute autre ?

La corbine apprend à parler comme le corbeau, et comme lui elle est omnivore : insectes, vers, œufs d'oiseaux, voiries, poissons, grains, fruits, toute nourriture lui convient. Elle sait aussi casser les noix en les laissant tomber d'une certaine hauteur(1). Elle visite les lacets et les pièges, et fait son profit des oiseaux qu'elle y trouve engagés. Elle attaque même le petit gibier affoibli ou blessé, ce qui a donné l'idée dans quelques pays de l'élever pour la fauconnerie (2);

(1) Plin. lib. 10, cap. 12.

(2) Les seigneurs turcs tiennent des éperviers, sacres, faucons, etc. pour la chasse; les autres de moindre qualité tiennent des corneilles grises et noires, qu'ils peignent de diverses couleurs, qu'ils portent sur le poing de la main droite, et qu'ils réclament en criant *houb, houb*, par diverses fois, jusqu'à ce qu'elles reviennent sur le poing. (Villamont, pag. 677, et Voyage de Bender. par le chevalier Belleville, pag. 272.)

mais, par une juste alternative, elle devient à son tour la proie d'un ennemi plus fort, tel que le milan, le grand duc, etc. (1).

Son poids est d'environ dix ou douze onces; elle a douze pennes à la queue, toutes égales, vingt à chaque aile, dont la première est la plus courte, et la quatrième la plus longue; environ trois pieds de vol (2); l'ouverture des narines, ronde et recouverte par des espèces de soies dirigées en avant; quelques grains noirs autour des paupières; le doigt extérieur de chaque pied uni à celui du milieu jusqu'à la première articulation; la langue fourchue et même effilée; le ventricule peu musculeux; les intestins roulés en un grand nombre de circonvolutions; les *cæcum* longs d'un demi-pouce; la vésicule du fiel grande et communiquant au tube intestinale par un double conduit (3); enfin, le fond des plumes, c'est-à-dire, la partie

(1) Ipse vidi milvum mediâ hieme cornicem juxta viam publicam deplumantem. (Klein, Ordo avium, pag. 177. Voyez ci-dessus l'histoire du grand duc, tom. XL.)

(2) Willulghby ne leur donne que deux pieds de vol; ce seroit moins qu'il n'en donne au choucas; je crois que c'est une faute d'impression.

(3) Willulghby, page 83.

qui ne paroît point au dehors, d'un cendré foncé (1).

Comme cet oiseau est fort rusé, qu'il a l'odorat très-subtil, et qu'il vole ordinairement en grandes troupes, il se laisse difficilement approcher, et ne donne guère dans les pièges des oiseleurs. On en attrape cependant quelques-uns à la pipée, en imitant le cri de la chouette, et tendant les gluaux sur les plus hautes branches, ou bien en les attirant à la portée du fusil, ou même de la sarbacane, par le moyen d'un grand duc ou de tel autre oiseau de nuit qu'on élève sur des juchoirs dans un lieu découvert. On les détruit en leur jetant des fèves de marais, dont elles sont très-friandes, et que l'on a eu la précaution de garnir en dedans d'aiguilles rouillées : mais la façon la plus singulière de les prendre est celle-ci, que je rapporte, parce qu'elle fait connoître le

(1) La trachée-artère est munie de quatre muscles à la partie antérieure de sa bifurcation, et de deux autres à sa partie postérieure.

Au tems des aruspices, les anciens tiroient des présages du vol et du cri de la corneille ; ils disoient que la beauté a été donnée au paon, l'augure au corbeau et au pic verd, et les sinistres présages à la corneille.

SONNINI.

naturel

naturel de l'oiseau. Il faut avoir une corbaine vivante; on l'attache solidement contre terre, les pieds en haut, par le moyen de deux crochets qui saisissent de chaque côté l'origine des ailes : dans cette situation pénible elle ne cesse de s'agiter et de crier; les autres corneilles ne manquent pas d'accourir de toutes parts à sa voix comme pour lui donner du secours; mais la prisonnière, cherchant à s'accrocher à tout pour se tirer d'embarras, saisit avec le bec et les griffes qu'on lui a laissé libres, toutes celles qui s'approchent, et les livre ainsi à l'oiseleur (1). On les prend encore avec des cornets de papier appâtés de viande crue. Lorsque la corneille introduit sa tête pour saisir l'appât qui est au fond, les bords du cornet, qu'on a eu la précaution d'engluer, s'attachent aux plumes de son cou; elle en demeure coëffée; et ne pouvant se débarrasser de cet incommode bandeau qui lui couvre entièrement les yeux, elle prend l'essor et s'élève en l'air presque perpendiculairement (direction la plus avantageuse pour éviter les chocs), jusqu'à ce qu'ayant épuisé ses forces, elle retombe de lassitude, et toujours fort près

(1) Voyez Gesner, de Avibus, pag. 324.

de l'endroit d'où elle étoit partie. En général, quoique ces corneilles n'aient le vol ni léger ni rapide, elles montent cependant à une très-grande hauteur; et lorsqu'une fois elles y sont parvenues, elles s'y soutiennent longtemps, et tournent beaucoup (1).

(1) Chomel, dans son grand Dictionnaire économique, décrit une autre manière de faire la chasse aux corbines; mais je ne sais trop si on doit y avoir beaucoup de confiance. On s'habille de noir; on monte sur les arbres ébranchés et fréquentés ordinairement pendant la nuit par des corneilles. Deux ou trois personnes vont secouer les arbres où il y en a le plus, et ces oiseaux épouvantés quittent leur asyle, et prennent leur essor dans les bois. Ils portent, dit Chomel, l'illusion jusqu'à croire que les hommes habillés de noir, montés sur des arbres, sont des groupes de corneilles; ils vont se placer à l'entour, et il est aisé de les saisir et de les tuer. Cette chasse, ajoute l'auteur, demande un certain courage, et il est difficile d'en procurer le plaisir aux dames.

Je doute qu'elles en aient davantage à cette autre chasse, qui a quelque chose de cruel, et ne peut par conséquent être du goût des dames délicates et sensibles. On prend un chat, on le frotte entièrement de miel, et on le roule dans la plume, de manière qu'il en soit tout couvert; on le lie fortement par les reins au pied d'un arbre garni de gluaux. Le pauvre animal ne tarde pas à se tourmenter et à crier. Les corbines, de même que d'autres oiseaux, accourent pour se jeter

Comme il y a des corbeaux blancs et des corbeaux variés, il y a aussi des corbines blanches (1) (2) et des corbines variées de

sur leur proie, se posent sur l'arbre, et tombent avec les gluaux.

Le procédé suivant est encore employé pour détruire les corneilles. L'on hache de la viande, et on la mêle avec de la noix vomique en poudre; on laisse ces deux substances se pénétrer et s'incorporer pendant vingt-quatre heures. On en forme des boules que l'on répand sur les terres que les corneilles fréquentent, et elles s'empoisonnent en les dévorant. Ce procédé a de grands inconvéniens, parce qu'il peut devenir très-pernicieux à des animaux utiles. Les chiens, par exemple, s'empoisonnent à ces dangereux appâts; lorsqu'ils en ont avalé, on les guérit en les forçant de boire de l'eau, dans laquelle on a mêlé du vinaigre, du jus de citron, ou quelque autre acide.

Comme les corbines détruisent beaucoup de gibier, et particulièrement des perdrix dont elles dévorent les œufs, on leur fait la guerre dans les pays de capitaineries, et dans quelques-uns leur tête est à prix. Les garde-chasses, au tems de la ponte, tirent à balle dans les nids, et tuent la mère posée sur ses œufs ou sur ses petits. SONNINI.

(1) Voyez Schwenckfeld, Aviar. Silesiæ, p. 243. — Salerne, pag. 84. M. Brisson ajoute qu'elles ont aussi le bec, les pieds et les ongles blancs.

(2) En allemand, *weisse-krahe*. En anglais, *white crow*.

noir et de blanc (1) (2), lesquelles ont les mêmes mœurs, les mêmes inclinations que les noires.

La corneille blanche; *cornix candida*. Brisson, Ornith. gen. 13, sp. 2, var. B.

Cornix alba. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 3, var. g. — Latham, Syst. ornith. gen. 13, sp. 4, var. d.

Corneille blanche; *corone candida*. Daudin. Ornith. tom. II, pag. 429, var. B.

On a trouvé cette variété en France, en Islande et en Sibérie. M. de Réaumur a eu une corbine blanche, qui venoit de sa terre de Réaumur, dans le bas Poitou; et M. Pallas (Voyages, traduct. franç. t. V, pag. 581) rapporte que l'on tua une corneille entièrement blanche, à Saraïsk, et une autre marquée seulement de taches blanches, à Proudy en Sibérie. SONNINI.

(1) Frisch, planche LXVI.

(2) En allemand, *bunte kræhe*, *scheckige kræhe*. En anglais, *wariegated crow*.

La corneille variée; *cornix varia*. Brisson, Ornith. gen. 13, sp. 2, var. A. — Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 50, sp. 3, var. b. — Lath. Syst. ornith. gen. 13, sp. 4, var. g.

Corneille variée; *corone varia*. Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 229, var. A.

Cette variété diffère de la corbine commune en ce qu'elle a le bas des joues, la gorge, la partie inférieure du cou, le milieu du ventre et les pennes des ailes, de couleur blanche, aussi bien que la plus grande partie des plumes qui recouvrent les narines. D'autres sont différemment variées, et ont le croupion et le

Frisch dit avoir vu une seule fois une troupe d'hirondelles voyageant avec une bande de corneilles variées, et suivant la même route : il ajoute que ces corneilles variées passent l'été sur les côtes de l'Océan, vivant de tout ce que rejette la mer ; que l'automne elles se retirent du côté du midi ; qu'elles ne vont jamais par grandes troupes, et que, bien qu'en petit nombre, elles se tiennent à une certaine distance les unes des autres (1), en quoi elles ressemblent tout à fait à la corneille noire, dont elles ne sont apparemment qu'une variété constante, ou, si l'on veut, une race particulière.

Il est fort probable que les corneilles des Maldives, dont parle François Pyrard, ne sont pas d'une autre espèce, puisque ce voyageur, qui les a vues de fort près, n'indique aucune différence ; seulement elles sont plus familières et plus hardies que les nôtres ; elles entrent dans les maisons pour prendre ce qui les accommode, et souvent

bas-ventre blancs. Les pennes de la queue sont aussi alternativement blanches et noires.

L'on a trouvé la corbine variée dans les îles Féroë, où l'on rencontre également le corbeau varié.

SONNINI.

(1) Frisch, planche LXVI.

la présence d'un homme ne leur en impose point (1). Un autre voyageur ajoute que ces corneilles des Indes se plaisent à faire dans une chambre, lorsqu'elles peuvent y pénétrer, toutes les malices qu'on attribue aux singes ; elles dérangent les meubles , les déchirent à coups de bec , renversent les lampes , les encriers , etc. (2) (3).

Enfin, selon Dampier, il y a à la nouvelle Hollande (4) (5) et à la nouvelle Guinée (6) beaucoup de corneilles qui ressemblent aux

(1) Fr. Pyrard , première partie de son Voyage , tom. I , pag. 131.

(2) Voyage d'Orient du P. Philippe de la Trinité , pag. 379.

(3) M. Sonnerat a rapporté de l'Inde des corbines absolument semblables à celles d'Europe. La même espèce se trouve aussi aux Philippines. SONNINI.

(4) Voyage de Dampier , tom. IV. pag. 158.

(5) Vancouver a vu des corneilles , et particulièrement des corbines , semblables aux nôtres à la nouvelle Hollande et à la nouvelle Albion. (Voyage autour du monde , traduction française , in-4^o , tom. I , pag. 295 , et tom. II , pag. 445.) SONNINI.

(6) Voyage de Dampier , tom. V , pag. 81. Suivant cet auteur , les corneilles de la nouvelle Guinée diffèrent des nôtres seulement par la couleur de leurs plumes , dont tout ce qui paroît est noir , mais dont le fond est blanc.

nôtres ; il y en a aussi à la nouvelle Bretagne (1) : mais il paroît que, quoiqu'il y en ait beaucoup en France , en Angleterre et dans une partie de l'Allemagne , elles sont beaucoup moins répandues dans le nord de l'Europe ; car M. Klein dit que la corbine est rare dans la Prusse (2), et il faut qu'elle ne soit point commune en Suède, puisqu'on ne trouve pas même son nom dans le dénombrement qu'a donné M. Linnæus des oiseaux de ce pays (3). Le P. du Tertre assure aussi qu'il n'y en a point aux Antilles (4), quoique,

(1) Navigation aux terres Australes, tom. II, p. 167.

(2) Ordo avium , pag. 58.

(3) Jean Retzius a réparé cette omission de Linnæus, en plaçant, dans sa nouvelle édition de la *Fauna suecica*, la corbine au nombre des oiseaux qui se trouvent en Suède.

J'ai vu souvent des corbines réunies en vols assez nombreux sur les côtes des îles de l'archipel de Grèce ; elles s'y nourrissent de ce que la mer rejette ; le soir, elles se retirent dans les trous des rochers pour y passer la nuit. Cet oiseau m'a paru être de passage dans ces contrées. Les grecs se servent de sa chair, qu'ils coupent par morceaux, comme d'un bon appât, dont ils garnissent leurs lignes de pêche.

S O N N I N I.

(4) Histoire naturelle des Antilles, tom. II, p. 267.

suivant un autre voyageur (1), elles soient fort communes à la Louisiane (2).

(1) Voyez Histoire de la Louisiane , par M. le Page du Pratz , tom. II , pag. 134. Il y est dit que leur chair est meilleure à manger dans ce pays qu'en France , parce qu'elles n'y vivent point de voiries , en étant empêchées par les carancros , c'est-à-dire , par ces espèces de vautours d'Amérique , appelés *auras* ou *marchands*.

(2) Elles sont également communes dans d'autres contrées de l'Amérique méridionale , en Pensylvanie , à New-York , etc. SONNINI.

LA CORNEILLE A RABAT (1),

P A R S O N N I N I.

UNE tache blanche sur la gorge qu'accompagne un plumage entièrement noir, et formant une sorte de rabat, a engagé le docteur Sparrman, le premier et le seul des naturalistes qui ait décrit cet oiseau, à le désigner par la dénomination de *corbeau cleric* (*corvus clericus*) (2), que l'on a traduit par *corbeau* ou *corneille à rabat*. En effet, l'on n'est pas d'accord sur sa vraie nature : Sparrman, Gmelin, Latham en ont fait un corbeau ; Daudin le regarde comme une corneille. D'un autre côté, les deux premiers veulent que ce soit une espèce dis-

(1) *Corvus totus niger, mento albo, rostri basi cinerea. corvus clericus.* Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 50, sp. 20. — Latham, Syst. ornith. gen. 13, sp. 4, var. *b*.

Corneille à rabat ; *corone clerica.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 229, var. C de la corbine.

(2) Museum Carls. fascicul. 1, tab. 2.

tincte ; les deux derniers , au contraire , n'y voient qu'une simple variété , l'un du corbeau , l'autre de la corbine. Dans cette incertitude , qui , pour être fixée , attend de nouvelles observations , je dois me borner à la description de l'oiseau.

Pour la compléter , il suffira d'ajouter à ce que j'en ai dit , que le noir du dessus des ailes et de la queue tire un peu sur le violet , et que la base du bec est cendrée.

Cet oiseau est très-rare en Suède ; et cette rareté sembleroit prouver que ce n'est point une espèce , mais seulement une variété accidentelle.

L E F R E U X

O U

L A F R A Y O N N E (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 484; et pl. LXXII
de ce volume.

LE freux est d'une grosseur moyenne, entre le corbeau et la corbine, et il a la voix plus grave que les autres corneilles : son

(1) On l'appelle *frayonne* dans les environs de Paris. En grec, *spermologos*. En latin, *frugilega*, *cornix frugivora*; *gracculus*, suivant Belon. En allemand, *roeck*, peut-être à cause de son bec inégal et raboteux. En anglais, *rook*. En suédois, *roka*. En polonais, *gawron*. En hollandais, *koore-kraey*. En vieux français, *graye*, venant de *krae*; *grolle*, selon Belon. (*).

(2) *Nota*. Cet article est de Guenau de Montbeillard.

La corneille moissonneuse; *corvus nigro-violaceus*, *remigibus majoribus nigris*, *supernè ad viride incli-*

(*) En catalan, *corp carro*. En silésien, *roocke*. Par les tartares, *chaitan*. Par les sagais *souglaut*. SONNINI.

caractère le plus frappant et le plus distinctif, c'est une peau nue, blanche, farineuse et quelquefois galeuse qui environne la base de son bec, à la place des plumes noires et dirigées en avant, qui, dans les autres espèces de corneilles, s'étendent jusques sur l'ouverture des narines : il a aussi le bec moins gros, moins fort, et comme rapé (1). Ces disparités, si superficielles en apparence, en supposent de plus réelles et de plus considérables.

Le freux n'a le bec ainsi rapé, et sa base dégarnie de plumes, que parce que, vivant principalement de grains, de petites racines et de vers, il a coutume d'enfoncer son bec

nanthibus. *cornix frugilega*. Brisson, Ornithol. clas. 5, ord. 4, gen. 14, sp. 3.

Corvus ater, fronte cinerescence caudâ subrotundatâ. *corvus frugilegus*. Lin. Syst. nat. edit 13, gen. 50, sp. 4. — Lath. Syst. ornith. gen. 15, sp. 5.

Corneille freux; *corvus frugilegus*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 229. SONNINI.

(1) Le bec est aussi plus droit, plus grêle que celui de la corbinc, et blanchâtre à sa base. L'oiseau est noir, avec des reflets pourprés sur le corps et les ailes, et des reflets verts sur la queue, laquelle est un peu arrondie. La grandeur est la même que celle de la corbinc. SONNINI.

fort avant dans la terre pour chercher la nourriture qui lui convient (1), ce qui ne peut manquer à la longue de rendre le bec raboteux, et de détruire les germes des plumes de sa base, lesquelles sont exposées à un frottement continuel (2); cependant il ne faut pas croire que cette peau soit absolument nue; on y aperçoit souvent de petites plumes isolées, preuve très-forte qu'elle

(1) Voyez Belon, Nature des oiseaux, pag. 282.

(2) M. Daubenton le jeune, garde-démonstrateur du cabinet d'histoire naturelle, au jardin du roi, fit dernièrement, en se promenant à la campagne, une observation qui a rapport à ceci. Ce naturaliste, à qui l'ornithologie a déjà tant d'obligation, vit de loin, dans un terrain tout à fait inculte, six corneilles dont il ne put distinguer l'espèce, lesquelles paroissoient fort occupées à soulever et retourner les pierres éparses çà et là, pour faire leur profit des vers et des insectes qui étoient cachés dessous. Elles y alloient avec tant d'ardeur qu'elles faisoient sauter les pierres les moins pesantes à deux ou trois pieds. Si ce singulier exercice, que personne n'avoit encore attribué aux corneilles, est familier aux freux, c'est une cause de plus qui peut contribuer à user et faire tomber les plumes qui environnent la base de leur bec; et le nom de *tourne-pierre* que jusques ici l'on avoit appliqué exclusivement au coulonchaud, deviendra désormais le nom générique qui conviendra à plusieurs espèces.

n'étoit point chauve dans le principe , mais qu'elle l'est devenue par une cause étrangère ; en un mot , que c'est une espèce de difformité accidentelle qui s'est changée en un vice héréditaire par les loix connues de la génération.

L'appétit du freux pour les grains, les vers et les insectes, est un appétit exclusif, car il ne touche point aux voiries ni à aucune chair ; il a de plus le ventricule musculeux et les amples intestins des granivores.

Ces oiseaux vont par troupes très-nombreuses , et si nombreuses que l'air en est quelquefois obscurci. On imagine tout le dommage que ces hordes de moissonneurs peuvent causer dans les terres nouvellementensemencées , ou dans les moissons qui approchent de la maturité ; aussi dans plusieurs pays le gouvernement a-t-il pris des mesures pour les détruire (1). La Zoologie britannique réclame contre cette proscription , et prétend qu'ils font plus de bien que de mal , en ce qu'ils consomment une grande quantité de ces larves de hannetons et d'autres scarabées , qui rongent les racines des plantes utiles , et qui sont si redoutées

(1) Voyez Aldrovand. Ornith. tom. I , pag. 753.

des laboureurs et des jardiniers (1). C'est un calcul à faire.

Non seulement le freux vole par troupes, mais il niche aussi, pour ainsi dire, en société avec ceux de son espèce, non sans faire grand bruit, car ce sont des oiseaux très-criards, et principalement quand ils ont des petits. On voit quelquefois dix ou douze de leurs nids sur le même chêne, et un grand nombre d'arbres ainsi garnis dans la même forêt, ou plutôt dans le même canton (2) : ils ne cherchent pas les lieux solitaires pour couver; ils semblent au contraire s'approcher dans cette circonstance des endroits habités; et Schwenckfeld remarque qu'ils préfèrent communément les grands arbres qui bordent les cimetières (3), peut-être parce que ce sont des lieux fréquentés, ou parce qu'ils y trouvent plus de vers qu'ailleurs, car on ne peut soupçonner qu'ils y soient attirés par l'odeur des cadavres, puisque, comme nous l'avons dit, ils ne touchent point à la chair. Frisch assure que, si dans le tems de la ponte on

(1) Voyez *British zoology*, pag. 77.

(2) Frisch, planche LXVI.

(3) *Aviarius Silesiæ*, pag. 242.

s'avance sous les arbres où ils sont ainsi établis, on est bientôt inondé de leur fiente.

Une chose qui pourra paroître singulière, quoique assez conforme à ce qui se passe tous les jours entre des animaux d'autre espèce, c'est lorsqu'un couple apparié travaille à faire son nid, il faut que l'un des deux reste pour le garder, tandis que l'autre va chercher des matériaux convenables; sans cette précaution, et s'ils s'absentoient tous deux à la fois, on prétend que leur nid seroit pillé et détruit dans un instant par les autres freux habitans du même arbre, chacun d'eux emportant dans son bec son brin d'herbe ou de mousse pour employer à la construction de son propre nid (1).

Ces oiseaux commencent à nicher au mois de mars, du moins en Angleterre (2); ils pondent quatre ou cinq œufs plus petits que ceux du corbeau, mais ayant des taches plus grandes, sur-tout au gros bout. On dit que le mâle et la femelle couvent tour à tour : lorsque les petits sont éclos et en état de manger, ils leur dégorgent la nourriture qu'ils savent tenir en réserve dans

(1) Voyez l'Ornitholog. de Willulghby, pag. 84.

(2) Britisch zoology, pag. 76.

leur jabot , ou plutôt dans une espèce de poche formée par la dilatation de l'œsophage (1).

Je trouve dans la Zoologie britannique, que la ponte étant finie , ils quittent les arbres où ils avoient niché ; qu'ils n'y reviennent qu'au mois d'août , et ne commencent à réparer leurs nids ou à les refaire qu'au mois d'octobre (2). Cela suppose qu'ils passent à peu près toute l'année en Angleterre ; mais en France , en Silésie et en beaucoup d'autres contreés, ils sont certainement oiseaux de passage , à quelques exceptions près , et avec cette différence qu'en France ils annoncent l'hyver , au lieu qu'en Silésie ils sont les avant-coureurs de la belle saison (3).

(1) Willulghby , pag. 84.

(2) Britisch zoology , *loco citato*. On dit que les hérons profitent de leur absence pour pondre et couvrir dans leurs nids. (Aldrovande , pag. 755.)

(3) Voyez Schwenckfeld. (Avi. Siles. pag. 243.) J'ai vu à Baume-la-Roche qui est un village de Bourgogne , à quelques lieues de Dijon , environné de montagnes et de rochers escarpés , et où la température est sensiblement plus froide qu'à Dijon ; j'ai vu , dis-je plusieurs fois en été une volée de freux qui logeoient et nichoient depuis plus d'un siècle , à ce

Le freux habite en Europe, selon M. Linnæus ; cependant il paroît qu'il y a quelques restrictions à faire à cela , puisque Aldrovande ne croyoit pas qu'il s'en trouvât en Italie (1) (2).

qu'on m'a assuré dans des trous de rochers exposés au sud-ouest, et où l'on ne pouvoit atteindre à leurs nids que très-difficilement et en se suspendant à des cordes. Ces freux étoient familiers jusqu'à venir dérober le goûter des moissonneurs : ils s'absentoient sur la fin de l'été pour une couple de mois seulement, après quoi ils revenoient à leur gîte accoutumé. Depuis deux ou trois ans ils ont disparu , et ont été remplacés aussitôt par des corneilles mantelées.

(1) *Ejusmodi cornicem quod sciam Italia non alit*, tom. I, pag. 752.

(2) On trouve néanmoins le freux mentionné dans l'Ornithologie italienne de Gérini, faite à Florence, tom. II, pag. 55. Mais il est vrai de dire que cet oiseau est plutôt l'habitant des contrées du nord que de la douce température du midi, et il se répand même jusqu'à des latitudes fort élevées. Il est non seulement commun en Danemark, mais on le retrouve aussi fréquemment en Russie et même en Sibérie. M. Pallas, dans ses voyages en Russie et dans l'Asie septentrionale (traduct. franç. tom. IV, in-4^o, p. 464), rencontroit journellement des freux dans les montagnes nues des bords de l'Enisseï ; mais, quoique ces oiseaux y soient très-communs, il est très-difficile d'en approcher, parce qu'ils volent très-haut et qu'ils se

On dit que les jeunes sont bons à manger, et que les vieux même ne sont pas mauvais lorsqu'ils sont bien gras (1) ; mais il est fort rare que les vieux prennent de la graisse. Les gens de la campagne ont moins de répugnance pour leur chair, sachant fort bien qu'ils ne vivent pas de charognes comme la corneille et le corbeau (2).

tiennent toujours sur les cimes des rochers les plus élevés. SONNINI.

(1) Belon, Nature des oiseaux, p. 284. M. Hébert m'assure que le freux est presque toujours maigre ; en quoi il diffère, dit-il, de la corbine et de la mantelée.

(2) Quelques personnes assurent que les petits freux, tant qu'ils restent dans le nid, sont aussi bons et délicats à manger que les jeunes poulets. SONNINI.

 LA CORNEILLE

MANTELÉE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 76 ; et pl. LXXIII
de ce volume.

CET oiseau se distingue aisément de la corbine et de la frayonne ou du freux par

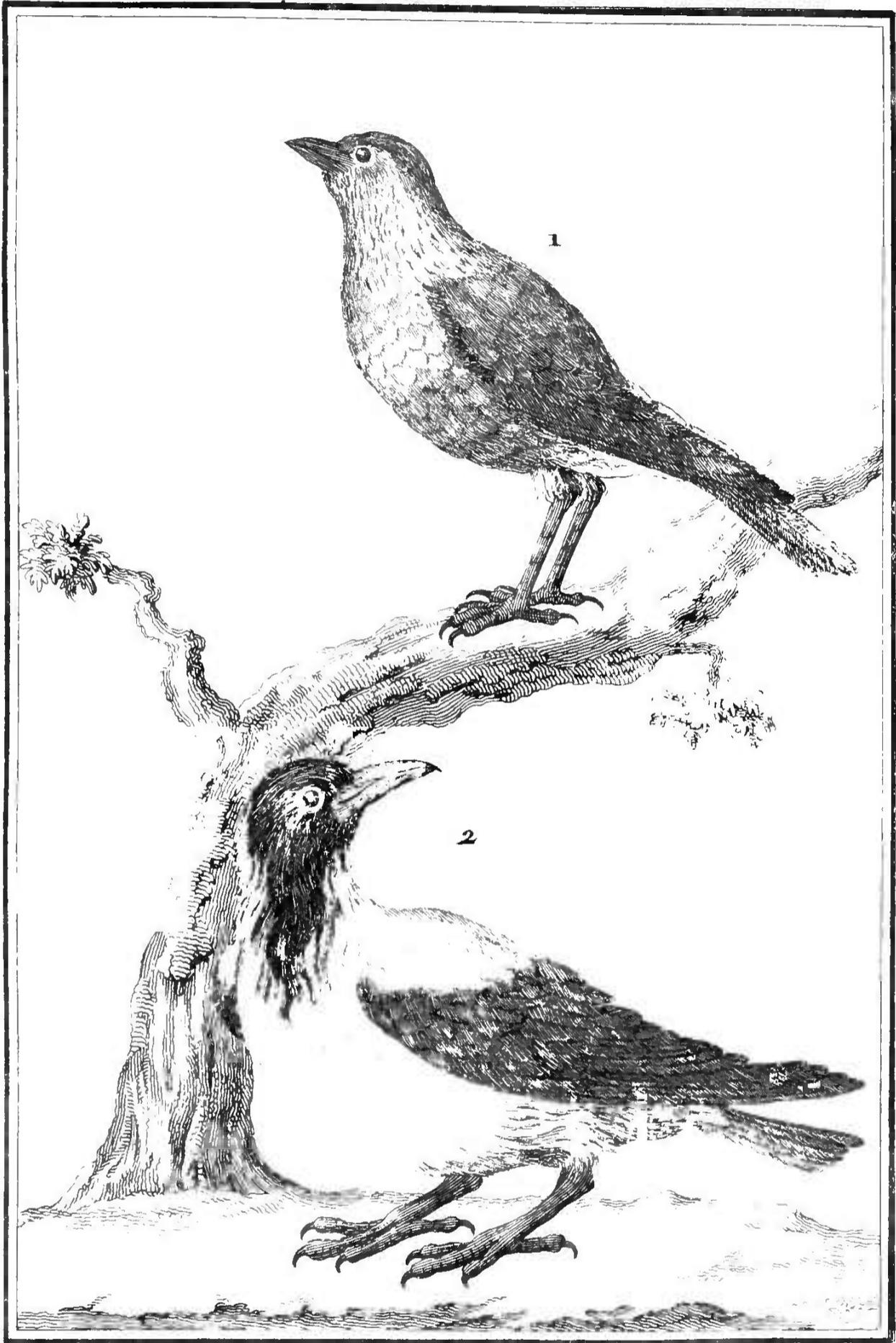
(1) Il n'est point question de cette espèce chez les anciens, soit grecs, soit latins. Les modernes l'ont nommée en grec, *korone apodoeides*. En latin, *cornix cinerea*, *varia*, *hyberna*, *sylvestris*; *corvus semi-cinereus*. En italien, *mulacchia* ou *munacchia* ou plutôt *monacchia*. En allemand, *holzkrae*, *schiltkrae*, *nabelkrae*, *bundtekrae*, *pundterkrae*, *winterkrae*, *as-skrae*, *grauekrae*. En suédois, *kraoka*. En polonais, *vrona*. En anglais, *ro*, *ston-crow*, *sea-crow*, *hooded-crow*. En français, en différens tems et en différentes provinces, *corneille mantelée*, *emmantelée*, *sauvage*, *cendrée*, etc. (*).

(2) *Nota*. Cet article est de Guenau de Montbeillard.

La tourterelle mouchetée; *corvus cinereus*; *capite*

(*) En d'autres endroits de la France, *bdaude*, *meunieré*, *jacobin*, *corneille d'hiver*, *rossignol d'hiver*. En Lorraine, *era*, de même que le corbeau et les autres espèces de corneilles.

SONNINI,



De Sève del.

Berthault sc.

1. LE CHOUCAS

2. LA CORNEILLE *mantelée*



De Sève del.

Bigant sc.

1 LA CORBINE OU CORNEILLE noire
2 LE FREUX

les couleurs de son plumage : il a la tête , la queue et les ailes d'un beau noir , avec des reflets bleuâtres , et ce noir tranche avec une espèce de scapulaire gris blanc qui s'étend par devant et par derrière , depuis les épaules jusqu'à l'extrémité du corps ; c'est à cause de cette espèce de scapulaire ou de manteau , que les italiens lui ont donné le nom de *monacchia* (moinesse) , et les français celui de *corneille mantelée* (1).

et collo inferiore nigris ad violaceum et viride vergentibus ; remigibus majoribus nigris , supernè ad viride inclinantibus. . . . corax cinereus. Brisson , Ornith. class. 3 ord. 4 , gen. 1⁴ , sp. 4.

Corvus cinerascens , capite , jugulo alis caudâque nigris. corvus cornix. Lin. Syst. nat. edit. 13 , gen. 50 , sp. 5. — Latham , Ornith. gen. 13 , sp. 7.

Corneille mantelée ; *corvus cornix.* Daudin , Ornith. tom. II , pag. 221. SONNINI.

(1) Le manteau gris de cette corneille est , pour l'ordinaire , varié de taches noires , oblongues , plus nombreuses en dessous qu'en dessus du corps ; l'iris des yeux est d'une couleur cendrée approchant de celle de la noisette ; le bec , les pieds et les ongles sont noirs.

Sa taille est à peu près la même que celle de la corbine. La première plume de l'aile est beaucoup plus courte que la seconde et la troisième , lesquelles sont les plus longues de toutes ; les plumes de la queue ont

Elle va par troupes nombreuses comme le freux, et elle est peut-être encore plus familière avec l'homme, s'approchant par préférence, sur-tout pendant l'hyver, des lieux habités, et vivant alors de ce qu'elle trouve dans les égouts, les fumiers, etc.

Elle a encore cela de commun avec le freux, qu'elle change de demeure deux fois par an, et qu'elle peut être regardée comme un oiseau de passage; car nous la voyons chaque année arriver par très-grandes troupes sur la fin de l'automne, et repartir au commencement du printemps, dirigeant sa route au nord; mais nous ne savons pas précisément en quels lieux elle s'arrête: la plupart des auteurs disent qu'elle passe l'été sur les hautes montagnes (1), et qu'elle y fait son nid sur les pins et les sapins; il faut donc que ce soit sur des montagnes inhabitées et peu connues, comme celles des îles de Shetland, où l'on assure effectivement qu'elle a fait sa

une longueur égale; elles sont légèrement arrondies à leur extrémité, et elles dépassent à peine les ailes pliées. SONNINI.

(1) Voyez Aldrov. Ornithol. tom. I, pag. 756. — Schwenckfeld. Aviar. Silesiæ, pag. 242. — Belon, Nature des oiseaux, pag. 284, etc.

ponte (1) : elle niche aussi en Suède (2), dans les bois, et par préférence sur les aulnes, et sa ponte est ordinairement de quatre œufs ; mais elle ne niche point dans les montagnes de Suisse (3), d'Italie, etc. (4) (5).

Enfin quoique, selon le plus grand nombre des naturalistes, elle vive de toutes sortes de nourritures, entre autres de vers, d'insectes, de poissons (6), même de chair corrompue,

(1) Voyez *British zoology*, pag. 76. Les auteurs de cet ouvrage ajoutent que c'est la seule espèce de corneille qui se trouve dans ces îles. (Gesner.)

(2) *Fauna succica*, pag. 25.

(3) Gesner, de *Avibus*, page 352.

(4) *Aldrov. Ornith.* tom. I, pag. 756.

(5) La corneille mantelée se trouve dans les îles de l'Archipel de la Grèce, lesquelles ne sont que des pointes de montagnes et de rochers dont les vallées ont été submergées par quelque grande catastrophe. Elle ne quitte point ces îles, et je l'y ai vue également dans toutes les saisons de l'année. SONNINI.

(6) Frisch dit qu'elle épluche fort adroitement les arêtes des poissons ; que lorsqu'on vuide les étangs, elle aperçoit très-vîte ceux qui restent dans la boue, et qu'elle ne perd pas de tems à les en tirer, pl. LXV. Avec ce goût, il est tout simple qu'elle se tienne souvent au bord des eaux ; mais on n'auroit pas dû pour cela lui donner le nom de *corneille aquatique*,

et par préférence à tout, de laitage (1); et quoique d'après cela elle dût être mise au rang des omnivores, cependant comme ceux qui ont ouvert son estomac et y ont trouvé de toutes sortes de grains, mêlés avec de petites pierres (2), on peut croire qu'elle est plus granivore qu'autre chose, et c'est un troisième trait de conformité avec le freux : dans tout le reste elle ressemble beaucoup à la corbine ou corneille noire ; c'est à peu près la même taille, le même port, le même cri, le même son de voix, le même vol : elle a la queue et les ailes, le bec et les pieds, et presque tout ce que l'on connoît de ses parties intérieures conformé de même dans les plus petits détails (3), ou, si elle s'en éloigne en quelque chose, c'est pour se rapprocher de la nature du freux : elle va souvent avec lui ; comme lui

ou de *corneille marine*, puisque ces dénominations conviendroient au même titre à la corneille noire et au corbeau, lesquels ne sont certainement pas des oiseaux aquatiques.

(1) Voyez Aldrovande, pag. 756.

(2) Gesner, de Avibus, pag. 355. — Ray, Synopsi avium, pag. 40.

(3) Voyez Willulghby, Ornith. pag. 84.

elle niche sur les arbres (1), elle pond quatre ou cinq œufs (2), mange ceux des petits oiseaux, et quelquefois les petits oiseaux eux-mêmes.

Tant de rapports et de traits de ressemblance avec la corbine et avec le freux, me feroient soupçonner que la corneille mantelée seroit une race métisse, produite par le mélange de ces deux espèces ; et en effet ; si elle étoit une simple variété de la

(1) Frisch remarque qu'elle place son nid tantôt à la cime des arbres, et tantôt sur les branches inférieures, ce qui supposeroit qu'elle fait quelquefois sa ponte en Allemagne. Je viens de m'assurer par moi-même qu'elle niche quelquefois en France, et notamment en Bourgogne. Une volée de ces oiseaux réside constamment depuis deux ou trois années à Baume-la-Roche, dans certains trous de rochers, où des corneilles frayonnes étoient ei-devant en possession de nicher tous les ans depuis plus d'un siècle : ces frayonnes ayant été une année sans revenir, une volée de quinze ou vingt mantelées s'empara aussitôt de leurs gîtes ; elles y ont déjà fait deux couvées, et elles sont actuellement occupées à la troisième (ce 26 mai 1773). C'est encore un trait d'analogie entre les deux espèces.

(2) Ces œufs sont d'un bleu verdâtre, avec de nombreuses taches de brun noirâtre.

corbine, d'où lui viendrait l'habitude de voler par troupes nombreuses, et de changer de demeure deux fois l'année? ce que ne fit jamais la corbine (1), comme nous l'avons vu; et si elle étoit une simple variété du freux, d'où lui viendrait tant d'autres rapports qu'elle a avec la corbine? au lieu que cette double ressemblance s'explique naturellement, en supposant que la corneille mantelée est le produit du mélange de ces deux espèces qu'elle représente par sa nature mixte, et qui tient de l'une et de l'autre. Cette opinion pourroit paroître vraisemblable aux philosophes qui savent combien les analogies physiques sont d'un grand usage pour remonter à l'origine des êtres, et renouer le fil des générations; mais on lui trouvera un nouveau degré de probabilité, si l'on considère que la corneille mantelée est une race nouvelle, qui ne fut ni connue ni nommée par les anciens, et qui par conséquent n'existoit pas encore de leur tems; puisque, lorsqu'il s'agit d'une race aussi multipliée et aussi familière que celle-ci,

(1) *Corvus et cornix semper conspicui sunt, nec loca mutant aut latent.* (Aristot. *Hist. anim.* lib. 9, cap 23.)

il n'y a point de milieu entre n'être pas connue dans un pays, et n'y être point du tout. Or, si elle est nouvelle, il faut qu'elle ait été produite par le mélange de deux autres races; et quelles peuvent être ces deux races, sinon celles qui paroissent avoir plus de rapport, d'analogie, de ressemblance avec elle?

Frisch dit que la corneille mantelée a deux cris, l'un plus grave, et que tout le monde connoît, l'autre plus aigu, et qui a quelque rapport avec celui du coq. Il ajoute qu'elle est fort attachée à sa couvée, et que lorsqu'on coupe par le pied l'arbre où elle a fait son nid, elle se laisse tomber avec l'arbre et s'expose à tout plutôt que d'abandonner sa géniture.

M. Linnæus semble lui appliquer ce que la Zoologie britannique dit du freux, qu'elle est utile par la consommation qu'elle fait des insectes destructeurs dont elle purge ainsi les pâturages (1) (2) : mais, encore une

(1) Purgat pasua et prata a vermibus. apud nos relegata, at inaudita et indefensa. Voyez Systema Naturæ, edit. 10, pag. 106. — Fauna suecica, n° 71.

(2) Cet oiseau dévore en effet les testacées, les

fois, ne doit-on pas craindre qu'elle consume elle-même plus de grains que n'auroient fait les insectes dont elle se nourrit ? et n'est-ce pas pour cette raison qu'en plusieurs pays d'Allemagne on a mis sa tête à prix (1) ?

On la prend dans les mêmes pièges que les autres corneilles : elle se trouve dans presque toutes les contrées de l'Europe, mais en différens tems ; sa chair a une odeur forte, et on en fait peu d'usage, si ce n'est parmi le petit peuple (2).

Je ne sais sur quel fondement M. Klein a paru ranger parmi les corneilles l'hoexototl ou oiseau des saules de Fernandez,

grenonilles, les limaçons, les larves de la phalène à laquelle on a donné l'épithète de calamiteuse à cause de ses ravages ; les larves des tipules qui se logent sous les racines des graminées et les rongent ; enfin d'autres animaux également nuisibles.

S O N N I N I.

(1) Frisch, planche LXV.

(2) La chair de la corneille mantelée, comme celle du freux, de la corbine, et même celle du corbeau, passe pour donner un bon bouillon ; et cela est vrai, ainsi que je l'ai éprouvé, lorsque ces oiseaux ont été quelque tems sans se nourrir de voiries.

S O N N I N I.

si ce n'est sur le dire de Séba, qui, décrivant cet oiseau comme le même que celui dont parle Fernandez, le fait aussi gros qu'un pigeon ordinaire, tandis que Fernandez, à l'endroit même cité par Séba, dit que l'hoexototl est un petit oiseau de la grosseur d'un moineau, ayant à peu près le chant du chardonneret, et la chair bonne à manger (1). Cela ne ressemble pas trop à une corneille; et de telles méprises, qui sont assez fréquentes dans l'ouvrage de Séba, ne peuvent que jeter beaucoup de confusion dans la nomenclature de l'histoire naturelle.

(1) Voyez Fernandez, Hist. avi. novæ Hispaniæ, cap. 58; et le cabinet de Séba, pag. 96, planche LXXI, fig. 1.

Nota. La corbine doit être répandue au loin, puisqu'elle se trouve dans la belle suite d'oiseaux que M. Sonnerat vient d'apporter, et qu'il a tirés des Indes, des îles Moluques, et même de la terre des Papoux. Cet individu venoit des Philippines.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX CORNEILLES (1).

LA CORNEILLE

DU SÉNÉGAL (2).

Voyez les planches enluminées, n° 327.

À JUGER de cet oiseau par sa forme et par ses couleurs, qui est tout ce que nous en connoissons, on peut dire que l'espèce de la corneille mantelée est celle avec qui il a plus de rapports extérieurs, ou plutôt

(1) *Nota.* Ce chapitre est de Guenau de Montbeillard. SONNINI.

(2) *Corvus ater, vertice ex cæruleo atro, cervice, jugulo et abdomine albis. . . . corvus dauricus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 22.

Corvus ater, nuchâ canescente, cervice pectoreque albis. . . . corvus dauricus. Latham, Syst. ornithol. gen. 15, sp. 8.

Corneille à scapulaire; *corvus scapularis.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 252. SONNINI.

DE LA CORNEILLE. 111

que ce seroit une véritable corneille mantelée, si son scapulaire blanc n'étoit pas raccourci par devant et beaucoup plus par derrière. On aperçoit aussi quelques différences dans la longueur des ailes, la forme du bec et la couleur des pieds. C'est une espèce nouvelle et peu connue.

A D D I T I O N

A L'ARTICLE

D E L A C O R N E I L L E

D U S E N E G A L ,

P A R S O N N I N I .

CETTE espèce de corneille est une des plus répandues; on la trouve non seulement au Sénégal, mais encore au cap de Bonne-Espérance, à Madagascar, en Abissinie, dans plusieurs contrées de l'Asie, telles que la Chine, la Perse, la Daourie, la Mongolie. La dénomination de *corneille du Sénégal* ne convient donc plus à cet oiseau, puisqu'il n'est pas à beaucoup près particulier à cette partie de l'Afrique, et l'on ne peut mieux faire que d'adopter la désignation employée par Levaillant, dans son histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 55, celle de *corneille à scapulaire blanc*, qui est en même tems la description abrégée de l'oiseau.

Les

Les colons du cap de Bonne-Espérance l'appellent en hollandais, *bonte kraai*, corbeau à couleur mélangée, parce qu'en effet son plumage, de même que le plumage de la corneille mantelée, est peint et divisé d'une manière très-régulière en deux couleurs, la noire et la blanche. C'est l'espèce de ce genre la plus répandue dans les terres australes de l'Afrique. « On ne voit pas, dit Levailant, une habitation, pas une horde sauvage où ces oiseaux ne soient domiciliés et comme domestiques; ils viennent même jusqu'aux portes des boucheries de la ville, et se mêlent fréquemment avec le corbivau, pour dévorer les cadavres. ils construisent leurs nids sur les arbres ou dans les buissons. La ponte est de cinq ou six œufs, dont la couleur est d'un verd pâle, tacheté de brun. Ils se perchent sur le dos des grands animaux et du bétail, pour enlever et dévorer les insectes parasites qui s'attachent à leur peau. J'ai plus d'une fois, dans mes voyages, dû la conservation de mes attelages au service que ces bandes de corneilles rendoient à mes bœufs, en les débarrassant des poux de bois, dont ils étoient tellement couverts, que, sans le secours de ces oiseaux, il me seroit arrivé,

dans plus d'une occasion, de les perdre tous infailliblement. Aussi les hottentots et les colons du Cap révèrent-ils ces corneilles bienfaisantes, par rapport au service qu'elles rendent à leurs troupeaux (1) ».

La couleur du bec, des pieds et des ongles de la corneille à scapulaire blanc, est noire; celle de l'iris des yeux est d'un brun noisette. Les pennes de la queue sont arrondies, et celles des ailes vont jusqu'au delà des trois quarts de leur longueur (2). La femelle est un peu plus petite que le mâle; son espèce de scapulaire est moins étendu, et le blanc en est moins pur.

On a envoyé souvent cette corneille de l'île de Madagascar; Bruce l'a vue en Abissinie (3); M. Sonnerat l'a rapportée de la Chine, et M. Pallas l'a décrite dans ses voyages en Russie, et dans l'Asie septentrionale (4). Elle arrive au premier printems,

(1) Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 55.

(2) La planche enluminée, n° 327, rend ce caractère d'une manière défectueuse, la queue y étant représentée dépassant à peine la naissance de la queue.

(3) Voyage en Nubie et en Abissinie, trad. franç. tom. V, in-4°, pag. 180.

(4) Traduction française, tom. IV, in-4°, appendix, pag. 664, n° 18. *Corvus dauricus*.

en vols nombreux de la Mongolie méridionale et de la Chine, dans les contrées voisines du lac Baikal, et s'y répand autour des habitations, jusqu'au fleuve Léna; elle est très-commune dans toutes ces contrées, au lieu que le choucas y est moins nombreux, et la corneille mantelée encore plus rare. Les burates l'appellent *alactu*.

M. Pallas parle d'une variété de cette espèce, qui est presque entièrement noire, et dont le haut du cou et la gorge sont de couleur brune; il n'est point rare de la rencontrer au milieu des bandes d'autres corneilles. Daudin pense que cette variété est la femelle de la corneille à scapulaire blanc; cependant celle-ci a les parties de son plumage qui ne sont pas noires, d'un blanc sale, et non pas brunes. Quoi qu'il en soit, cette méprise de M. Pallas, si c'en est une, a été partagée par Gmelin et Latham (1).

(1) *Corvus totus niger, cervice juguloque fuscis.*
 Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 22, var. *b.* —
 Latham, Syst. ornith. gen. 13, sp. 8, var. *b.*

LA CORNEILLE
DU CAP DE BONNE-ESPERANCE (1),
PAR SONNINI.

EN jetant les yeux sur la figure de cet oiseau donné par Levailant, on ne peut se défendre de le regarder comme étant le même que notre freux. Le plumage est absolument semblable ; la seule différence que l'on y remarque, consiste en ce que la corneille du Cap a le devant de la tête garni de plumes, tandis que cette même partie du freux en est dépourvue. Mais si la nudité de la moitié de la tête du freux ne vient, comme Guenau de Montbeillard le présume, que de son habitude de fourrer son bec en terre pour y chercher sa nourri-

(1) Par les hollandais du cap de Bonne-Espérance, *hoorenland-kraai*, corneille des terres labourées.

La corneille du Cap. (Levailant, Histoire naturelle d'Afrique, n° 52.)

ture, il pourroit se faire que la corneille ou le freux du Cap, vivant dans une plus grande abondance, ne fût pas obligée d'employer un moyen qui use le bec et les plumes du freux d'Europe. Jusqu'à ce qu'il soit prouvé que notre freux ne perd les plumes de sa tête qu'avec l'âge, ou plutôt que par l'habitude de fouiller la terre pour y trouver sa subsistance, l'on est fondé à ne pas le confondre dans la même espèce avec la corneille du Cap.

Ces corneilles du midi de l'Afrique sont plus communes aux environs de la ville du Cap, que dans l'intérieur des terres; l'on en voit de grandes troupes s'abattre dans les terres fraîchement remuées et suivre la charrue, afin d'amasser les larves et les insectes que le soc met à découvert. Elles se nourrissent aussi de cadavres d'animaux, et elles placent leurs nids sur les arbres ou les rochers.

LA CORNEILLE

DE LA JAMAÏQUE (1) (2).

CETTE corneille étrangère paroît modelée à peu près sur les mêmes proportions que les nôtres (3), à l'exception de la queue et

(1) Les anglais de la Jamaïque l'appellent aussi *chatering* ou *gabbeling crow* (corneille babillardc), et *cacao walke*, sans doute parce qu'elle se tient ordinairement sur les cacaotiers. (Voyez Sloane, *Natural History of Jamaica*, tom. II, pag. 298.

(2) La corneille de la Jamaïque; *corvus in toto corpore niger*. *cornix jamaïcensis*. Brisson, *Ornith. class.* 3, ord. 4, gen. 14, sp. 5.

Corvus totus niger. *corvus jamaïcensis*. Lin. *Syst. nat.* edit. 13, gen. 50, sp. 24.

Corvus toto corpore artubusque nigris...
corvus jamaïcensis. Latham, *Syst. ornith.* gen. 13, sp. 10.

Corneille de la Jamaïque; *corvus jamaïcensis*. Daudin, *Ornithol.* tom. II, pag. 230.

SONNINI.

(3) Elle a un pied et demi de longueur, prise de la pointe du bec au bout de la queue, et trois pieds de vol. (*Nota*, que M. Sloane s'est servi, selon toute

du bec qu'elle a plus petits ; son plumage est noir comme celui de la corbine. On a trouvé dans son estomac des baies rouges , des graines , des scarabées ; ce qui fait connoître sa nourriture la plus ordinaire , et qui est aussi celle de notre freux et de notre mantelée. Elle a le ventricule musculueux et revêtu intérieurement d'une tunique très-forte. Cet oiseau abonde dans la partie septentrionale de l'île, et ne quitte pas les montagnes , en quoi il se rapproche de notre corbeau.

M. Klein caractérise cette espèce par la grandeur des narines (1) ; cependant M. Sloane qu'il cite , se contente de dire qu'elles sont passablement grandes.

D'après ce que l'on sait de cet oiseau , on peut bien juger qu'il approche fort de nos corneilles ; mais il seroit difficile de le rapporter à l'une de ces espèces plutôt qu'à l'autre , vu qu'il réunit des qualités qui sont propres à chacune d'elles. Il diffère aussi de toutes par son cri , qu'il fait entendre continuellement.

apparence , du pied anglais , plus court que le nôtre d'environ un onzième.)

(1) *Cornix nigra* , *garrula* , *Rai. Naribus amplis* , *præter nares Europæ similis*. (Klein, *Ordo avi.* p. 59.)

LA CORNEILLE

A DUVET BLANC (1),

PAR SONNINI.

DAMPIER avoit dit, dans la Relation de ses voyages, que les corneilles de la nouvelle Guinée ne diffèrent des nôtres que par la couleur des plumes, dont toute la partie apparente est noire, et celle qui est cachée est blanche (2). Il paroît que cette espèce n'est point particulière aux terres Australes, puisque Maugé, naturaliste très-instruit, l'a retrouvée dans une des Antilles, à Portorico, et en a déposé un individu au cabinet d'histoire naturelle de Paris, où Daudin l'a décrite (3).

Cet oiseau a beaucoup de ressemblance

(1) Corneille à duvet blanc; *corvus leucoguaphalus*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 251.

(2) Voyages de Dampier, tom. V, pag. 81.

(3) Ornithologie, à l'endroit ci-dessus cité.

avec la corneille de l'article précédent, par la taille, et même par la couleur, si l'on ne fait attention qu'à l'extérieur de son plumage, qui est d'un beau noir très-foncé; mais si on soulève les plumes, on remarque un duvet blanc, dont elles sont garnies à leur base. Cette particularité me fait présumer, avec beaucoup de vraisemblance, que la corneille à duvet blanc et la corneille de la Jamaïque dont il vient d'être question, ne sont qu'un seul et même oiseau, mieux examiné par des naturalistes que par des voyageurs, qui s'étoient contentés de rapporter ce qui frappoit leurs regards, sans tenir aucun compte du duvet attenant à la peau.

Au reste, la queue de cette corneille est arrondie à son extrémité, et elle dépasse un peu les ailes. Son cri n'a point de rapport avec celui du corbeau commun.

LA CORNEILLE
DE LA NOUVELLE CALEDONIE (1),
PAR SONNINI.

LA longueur totale de cet oiseau est d'environ quinze pouces ; celle de son bec , de quatorze lignes , et celles de la queue , de cinq pouces. Son plumage est cendré ; son bec , ses paupières , sa queue et ses pieds sont noirs ; l'iris de ses yeux est jaunâtre.

L'on n'a rien à ajouter à cette description fort courte , mais complète ; si ce n'est que l'oiseau qui en fait le sujet se trouve à la nouvelle Calédonie , grande île de la mer Pacifique , découverte par le capitaine Cook , le plus grand des navigateurs.

(1) *Corvus cinereus* , rostro , palpebris , caudâ pedibusque nigris. *corvus caledonicus*. Lin. Syst. nat. edit. 13 , gen. 50 , sp. 25. — Latham , Syst. ornith. gen. 13 , sp. 9.

Corneille de la nouvelle Calédonie ; *corvus caledonicus*. Daudin , Ornith. tom. II , pag. 231.

LES CHOUCAS (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 525, le choucas, proprement dit ; n° 522, le chouc ; et n° 521, le choucas chauve de Cayenne.

CEs oiseaux ont avec les corneilles plus de traits de conformité que de traits de dissemblance ; et comme ce sont des espèces fort voisines , il est bon d'en faire une comparaison suivie et détaillée , pour répandre plus de jour sur l'histoire des uns et des autres.

(1) *Nota.* Cet article est de Guenan de Montbeillard.

(2) Ce sont les *choucas* de M. Brisson, tom. II, p. 24 et suiv. En grec, *aukos*, *koloios*, *bomolochos*. En latin, *lupus*, *graccus*, *gracculus*, *monedula*, (*a monetâ quam furatur.*) En espagnol, *graino*, *graino*. En italien, *ciugula*, *tattula*, *pola*, *monacchia*, etc. Chez les grisons, *beena*. En savoyard, *chue*, *cauè*, *cauette*, *cauvettè* et *fauvette* par corruption. En vieux français, *chouette*, *chouchette*. En quelques provinces, *chicas*, *chocas*, *chocotte*, *cornillon*, comme qui diroit petite corneille. En turc, *tichauka*. En allemand, *tul* ou *duhl*, *thale* ou *dahle*, *thaleche* ou *dahlike*, *tole*

Je remarque d'abord un parallélisme assez singulier entre ces deux genres d'oiseaux ; car de même qu'il y a trois espèces principales de corneilles, une noire (la corbine), une cendrée (la mantelée), et une chauve (le freux ou la frayonne) ; je trouve aussi trois espèces de races correspondantes de choucas, un noir (le choucas proprement dit), un cendré (le chouc), et enfin un choucas chauve. La seule différence est que ce dernier est d'Amérique, et qu'il a peu de noir dans son plumage ; au lieu que les trois espèces de corneilles appartiennent toutes à l'Europe, et sont toutes ou noires ou noirâtres.

En général, les choucas sont plus petits que les corneilles ; leur cri, du moins celui de nos deux choucas d'Europe, les seuls dont l'histoire nous soit connue, est plus aigre, plus perçant ; il a visiblement influé sur la plupart des noms qu'on leur a donnés

ou *dohle*, *graue dohle*, *take*, *doel*. Aux environs de Rostock, *wachtel*, qui est le nom de la caille partout ailleurs. En saxon, *aelcke*, *kaeyke*, *gacke*. En suisse, *graake*. En hollandais, *kaw*, *chaw*. En illyrien, *kawka*, *kawa*, *zegzolka*. En flamand, *gaey*, *hannekin*. En suédois, *kaja*. En anglais, *kae*, *caddo*, *chog*, *daw*, *jak-daw*.

en différentes langues , tels que ceux-ci : *choucas* , *graccus* , *kaw* , *klas* , *etc.* ; mais ils n'ont pas pour une seule inflexion de voix , car on m'assure qu'on les entend quelquefois crier *tian* , *tian* , *tian*.

Ils vivent tous deux d'insectes , de grains , de fruits , et même de chair , quoique très-rarement ; mais ils ne touchent point aux voiries , et ils n'ont pas l'habitude de se tenir sur les côtes pour se rassasier de poissons morts et autres cadavres rejetés par la mer (1) ; en quoi ils ressemblent plus au freux et même à la mantelée qu'à la corbine ; mais ils se rapprochent de celle-ci par l'habitude qu'ils ont d'aller à la chasse aux œufs de perdrix , et d'en détruire une grande quantité.

Ils volent en grandes troupes comme le freux ; comme lui ils forment des espèces de peuplades et même de plus nombreuses , composées d'une multitude de nids placés les uns près des autres et comme entassés , ou sur un grand arbre , ou dans un clocher , ou dans le comble d'un vieux château abandonné (2). Le mâle et la femelle une fois

(1) Voyez Aldrov. Ornith. pag. 772.

(2) Voyez Belon , Nature des oiseaux , pag. 287. Aldrovand. *loco citato*. Willulghby , Ornith. pag. 85 :

appariés, ils restent long-tems fidèles, attachés l'un à l'autre; et par une suite de cet attachement personnel, chaque fois que le retour de la belle saison donne aux êtres vivans le signal d'une génération nouvelle, on les voit se rechercher avec empressement et se parler sans cesse; car alors le cri des animaux est un véritable langage, toujours bien compris; on les voit se caresser de mille manières, joindre leurs becs comme pour se baiser, essayer toutes les façons de s'unir avant de se livrer à la dernière union, et se préparer à remplir le but de la nature, par tous les degrés du desir, par toutes les nuances de la tendresse. Ils ne manquent jamais à ces préliminaires, non pas même dans l'état de captivité (1) : la femelle, étant fécondée par le mâle, pond cinq ou six œufs marqués de quelque taches brunes sur un fond verdâtre; et lorsque ses petits sont éclos, elle les soigne, les nourrit, les élève avec une affection que le mâle s'empresse de partager. Tout cela ressemble assez aux corneilles, et même à bien des égards au grand corbeau;

ils nichent plus volontiers dans des trous d'arbres que sur les branches.

(1) Voyez Aristot. De Generatione lib. 3, cap. 6.

mais Charleton et Schwenckfeld assurent que les choucas font deux couvées par an (1); ce qui n'a jamais été dit du corbeau ni des corneilles, mais qui d'ailleurs s'accorde très-bien avec l'ordre de la nature, selon lequel les espèces les plus petites sont aussi les plus fécondes.

Les choucas sont oiseaux de passage, non pas autant que le freux et la corneille mantelée, car il en reste toujours un assez bon nombre dans le pays pendant l'été : les tours de Vincennes en sont peuplées en tout tems, ainsi que tous les vieux édifices qui leur offrent la même sûreté et les mêmes commodités (2); mais on en voit toujours moins

(1) *Bis in anno pullificant.* (*Aviarium Silesiæ*, pag. 305. — Charleton, *Exere. etc.* p. 75.)

(2) Ce sont sur-tout les tours des églises d'architecture gothique, que les choucas choisissent pour y construire leurs nids. La belle basilique de Saint-Nicolas, en Lorraine, en réunit en tous tems des troupes nombreuses; mais il n'est pas facile d'y trouver le motif de la préférence des choucas pour des édifices plutôt que pour d'autres qui semblent leur offrir les mêmes commodités. En France, par exemple, ces oiseaux se retirent et nichent dans les tours de l'église de Rouen et du Mans, et l'on n'en voit point sur les tours d'Orléans, de Tours et d'Angers, quoique construites à peu près sur le même modèle. A

en France l'été que l'hyver. Ceux qui voyagent se réunissent en grandes bandes comme la frayonne et la mantelée ; quelquefois même ils ne font qu'une seule bande avec elles , et ils ne cessent de crier en volant ; mais ils n'observent pas les mêmes tems en France et en Allemagne , car ils quittent l'Allemagne en automne avec leurs petits , et n'y reparoissent qu'au printems , après avoir passé l'hyver chez nous ; et Frisch a raison d'assurer qu'ils ne couvent point pendant leur absence , et qu'à leur retour ils ne ramènent point de petits avec eux , car les choucas ont cela de commun avec tous les autres oiseaux , qu'ils ne font point leur ponte en hyver.

A l'égard des parties internes , je remarquerai seulement qu'ils ont le ventricule musculoux , et près de son orifice supérieur une dilatation de l'œsophage qui leur tient lieu de jabot , comme dans les corneilles , mais que la vésicule du fiel est plus alongée.

Du reste on les prive facilement , on leur

Issoudun il y en a aussi beaucoup , et ils ne se retirent point dans la tour de Bourges , qui n'est distante que de sept lieues , et dont la hauteur et la capacité semblent leur présenter un asile favorable.

S O N N I N I .

apprend

apprend à parler sans peine : ils semblent se plaire dans l'état de domesticité ; mais ce sont des domestiques infidèles qui, cachant la nourriture superflue qu'ils ne peuvent consommer , et emportant des pièces de monnaie et des bijoux qui ne leur sont d'aucun usage , appauvrissent le maître sans s'enrichir eux-mêmes.

Pour achever l'histoire des choucas , il ne s'agit plus que de comparer ensemble les deux races du pays , et d'ajouter à la suite , selon notre usage , les variétés et les espèces étrangères.

Le choucas. Nous n'avons en France que deux choucas ; l'un , à qui je conserve le nom de choucas proprement dit (1) , est de la

(1) Voyez la planche enluminée , n° 523 , et pl. LXXIII de ce volume.

Le choucas ; *corvus supernè niger ad violaceum inclinans , infernè dilutè niger ; occipitio et collo superiore ad cinereum tendentibus ; reatricibus nigris , superiùs ad viride inclinantibus monedula.* Brisson , Ornith. class. 3 , ord. 4 , gen. 14 , sp. 6.

Corvus fuscus , occipite incano , fronte , alis caudâque nigris. Lin. Syst. nat. edit. 13 , gen. 50 , sp. 6. — Latham , Syst. ornith. gen. 13 , sp. 11.

Choucas commun ; *corvus monedula.* Daudin , Ornithologie , tom. II , pag. 233. SONNINI.

grosseur d'un pigeon ; il a l'iris blanchâtre , quelques traits blancs sous la gorge , quelques points de même couleur autour des narines , du cendré sur la partie postérieure de la tête et du cou ; tout le reste est noir , mais cette couleur est plus foncée sur les parties supérieures , avec des reflets tantôt violets et tantôt verts (1).

Le chouc. L'autre espèce du pays , à laquelle je donne le nom de *chouc* , d'après son nom anglais (2) , ne diffère du précédent qu'en ce qu'il est un peu plus petit , et peut-être moins commun , qu'il a l'iris bleuâtre comme le freux ; que la couleur dominante

(1) Le bec , les pieds et les ongles sont noirs ; la première plume de l'aile est très-courte ; les deux suivantes sont les plus longues ; les plumes de la queue sont coupées carrément à leur bout , et les ailes pliées vont jusqu'aux deux tiers de leur longueur ; celle de l'oiseau entier est d'un pied.

Ces oiseaux vivent toute l'année en famille , et font des peuplades nombreuses ; ils disparaissent au mois de juin , et reviennent à l'automne ; on les voit pendant l'hiver accompagner les vols de freux , mais formant des bandes distinctes. SONNINI.

(2) Les anglais l'appellent *chough* et *black jackdaw* ; les allemands , *schwartze doh l e.*

Voyez les planches enluminées , n^o 522.

Le choucas noir ; *corvus splendide niger* , punc-

de son plumage est le noir, sans aucun mélange de cendré, et qu'on lui remarque des points blancs autour des yeux. Du reste, ce sont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, même port, même conformation, même cri, mêmes pieds, même bec; et l'on ne peut guère douter que ces deux races n'appartiennent à la même espèce, et qu'elles ne fussent en état de se mêler avec succès, et de produire ensemble des individus féconds (1).

tulis albis oculos ambientibus. monedula nigra.

Brisson, Ornith. class. 3, ord. 4, gen. 14, sp. 7.

Monedula nigra. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 50, sp. 6, var. *d.*

Corvus splendide niger, punctulis albis oculos ambientibus. Latham, Syst. ornithol. gen. 13, sp. 11, var. *d.*

(i) Levaillant prétend que le chouc n'est pas non seulement d'une espèce différente que le choucas, mais que c'est la femelle de l'espèce. « J'ai tué, dit-il, tant en Lorraine qu'en Flandre, plus de deux cents choucas. . . et toujours il s'en trouvoit d'entièrement noirs, et d'autres dont la tête et le cou étoient grisâtres. N'ayant jamais manqué de vérifier leur sexe, j'ai constamment vu que ces derniers étoient des femelles et les autres des mâles. Il n'est certainement pas un habitant de campagne, et pas un enfant des cantons où se rassemblent ces oiseaux, qui n'eussent

On sera peu surpris qu'une espèce qui a tant de rapports avec celle des corbeaux et des corneilles, présente à peu près les mêmes

pu instruire nos savans de ce que j'avance ici, et ce dont je suis très-certain ; *mais il n'appartenoit qu'à ceux qui prétendoient nous instruire, à nous égarer au contraire* ». Histoire nat. des oiseaux d'Afrique, article du sicrin, n° 82.

A ces observations énoncées avec l'emportement d'une diatribe, opposons des remarques plus calmes et peut-être aussi vraies. Le témoignage des paysans lorrains, que Levaillant invoque, n'est ici d'aucun poids ; s'il pouvoit passer en preuve, il faudroit dire aussi que la corneille mantelée est un corbeau très-vieux ; c'est en effet l'opinion des gens de campagne dans ma patrie, et je pourrois citer une foule d'autres exemples de pareilles erreurs propres à tromper l'ornithologiste, s'il les prenoit pour texte de ses observations et pour motif d'imputations contre des savans estimables, qui n'ont eu d'autre prétention que de consacrer leurs travaux et leur étude aux progrès de la science.

Généralement parlant, les femelles, dans les espèces d'oiseaux, ont les teintes du plumage moins foncées que les mâles. Dans celle-ci, la chose se passeroit tout autrement si l'on admettoit le sentiment de Levaillant, puisque le mâle auroit du gris terne sur quelques parties, tandis que la femelle seroit entièrement noire et à reflets cuivrés ; mais ce raisonnement paroît conforme aux faits. Le choucas

variétés. Aldrovande a vu, en Italie, un choucas qui avoit un collier blanc (1); c'est apparemment celui qui se trouve dans quelques endroits de la Suisse (2), et que par cette raison les anglais nomment *choucas de Suisse* (3) (4).

Schwenckfeld a eu occasion de voir un

noir est moins commun que le choucas proprement dit, ou choucas gris; il se trouve en toute saison dans certains cantons, où le choucas gris ne se montre pas, et le mâle et la femelle dans cette espèce, ou, si l'on veut, dans cette race, se ressemblent. Ce que j'avance ici est confirmé par le témoignage de Vieillot: il m'assure que, parmi les bandes nombreuses de choucas qu'il a vues à Tours, il n'a point remarqué de choucas gris, tandis qu'à Rouen ce dernier oiseau niche dans les tours, y reste pendant tout l'été, et qu'on n'y connoît pas le chouc ou choucas noir.

Daudin a adopté le sentiment de Levaillant (Ornith. tom. II, pag. 234) en faisant du chouc la femelle du choucas gris. Gmelin et Latham se sont contentés, comme on l'a vu, et ce sentiment me semble plus probable, de le présenter comme une variété. SONNINI.

(1) Ornith. pag. 774.

(2) Gesner, de Avibus, pag. 522.

(3) Charleton, Exerc. pag. 75.

(4) En anglais, *helvetian daw*, *collared jakdaw*.

Le choucas à collier; *monedula torquata*. Brisson, Ornith. gen. 14, sp. 6, var. A. — Lin. Syst. nat.

choucas blanc qui avoit le bec jaunâtre (1)(2). Ces choucas blancs sont plus communs en Norvège et dans les pays froids (5); quelquefois même dans des climats tempérés, tels que la Pologne, on a trouvé un petit choucas blanc dans un nid de choucas noirs (4); et dans ce cas, la blancheur du plumage ne dépend pas, comme l'on voit, de l'influence du climat, mais c'est une monstruosité causée par quelque vice de nature, analogue à celui qui produit les corbeaux blancs en France et les nègres blancs en Afrique.

edit. 13, gen. 50, sp. 6, var. *b.* — Latham, Syst. ornith. gen. 13, sp. 11, var. *b.*

Choucas à collier blanc. (Daudin, Ornith. p. 234, var. A.)

Cet oiseau ne diffère du choucas proprement dit, qu'en ce qu'il porte un collier blanc qui lui entoure le cou. SONNINI.

(1) Avi. Siles. pag. 305.

(2) Les allemands l'appellent *weissetale*, et les anglais, *white jak daw*.

Le choucas blanc; *monedula candida*. Brisson, Ornith. gen. 14, sp. 6, var. *B.* — Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 6, var. *g.* — Latham, Syst. ornith. gen. 13, sp. 11, var. *g.*

Choucas blanc à cire jaunâtre. (Daudin, Ornith. tom. II, pag. 234, var. B.) SONNINI.

(3) Gesner, pag. 525.

(4) Rzaczynski, Auctuarium, pag. 395.

Schwenckfeld parle 1° d'un choucas varié qui ressemble au vrai choucas, à l'exception des ailes qui sont blanches et du bec qui est crochu (1).

2° D'un autre choucas très-rare, qui ne diffère du choucas ordinaire que par son bec croisé (2) (3); mais ce peuvent être des variétés individuelles, ou même des monstres faits à plaisir (4).

(1) *Monedula alis albis, rostro subcurvo*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 6, var. *t*.

Choucas à ailes blanches, et à bec un peu courbé. (Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 254, var. E.)

SONNINI.

(2) Avi. Siles. pag. 306. J'ai eu cette année, dans ma basse-cour, quatre poulets huppés, d'origine flamande, lesquels avoient le bec croisé: la pièce supérieure étoit très-crochue et du moins autant que dans le bec croisé lui-même; la pièce inférieure étoit presque droite. Ces poulets ne prenoient pas leur nourriture à terre aussi bien que les autres; il falloit la leur présenter en grand volume.

(3) *Monedula rostroforficato*. Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 50, sp. 6, var. *n*.

Choucas à bec fourchu en pince. (Daudin, Ornith. tom. II, pag. 254, var. F.) SONNINI.

(4) Les naturalistes ont fait mention de quelques autres variétés de choucas.

1°. Gmelin a vu, dans son voyage en Sibérie

(tom. III , pag. 365) un choucas du plus beau noir , et dont le bec et les pieds étoient d'un rouge de carmin. Ce voyageur l'a désigné par cette phrase :

Monedula nigerrima , rostro pedibusque miniatis. Lin. Syst. nat. edit. 13 , gen. 50 , sp. 6 , var. *i.* — Latham , Syst. ornith. gen. 13 , sp. 11 , var. *e.*

Choucas noir , à bec et pieds d'un rouge vermillon. (Daudin , Ornith. pag. 234 , var. E.)

2°. Le choucas brun clair à gros des ailes blanc , dont J. F. Gmelin fait mention , sans donner aucun détail sur les caractères , ni sur le pays où il se trouve , ni sur ses habitudes.

Monedula fucescens , humeris albis. Lin. Syst. nat. edit. 13 , gen. 50 , sp. 6 , var. *th.*

Choucas brunâtre , à épaules blanches. (Daudin , Ornith. tom. II , pag. 234 , var. G.)

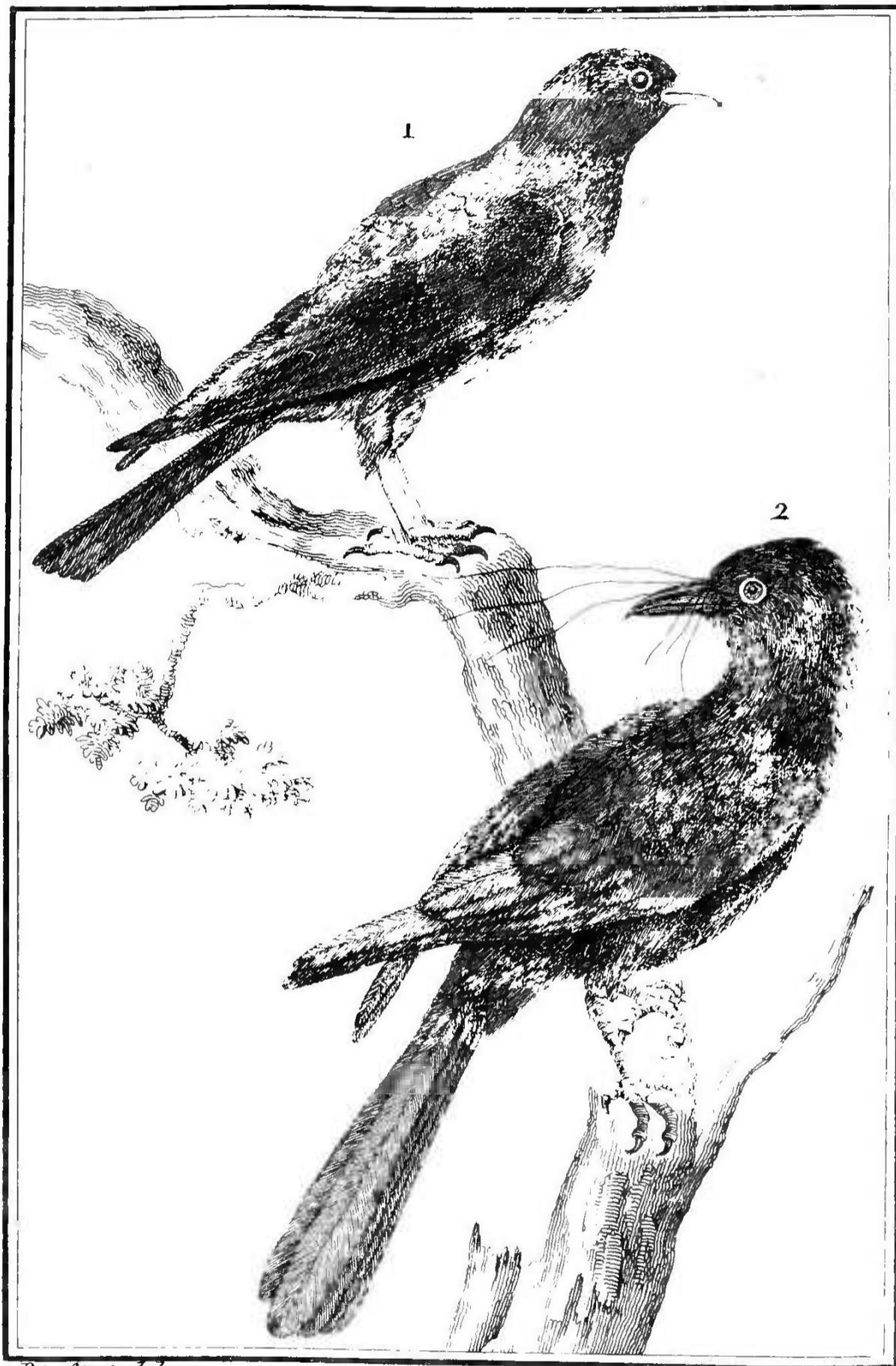
3°. Les Transactions philosophiques de la société de Londres renferment l'indication d'une variété du choucas , commune dans les forêts qui avoisinent le Volga. Tout son plumage est noir et quelquefois bleuâtre , à l'exception de la tête qui est d'un blanc terne.

Monedula tota nigra. Transact. philos. tom. VIII , pag. 347.

Corvus totus niger , occipite incano. Latham , Syst. ornith. gen. 13 , sp. 11 , var. *th.*

Choucas tout noir , à occiput blanc. (Daudin , Ornithol. tom. II , pag. 234 , var. D.)

S O N N I N I .



De Jeye del

Berthault J.

- 1. LE CHOQUARD.
- 2. LE CHOUCAS *moustache* ?

LE CHOQUARD

O U

CHOUCAS DES ALPES (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 531; et pl. LXXIV,
de ce volume.

CET oiseau, que nous avons fait représenter sous le nom de choucas des Alpes, Pline l'appelle de celui de *pyrrhocorax*, et

(1) J'adopte ce nom qui est en usage dans le Valais, selon Gesner : on l'appelle aussi *chouette*. Les grisons qui parlent allemand le nomment *tahen*. Les allemands, *bergdol*, *alprapp*, *bergtul*, *steinhetz*. Les suisses, *alpkachel*, *wildetul* (*),

(2) *Nota*. Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Le choucas des Alpes; *corvus nigricans*; *rostrum luteo*. . . *pyrrhocorax*. Brisson, Ornith. class. 3, ord. 4, gen. 14, sp. 8, avec une figure, planche 1, fig. 2.

Corvus nigricans, *rostrum luteo*, *pedibus nigris*. . .

(*) Les italiens l'appellent *pason*, *taccola spelvier*. Les grisons, *zorl*, *becna*, *taha*, *tahen*. Les anglais, *alpine crow*, *choag*.
SONNINI.

ce seul nom renferme une description en raccourci : *korax*, qui signifie corbeau, indique la noirceur du plumage, ainsi que l'analogie de l'espèce ; et *pyrrhos*, qui signifie roux, orangé, exprime la couleur du bec, qui varie en effet du jaune à l'orangé, et aussi celle des pieds, qui est encore plus variable que celle du bec, puisque, dans l'individu observé par Gesner, les pieds étoient rouges (1) ; qu'ils étoient noirs dans le sujet décrit par Brisson ; que selon cet auteur, ils sont quelquefois jaunes (2), et que, selon d'autres, ils sont jaunes l'hyver et rouge l'été (3). Ces pieds jaunes, ce bec de même

corvus pyrrhocorax. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 17. — Latham, Syst. ornithol. gen. 15, sp. 48.

Crave des Alpes ; *corvus pyrrhocorax*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 252.

La longueur du choquard, prise du bout du bec à celui de la queue, est de quinze pouces, et celle de sa queue, de six. L'envergure est de deux pieds sept pouces, et les ailes pliées s'étendent jusqu'aux trois quarts de la longueur de la queue, dont les pennes sont égales entre elles. SONNINI.

(1) Gesner, de Avibus, pag. 528.

(2) Voyez Ornithologie de M. Brisson, tom. II, pag. 51.

(3) Il résulte des observations de Picot la Peyrouse, que la diversité de couleurs des pieds des choquards

couleur et plus petit que celui du choucas , ont donné lieu à quelques-uns de prendre le choquard pour un merle , et de le nommer *le grand merle des Alpes*. Cependant, en l'observant et le comparant , on trouvera qu'il approche beaucoup plus des choucas par la grosseur de son corps , par la longueur de ses ailes , et même par la forme de son bec , quoique plus menu (1), et par ses narines recouvertes de plumes , quoique ces plumes soient moins fermes que dans les choucas.

J'ai indiqué, à l'article du crave ou coracias, les différences qui sont entre ces deux oiseaux , dont Belon et quelques autres qui ne les avoient pas vus, n'ont fait qu'une seule espèce.

provient uniquement de la différence d'âge et ne peut , par conséquent , servir à caractériser des races distinctes. (Voyez les Mémoires de l'académie de Stockholm, trimestre d'avril 1782, et les Tables méthodiques, par Picot la Peyrouse, pag. 16.)

Ces oiseaux jeunes ont le bec jaune et les pieds noirs ; les adultes, le bec et les pieds jaunes, et les vieux, le bec jaune, et les pieds rouges. SONNINI.

(1) Le bec du choquard est assez court, aplati courbé et très-sensiblement arqué et convexe.

SONNINI.

Pline croyoit son pyrrhocorax propre et particulier aux montagnes des Alpes (1); cependant Gesner, qui le distingue très-bien d'avec le crave ou coracias, dit qu'il y a certaines contrées au pays des grisons où cet oiseau ne se montre que l'hyver, d'autres où il paroît à peu près toute l'année, mais que son vrai domicile, son domicile de préférence, celui où il se trouve toujours par grandes bandes, c'est le sommet des hautes montagnes. Ces faits modifient, comme l'on voit, l'opinion de Pline un peu trop absolue, mais ils la confirment en la modifiant.

La grosseur du choquard est moyenne entre celle du choucas et celle de la corneille; il a le bec plus petit et plus arqué que l'un et l'autre, la voix plus aiguë, plus plaintive que celle des choucas et fort peu agréable (2).

Il vit principalement de grains et fait grand tort aux récoltes; sa chair est un

(1) Hist. nat. lib. 10, cap. XLVIII.

(2) Schwenckfeld dit que le *pyrrhocorax*, qu'il appelle aussi *corbeau de nuit*, est criard, sur-tout pendant la nuit, et qu'il se montre rarement pendant le jour; mais je ne suis point sûr que Schwenckfeld entende le même oiseau que moi, sous ce nom de *pyrrhocorax*.

manger très-médiocre. Les montagnards tirent de sa façon de voler des présages météorologiques; si son vol est élevé, on dit qu'il annonce le froid, et que lorsqu'il est bas il promet un tems plus doux (1).

(1) Voyez Gesner, *loco citato*.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX CHOUCAS (1).

LE CHOUCAS MOUSTACHE (2).

Voyez les planches enluminées, n° 226; et pl. LXXIV
de ce volume.

CET oiseau, qui se trouve au cap de Bonne-Espérance (3), est à peu près de la grosseur du merle; il a le plumage noir et changeant des choucas, et la queue plus longue à proportion qu'aucun d'entre eux; toutes les

(1) *Nota.* Ce chapitre est de Guenau de Montbeillard. SONNINI.

(2) Le choucas du cap de Bonne-Espérance; *corvus splendidè nigro viridans; remigibus interiùs nigris; remigibus, reatricibusque subtùs nigricantibus, pennis colli superioris longissimis et strictissimis; pilis in exortu restri longissimis... monedula capitis Bonæ Spei.* Brisson, Ornith. class. 3, ord. 4, gen. 14, sp. 10, avec une figure, pl. II, fig. 2.

Corvus virescenti ater, caudâ æquali mystacibus longissimis. .. corvus hottentotus. Lin. Syst. nat.

pennes qui la composent sont égales , et les ailes étant pliées n'atteignent qu'à la moitié de sa longueur. Ce sont les quatrième et cinquième pennes de l'aile qui sont les plus longues de toutes ; elles ont deux pouces et demi plus que la première.

Il y a deux choses à remarquer dans l'extérieur de cet oiseau, 1^o. ces poils noirs, longs et flexibles qui naissent de la base du bec supérieur, et qui sont une fois plus longs que le bec, outre plusieurs autres poils plus courts, plus roides et dirigés en avant, qui

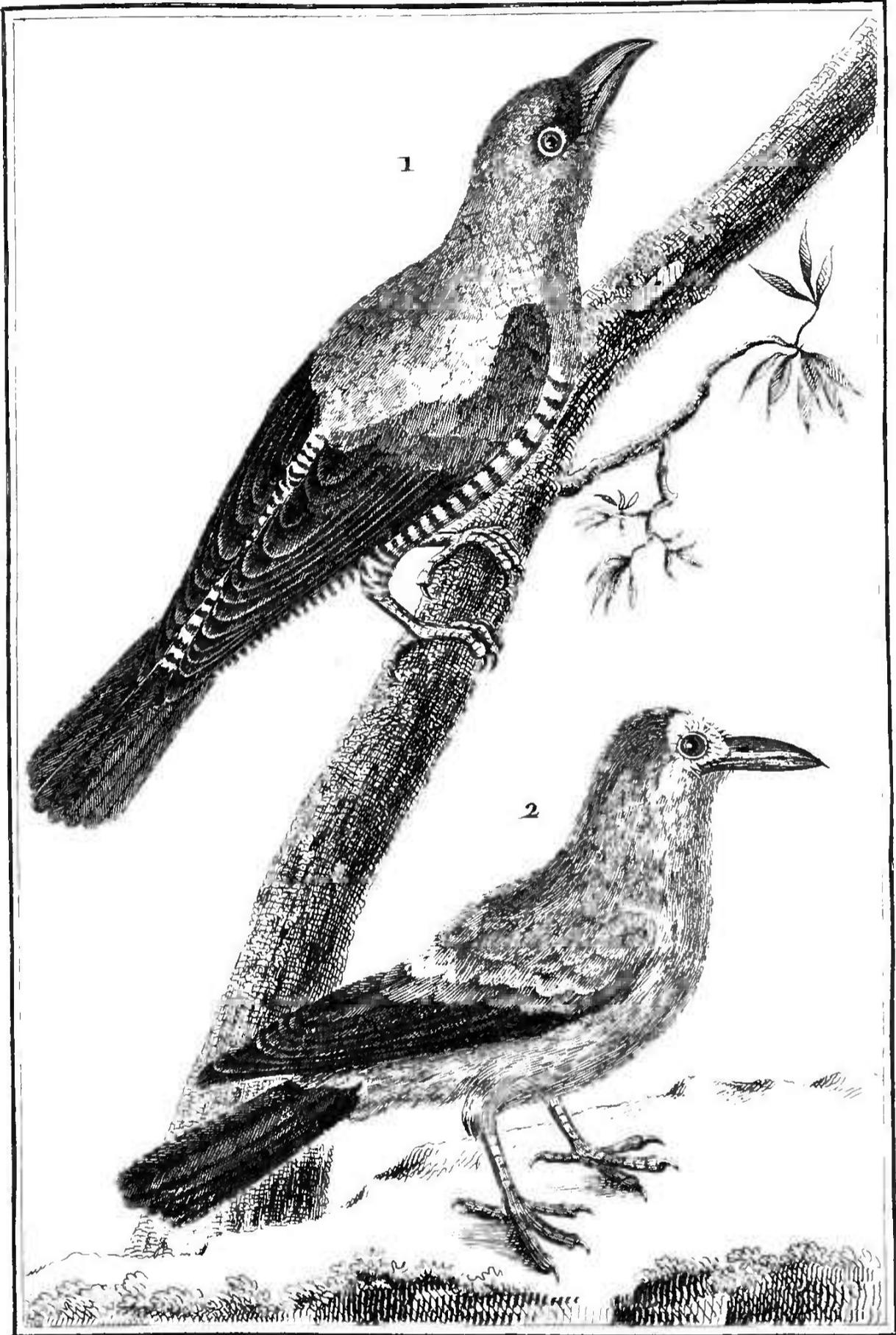
edit. 15, gen. 50, sp. 1. — Latham, Syst. ornithol. gen. 15, sp. 12.

Choucas moustache; *corvus hottentotus*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 235. SONNINI.

(5) Quelques recherches que Levaillant ait faites dans les terres Australes de l'Afrique, quelques informations qu'il ait prises pour découvrir cette espèce de choucas, décrite par Brisson et envoyée du cap de Bonne-Espérance à M. Aubry il n'a pu non seulement la rencontrer, mais encore trouver quelqu'un qui la connût; d'où il conclut qu'elle n'existe pas dans ces contrées. Le même voyageur ajoute qu'aucune des espèces de nos choucas d'Europe ne se trouve en Afrique, tandis que nos corbeaux, nos chouettes, nos pie-grièches n'y sont point étrangères. (Voyez l'Histoire des oiseaux d'Afrique, article du sicrin, n^o 82). SONNINI.

environnent cette même base jusqu'aux coins de la bouche ; 2° ces plumes longues et étroites de la partie supérieure du cou , lesquelles glissent et jouent sur le dos , suivant que le cou prend différentes situations , et qui forment à l'oiseau une espèce de crinière (1).

(1) Le bec , les pieds et les ongles de cet oiseau sont noirs. Il a onze pouces quatre lignes de longueur totale , la queue longue de cinq pouces , et un pied sept pouces de vol. Ses ailes pliées s'étendent jusqu'à la moitié de la longueur de la queue , dont les pennes sont égales. **SONNINI.**



De Seve del.

J.B. Racine sc.

1. LE CHOUCAS de la nouvelle Guinée
2. LE CHOUCAS chauve

LE CHOUCAS CHAUBE (1).

*Voyez les planches enluminées, n° 521 ; et pl. LXXV
de ce volume.*

CE singulier choucas, qui se trouve dans l'île de Cayenne, est celui qui peut, comme je l'ai dit, faire pendant avec notre corneille chauve, qui est le freux : il a en effet la partie antérieure de la tête nue comme le freux,

(1) *Corvus ex ferrugineo fuscus, fronte et vertice calvis. corvus calvus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 31.

Corvus ferrugineo fuscus, subtùs rufescens, facie ultrà oculos nudâ. corvus calvus. Latham, Syst. ornith. gen. 13, sp. 6.

Cet oiseau a tout le corps d'une couleur olivâtre, nuancé de verd en dessus, et de rougeâtre en dessous ; les ailes sont brunes, et la queue est noirâtre ; le pied et les ongles sont noirs, de même que la mandibule supérieure du bec ; celle du dessous est blanchâtre.

Levaillant assure que c'est une erreur de ranger cet oiseau au nombre des choucas ; mais il approche assez de ce genre, pour ne pas être déplacé à leur suite.

SONNINI.

et la gorge peu garnie de plumes. Il se rapproche des choucas en général par ses longues ailes , par la forme des pieds , par son port , par sa grosseur , par ses larges narines à peu près rondes ; mais il en diffère en ce que ces narines ne sont point recouvertes de plumes , et qu'elles se trouvent placées dans un enfoncement assez profond, creusé de chaque côté du bec ; en ce que son bec est plus large à la base, et qu'il est échancré sur les bords. A l'égard de ses mœurs , je n'en peux rien dire , cet oiseau étant du grand nombre de ceux qui attendent le coup d'œil de l'observateur. On ne le trouve pas même nommé dans aucune Ornithologie (1).

(1) Ce choucas , ou cet oiseau approchant du choucas, sans être très-commun , n'est point rare dans les forêts de la Guiane française. SONNINI.

LE CHOUCAS

DE LA NOUVELLE GUINÉE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 629, et pl. LXXV
de ce volume.

LA place naturelle de cet oiseau est entre nos choucas de France et celui que j'ai nommé *colnud*. Il a le port de nos choucas, et le plumage gris de l'un d'eux (même un peu plus gris), au moins quant à la partie supérieure du corps; mais il est moins gros et a le bec plus large à sa base; en quoi il

(1) *Corvus fronte, capistro caudâque nigris, capite, collo, dorso et pectoris parte superiore obscure cinereis, inferiore, abdomine, crisso et uropygio albis transversim nigro-striatis... corvus novæ Guineæ.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 28.

Corvus cinereus, capistro fasciâ per oculos caudâque nigris, dorso postico uropygio abdomine femoribus crissoque albo nigroque fasciatis. .. corvus novæ Guineæ. Latham, Syst. ornithol. gen. 13, sp. 14.

Choucas de la nouvelle Guinée; *corvus novæ Guineæ.* Daudin, Ornith. tom. II, page 254.

S O N N I N I.

K 2

se rapproche du colnud. Il s'en éloigne par la longueur de ses ailes qui atteignent presque l'extrémité de sa queue ; et il s'éloigne du colnud et des choucas par les couleurs du dessus du corps, lesquelles consistent en une rayure noire et blanche qui s'étend jusques sous les ailes, et qui a quelque rapport avec celle des pics variés (1).

(1) Un trait noir s'étend de chaque côté de la tête ; le bec est noirâtre ; les pieds sont courts et d'un gris sale ; la longueur totale est d'environ un pied.

Cet oiseau se trouve à la nouvelle Guinée, d'où il a été rapporté par M. Sonnerat.

M. Latham fait mention d'une variété de cette espèce, dont la tête et le cou sont bleuâtres ; le dessus de la tête, la poitrine et le ventre sont d'un gris noirâtre. (*Supplement to the general synopsis of birds*, pag. 78 ; et *Syst. ornith. gen.* 15, sp. 14, var. *b.*)

SONNINI.

* L E C H O U C A R I

DE LA NOUVELLE GUINÉE (1).

LA couleur dominante de cet oiseau (car nous n'en connoissons que la superficie) est un gris cendré, plus foncé sur la partie supérieure, plus clair sur la partie inférieure, et se dégradant presque jusqu'au blanc sous le ventre et ses entours. Les deux seules

* Ainsi nommé par M. Daubenton le jeune, à qui je dois aussi sa description et celle de la précédente, n'ayant pas été à portée de voir ces oiseaux arrivés tout récemment à Paris. Voyez les planches enluminées, n^o 630.

(1) En anglais, *papuan crow*.

Corvus cinereus, abdomine albo, remigibus ex nigricante fuscis... *corvus papuensis*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 29.

Corvus cinereo griseus, abdomine albo, remigibus fusco nigricantibus, maculâ per oculos nigrâ.
corvus papuensis. Latham, Syst. ornith. gen. 13, sp. 15.

Choucas des Papoux; *corvus papuensis*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 236.

exceptions qu'il y ait à faire à cette espèce d'uniformité de plumage, c'est 1° une bande noire qui environne la base du bec, et se prolonge jusqu'aux yeux; 2° les grandes plumes des ailes, qui sont d'un brun noirâtre.

Le choucarri a les narines recouvertes entièrement comme les choucas; il a aussi le bec conformé à peu près de même, si ce n'est que l'arête de la pièce supérieure est, non pas arrondie comme dans le choucas, mais anguleuse comme dans le colnud. Il a encore d'autres rapports avec cette dernière espèce, et lui ressemble par les proportions relatives de ses ailes, qui ne s'étendent pas au de-là de la moitié de la queue, par ses petits pieds, par ses ongles courts; en sorte qu'on ne peut se dispenser de le placer, ainsi que le précédent, entre le colnud et les choucas. Sa longueur, prise de la pointe du bec au bout de la queue, est d'environ onze pouces.

Nous sommes redevables de cette espèce nouvelle, ainsi que de la précédente, à M. Sonnerat.

LE CHOUCAS

DE LA MER DU SUD (1),

PAR SONNINI.

LA longueur de ce choucas est d'environ dix pouces. La couleur générale de son plumage est le cendré, tirant en dessus sur le bai marron ; le front et la gorge sont d'un blanc pâle ; le derrière de la tête, le haut du cou, le bec, les pieds et les ongles sont noirs, de même que les ailes et la queue, dont les pennes ont leur extrémité blanche, à l'ex-

(1) *Corvus cinereus subtus rufescens, capistro pallido, occipite, nuchâ, alis caudâque nigricantibus, apicibus remigum rectricumque lateralium albidis.. corvus pacificus.* Latham, Syst. ornithol. gen. 13, sp. 16.

Corvus cinereus, subtus in spadiceum vergens, occipite, cervice, alis caudâque nigris, alarum caudæque apice albis.. corvus pacificus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 32.

ception des deux pennes du milieu de la queue, qui sont entièrement noires.

M. Latham, qui le premier a parlé de cette espèce (1), ne nous apprend rien au de-là de sa description, si ce n'est qu'elle se trouve dans les îles de la mer Pacifique, sans que l'on sache positivement à laquelle il appartient plus particulièrement.

(1) General synopsis of birds, tom. I. *Pacific crow*, n^o 17.

LE CHOUCAS D'OWIHÉE (1),

PAR SONNINI.

CELUI-CI est, comme le précédent, un oiseau des mers Australes ; mais son pays natal est connu ; on l'a trouvé à l'île d'Owihée, l'une des îles Sandwich.

Son plumage est noir, avec des reflets luisans sur la partie supérieure du corps, et des nuances verdâtres aux ailes et à la queue : il y a de petites taches sur les couvertures inférieures de la queue et les flancs ; les pieds et les ongles sont noirs.

(1) *Tropic crow*. Latham, General synopsis of birds, n° 18.

Corvus niger, *crisso punctis sordidè albis*, *caudâ rotundatâ*. *corvus tropicus*. Lin. Syst. nat. ed. 15, gen. 50, sp. 33.

Corvus niger nitidus subtùs niger, *crisso hypocondriisque albo variegatis*, *alis caudâque viridi nigris...* *corvus tropicus*. Latham, Syst. ornithol. gen. 13, sp. 17.

Choucas du Tropique ; *corvus tropicus*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 237.

La taille de ce choucas est plus grande que celle du précédent ; il a plus d'un pied de longueur ; son bec, long d'un pouce et demi, est large à sa base, comme celui des choucas ; enfin les pennes de sa queue s'arrondissent à leur extrémité.



De Sene del

1. LE BELLICASSE
2. LE COLNUD de Cayenne

J. B. Racine sculp.

LE COLNUD DE CAYENNE (1).

*Voyez les planches enlumin., n° 609; et pl. LXXVI
de ce volume.*

JE mets le colnud de Cayenne à la suite des choucas, quoiqu'il en diffère à plusieurs égards; mais, à tout prendre, il m'a paru en différer moins que de tout autre oiseau de notre continent.

Il a, comme le choucas chauve, le bec fort large à sa base, et il a encore avec lui un autre trait de conformité, en ce qu'il est chauve; mais il l'est d'une autre manière; c'est le cou qu'il a presque nu et sans plumes. La tête est couverte, depuis et compris les narines, d'une espèce de calotte de velours noir, composée de petites plumes droites, courtes, serrées et très-douces au toucher: ces plumes deviennent plus rares sous le

(1) En anglais, *barc-necked crow*.

*Corvus niger, pileo ex mollioribus plumis contexto,
collo rariùs plumis contecto.. corvus nudus.*
Lia. Syst. nat. edit. 13, gen. 50 sp. 50.

S O N N I N I.

cou, et bien plus encore sur ses côtés et à sa partie postérieure.

Le colnud est à peu près de la grosseur de nos choucas, et on peut ajouter qu'il porte leur livrée, car tout son plumage est noir, à l'exception de quelques-unes des couvertures et des plumes de l'aile, qui sont d'un gris blanchâtre (1).

A voir les pieds de celui que j'ai observé, on jugeroit que le doigt postérieur a été tourné par force en arrière, mais que naturellement et de lui-même il se tourne en avant comme dans les martinets. J'ai même remarqué qu'il étoit lié par une membrane avec le doigt intérieur de chaque pied. C'est une espèce nouvelle.

(1) Le bec est blanchâtre, à l'exception de son bout qui est noirâtre, de même que les pieds. Les ouvertures des narines sont placées sur le tiers de la longueur du bec, et les plumes du front ne les recouvrent pas. La longueur totale de l'oiseau est de seize pouces, celle de la queue, de cinq pouces, et celle du bec, d'un pouce.

Le colnud n'est pas fort commun dans les terres de la Guiane française, qui paroissent être son pays natal. SONNINI.

LE BALICASE

DES PHILIPPINES (1).

Voyez les planches enlumin., n° 603; et pl. LXXVI
de ce volume.

JE répugne à donner à cet oiseau étranger le nom de *choucas*, parce qu'il est aisé de voir, par la description même de M. Brisson, qu'il diffère des choucas à plusieurs égards.

Il n'a que quinze à seize pouces de vol, et n'est guère plus gros qu'un merle; il a le bec plus gros et plus long à proportion que tous les choucas de notre Europe, les pieds plus grêles et la queue fourchue; enfin, au lieu

(1) Le choucas des Philippines; *corvus splendide nigro-viridans*, remigibus interiùs et subtùs nigris; reatricibus subtùs nigris; caudâ bifurcâ. . . *monedula philippensis*. Brisson, Ornith. class. 3, ord. 4, gen. 14 sp. 9, avec une figure, pl. 11, fig. 1.

Corvus virescenti ater, caudâ forficatâ. *corvus balicassius*. Lin. Syst. nat. nat. edit. 15, gen. 50, sp. 11. — Latham, Syst. ornith. gen. 13, sp. 15.

Daudin pense que cet oiseau doit être rapporté au *drongo*.
SONNINI.

de cette voix aigre et sinistre des choucas, il a le chant doux et agréable. Ces différences sont telles, qu'on doit s'attendre à en découvrir plusieurs autres lorsque cet oiseau sera mieux connu.

Au reste, il a le bec et les pieds noirs, et le plumage de la même couleur, avec des reflets verts (1); en sorte que du moins il est choucas par la couleur.

(1) M. Brisson nous apprend que l'oiseau dont il s'agit dans cet article, s'appelle aux Philippines, *bali-cassio*, dont j'ai formé le nom de *balicase*.

LE SICRIN (1),

PAR SONNINI.

LE choquard , ou choucas des Alpes , est l'oiseau auquel le sicrin a plus de rapport; il en a la taille, le bec, sinon que sa base est plus épaisse, et son bout plus pointu, la queue, les pieds, et même les couleurs, c'est-à-dire, un noir luisant sur tout le plumage, avec des reflets de verd sombre sur les ailes et la queue, le jaune orangé du bec, enfin le noir des pieds. Ces ressemblances sont si frappantes que Levaillant lui-même, qui en a fait les rapprochemens, n'auroit pas hésité à regarder l'oiseau, auquel il a donné le nom de *sicrin*, comme un choquard, s'il n'avoit des attributs qui lui sont particuliers, et qui ne permettent pas de le confondre avec d'autres espèces.

(1) Le sicrin. (Levaillant, Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 82.)

Crave sicrin; *corvus crinitus*. Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 253.

Le premier de ces attributs est une large huppe, composée de plumes molles et déliées, et entourée d'un trait roux. Le second et le plus remarquable sont trois filets fort longs, qui prennent naissance sur chacun des côtés de la tête au dessous de l'œil, et se dirigent en arrière, à peu près de la même manière que ceux de l'espèce d'oiseau de paradis, appelée *sifilet*. C'est de là que Levaillane a tiré la dénomination de *sicrin*, parce qu'en effet ces filets, qui ne sont que des tiges déliées de plumes sans barbe, ont l'apparence de crins. Celui de dessous, le plus court des trois, a sept pouces de longueur; le second est plus long de trois pouces, et le supérieur dépasse la queue de sept pouces.

On a dit à Levaillant que cet oiseau venoit de l'Inde; ce voyageur ne l'a pas vu vivant; il en a acheté la dépouille toute montée chez un marchand d'objets d'histoire naturelle; il a observé, en arrachant un des filets, qu'ils étoient profondément implantés dans la tête. Ces circonstances rapprochées de la ressemblance du sicrin avec le choquard, me font naître quelque doute; et je ne serois point étonné que l'on eût enté de longs filets et
une

une espèce de huppe sur la tête d'un cho-
quard, afin d'en fabriquer un oiseau extra-
ordinaire. De pareilles supercheries ne sont
point sans exemples, et les naturalistes ont
été plus d'une fois dupes de ces ruses du
charlatanisme.

 LA PIE (1) (2),

Voyez les planches enluminées ; n° 488 ; et pl. LXXVII
de ce volume.

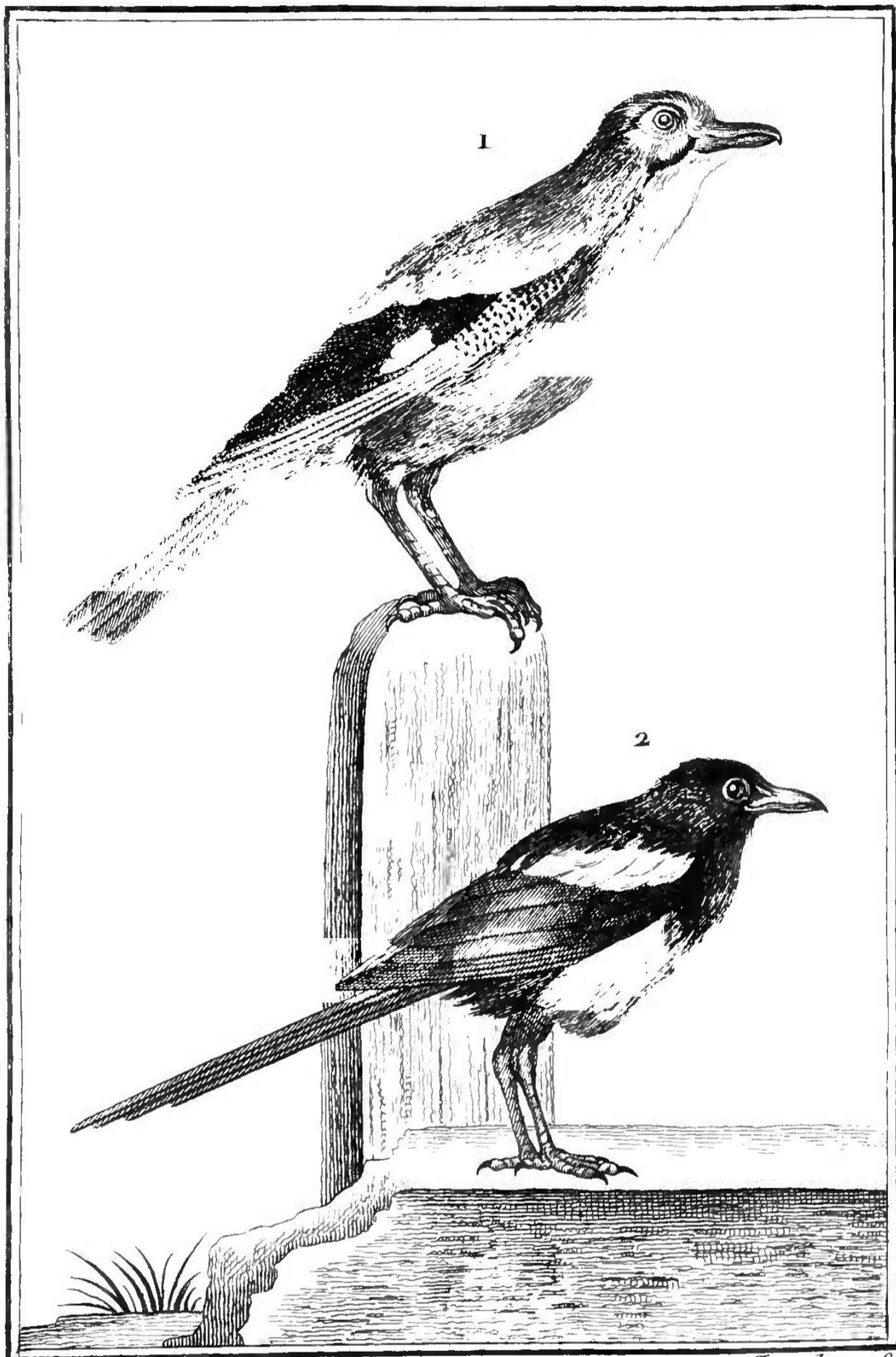
LA pie a tant de ressemblance à l'extérieur avec la corneille, que M. Linnæus les a réu-

(1) Son nom hébreu est incertain. En grec, *kissa*, *kitta*, *poikilis*. En grec moderne, *aigasra*. En latin, *pica*, *cissa*, *avis pluvia*, selon quelques-uns. En mauvais latin moderne, *ajacia*. En italien, *gazza*, *ragazza*, *aregazza*, *gazzuola*, *gazzara*, *pica*, *putta*. En catalan, *grassa*. En espagnol, *pega*, *picata*, *pigazza*. En allemand, *aelster*, *atzel*, *aegerst*, *agelaster*, *algaster*, *agerluster* (*quasi agrilustra*). En flamand, *aexter*. En illyrien, *strakavel*, *krzistela*. En polonais, *stroka*. En suédois, *skata*. En anglais, *pye*, *piot*, *magpye*, *pianet*. En français, en différens tems et en différens lieux, *pie*, *jaquette*, *dame*, *agasse*, *agace*, *ajace*, *ouasse*, etc.

(2) *Nota*. Cet article est de Guenau de Montbeillard.

La pie ; *pica nigro-violacea* ; ventre et pennis scapularibus albis ; imo dorso , griseo ; remigibus majoribus interiùs albis. *pica*. Brisson, Ornith. class. 3, ord. 4, gen. 15, sp. 1.

Corvus albo nigroque varius, caudâ, cuneiformi..



De Sene del.

Jourdan sc.

1. LE GEAI

2. LA PIE

nies toutes deux dans le même genre (1), et que, suivant Belon, pour faire une corneille d'une pie, il ne faut que raccourcir la queue à celle-ci, et faire disparaître le blanc de son plumage (2). En effet, la pie a le bec, les pieds, les yeux, et la forme totale des corneilles et des choucas; elle a encore avec eux beaucoup d'autres rapports plus intimes dans l'instinct, les mœurs et les habitudes naturelles; car elle est omnivore comme eux, vivant de toutes sortes de fruits, allant sur les charognes (3), faisant sa proie des œufs et des petits des oiseaux foibles, quelquefois même des père et mère, soit qu'elle les trouve engagés dans les pièges, soit qu'elle les attaque à force ouverte. On en a vu une se jeter sur un merle pour le dévorer: une autre enlever une écrevisse, qui la prévint en l'étranglant avec ses pinces, etc. (4) (5).

corvus pica. Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 50, sp. 13. —
Latham, Syst. ornith. gen. 13, sp. 32.

Pie commune; *corvus pica*. Daudin, Ornith. t. II,
pag. 257. SONNINI.

(1) Syst. nat. edit. 10, pag. 106.

(2) Belon, Nature des oiseaux, pag. 291.

(3) Klein, Ordo avium, pag. 61. J'en ai vu une
qui mangeoit fort avidement de l'écorce d'orange.

(4) Aldrovande, Ornithol. tom. I, pag. 780. Elle

On a tiré parti de son appétit pour la chair vivante, en la dressant à la chasse comme on y dresse les corbeaux (6). Elle passe ordinairement la belle saison appariée avec son mâle, et occupée de la ponte et de ses suites. L'hyver elle vole par troupes (7), et s'approche d'autant plus des lieux habités qu'elle y trouve plus de ressources pour vivre, et que la rigueur de la saison lui rend ces ressources plus nécessaires. Elle s'accoutume

cause quelquefois beaucoup de désordre dans une pipée, et vient, pour ainsi dire, menacer le pipeur jusques dans sa loge.

(5) Les pies dévastent les champs plantés de pois, de fèves et d'autres légumes. L'on prétend que le seul moyen de les en éloigner est d'y fiche en terre des pieux auxquels on suspend d'autres pies que l'on a attrapées. Ces oiseaux attaquent encore les volières et les basse-cours; cassant et mangeant non seulement les œufs, mais encore tuant et emportant les petits poulets : en sorte qu'on pourroit regarder la pie comme un fléau pour l'agriculture, si elle ne rachetoit ses dégâts par quelque service, en dévorant les souris et les mulots, animaux plus nuisibles encore aux moissons. SONNINI.

(6) Frisch, planche LXVIII.

(7) L'hyver comme l'été, les pies restent par couples; et lorsque l'on en voit des troupes, elles ne sont que des réunions momentanées de ces couples constans. SONNINI.

aisément à la vue de l'homme; elle devient bientôt familière dans la maison, et finit par se rendre la maîtresse. J'en connois une qui passe les jours et les nuits au milieu d'une troupe de chats, et qui sait leur en imposer.

Elle jase à peu près comme la corneille, et apprend aussi à contrefaire la voix des autres animaux, et la parole de l'homme. On en cite une qui imitoit parfaitement les cris du veau, du chevreau, de la brebis, et même le flageolet du berger; une autre qui répétoit en entier une fanfare de trompettes (1). M. Willulghby en a vu plusieurs qui prononçoient des phrases entières (2). Margot est le nom qu'on a coutume de lui

(1) Plutarque raconte qu'une pie qui se plaisoit à imiter d'elle-même la parole de l'homme, le cri des animaux et le son des instrumens, ayant un jour entendu une fanfare de trompettes, devint muette subitement, ce qui surprit fort ceux qui avoient coutume de l'entendre habiller sans cesse; mais ils furent bien plus surpris quelque tems après, lorsqu'elle rompit tout à coup le silence, non pour répéter sa leçon ordinaire, mais pour imiter le son des trompettes qu'elle avoit entendues, avec les mêmes tournures de chant, les mêmes modulations et dans le même mouvement. (Opusc. de Plutarque. *Quels animaux sont les plus avisés!*)

(2) Willulghby, Ornith. pag. 87.

donner, parce que c'est celui qu'elle prononce le plus volontiers ou le plus facilement; et Pline assure que cet oiseau se plaît beaucoup à ce genre d'imitation, qu'il s'attache à bien articuler les mots qu'il a appris, qu'il cherche long-tems ceux qui lui ont échappé, qu'il fait éclater sa joie lorsqu'il les a retrouvés, et qu'il se laisse quelquefois mourir de dépit lorsque sa recherche est vaine, ou que sa langue se refuse à la prononciation de quelque mot nouveau (1) (2).

La pie a le plus souvent la langue noire comme le corbeau; elle monte sur le dos des cochons et des brebis, comme font les choucas, et court après la vermine de ces animaux, avec cette différence que le cochon reçoit ce service avec complaisance, au lieu que la brebis, sans doute plus sensible, paroît la redouter (3). Elle happe aussi fort

(1) Voyez Histor. nat. lib. 10, cap. 42.

(2) Il n'est point d'oiseau plus jaseur que la pie, sur-tout lorsqu'on lui a coupé le filet de la langue, et qu'on le tient en cage; ce n'est pas sans raison que cet oiseau est devenu l'emblème d'un babil continuel, et que l'on dit, *jaser comme une pie*.

Quelques personnes se servent du terme *jacasser* pour exprimer le cri de la pie. SONNINI.

(3) Salerne, Hist. nat. des oiseaux, pag. 91.

adroitement les mouches et autres insectes ailés qui volent à sa portée.

Enfin, on prend la pie dans les mêmes pièges et de la même manière que la corneille (1), et l'on a reconnu en elle les mêmes mauvaises habitudes, celles de voler et de faire des provisions (2) (3); habitudes presque toujours inséparables dans les différentes

(1) Les pies sont défiantes et soupçonneuses; elles se laissent prendre difficilement aux pièges qu'on leur tend. Le meilleur est le *collet à ressort*, piège en usage en Hollande, et dont on trouve la description et la figure dans l'Avicéptologie française, p. 240, planche xxiv. On en prend aussi beaucoup aux gluaux, mais jamais à la *repenelle*, *raquette* ou *sauterelle*, comme on l'avance mal à propos dans le Dictionnaire des chasses. On leur tend encore avec avantage, en plein champ, des lacets de crin attachés à deux piquets enfoncés dans la terre, sur la superficie de laquelle on jette çà et là des pois et des fèves que l'on a fait tremper dans l'eau et dont ces oiseaux sont très-friands. Enfin on peut les empoisonner, de même que les corbeaux et les corneilles, avec des yeux d'écrevisses réduits en poudre et mêlés avec de la graisse. SONNINI.

(2) Je m'en suis assuré par moi-même, en répandant devant une pie apprivoisée des pièces de monnaie et de petits morceaux de verre. J'ai même reconnu qu'elle cachoit son vol avec un si grand soin, qu'il

espèces d'animaux. On croit aussi qu'elle annonce la pluie lorsqu'elle jase plus qu'à l'ordinaire (4) (5). D'un autre côté, elle s'éloigne du genre des corbeaux et des corneilles par un assez grand nombre de différences.

Elle est beaucoup plus petite et même plus que le choucas, et ne pèse que huit à neuf onces; elle a les ailes plus courtes et la queue plus longue à proportion; par conséquent son vol est beaucoup moins élevé et moins soutenu; aussi n'entreprend-t-elle point de grands voyages (6) : elle ne fait guère que

étoit quelquefois difficile de le trouver, par exemple, sous un lit, entre les sangles et le sommier de ce lit.

(3) La pie est d'une adresse singulière à cacher ce qu'elle emporte; elle pose d'abord l'objet enlevé sur la petite ouverture qu'elle a choisie, ensuite elle l'y enfonce à coups de bec jusqu'à ce qu'il ne paroisse plus.

(4) Aldrov. Ornith. pag. 781.

(5) La pie a passé de tous tems pour un oiseau de mauvais augure; et dans quelques pays, les villageois la regardent encore comme sorcière. SONNINI

(6) Gmelin, dans sa 15^e édition du *Système de Linnæus*, dit, je ne sais sur quel fondement, que la pie est un oiseau voyageur. Je l'ai vue dans les pays du Levant que j'ai parcourus, mais je l'y ai vue toute

voltiger d'arbre en arbre, ou de clochers en clochers; car, pour l'action de voler, il s'en faut bien que la longueur de la queue compense la brièveté des ailes. Lorsqu'elle est posée à terre, elle est toujours en action, et fait autant de sauts que de pas : elle a aussi dans la queue un mouvement brusque et presque continuel comme la lavandière. En général elle montre plus d'inquiétude et d'activité que les corneilles, plus de malice et de penchant à une sorte de moquerie (1). Elle met aussi plus de combinaisons et plus d'art dans la construction de son nid, soit qu'étant très-ardente pour son mâle (2), elle soit aussi très-tendre pour ses petits, ce qui va ordinairement de pair dans les animaux,

l'année sans augmentation ni diminution de nombre; au lieu que la plupart des oiseaux vraiment voyageurs, de nos contrées, y arrivent et s'y répandent à l'approche de l'hyver. S O N N I N I.

(1) Vidi aliquando picam advolantem ad avem... In quodam loco ligatam, et cum illa frustula carnis comedere vellet, pica sua caudâ ea frustula removit : unde picam avem esse aliarum avium derisivam cognovi. (Avicenna apud Gesner, pag. 697.

(2) Les anciens en avoient cette idée, puisque de son nom grec *kissa*, ils avoient formé celui de *kissar*, qui est une expression de volupté.

soit qu'elle sache que plusieurs oiseaux de rapine sont fort avides de ses œufs et de ses petits ; et, de plus, que quelques-uns d'entre eux sont avec elle dans le cas de la représaille ; elle multiplie les précautions en raison de sa tendresse et des dangers de ce qu'elle aime ; elle place son nid au haut des plus grands arbres , ou du moins sur de hauts buissons (1), et n'oublie rien pour le rendre solide et sûr : aidée de son mâle, elle le fortifie extérieurement avec des bûchettes flexibles et du mortier de terre gâchée , et elle le recouvre en entier d'une enveloppe à claire-voie, d'une espèce d'abattis de petites branches épineuses et bien entrelassées ; elle n'y laisse d'ouverture que dans le côté le mieux défendu , le moins accessible , et seulement ce qu'il en faut pour qu'elle puisse entrer et sortir : sa prévoyance industrielle ne se borne pas à la sûreté, elle s'étend encore à la commodité, car elle garnit le fond du nid d'une espèce de matelas orbiculaire (2), pour

(1) C'est ordinairement sur la lisière des bois ou dans les vergers qu'elle l'établit. SONNINI.

(2) *Lutea... stragulum subjicit. et merula et pica.* .. Aristot. Histor. animal. lib. 9, cap. 15. Je remarque à cette occasion que plusieurs écrivains ont pensé que la kissa d'Aristote étoit notre geai,

que ses petits soient plus mollement et plus chaudement (1); et quoique ce matelas, qui est le nid véritable, n'ait qu'environ six pouces de diamètre, la masse entière, en y comprenant les ouvrages extérieurs et l'enveloppe épineuse, a au moins deux pieds en tout sens (2).

parce qu'il dit que cette kissa faisoit des amas de glands, et parce qu'en effet le gland est la principale nourriture de notre geai; cependant on ne peut nier que cette nourriture ne soit commune au geai et à la pie: mais ces deux caractères qui sont propres au geai, et qui n'eussent point échappé à Aristote, ce sont les deux marques bleues qu'il a aux ailes, et cette espèce de huppe que se fait cet oiseau en relevant les plumes de sa tête, caractère dont ce philosophe ne fait aucune mention; d'où je crois pouvoir conjecturer que la pie d'Aristote et la nôtre sont le même oiseau, ainsi que cette pie variée, à longue queue, qui étoit nouvelle à Rome et encore rare du tems de Plin. (Lib. 10, cap. 29.)

(1) Cette sorte de matelas est composé de racines de chicendont et de débris d'autres plantes extrêmement flexibles.

SONNINI.

(2) Une autre précaution de la pie est de placer son nid à la cime d'un arbre élevé et pour l'ordinaire isolé; elle l'appuie sur une fourche ou un embranchement, de manière qu'entouré d'autres branches, de jeunes pousses et d'un épais feuillage, il en est entièrement couvert et caché. Le mâle et la femelle

Tant de précautions ne suffisent point encore à sa tendresse, ou, si l'on veut, à sa défiance; elle a continuellement l'œil au guet sur ce qui se passe au dehors; voit-elle approcher une corneille, elle vole aussitôt à sa rencontre, la harcèle, et la poursuit sans relâche et avec de grands cris, jusqu'à ce qu'elle soit venue à bout de l'écarter (1). Si c'est un ennemi respectable, un faucon, un aigle, la crainte ne la retient point, et elle ose encore l'attaquer avec une témérité qui n'est pas toujours heureuse; cependant il faut avouer que sa conduite est quelquefois plus réfléchie, s'il est vrai ce qu'on dit, que lorsqu'elle a vu un homme observer trop curieusement son nid, elle transporte ses œufs ailleurs, soit entre ses doigts, soit d'une autre manière encore plus incroyable (2) (5).

travaillent ensemble à la construction du nid, et ils emploient ordinairement deux mois à l'achever. En entrant dans ce nid, la pie s'y accroupit sans se retourner, et laisse sortir sa longue queue au dehors.

SONNINI.

(1) Frisch, pl. LXVIII.

(2) Surculo super bina ova imposito, ac ferruminato alvi glutino, subditâ cervice medio, æquâ utrinque librâ deportant aliò. (Plin. lib. 10, cap. 55.)

(5) L'on a vu des pies construire en même tems

Ce que les chasseurs racontent à ce sujet de ses connoissances arithmétiques, n'est guère moins étrange, quoique ces prétendues connoissances ne s'étendent pas au-delà du nombre de cinq (1).

Elle pond sept ou huit œufs à chaque couvée, et ne fait qu'une seule couvée par an, à moins qu'on ne détruise ou qu'on ne dérange son nid, auquel cas elle en entreprend

deux nids, et lorsqu'elles sont harcelées pendant l'incubation, elles prennent leurs œufs ou leurs petits entre leurs doigts, et les transportent dans le second nid, qu'un excès de prévoyance leur a fait préparer. SONNINI.

(1) Les chasseurs prétendent que, si la pie voit entrer un homme dans une hutte construite au pied de l'arbre où est son nid, elle n'entrera pas elle-même dans son nid qu'elle n'ait vu sortir l'homme de la hutte; que, si on a voulu la tromper en y entrant deux et n'en sortant qu'un, elle s'en aperçoit très-bien, et n'entre point qu'elle n'ait vu sortir aussi le second; qu'il en est de même pour trois ou pour quatre, et même encore pour cinq, mais que s'il y en est entré six, le sixième peut rester sans qu'elle s'en doute; d'où il résulteroit que la pie auroit une appréhension nette de la suite des unités et de leurs combinaisons au dessous de six: et il faut avouer que l'appréhension nette du coup d'œil de l'homme est renfermée à peu près dans les mêmes limites.

tout de suite un autre, et le couple y travaille avec tant d'ardeur, qu'il est achevé en moins d'un jour; après quoi elle fait une seconde ponte de quatre ou cinq œufs; et si elle est encore troublée, elle fera un troisième nid semblable aux deux premiers, et une troisième ponte, mais toujours moins abondante (1). Ses œufs sont plus petits et d'une couleur moins foncée que ceux du corbeau: ce sont des taches brunes semées sur un fond verd bleu, et plus fréquentes vers le gros bout. Jean Liébault, cité par M. Salerne (2), est le seul qui dise que le mâle et la femelle couvent alternativement (3).

Les piats ou les petits de la pie sont aveugles et à peine ébauchés en naissant; ce

(1) C'est quelque chose de semblable qui aura donné lieu d'imputer à la pie le stratagème de faire constamment deux nids, afin de donner le change aux oiseaux de proie qui en veulent à sa couvée. C'est ainsi que Denys le tyran avoit trente chambres à coucher.

(2) Hist. nat. des oiseaux, pag. 95.

(3) L'observation a confirmé ce qu'a dit Jean Liébault. Le mâle et la femelle, après avoir travaillé en commun à la construction du nid, couvent aussi alternativement. L'incubation dure ordinairement quatorze jours. S O N N I N I.

n'est qu'avec le tems et par degrés que le développement s'achève, et que leur forme se décide : la mère, non seulement les élève avec sollicitude, mais leur continue ses soins long-tems après qu'ils sont élevés. Leur chair est un manger médiocre, cependant on y a généralement moins de répugnance que pour celle des petits corneillons (1).

A l'égard de la différence qu'on remarque dans le plumage, je ne la regarde point absolument comme spécifique, puisque, parmi les corbeaux, les corneilles et les choucas, on trouve des individus qui sont variés de noir et de blanc comme la pie; cependant on ne peut nier que, dans l'espèce du corbeau, de la corneille et du choucas proprement dit, le noir ne soit la couleur ordinaire, comme le noir et blanc est celle des pies; et que si l'on a vu des pies blanches, ainsi que des corbeaux et des choucas blancs, il ne soit très-rare de rencontrer des pies entièrement noires. Au reste, il ne faut pas croire que le noir et le blanc, qui sont les couleurs principales de la pie, excluent tout

(1) La pie adulte contribue à rendre le bouillon succulent; mais sa chair est dure et coriace.

mélange d'autres couleurs ; en y regardant de près et à certains jours, on y aperçoit des nuances de verd, de pourpre, de violet (1), et l'on est surpris de voir un si beau plumage à un oiseau si peu renommé à cet égard. Mais ne sait-on pas què, dans ce genre et dans bien d'autres, la beauté est une qualité superficielle, fugitive, et qui dépend absolument du point de vue. Le mâle se distingue de la femelle par des reflets bleus, plus marqués sur la partie supérieure du corps, et non par la noirceur de la langue, comme quelques-uns l'ont dit.

La pie est sujette à la mue comme les autres oiseaux ; mais on a remarqué que ses plumes ne tomboient que successivement et peu à peu, excepté celles de la tête qui tombent toutes à la fois ; en sorte que, chaque année, elle paroît chauve au tems de la mue (2) (3).

(1) Voyez *British zoology*, page 77, ou plutôt observez une pie sous différens jours.

(2) *Plin. lib. 10, cap. 29.* Il en est de même du geai et de plusieurs autres espèces.

(3) C'est en automne que la pie perd les plumes de sa tête, et elle reste chauve pendant quelque tems. Cette particularité n'auroit-elle pas une autre cause que la mue, et les plumes de la tête ne s'useroient-

Les jeunes n'acquièrent leur longue queue que la seconde année, et sans doute ne deviennent adultes qu'à cette même époque.

Tout ce que je trouve sur la durée de la pie, c'est que le docteur Derham en a nourri une qui a vécu plus de vingt ans, mais qui, à cet âge, étoit tout à fait aveugle de vieillesse (1).

Cet oiseau est très-commun en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suède, et dans toute l'Europe, excepté en Laponie (2) (3),

elles pas, ou ne seroient-elles pas arrachées par le frottement qu'elles éprouvent lorsque la pie s'occupe en automne à faire des amas de provisions et à les rassembler dans quelque trou en terre, au milieu des champs? Ce magasin est quelquefois considérable; et si, à l'approche de l'hyver, on voit dans la campagne deux pies se battre contre deux autres, l'on peut être assuré qu'en recherchant avec soin dans les environs, on découvrira les approvisionnement, objets du combat.

S O N N I N I.

(1) Voyez Albin, tom. I, pag. 14.

(2) Voyez Fauna suecica, n° 76. M. Hébert m'assure qu'on ne voit point de pies dans les montagnes du Bugey, ni même à la hauteur de Nantua (*).

(3) On trouve aussi la pie en Asie, jusqu'au Japon;

(*) Elles ne sont pas communes dans les Basses-Vosges Lorraines; mais elles sont rares sur les hautes éminences de la même chaîne de montagnes.

S O N N I N I.

et dans les pays de montagnes où elle est rare, d'où l'on peut conclure qu'elle craint le grand froid. Je finis son histoire par une description abrégée, qui portera sur les seuls objets que la figure ne peut exprimer aux yeux, ou qu'elle n'exprime pas assez distinctement.

Elle a vingt pennes à chaque aile, dont la première est fort courte, et les quatrième et cinquième sont les plus longues; douze pennes inégales à la queue, et diminuant toujours de longueur, plus elles s'éloignent des deux du milieu, qui sont les plus longues de toutes: les narines rondes, la paupière interne des yeux marquée d'une tache jaune, la fente du palais hérissée de poils sur ses bords, la langue noirâtre et fourchue, les intestins longs de vingt-deux pouces, les *coecum* d'un demi-pouce, l'œsophage dilaté et garni de glandes à l'endroit de sa jonction avec le ventricule, celui-ci peu musculeux, la rate oblongue, et une vésicule du fiel à l'ordinaire (1) (2).

Sounerat l'a rapportée de la Chine. Elle est commune à l'île de Madère. SONNINI.

(1) Willulghby, pag. 87.

(2) Les jeunes pics enlevées du nid s'élèvent facilement en les nourrissant avec du pain de seigle et du

J'ai dit qu'il y avoit des pies blanches (1), comme il y a des corbeaux blancs; et quoique la principale cause de ce changement de plumage soit l'influence des climats septentrionaux, comme on peut le supposer à l'égard de la pie blanche de Wormius, qui venoit de Norvège (2), et même à l'égard de

lait, ou du lait caillé, ou du fromage mou, que l'on appelle par cette raison, *fromage à la pie*. SONNINI.

(1) La pie blanche. En allemand, *weisse elster*. En polonais, *sroka biala*.

Pica candida. Brisson, Ornithol. clas. 3, ord. 4, gen. 15, sp. 1, var. A, avec une figure, planche 3, fig. 1. — Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 15, var. b. — Latham, Syst. ornithol. gen. 13, sp. 32, var. b.

La pie blanche, celle du moins que décrit Brisson, avoit non seulement le plumage, mais aussi le bec, les pieds et les ongles blancs; il y avoit cependant quelques taches noirâtres vers le bout du bec.

Quoique plus commune dans les contrées du nord, cette variété n'est pas néanmoins fort rare dans nos pays. Mauduyt conservoit dans sa collection une pie blanche qui avoit vécu long-tems à Paris, et il assure que les oiseleurs lui en ont souvent offert de semblables. Les yeux de ces pies blanches sont rougeâtres. (Encyclopédie méthod. partie ornith. article de la pie.) SONNINI.

(2) Voyez *Musæum Wormianum*, pag. 295. *Ex Norwegiâ ad me transmissa est ubi in nido duo hujus*

quelques - unes de celles dont parle Rzaczynski (1), cependant il faut avouer qu'on en trouve quelquefois dans les climats tempérés, témoin celle qui fut prise, il y a quelques années, en Sologne, et qui étoit toute blanche, à l'exception d'une seule plume noire qu'elle avoit au milieu des ailes (2), soit qu'elle eût passé des pays du nord en France, après avoir subi l'influence du climat, soit qu'étant née en France, cette altération de couleur eût été produite par quelque cause particulière. Il faut dire la même chose des pies blanches, que l'on voit quelquefois en Italie (3).

Wormius remarque que sa pie blanche

generis pulli inventi. Cum picis vulgaribus, quoad corporis constitutionem planè convenit, nisi quod colore sit candido et staturâ minori, cum ad adultam nondum pervenerit ætatem... Caput glabrum visitur.

(1) Pica alba in oppido Comarno Palatinatûs Russiæ educata... Prope Viaska picæ quinque ejusdem coloris sunt conspectæ; in Volhiniâ non procul a civitate Olikâ una comparuit. (Rzaczynski, Auctuarium, pag. 412.)

(2) Voyez Salerne, Histoire naturelle des oiseaux, pag. 93.

(3) Voyez Gerini, Storia degli uccelli, tom. II, pag. 41.

avoit la tête lisse et dénuée de plumes ; apparemment qu'il la vit au tems de la mue, et cela confirme ce que j'ai dit de celle des pies ordinaires.

Willulghby a vu, dans la ménagerie du roi d'Angleterre, des pies brunes ou rous-sâtres (1), qui peuvent passer pour une seconde variété de l'espèce ordinaire (2).

(1) Ornithologie, à l'endroit cité.

(2) L'on connoît encore deux autres variétés dans l'espèce de la pie : l'une que M. Latham a décrite d'après une peau conservée dans le cabinet de sir Lever, est rayée en long de noir et de blanc. (*Pica corpore longitudinaliter albo nigroque striato*. Syst. ornith. gen. 13 sp. 32, var. g.)

L'autre a le plumage varié de noir de suie et de blanc, les yeux rouges, le bec et les pieds noirs. Le docteur Sparrman l'a tuée en Suède, dans l'automne de 1781, et il en a donné la description et la figure. (Muse. Carls. fasc. 3, tab. 53. — *Corvus corpore fuliginoso alboque vario, oculis rubicundis, rostro pedibusque nigris*. Latham, Syst. ornithol. gen. 13, sp. 32, var. d.)

SONNINI.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA PIE (1).

LA PIE DU SÉNÉGAL (2).

Voyez les planches enluminées , n° 538.

ELLLE est un peu moins grosse que la nôtre, et cependant elle a presque autant

(1) *Nota.* Ce chapitre est de Guenau de Montbeillard. SONNINI.

(2) La pie du Sénégal ; *pica nigro violacea ; remigibus majoribus , reatricibusque fuscis. . . pica senegalensis.* Brisson , Ornith. class. 5 , ord. 4 , gen. 15 , sp. 2.

Corvus nigro-violaceus caudâ cuneiformi , artubus nigris. . . . corvus senegalensis. Lin. Syst. nat. ed. 13 , gen. 50 , sp. 14. Et *corvus violaceo-niger , caudâ cuneiformi.* Ibidem.

Corvus nigro violaceus , caudâ cuneiformi , remigibus reatricibusque fuscis. corvus senegalensis. Latham , Syst. ornith. gen. 13 , sp. 33.

Pie piapiae ; *corvus piapiac.* Daudin , Ornithol. tom. II , pag. 239.

Cette pie a l'iris des yeux de couleur de noisette.

d'envergure , parce que ses ailes sont plus longues à proportion ; sa queue est au contraire plus courte , du reste conformée de même. Le bec, les pieds et les ongles sont noirs, comme dans la pie ordinaire, mais le plumage est très-différent ; il n'y entre pas un seul atome de blanc, et toutes les couleurs en sont obscures. La tête, le cou, le dos et la poitrine sont noirs, avec des reflets violets ; les pennes de la queue et les grandes pennes des ailes sont brunes : tout le reste est noirâtre plus ou moins foncé.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est un peu plus petite, et que sa queue est plus courte ; cette partie est aussi moins longue et moins étagée dans les jeunes que dans les adultes, et ses pennes, ainsi que celles des ailes, sont brunes. S O N N I N I.

A D D I T I O N

A L'ARTICLE

DE LA PIE DU SÉNÉGAL,

PAR SONNINI.

LA dénomination de *pie du Sénégal* ne peut plus convenir à cet oiseau, puisque loin d'être particulier au Sénégal, on le trouve dans d'autres contrées de l'Afrique, et particulièrement vers la pointe méridionale de cette partie du monde. Quelque dur que paroisse le nom de *piapiac*, que l'oiseau semble avoir dicté à Levaillant par son cri, il est préférable en tout point, parce qu'il n'a pas l'inconvénient de restreindre à un seul pays l'habitation d'un oiseau qui vit également dans plusieurs; parce qu'il exprime les sons que cet oiseau prononce d'une voix aigre; enfin, parce que l'on doit être très-réservé sur les changemens de noms dont la multiplicité fait le désespoir de ceux qui

s'appliquent à l'histoire naturelle, sans que les inventeurs puissent prétendre en cela à la gloire ni à la reconnoissance.

Les piapiacs ne s'avancent pas jusqu'aux cantons voisins du cap de Bonne - Espérance, ni même jusques sur les bords de la grande rivière. Levillant ne les a rencontrés que dans le pays des grands namaquois; et ce voyageur célèbre a observé qu'ils se perchent sur le haut des grands arbres, et qu'ils s'y réunissent quelquefois en petites troupes d'une vingtaine. Leur nid ressemble à celui de la pie d'Europe, et leurs œufs, dont la ponte est de six à huit, sont d'un blanc bleuâtre, parsemé de taches brunes, plus nombreuses et plus larges vers le gros bout. Il paroît, d'après le rapport des namaquois, que ce sont des oiseaux voyageurs, qui arrivent dans leur pays à des époques régulières (1).

(1) Voyez l'Histoire des oiseaux d'Afrique, par Levillant, article du piapiac, n° 54.

 LA PIE POURPRÉE (1),

 PAR SONNINI.

M. Latham, à qui l'on doit la connoissance de cet oiseau, l'a nommé *pie d'Afrique* (2). Mais l'on sent que cette désignation manque de précision, puisqu'elle peut s'appliquer également à la pie de l'article précédent, qui est aussi un oiseau d'Afrique, comme à d'autres oiseaux du même genre et du même pays, dont il va être fait mention. J'ai donc

(1) *Corvus suprâ fuscus, subtùs sordidè cinerascens, capite subcristato colloque purpureis, caudâ cuneiformi apice alba.. corvus africanus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 41.

Corvus subcristatus fuscus abdomine cinerascente, capite colloque purpureis, caudâ cuneiformi, rectricibus apice albis. corvus africanus. Latham, Syst. ornith. gen. 13, sp. 34.

Pie d'Afrique; *corvus africanus.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 240.

(2) *African crow.* Latham, General synopsis of birds, tom. I, n° 33.

appelé celui-ci *pie pourprée*, et cette dénomination indique le caractère le plus saillant de son plumage, sa tête, son cou, son bec et ses pieds étant d'une couleur pourpre. Les plumes du sommet de la tête, plus allongées que les autres, forment une espèce de huppe, dont la pointe est grise. Le reste du plumage est brun, à l'exception du ventre, sur lequel le brun prend une teinte cendrée, du bord extérieur des pennes des ailes, qui est bleuâtre, et de l'extrémité blanche des pennes de la queue. La longueur totale de l'oiseau est d'environ vingt-un pouces; sa queue est étagée et en forme de coin.

Tout ce que l'on sait de cette pie, c'est qu'elle se trouve en Afrique.

LA PIE DE MACAO (1),**PAR SONNINI.**

CETTE pie est d'un tiers moins grosse que la nôtre. Elle a le front, la queue, le bec et les pieds noirs; le sommet de la tête et le croupion d'un gris cendré; le cou et la poitrine d'un gris brun; le ventre et les jambes de la même couleur, mais plus claire; le dos, les petites couvertures des ailes et celles du dessous de la queue, de couleur rousse; les premières pennes des ailes d'un noir éclatant, à reflets verts, et les plus grandes noires. Sur les quatre pennes les plus longues, il y a deux taches blanches, une de chaque

(1) Pie de Macao; *corvus sinensis*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 244.

Nota. Ce naturaliste prévient qu'il ne faut pas confondre cet oiseau avec le geai de la Chine, que Latham et Gmelin ont indiqué sous la même dénomination de *corvus sinensis*. Peut-être eût-il mieux valu, pour éviter toute confusion, ne point désigner ainsi la pie de Macao.

côté de la tige de la penne; de sorte que, lorsque les ailes sont pliées, il ne paroît qu'une de ces deux taches. L'iris des yeux est jaunâtre.

M. Sonnerat a trouvé cette espèce dans l'île de Macao, en Chine (1); mais il n'a pu saisir que le premier trait de son histoire, la description, et ce n'est pas celui qui intéresse le plus.

(1) Voyage aux Indes et à la Chine, par Sonnerat, tom. II, pag. 186.

LA PIE ROUSSE DE LA CHINE (1),**P A R S O N N I N I.**

UN autre oiseau, que M. Sonnerat a observé à la Chine, est celui qu'il a nommé lui-même *pie rousse de la Chine* (2). On lui trouve tous les caractères de la pie; c'est-à-dire, le bec fort, en cône alongé, et un peu courbé; les plumes de la base du bec dirigées en avant; les doigts, les ongles crochus; dix pennes à la queue, qui est aussi longue que le corps, et étagée.

« Cette pie, dit M. Sonnerat, est de la taille du merle d'Europe : la tête est brune; le cou de la même couleur, mais beaucoup plus clair; la poitrine et le ventre sont d'un blanc roussâtre; le dos et le croupion sont d'un roux jaunâtre; les petites plumes des ailes sont d'un roux terreux; les suivantes

(1) Pie rousse; *corvus rufus*. Dandin, Ornith. t. II, pag. 245.

(2) Voyage aux Indes et à la Chine, t. II, pag. 186, avec une figure, pl. cvi.

ou les moyennes sont d'un gris clair; les moins longues des grandes sont grises du côté extérieur, et brunes du côté intérieur; les plus grandes sont en entier d'un noir brunâtre; les deux premières plumes de la queue, ou les plus longues, sont grises, terminées par une bande transversale brune; les latérales sont grises jusqu'à la moitié, brunes dans le reste de leur longueur, et terminées par une bande transversale blanche; l'iris est d'un jaune roussâtre; le bec et les pieds sont noirs (1). »

Il paroît que cette espèce de pie se répand sur une grande étendue de pays; car Levaillant, qui l'a décrite aussi, l'a vue dans un envoi d'oiseaux, arrivant de Bengale (2).

(1) Voyage, à l'endroit cité.

(2) Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, article de la pie rousse, n° 59.

 L E T E M I A (1),

 P A R S O N N I N I.

Nos connoissances sur cet oiseau, comme au sujet de ceux qui précèdent, se réduisent à la simple description. Nous devons celle-ci à Levaillant, et il l'a faite d'après une dépouille envoyée de Batavia, et conservée dans la collection de M. Temminck, à Amsterdam (2).

Si le corps de cet oiseau n'étoit pas un peu alongé, ce seroit celui du mauvis. Dix pennes, fort longues et très-étagées, composent la queue. Toutes les plumes du corps sont longues, à barbes soyeuses, et douces au toucher; elles sont noires, avec des reflets verdâtres ou purpurins, suivant les différens jours sous lesquels on les regarde. Le front,

(1) Le temia. (Levaillant, Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 56.)

Pie temia; *corvus temia*. Daudin, Ornith. t. II, pag. 244.

(2) Levaillant, ouvrage cité.

Les joues et la gorge sont couverts de petites plumes très-serrées, d'un noir mat et velouté sous certains aspects. Les ailes sont noirâtres ; la queue est de la même couleur en dessous ; elle est d'un verd sombre en dessus. Le bec, les pieds et les ongles sont noirs.

C'est Levaillant qui a nommé cette pie ; mais il ne nous dit pas le motif de la dénomination de *temia* qu'il a choisie.

L A P I E

D E L A J A M A Ï Q U E (1) (2).

CET oiseau ne pèse que six onces, et il est d'environ un tiers plus petit que la pie

(1) On lui a donné le nom de *pie*, de *choucas*, de *merops* et de *merle des Barbades*. Voyez Browne, *Natural History of Jamaïe*. — Catesby, *Histoire naturelle de la Caroline*, t. I, pag. 12. — M. Klein a copié la traduction française avec ses fautes, pag. 60 de l'*Ordo avium*.

(2) En anglais, *purple jack-daw*, *black bird or maize-thief*, *purple grakle*, *maisdieb*. Les anglais de la Jamaïque l'appellent *barbadoes black-bird*.

La pie de la Jamaïque; *pica nigro-violacea*; *remigibus majoribus interiùs et subtùs nigris* (mas). *Pica in toto corpore fusca*, *supernè saturatius*, *infernè dilutius* (fœmina). .. *pica jamaïcensis*. Brisson, *Ornith. elas.* 3, *ord.* 4, *gen.* 15, *sp.* 15.

Gracula nigro violacea, *caudâ rotundatâ*..... *gracula quiscala*. Lin. *Syst. nat.* *gen.* 55, *sp.* 7. — Latham, *Syst. ornith.* *gen.* 16, *sp.* 7.

Quiseale de la Jamaïque; *sturnus jamaïcensis*. Daudin, *Ornith.* *tom.* II, *pag.* 317.

L'on voit combien cet oiseau a été difficile à ranger

commune, dont il a le bec, les pieds et la queue (1).

Le plumage du mâle est noir, avec des reflets pourpres; celui de la femelle est brun, plus foncé sur le dos et sur toute la partie supérieure du corps, moins foncé sous le ventre.

Ils font leur nid sur les branches des arbres : on en trouve dans tous les districts

dans les méthodes. Les nomenclateurs modernes ne l'ont pas trouvé convenablement placé dans la série des oiseaux qui ont des rapports avec la pie, et ils l'ont mis dans le genre du mainate. Daudin en a fait une espèce du nouveau genre qu'il a établi sous le nom de *quiscale*, dont les caractères sont d'avoir le bec fort, pointu, alongé, un peu nu à sa base près des narines, et non échancré vers le bout de la mandibule supérieure. (Ornithologie, à l'endroit cité.) Mais quelle que soit la justesse de ces raisonnemens, ou, si l'on veut, de ces scrupules systématiques, il pourroit bien arriver que l'oiseau dont il s'agit conservât long-tems, du moins pour le très-grand nombre, la dénomination de *pie de la Jamaïque*, consignée dans l'ouvrage d'histoire naturelle le mieux fait, le mieux écrit et le plus sainement philosophique qui ait paru jusqu'à présent.

S O N N I N I.

(1) Le bec et les pieds sont noirs; l'iris des yeux est d'un blanc argenté. La longueur totale de l'oiseau est de huit pouces et demi.

S O N N I N I.

N 2

de l'île, mais plus abondamment dans les lieux les plus éloignés du bruit ; c'est de-là qu'après avoir fait leur ponte et donné naissance à une génération nouvelle pendant l'été, ils se répandent l'automne dans les habitations, et arrivent en si grand nombre, que l'air en est quelquefois obscurci. Ils volent ainsi en troupes l'espace de plusieurs milles, et par-tout où ils se posent, ils font un dommage considérable aux cultivateurs. Leur ressource, pendant l'hyver, est de venir en foule aux portes des granges. Tout cela donne lieu de croire qu'ils sont frugivores ; cependant on remarque qu'ils ont l'odeur forte, que leur chair est noire et grossière, et qu'on en mange fort rarement (1).

(1) Cet oiseau habite non seulement la Jamaïque, mais on le trouve également aux Antilles, à la nouvelle Espagne, à la Virginie et au Labrador. C'est un oiseau voyageur, ou, si l'on veut, erratique, qui change souvent de cantons, et y fait de grands dégâts dans les moissons de riz, d'orge, d'avoine et de blé, et particulièrement de maïs dont il est très-friand. Les cultivateurs de la Virginie l'ont proscrit, et ils emploient tous les expédiens pour l'éloigner de leurs campagnes ; mais cette condamnation, quoique juste à certains égards, est pernicieuse même à ceux qui l'ont prononcée, parce que l'oiseau qui en est l'objet

Il suit de ce que je viens de dire, que cet oiseau diffère de notre pie, non seulement par la façon de se nourrir, par sa taille et par son plumage, mais en ce qu'il a le vol plus soutenu, et par conséquent l'aile plus forte; qu'il va par troupes plus nombreuses; que sa chair est encore moins bonne à manger; enfin que, dans cette espèce, la différence du sexe en entraîne une plus grande dans les couleurs; en sorte qu'ajoutant à ces traits de dissemblance la difficulté qu'à dû rencontrer la pie d'Europe à passer en Amérique, vu qu'elle a l'aile trop courte et trop foible pour franchir les grandes mers qui séparent les deux continens sous les zones tempérées, et qu'elle fuit les pays septentrionaux où ce passage seroit plus facile, on est fondé à croire que ces prétendues pies américaines peuvent bien avoir quelque rapport avec les nôtres, et les représenter

est aussi un grand destructeur d'insectes nuisibles aux grains et aux prés. Les colons de la Pensilvanie en firent la triste expérience en 1750; ils avoient exterminé ou éloigné presque entièrement la race de ces pies, et l'herbe de leurs pâturages fut dévorée par les insectes. Au défaut de graines céréales et de légumes, cet oiseau mange la zizane aquatique.

SONNINI.

N 3

dans le nouveau continent, mais qu'elles ne descendent pas d'une souche commune (1).

Le tesquizana du Mexique (2) paroît avoir beaucoup de ressemblance avec cette pie de la Jamaïque, puisque, suivant Fernandez, il a la queue fort longue; qu'il surpasse l'étourneau en grosseur; que le noir de son plumage a des reflets; qu'il vole en grandes troupes, lesquelles dévastent les terres cultivées où elles s'arrêtent; qu'il niche au printems; que sa chair est dure et de mauvais goût; en un mot, qu'on peut le regarder comme une espèce d'étourneau ou de choucas: or, l'on sait qu'au plumage près, un choucas, qui a une longue queue, ressemble beaucoup à une pie.

(1) Une autre différence très-saillante entre notre pie d'Europe et celle dont il est question dans cet article, c'est que celle-ci a, dit-on, un chant fort agréable.

Elle recherche aussi les arbres des forêts écartées et solitaires pour y placer son nid; elle y dépose cinq à six œufs bleuâtres et marqués de taches et de traits noirs. SONNINI.

(2) J'ai formé ce nom par contraction du nom mexicain, *tequiquiacazanatl*. Fernandez l'appelle encore *étourneau des lacs salés*, et les espagnols, *zordo*. Cet oiseau a le chant plaintif. (Voyez Fernandez, *Hist. avi. novæ Hispaniæ*, cap. 51.)

Il n'en est pas ainsi de l'isana du même Fernandez (1), quoique M. Brisson le confonde avec la pie de la Jamaïque (2). Cet oiseau a, à la vérité, le bec, les pieds et le plumage des mêmes couleurs; mais il paroît avoir le corps plus gros (3), et le bec du double plus long: outre cela, il se plaît dans les contrées les plus froides du Mexique; et il a le naturel, les mœurs et le cri de l'étourneau. Il est difficile, ce me semble, de reconnoître à ces traits la pie de la Jamaïque de Catesby; et si on veut le rapporter au même genre, on ne peut au moins se dispenser d'en faire une espèce séparée, d'autant plus que Fernandez, le seul naturaliste qui l'ait vu, lui trouve plus d'analogie avec l'étourneau qu'avec la pie; et ce témoignage doit être de quelque poids auprès de ceux qui ont éprouvé combien le premier coup d'œil d'un observateur exercé, qui saisit rapidement le caractère naturel de la physionomie d'un animal, est plus décisif et plus sûr pour le rapporter à sa véritable

(1) Hist. avi. novæ Hispaniæ, cap. 32. Il l'appelle *izanatl*, d'autres *yxtlaolzanatl*.

(2) Ornith. tom. II, pag. 42.

(3) *Brachium crassa*, dit Fernandez.

espèce, que l'examen détaillé des caractères de pure convention, que chaque méthodiste établira à son gré.

Au reste, il est très-facile et très-excusable de se tromper en parlant de ces espèces étrangères, qui ne sont connues que par des descriptions incomplètes, et par de mauvaises figures (1).

Je dois ajouter que l'isana a cette sorte de ris moqueur, ordinaire à la plupart des oiseaux qu'on appelle des *pies* en Amérique.

(1) L'on peut voir à présent plusieurs dépouilles de cette espèce d'oiseaux, conservées au cabinet d'Histoire naturelle de Paris. Elles y ont été apportées de Portorico et de Saint-Thomas, par Maugé, naturaliste et voyageur très-zélé et très-instruit.

 LA PIE DES ANTILLES (1) (2).

M. BRISSON a mis cet oiseau parmi les rolliers ; je ne vois pas qu'il ait eu d'autres raisons , sinon que , dans la figure donnée

(1) Voyez l'Histoire générale des Antilles, tom. II, pag. 258. — Aldrovandi Ornithologia , tom. I , pag. 788.

(2) En anglais , *japan pie* , *persian pie* , *carribæan crow*.

Le rollier des Antilles ; *galgulus supernè ferrugineus* , *infernè albus* ; *collo cæruleo* , *albo torque cincto* , *uropygio luteo* ; *rectricibus cæruleis albo colore variis* , *rostro* , *pedibusque rubris*. *galgula Antillarum*. Brisson , Ornithol. class. 3 , ord. 4 , gen. 18 , sp. 6.

Corvus suprâ ferrugineus , *subtùs albus* , *capite* , *collo* , *caudâque cuneiformi albo striatâ cæruleis* , *torque maculâque occipitali albis*. . . . *corvus caribæus*. Lin. Syst. nat. edit. 13 gen. 50 , sp. 40.

Corvus ferrugineus , *subtùs albus* , *collo cæruleo torque albo* , *uropygio luteo* , *rectricibus cæruleis albo variis*. . . *corvus caribæus*. Latham , Syst. ornith. gen. 13 , sp. 35.

Pie des Antilles ; *corvus caribæus*. Daudin , Ornithologie , tom. II , pag. 242. S O N N I E R.

par Aldrovande , les narines sont découvertes , ce que M. Brisson établit en effet pour un des caractères du rolhier (1) ; mais 1° ce n'est qu'avec beaucoup d'incertitude qu'on peut attribuer ce caractère à l'oiseau dont il s'agit ici , d'après une figure qui n'a point paru exacte à M. Brisson lui-même , et qu'on doit supposer encore moins exacte sur cet article que sur aucun autre , tout ce détail de petites plumes étant bien plus indifférent au peintre qui veut rendre la Nature dans ses principaux effets , qu'au naturaliste qui voudroit l'assujettir à sa méthode.

2°. On peut opposer à cet attribut incertain, saisi dans une figure fautive, un attribut beaucoup plus marqué , plus évident , et qui n'a échappé ni au peintre , ni aux observateurs qui ont vu l'oiseau même ; ce sont les longues pennes du milieu de la queue , attribut dont M. Brisson a fait le caractère distinctif de la pie (2).

3° Ajoutez à cela que la pie des Antilles ressemble à la nôtre par son cri , par son naturel très-défiant, par son habitude de nicher sur les arbres et d'aller le long des

(1) Ornithologie , pag. 65.

(2) *Idem* , pag. 55.

rivières , par la qualité médiocre de sa chair (1) ; en sorte que , si l'on veut rapprocher cet oiseau étranger de l'espèce d'Europe avec laquelle il a le plus de rapports connus , il faut , ce me semble , le rapprocher de celle de la pie.

Il en diffère néanmoins par l'excès de longueur des deux pennes du milieu de la queue (2) , lesquelles dépassent les latérales de huit ou dix pouces , et aussi par ses couleurs ; car il a le bec et les pieds rouges , le cou bleu avec un collier blanc , la tête de même couleur bleue , avec une tache blanche mou-

(1) Histoire des Antilles, *loco citato*. La pie va aussi le long des eaux , puisqu'elle enlève quelquefois des écrevisses , comme nous l'avons dit.

(2) Je ne parle point d'une singularité que lui attribue Aldrovaude , c'est de n'avoir que huit pennes à la queue ; mais ce naturaliste ne les avoit comptées que sur la figure coloriée , et l'on sent combien cette manière de juger est équivoque et sujette à l'erreur. Il est vrai que le P. Dutertre dit la même chose , mais il est encore plus vraisemblable qu'il le répète d'après Aldrovande dont il connoissoit bien l'ornithologie , puisqu'il la cite à la page suivante : d'ailleurs , il avoit coutume de faire ses descriptions de mémoire , et la mémoire a besoin d'être aidée (Voyez pag. 247 du tom. II) : enfin , sa description de la pie des Antilles est peut-être la seule où il soit fait mention du nombre des pennes de la queue.

chetée de noir, qui s'étend depuis l'origine du bec supérieur jusqu'à la naissance du cou; le dos tanné, le croupion jaune, les deux longues pennes de la queue de couleur bleue, avec du blanc au bout de la tige blanche, les autres pennes de la queue rayées de bleu et de blanc, celles de l'aile mêlées de verd et de bleu, et le dessous du corps blanc.

En comparant la description de la pie des Antilles du P. Dutertre, avec celle de la pie des Indes à longue queue d'Aldrovande, on ne peut douter qu'elles n'aient été faites l'une et l'autre d'après un oiseau de la même espèce, et par conséquent, que ce ne soit un oiseau d'Amérique, comme l'assure le P. Dutertre, qui l'a observé à la Guadeloupe, et non pas un oiseau du Japon, comme le dit Aldrovande, d'après une tradition fort incertaine (1); à moins qu'on ne veuille supposer qu'il s'est répandu du côté du nord, d'où il aura pu passer d'un continent à l'autre.

(1) Speciosissimam hanc avem Japonensium rex summo Pontifici pro singulari munere ante aliquot annos transmisit, ut ex marchione Facchinetto, qui eas Innocentio nono. Patruo suo acceptas referebat, intellexi. (Aldrovand. loco citato.)

L' H O C I S A N A (1) (2).

QUOIQUE Fernandez donne à cet oiseau le nom de *grand étourneau*, cependant on peut le rapporter, d'après ce qu'il dit lui-même, au genre des pies, car il assure qu'il seroit exactement semblable au choucas ordinaire, s'il étoit moins gros, qu'il eût la queue et les ongles moins longs, et le plumage d'un noir plus franc et sans mélange de bleu. Or la longue queue est un attribut

(1) Voyez Fernandez, cap. 53. Le nom mexicain est *hocitzanatl*. Cet oiseau s'appelle encore *caxcaxtototl* dans le pays.

(2) La grande pie du Mexique; *pica è nigro ad cæruleum vergens; remigibus majoribus interiùs et subtùs nigris. pica mexicana major*. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 4, gen. 15, sp. 4.

Corvus totus ex cæruleo ater. corvus mexicanus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 42. — Latham, Syst. ornith. gen. 13, sp. 36.

Daudin pense que cet oiseau doit être rapporté à son *guiscale de la Jamaïque*, qui est la *pie de la Jamaïque* de cet ouvrage. (Ornithologie, tom. II, pag. 318.) SONNINI.

non de l'étourneau , mais de la pie , et celui par lequel elle diffère le plus à l'extérieur du choucas ; et quant aux autres caractères, par lesquels l'hocisana s'éloigne du choucas, ils sont autant ou plus étranger à l'étourneau qu'à la pie.

D'ailleurs cet oiseau cherche les lieux habités , est familier comme la pie, jase de même et a la voix perçante : sa chair est noire et de fort bon goût (1).

(1) Latham et Gmelin ont rapporté à cet oiseau l'espèce de corneille dont Pernetty fait mention dans son Voyage aux îles Malouines, tom. I, pag. 185, et que les portugais du Brésil appellent *criard*. Ce rapprochement ne me paroît pas fondé, le criard ayant, suivant Pernetty, le plumage d'un beau bleu tendre, la forme du corbeau et la chair guère moins mauvaise à manger. S O N N I N I.

 LA VARDIOLE (1) (2).

SEBA lui a donné le nom d'*oiseau de paradis*, comme il le donne à presque tous les oiseaux étrangers à longue queue; et à ce titre la vardiole le méritoit bien, puisque sa queue est plus de deux fois aussi longue que tout le reste de son corps mesuré depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité opposée; mais il faut avouer que cette queue n'est point faite comme dans l'oiseau de paradis, ses plus grandes plumes étant garnies de barbes dans toute leur longueur, sans parler de plusieurs autres différences.

Le blanc est la couleur dominante de cet oiseau: il ne faut excepter que la tête et le

(1) On l'appelle dans le pays *waygehoe* et *wardioe*, d'où j'ai fait *vardiole*.

(2) La pie de l'île de Papoe; *pica alba*; *capite et collo nigro purpureis, rectricibus binis intermediis primâ medietate secundum scapi longitudinem nigricantibus; rostro albicante; pedibus dilutè rubris...* *pica papoensis*. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 4, gen. 15, sp. 6. SONNINI.

cou qui sont noirs, avec des reflets de pourpre très-vifs; les pieds qui sont d'un rouge clair, les ailes dont les grandes plumes ont des barbes noires, et les deux plumes du milieu de la queue, qui excèdent de beaucoup toutes les autres, et qui ont du noir le long de la côte, depuis leur base jusqu'à la moitié de leur longueur.

Les yeux de la vardiole sont vifs et entourés de blanc; la base du bec supérieur est garnie de petites plumes noires pili-formes, qui reviennent en avant et couvrent les narines; ses ailes sont courtes, et ne dépassent point l'origine de la queue; dans tout cela elle se rapproche de la pie, mais elle en diffère par la brièveté de ses pieds qu'elle a une fois plus court à proportion, ce qui entraîne d'autres différences dans le port et dans la démarche.

On la trouve dans l'île de Papoe, selon Seba, dont la description, la seule qui soit originale, renferme tout ce que l'on sait de ce oiseau (1).

(1) Voyez Seba, tom. I, pag. 85, planche LII, fig. 5. — Voyez aussi Klein, Ordo avium, pag. 62, n° 9.

L E Z A N O É (1) (2).

FERNANDEZ compare cet oiseau du Mexique à la pie commune, pour la grosseur, pour la longueur de la queue, pour la perfection des sens, pour le talent de parler, pour l'instinct de dérober tout ce qu'elle trouve à sa bienséance : il ajoute qu'il a le cri comme plaintif et semblable à celui des petits étourneaux, et que son plumage est noir par-tout, excepté sur le cou et sur la tête, où l'on aperçoit une teinte de fauve.

(1) Voyez Fernandez, cap. 55. Le nom mexicain est *tsanahoei*.

(2) La petite pie du Mexique; *pica nigricans*; *capite et collo in fulvum colorem inclinantibus*.
pica mexicana minor. Brisson, Ornith. clas. 5, ord. 4, gen. 15, sp. 5.

Corvus nigricans, *capite colloque subfulvis*, *caudâ longâ*. *corvus zanoë*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 50, sp. 44. — Latham, Syst. ornithol. gen. 15, sp. 37.

Quiscale zanoé; *sturnus zanoë*. Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 319.

LA PIE A HUIT PENNES (1),**PAR SONNINI.**

DE nouvelles terres , récemment ajoutées à la carte du globe , ont présenté aux voyageurs courageux qui ne craignent pas d'y aborder à travers les hasards d'une navigation périlleuse , des productions nouvelles , dont nos collections se sont enrichies , en même tems que nos connoissances en histoire naturelle se sont agrandies. Dans une multitude d'objets intéressans qui ont été découverts dans ces contrées , l'on compte plusieurs espèces d'oiseaux , et l'on est encore loin de connoître toutes celles qui y existent.

Le genre de la pie , répandu sur la surface des quatre parties du monde , s'est retrouvé dans les îles de la mer du Sud ; et je vais

(1) La pie à culotte de peau. (Levaillant , Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique , n° 55.)

Pie culottée ; *corvus octopennatus*. Daudin , Ornith. tom. II , pag. 245.

Donner la notice des espèces de ce genre que l'on en a rapportées.

Levaillant a décrit une de ces espèces de pie des parties australes de la terre, dont un individu fait partie de la collection de M. Ray de Brenkelerwaerd, à Amsterdam. Un caractère particulier la distingue de toutes les autres : c'est de n'avoir que huit pennes à la queue. Levaillant s'est assuré, par un examen scrupuleux, que le nombre des pennes étoit complet, et que cette pie n'en avoit jamais eu davantage. Cette particularité, que l'on ne retrouve dans aucun autre oiseau, m'a engagé à donner à celui-ci le nom de *pie à huit pennes*; il m'a paru préférable et surtout plus convenable que ceux de *pie à culotte de peau*, et de *pie culottée*, que Levaillant et Daudin ont adoptés.

La queue de cette espèce de pie, déjà remarquable par le nombre de ses pennes, l'est encore par sa longueur; elle est de moitié plus longue que le corps de l'oiseau, et ses pennes sont étagées. Quant à la grosseur de l'oiseau lui-même, elle ne passe pas celle du merle commun.

Tout le plumage est en général d'un noir luisant à reflets bleuâtres. Les flancs, le ventre, les jambes, les couvertures infé-

rieures de la queue sont d'un roux clair. Deux des moyennes pennes du milieu de l'aile ont leurs barbes extérieures d'un roux foncé ; le bec, les pieds et les ongles sont noirs (1).

(1) Voyez Levailant , à l'endroit cité.

L A P I E

DE LA NOUVELLE CALÉDONIE (1),

P A R S O N N I N I.

PARMI les différens oiseaux que Labillardière tua à la nouvelle Calédonie, ce savant voyageur remarqua une pie dont le plumage est entièrement noir, à l'exception du cou, du haut du ventre et du dos, qui sont blancs. Le bec est d'un noir peu foncé sur les deux tiers de sa longueur; le reste est jaunâtre; il est légèrement denté à l'extrémité de chaque mandibule. La queue est longue et étagée.

(1) Pie de la nouvelle Calédonie. (Labillardière, Voyage à la recherche de la Pérouse, tom. II, p. 218, avec une figure, planche xxxix.)

LA PIE A PENDELOQUES (1),**PAR SONNINI.**

C'EST un oiseau de la nouvelle Zélande, fort remarquable par une caroncule charnue, cylindrique et longue de dix lignes, qui, prenant naissance à l'extrémité des joues, pend de chaque côté de la tête. Le plumage est d'un gris tirant sur le brun ; un trait blanchâtre borde les plumes de la tête et du cou, tandis qu'une tache de brun clair occupe le milieu de celles du devant du cou et de tout le dessous du corps, sur un fond blanc sale. La gorge est blanche. Une large plaque d'un beau jaune couvre le milieu du ventre. Les grandes pennes des ailes sont terminées de blanc ; celles de la queue ont une tache de la même couleur vers leur extrémité. Le bec est noir ; les pieds sont d'un gris jaunâtre, et les ongles d'un gris brun.

(1) Pie à pendeloques ; *corvus paradoxus*. Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 246.

La longueur totale de cet oiseau est de quinze pouces ; le bec est alongé et aminci ; la queue très-étagée a sept pouces de longueur ; enfin , l'ongle du doigt intérieur est plus arqué et plus long que les autres. Un oiseau de cette espèce est conservé au cabinet d'histoire naturelle de Paris.

LA PIE PIE-GRIÈCHE (1),**PAR SONNINI.**

INDÉPENDAMMENT des espèces d'oiseaux qui ont assez de rapports à la pie commune, pour être considérées comme des espèces du même genre, il en est qui, se rapprochant de ce genre en quelques points, se lient à quelques autres, et faisant la nuance ou le passage entre plusieurs, n'appartiennent proprement à aucun. Au nombre de ces espèces intermédiaires entre la pie et d'autres oiseaux, se trouve l'oiseau de cet article, dénommé et décrit par Levaillant, dans son bel ouvrage qui traite de l'histoire naturelle des oiseaux.

Ce savant ornithologiste l'a appelé *pie pie-grièche*, dénomination composée, qui

(1) La pie pie-grièche. (Levaillant, Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 60.)

Pie pie-grièche; *corvus collurio*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 246.

indique les deux genres dont elle fait la liaison. Cet oiseau est de la taille de la pie-grièche grise ; il s'en rapproche aussi par son bec court et épais , sa physionomie et l'habitude de son corps , seulement un peu plus gros. La queue , comme celle de la pie , est composée de dix pennes étagées , et les ailes pliées n'atteignent qu'au tiers environ de sa longueur. Les plumes du haut de la poitrine ont cela de particulier, qu'elles sont longues et étroites , et qu'elles se détachent toutes en pointes séparées.

Quoique les couleurs du plumage ne soient ni brillantes, ni variées , leur teinte est si pure , et elles tranchent si agréablement entre elles , que cet oiseau est des plus jolis de nos collections. La tête , le cou , la poitrine , la queue , à l'exception de son extrémité qui est blanche , le bec , les pieds et les ongles sont d'un beau noir lustré ; le reste du dessous du corps et une partie du manteau sont du blanc le plus pur , et les ailes noires portent des taches blanches.

L'on est encore incertain si la pie pie-grièche , dont on ignore absolument les habitudes , vit à la Guiane ou à la Chine. Je serois tenté de croire que c'est plutôt un oiseau de la Chine ; car je ne l'ai jamais vu dans nos

possessions du continent méridional de l'Amérique. Une autre incertitude dont je ne puis me défendre , porte sur l'isolement de cette espèce ; il ne me semble pas bien certain qu'elle ne soit pas la même qu'une de celles précédemment décrites ; des observations ultérieures éclairciront ce doute qui ne me paroît pas sans fondement.

Mais il est indubitable que cet oiseau n'est pas du nombre des espèces que l'on appelle nouvelles ; il en est question dans plusieurs ouvrages d'ornithologie , et on ne peut le méconnoître dans ceux de Latham et de Gmelin. Le premier, dont le second n'est que le copiste , l'a décrit à ne pouvoir s'y méprendre , d'après un individu conservé dans la collection de sir Lever , et il l'a placé dans le genre du lanier (1). M. Latham ajoute que

(1) Magpie shrike : Latham , General synopsis of birds, tom. I, n° 192.

Lanius caudá longá cuneiformi apice albá , rostro , capite , collo , pectoris medio , alis pedibusque nigris , reliquis partibus albis. . . lanius leverianus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 44, sp. 31.

Lanius caudá cuneiformi , corpore albo nigroque vario , rectricibus omnibus apice albis. . . lanius picatus. Latham , Syst. ornithol. gen. 4, sp. 20.

la dépouille préparée , qui a servi à sa description , avoit été envoyée avec une étiquette portant que l'oiseau venoit de Cayenne , et qu'il se tient dans les savannes (1).

(1) Supplement to the General synopsis of birds, pag. 54.

L A P I E R O U G E**A P L A S T R O N B L A N C ,****PAR SONNINI.**

UN autre oiseau qui tient, comme le précédent, du genre de la pie, et de celui de la pie-grièche, est celui que Levaillant a décrit sous la dénomination de *pie-grièche rouge à plastron blanc* (1). « Cette espèce, dit ce naturaliste, a exactement le même bec que la pie-grièche grise d'Europe, tandis qu'elle a les pieds plus allongés; sa queue est aussi absolument de la même forme que celle des pies, et son corps est plus court et paroît plus épais que ne l'ont ordinairement les pie-grièches, dont la taille est naturellement plus svelte: elle seroit encore une pie sans son bec plus allongé, moins épais, et garni d'un crochet très-apparent de chaque côté;

(1) Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, par Levaillant, n° 65.

caractère qu'ont , à la vérité , beaucoup d'autres oiseaux, mais qui cependant est bien plus marqué dans les pie-grièches ».

La taille de cet oiseau est celle du merle, et sa queue très-étagée est celle d'une pie. Son plumage, très-agréablement varié, présente un noir mat sur la tête, le derrière du cou, le manteau et les plumes scapulaires ; un rouge éclatant brille sur la gorge , le devant du cou et la poitrine , et cette couleur vive reçoit encore plus de feu, par son opposition avec un large demi-collier blanc qui la traverse sur le haut de la poitrine. Le ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un jaune clair. Un trait rouge borde deux des plumes moyennes de chaque aile dans toute leur longueur ; les dix plumes de la queue sont d'un rouge vif en dessus , plus foible en dessous , et toutes leurs tiges sont blanches ; enfin le bec , les pieds et les ongles sont d'un noir foncé.

L'on a dit à Levaillant que cette belle espèce appartenait aux îles de la mer du Sud , et c'est le seul renseignement qu'il ait pu recueillir à son sujet (1).

(1) Levaillant , ouvrage cité.

LE GEAI (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 481 ; et pl. LXXVII de ce volume.

PRESQUE tout ce qui a été dit de l'instinct de la pie peut s'appliquer au geai ; et ce sera assez faire connoître celui-ci que d'indiquer les différences qui le caractérisent.

(1) En grec , *malakokraneus* , suivant Belon. En grec moderne , *karakaza*. En latin , *garrulus*. En espagnol , *gayo* , *cayo*. En catalan , *gaitg* , *gralla*. En italien , *ghiandata* , *gaza verla* , *berta* , *bertina* , *baretino*. En allemand , *hahe* , *hatzler* - *baum hatzel* , *eichen-heher* , *nuss-heher* , *nuss-hecker* , *jack* , *broehexter* , *marggraff* , *marcolfus*. En suisse , *herren vogel*. En polonais , *soyka*. En suédois , *not-skrika*. En anglais , *jay* , *ia ia*. En français , en différens lieux et différens tems , *jay* , *geai* , *gai* , *jayon* , *gayon* , *jaques* , *jacuta* , *geta* , *gautereau* , *vantrot* , *richard* , *girard* , etc. (*)

(2) Nota. Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Le geay ; *garrulus dilutè vinaceus* , *ad cinereum vergens* , *maculâ longitudinali utrinque in capite*

(*) En grec moderne , *falko kouronna* et *kisa*. En hollandais , *gaey*. En Ostrogothie , *koraskrika*. En Provence , *bluret*.

L'une des principales, c'est cette marque bleue, ou plutôt émaillée de différentes nuances de bleu, dont chacune de ses ailes est ornée, et qui suffiroit seule pour la distinguer de presque tous les autres oiseaux de l'Europe. Il a de plus sur le front un toupet de petites plumes noires, bleues et blanches: en général toutes ses plumes sont singulièrement douces et soyeuses au toucher, et il sait, en relevant celles de sa tête, se faire une huppe qu'il rabaisse à son gré. Il est d'un quart moins gros que la pie; il a la queue plus courte et les ailes plus longues à proportion, et malgré cela il ne vole guère mieux qu'elle (1).

nigrá, majoribus alarum tectricibus et corpore remotioribus cæruleo modò diluto, modò saturatiore et nigro exteriùs transversim striatis, rectricibus in exortu cinereis in reliquá longitudine nigris.....
garrulus. Brisson, Ornith. class. 5 ord. 4, gen. 16, sp. 1.

Corvus tectricibus alarum cæruleis lineis transversis albis nigrisque, corpore ferrugineo variegato..
corvus glandarius. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 7. — Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 18.

Geai commun; *corvus glandarius.* Daudin, Ornith. pag. 247. SONNINI.

(1) Voyez Belon, Nature des oiseaux, pag. 290.

Le mâle se distingue de la femelle par la grosseur de la tête et par la vivacité des couleurs (1) (2) : les vieux diffèrent aussi des jeunes par le plumage , et de là , en grande partie , les variétés et le peu d'accord des descriptions (3) ; car il n'y a que les bonnes descriptions qui puissent s'accorder , et pour bien décrire une espèce , il faut avoir vu et comparé un grand nombre d'individus .

Les geais sont fort pétulans de leur nature ; ils ont les sensations vives , les mouvemens brusques , et , dans leurs fréquens accès de colère , ils s'emporent et oublient le soin de leur propre conservation , au point de se prendre quelquefois la tête entre deux

(1) Olina , Uccelliera , pag. 35.

(2) Il est très-difficile de distinguer les geais mâles de leurs femelles , avec lesquels ils ont une ressemblance presque parfaite ; les mâles sont néanmoins , généralement parlant , plus fortement colorés et plus gros. SONNINI.

(3) *In picâ glandariâ ab Aldrovando descriptâ.. maculæ nullæ transversales in caudâ apparent.* Willulghby , pag. 89. Ses pieds sont gris , suivant Belon ; ils sont d'un brun tirant au couleur de chair , selon M. Brisson , Ornithologie , tom. II , pag. 47 , et selon nos propres observations. (Voyez la planche enluminée , n° 481.)

branches,

branches , et ils meurent ainsi suspendus en l'air (1). Leur agitation perpétuelle prend encore un nouveau degré de violence lorsqu'ils se sentent gênés , et c'est la raison pourquoi ils deviennent tout à fait méconnoissables en cage , ne pouvant y conserver la beauté de leurs plumes , qui sont bientôt cassées , usées , déchirées , flétries par un frottement continuel.

Leur cri ordinaire est très-désagréable , et ils le font entendre souvent ; ils ont aussi de la disposition à contrefaire celui de plusieurs oiseaux qui ne chantent pas mieux , tels que la cresserelle , le chat-huant , etc. (2). S'ils aperçoivent dans le bois un renard , ou quelque autre animal de rapine , ils jettent un certain cri très-perçant , comme pour s'appeler les uns les autres , et on les voit en peu de tems rassemblés en force , et se croyant en état d'en imposer par le nombre , ou du moins par le bruit (3). Cet instinct

(1) Voyez Gesner , de Avibus , pag. 702. Cet instinct rend croyables ces batailles que l'on dit s'être données entre des armées de geais et des armées de pies. (Voyez Belon , pag. 290.)

(2) Frisch , planche LV.

(3) Frisch , *ibidem*.

qu'ont les geais de se rappeler , de se réunir à la voix de l'un d'eux , et leur violente antipathie contre la chouette , offrent plus d'un moyen pour les attirer dans les pièges (1), et il ne se passe guère de pipée sans qu'on n'en prenne plusieurs ; car , étant plus pétulans que la pie , il s'en faut bien qu'ils soient aussi défiants et aussi rusés : ils n'ont pas non plus le cri naturel si varié , quoiqu'ils paroissent n'avoir pas moins de flexibilité dans le gosier , ni moins de disposition à imiter tous les sons , tous les bruits , tous les cris d'animaux qu'ils entendent habituellement , et même la parole humaine. Le mot *richard* est celui , dit-on , qu'ils articulent le plus facilement. Ils ont aussi , comme la pie et toute la famille des choucas , des corneilles et des corbeaux , l'habitude d'enfouir leurs provisions superflues (2) , et celle de dérober tout ce qu'ils peuvent emporter ; mais ils ne se souviennent pas toujours de l'endroit où ils ont enterré leur trésor ; ou bien , selon l'instinct commun à tous les avares , ils sentent plus la crainte

(1) Belon prétend que c'est un grand déduit de le voir voler aux oiseaux de fauconnerie , et aussi de le voir prendre à la passée.

(2) Belon , *Nature des oiseaux* , pag. 290.

de le diminuer que le desir d'en faire usage ; en sorte qu'au printems suivant , les glands et les noisettes qu'ils avoient cachés et peut-être oubliés , venant à germer en terre , et à pousser des feuilles au dehors , décèlent ces amas inutiles , et les indiquent , quoiqu'un peu tard , à qui en saura mieux jouir.

Les geais nichent dans les bois et loin des lieux habités , préférant les chênes les plus touffus , et ceux dont le tronc est entouré de lierre (1) ; mais ils ne construisent pas leurs nids avec autant de précaution que la pie : on m'en a apporté plusieurs dans le mois de mai ; ce sont des demi-sphères creuses formées de petites racines entrelassées , ouvertes par dessus , sans matelas au dedans , sans défense au dehors ; j'y ai toujours trouvé quatre ou cinq œufs ; d'autres disent y en avoir trouvé cinq ou six : ces œufs sont un peu moins gros que ceux de pigeons , d'un gris plus ou moins verdâtre , avec de petites taches foiblement marquées (2).

(1) Olina , Uccelliera , pag. 35.

(2) L'incubation dure treize à quatorze jours ; cette espèce d'oiseaux fait ordinairement deux pontes par an. *SONNINI.*

Les petits subissent leur première mue dès le mois de juillet ; ils suivent leurs père et mère jusqu'au printemps de l'année suivante (1), tems où ils les quittent pour se réunir deux à deux , et former de nouvelles familles : c'est alors que la plaque bleue des ailes , qui s'étoit marquée de très - bonne heure , paroît dans toute sa beauté.

Dans l'état de domesticité , auquel ils se façonnent aisément , ils s'accoutument à toutes sortes de nourritures , et vivent ainsi huit à dix ans (2) (5) ; dans l'état de sauvage , ils se nourrissent non seulement de glands et de noisettes , mais de châtaignes , de pois , de fèves , de sorbes , de groseilles , de cerises , de framboises , etc. Ils dévorent aussi les petits des autres oiseaux , quand ils peuvent les surprendre dans le nid en l'absence des vieux , et quelquefois les vieux lorsqu'ils les trouvent pris au lacet (4) ; et

(1) *Britisch zoology* , pag. 77.

(2) *Olina , Uccelliera* , p. 55. — *Frisch* , planche LV.

(3) D'autres disent que le geai peut vivre dix-huit ans dans l'état de domesticité , quoiqu'il soit sujet à l'épilepsie. (Voyez *Nederlansche , Vogelen* , etc. door *Cornel. Nozeman* , tom. I , pag. 1.)

S O N N I N I.

(4) Un savant naturaliste , mon excellent ami

dans cette circonstance ils vont , suivant leur coutume , avec si peu de précaution , qu'ils se prennent quelquefois eux-mêmes , et dédommagent ainsi l'oiseleur du tort qu'ils ont fait à sa chasse (1) ; car leur chair , quoique peu délicate , est mangeable , sur-tout si on la fait bouillir d'abord , et ensuite rôtir : on dit que de cette manière elle approche de celle de l'oie rôtie (2).

Les geais ont la première phalange du doigt extérieur de chaque pied , unie à celle du doigt du milieu , le dedans de la bouche noir , la langue de la même couleur , fourchue , mince , comme membraneuse et presque transparente ; la vésicule du fiel oblongue ,

Willemet de Nancy , m'a assuré qu'il avoit vu des geais manger de petits oiseaux , et qu'ils commençoient par leur arracher les yeux et la cervelle.

SONNINI.

(1) Frisch , *loco citato*. — British zoology , *loco citato* , etc.

(2) Quoique la chair des geais ne soit pas estimée , l'on dit que , quand ils sont jeunes et gras , c'est un manger assez délicat , et qu'avec la précaution de leur retrancher la tête , il est assez ordinaire de les voir manger pour des grives , par les personnes qui s'y connoissent le mieux. (*Encyclop. méthod. partie des chasses , article du geai.*)

SONNINI.

P 5

L'estomac moins épais , et revêtu de muscles moins forts que le gésier des granivores ; il faut qu'ils aient le gosier fort large , s'ils avalent , comme on dit , des glands , des noisettes et même des châtaignes toutes entières , à la manière des ramiers (1) : cependant je suis sûr qu'ils n'avalent jamais les calices d'œillets tout entiers , quoiqu'ils soient très-friands de la graine qu'ils renferment. Je me suis amusé quelquefois à considérer leur manège : si on leur donne un œillet , ils le prennent brusquement ; si on leur en donne un second , ils le prennent de même , et ils en prennent ainsi tout autant que leur bec en peut contenir , et même davantage ; car il arrive souvent qu'en happant les nouveaux ils laissent tomber les premiers , qu'ils sauront bien retrouver ; lorsqu'ils veulent commencer à manger , ils posent tous les autres œillets , et n'en gardent qu'un seul dans leur bec ; s'ils ne le tiennent pas d'une manière avantageuse , ils savent fort bien le poser pour le reprendre mieux ; ensuite ils le saisissent sous le pied droit , et à coups de bec , ils emportent en détail d'abord les pétales de la fleur , puis l'enveloppe du calice , ayant

(1) Belon , Nature des oiseaux.

toujours l'œil au guet, et regardant de tous côtés ; enfin lorsque la graine est à découvert, ils la mangent avidement, et se mettent tout de suite à éplucher un second œillet.

On trouve cet oiseau en Suède, en Écosse, en Angleterre, en Allemagne, en Italie ; et je ne crois pas qu'il soit étranger à aucune contrée de l'Europe, ni même à aucune des contrées correspondantes de l'Asie (1).

Pline parle d'une race de geai ou de pie à cinq doigts, laquelle apprenoit mieux à parler que les autres (2) : cette race n'a rien de plus extraordinaire que celle des poules à cinq doigts, qui est connue de tout le monde, d'autant plus que les geais deviennent encore plus familiers, plus domestiques que les poules ; et l'on sait que les animaux qui vivent le plus avec l'homme, sont aussi les mieux nourris, conséquemment qu'ils abondent le plus en molécules organiques superflues, et qu'ils sont plus sujets à ces sortes de monstruosités par excès.

(1) On retrouve le geai jusques sur les montagnes de la Sibérie. S O N N I N I.

(2) Addiscere alias (picas) negant posse quam quæ ex genere earum sunt quæ glande vescuntur, et inter eas faciliùs quibus quini sunt digiti in pedibus. (Lib. 10, cap. 42.)

C'en seroit une que les phalanges des doigts multipliées dans quelques individus au delà du nombre ordinaire, ce qu'on a attribué trop généralement à toute l'espèce (1).

Mais une autre variété plus généralement connue dans l'espèce du geai, c'est le geai blanc (2); il a la marque bleue aux ailes (3), et ne diffère du geai ordinaire que par la blancheur presque universelle de son plumage, laquelle s'étend jusqu'au bec et aux ongles; et par ses yeux rouges, tels qu'en ont tant d'autres animaux blancs. Au reste, il ne faut pas croire que la blancheur de son plumage soit bien pure; elle est souvent altérée par une teinte jaunâtre plus ou moins foncée. Dans un individu que j'ai observé, les couvertures qui bordent les ailes pliées, étoient ce qu'il y avoit de plus blanc : ce

(1) *Digiti pedum multis articulis flectuntur.* (Aldrovande, *Ornith.* tom. I, pag. 788.)

(2) Le geai blanc; *garrulus albus*. Brisson, *Ornith.* gen. 16, sp. 1, var. A. — Lin. *Syst. nat.* edit. 15, gen. 50, sp. 7, var. *b.* — Latham, *Syst. ornithol.* gen. 15, sp. 18, var. — Daudin, *Ornithol.* tom. II, pag. 248, variété. SONNINI.

(3) Voyez Gerini, *Storia degli uccelli*, tom. II, planche CLXII.

même individu me parut aussi avoir les pieds plus menu que le geai ordinaire (1).

(1) Nicolas, démonstrateur de chymie à Nancy, dans un mémoire sur quelques variétés des oiseaux, fait mention d'un geai absolument blanc, qui fut tué dans les bois des environs de Saint-Mihiel, en Lorraine. Cet oiseau étoit un peu moins gros que le geai ordinaire; il avoit les pieds de couleur de chair tendre, le bec d'un blanc rougeâtre, l'œil rouge, avec un cercle d'un blanc bleuâtre, et tout le plumage de la plus grande blancheur. (Voyez le Journal de physique du mois de mars 1779.) Il y en avoit un autre dans le cabinet du prince de Condé, qui avoit non seulement le plumage, mais encore le bec, les pieds et les ongles parfaitement blancs; on l'avoit tué dans la forêt de Chantilly. (Voyez le Dictionnaire d'histoire naturelle, par Valmont de Bomare; article du *geai*.) SONNINI.

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DU GEAI,

P A R S O N N I N I.

L'ON voit ou l'on entend des geais dans nos bois en toute saison de l'année, et même pendant l'hyver; ce qui a fait croire qu'ils demeuroient tous fixés aux cantons qui les ont vu naître, et qu'ils ne les quittoient jamais. Cependant cette sorte de stabilité n'est qu'apparente; elle n'est du moins que partielle, et c'est une observation qui a échappé aux naturalistes, ou dont aucun, que je sache, n'a parlé.

Plusieurs geais de nos climats passent l'hyver renfermés dans les arbres creux, au milieu des provisions de glands, de noix et de légumes qu'ils ont amassés, et ils ne se montrent que dans les jours un peu doux qui tempèrent quelquefois la rigueur de l'hyver; mais il est certain qu'un nombre au moins égal abandonne nos pays, et va au

loin chercher la chaleur de la température, et des provisions plus abondantes, plus fraîches, et par conséquent plus agréables.

Ces oiseaux arrivent en troupes dans quelques contrées du levant, au commencement de l'automne ; ils se répandent sur des plaines que n'attristent jamais les glaces ni les frimats, et ils les quittent au premier printemps pour retrouver les lieux où ils sont nés, et s'y livrer aux soins que la nature commande à tous les êtres animés, la reproduction de leur espèce. Les geais sont de passage dans la plupart des îles orientales de la Méditerranée, principalement dans celles qui sont situées vers le midi ; ils y arrivent deux fois l'année, et pour l'ordinaire aux mois d'avril et d'août. En 1779, le passage d'été a commencé à la mi-août, dans les îles de Milo et de l'Argentière, où je me trouvois alors ; les geais devancèrent de quelques jours les tourterelles, autres oiseaux voyageurs, qui, dans la même année, n'y parurent qu'à la fin d'août. Après une station de peu de durée sur les îles grecques, ils se rendent en Egypte, et suivant toute apparence en Syrie et en Barbarie. J'en ai vu paroître sur les côtes de la basse Egypte, au mois de sep-

tembre, dans les environs d'Alexandrie et de Rossette; ils ne quittent point le voisinage de la mer, et ne remontent pas fort haut dans les plaines riantes et ombragées du Delta et du Bahiré.

Il m'a paru que le plumage de ces geais passagers n'étoit pas aussi brillans que dans nos pays, soit que les fatigues d'un long voyage produisent quelque altération dans les couleurs, soit, comme je le crois plus probable, que les femelles seules voyagent, ainsi que cela a lieu dans d'autres espèces. Quoi qu'il en soit, les geais arrivent du levant en troupes plus nombreuses dans le mois d'août; ils sont alors d'une graisse excessive, et passent chez les grecs pour un mets délicat : quant à moi, j'ai trouvé que cette graisse extraordinaire, dont les geais sont alors surchargés, est d'une saveur peu agréable. Au passage du printems, ils sont moins réunis; ils voyagent plus éparpillés qu'en automne, de même que les autres espèces d'oiseaux sujets à ces grandes émigrations. Cette sorte de désunion, à leur retour, fait leur sûreté; séparés, ils échappent avec plus de facilité aux embûches qu'on leur tend de toutes parts sur leur chemin, et que l'on a, du reste, moins d'intérêt à

multiplier, parce qu'à leur départ ils sont aussi maigres qu'ils étoient gras à leur arrivée.

Dans les plus grandes îles du nord de l'Archipel, dans la belle île de Scio, par exemple, que des bois et des vergers couvrent et décorent en plusieurs endroits, les geais font leur couvée; ils se plaisent dans un pays qui leur fournit en abondance une agréable variété d'alimens, et une température douce et à peu près uniforme. Ils s'y nourrissent d'olives, de cerises, de noix, et principalement des glands de l'espèce de chêne qui y croît. Leur voracité et leur sorte de prévoyance qui les porte à faire des amas de fruits, dont ils font leur subsistance, est un fléau pour les cultivateurs grecs, dont ils ravagent les vergers.

Les orientaux se plaisent à élever et à nourrir en cage les espèces d'oiseaux dont le chant est agréable, ou qui sont susceptibles d'apprendre à imiter le ramage ou les cris des autres animaux, ou à articuler des paroles. J'ai vu à Scio des geais qui imitoient assez bien le miaulement du chat, le bêlement du mouton, l'aboïement du chien, quelques-uns même qui parloient, si on peut appeler ainsi l'action de faire entendre des mots découssus, et auxquels l'animal n'est pas plus

capable d'ajouter un sens que l'automate à qui l'on en a fait aussi proférer.

Afin de parvenir plus aisément à cette sorte d'éducation mécanique des geais, les grecs coupent le filet qui est sous leur langue, ce qui lui donne plus de développement et plus de facilité à articuler des sons étrangers. Cette petite opération se fait à plusieurs autres espèces d'oiseaux que l'on forme à parler, et auxquels on veut délier la langue; et je ne sais pourquoi des naturalistes en ont voulu contester la réalité, tandis qu'elle est généralement connue par tous ceux qui se mêlent d'élever des oiseaux. Un observateur hollandais qui a remarqué, avec beaucoup de soin et de patience, les habitudes de plusieurs espèces d'oiseaux, dit positivement que, quand on veut apprendre à parler aux geais, on leur coupe le filet qu'ils ont sous la langue. « Dans l'espace de deux ans, dit-il, le geai doit parler très-intelligiblement; on en voit qui imitent le bruit du claquement des doigts; d'autres font entendre le son de la trompette, ou imitent le chant et le ramage d'une infinité d'autres petits oiseaux. On préfère pour cet effet les geais mâles (1) ».

(1) Nozeman; Nederlansche, Vogelen, etc. t. I, p. 3.

Au reste, quand on veut élever les jeunes geais hors de leur nid, il faut attendre que les plumes en aigrette de la base du demi-bec supérieur soient un peu saillantes. La meilleure nourriture que l'on puisse leur donner alors consiste en du pain trempé dans du bouillon, et mêlé avec du cœur de mouton cuit et haché menu, et, lorsqu'on le peut, avec des fruits.

Il y a quelques années que les plumes brillantes des ailes de ces oiseaux étoient recherchées comme une parure pour la beauté ; les femmes en garnissoient leur ajustement. Je remarquerai à cette occasion combien l'empire de la mode éprouve de variations rapides, puisque l'on a perdu le souvenir de cet usage des plumes de geai pour la toilette de nos dames, et qu'en lisant l'article *du geai* dans l'Encyclopédie méthodique, par Mauduyt, l'on ne sait plus ce qu'il veut dire en s'exprimant ainsi : « On connoît assez l'usage auquel on emploie ces belles plumes rayées de bleu clair, qui se voient sur l'aile bâtarde des geais, et qui ont beaucoup d'éclat ; mais elles ont quelque chose de dur et de roide qui s'accorde mal avec la souplesse que doivent avoir les parures qu'on en embellit ». Beaucoup de gens

n'ont plus l'idée de ce que Mauduyt avoit sous les yeux, lorsqu'en écrivant ce passage, il y a vingt ans, cet auteur s'imaginait que, peu de tems après lui, les fantaisies du luxe seroient les mêmes qu'au moment où il tenoit la plume. Il avoit bien peu de philosophie, cet écrivain naturaliste, qui ne savoit pas que dans le domaine de la frivolité une année devient un siècle, et que les évènements se pressent et s'accumulent avec tant de promptitude sur ce théâtre où les décorations sont sans cesse en mouvement, que l'on ne se souvient plus le lendemain de ce qui plaisoit la veille. Tant il est vrai aussi qu'en écrivant l'histoire, et sur-tout celle de la vanité légère, on doit rapporter exactement les faits, décrire les coutumes et les usages, si l'on veut être entendu par la postérité, et ne pas condamner soi-même son ouvrage à l'inutilité et à l'oubli.

Les geais ont gagné au changement d'une mode qui leur étoit funeste; on leur a moins fait la guerre dès qu'ils ont cessé de fournir à la parure; mais le cultivateur a toujours quelque intérêt à s'opposer à la trop grande multiplication de ces oiseaux: ce sont en effet d'acharnés voleurs qui, non contents
de

de dépouiller les arbres de leurs fruits, se jettent aussi sur les terrainsensemencés de fèves et de pois, et y font beaucoup de dégâts. Aussi l'on a inventé plusieurs moyens de les prendre; quelques-unes de ces chasses sont amusantes, et elles peuvent être un délassement pour les habitans de la campagne, en même tems qu'elles ont un but d'utilité, en débarrassant les champs et les vergers de maraudeurs très-actifs.

Le meilleur moyen de les éloigner des terrainsensemencés est d'attacher çà et là, à des piquets fichés dans le sol, quelques geais blessés; ce qui, dit-on, en écarte les autres (1). Mais, pour les attraper, on s'y prend de plusieurs manières. La plus plaisante, si on pouvoit compter sur sa réussite, est celle qui est décrite dans plusieurs ouvrages d'économie rurale, et particulièrement dans le grand Dictionnaire économique de Chomel. On l'appelle *la chasse au plat d'huile*, parce qu'on remplit en effet un petit vaisseau ou un plat haut d'environ quatre doigts d'huile de noix ou d'olives, mais la plus claire que l'on puisse avoir; on le pose dans un lieu que les geais fréquentent,

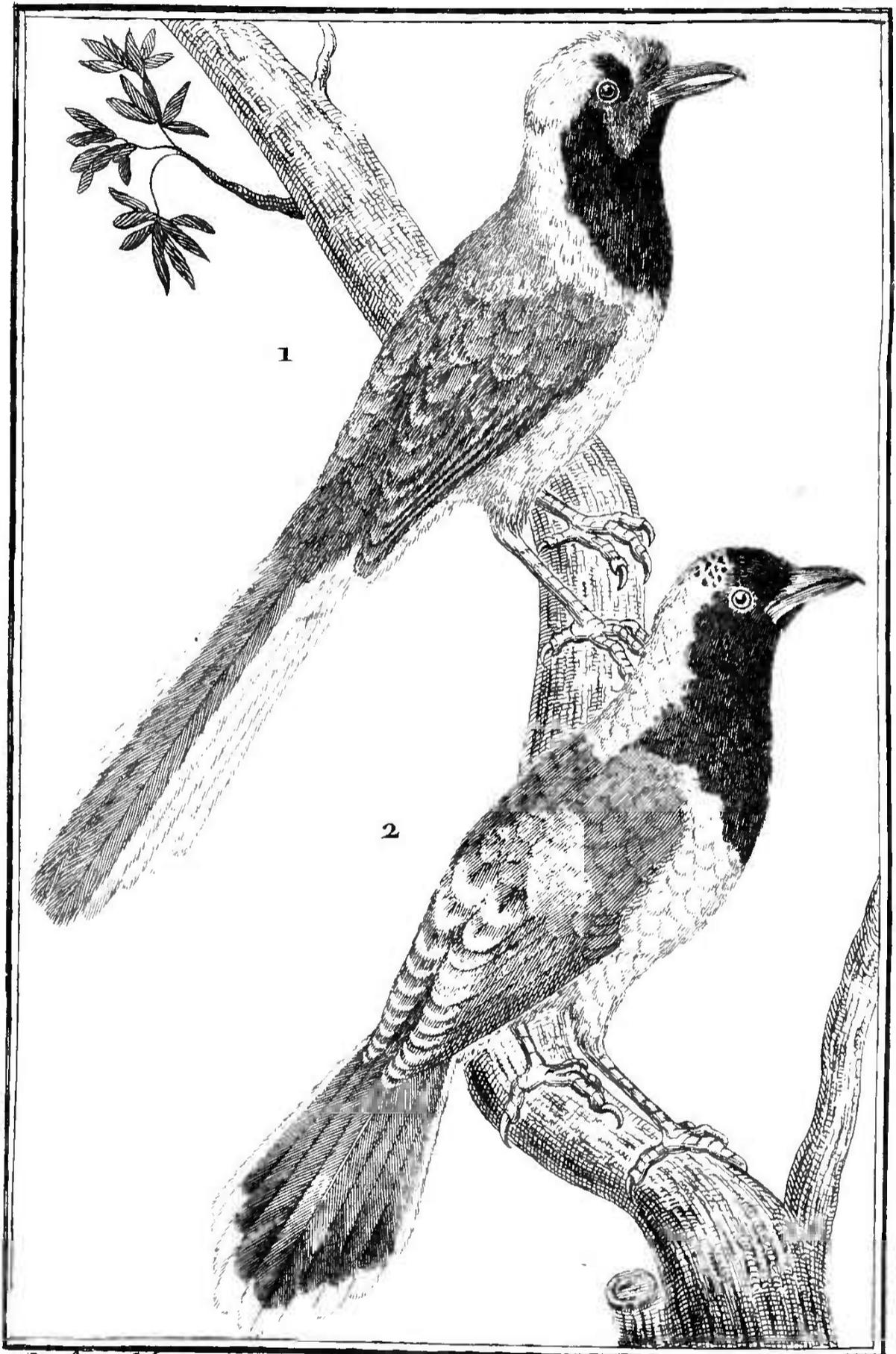
(1) Nozeman, *loco suprâ citato*.

et on se cache derrière quelque buisson. L'oiseau voltige d'abord autour du vase, et prenant son image pour un autre geai, il se jette dessus ; mais ses ailes imbibées d'huile lui deviennent inutiles, et le chasseur le prend aisément. L'auteur de l'Aviceptologie française révoque en doute le succès de cette chasse, et il assure qu'il a éprouvé cent fois qu'un geai, chargé de trois ou quatre gluaux, échappe encore au pipleur, s'il se trouve quelque arbre sur lequel il puisse grimper (1).

Moins défiants que les pies, les geais donnent plus facilement dans les pièges ; on en prend beaucoup à la pipée, à l'abreuvoir, aux raquettes ou sauterelles, aux lacets, et l'on se sert encore avec succès du même moyen qui est indiqué pour prendre les corbines, et qui consiste à fixer solidement un geai vivant contre terre, à lui laisser les pieds libres, et avec lesquels il saisit les oiseaux de son espèce qui accourent à ses cris redoublés (2).

(1) Aviceptologie française, pag. xxij.

(2) Voyez l'article de la corbine, pag. 81 de ce volume.



De Sève del.

Jourdan sc.

1 LE GEAI du Pérou
2. LE GEAI de la chine

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU GEAI (1).

LE GEAI DE LA CHINE

A BEC ROUGE (2).

Voyez les pl. enluminées, n^o. 622; et pl. LXXVIII
de ce volume.

CETTE espèce nouvelle vient de paroître en France pour la première fois; son bec rouge fait d'autant plus d'effet, que toute la partie antérieure de la tête, du cou, et même

(1) *Nota.* Ce chapitre est de Guenau de Montbeillard. SONNINI.

(2) *Corvus corpore supra fusco subtus albicante, caudâ cuneiformi, remigibus basi dilute violaceis, medio nigris, apice albo. . . corvus erythrorynchus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 54.*

Corvus violaceo-fuscus, subtus albicans, fronte collo subtus pectoreque nigris, caudâ basi violaceâ medio nigrâ apice albâ. . . corvus erythrorynchos. Latham, Syst. ornith. gen. 15; sp. 29.

Pie à bec orangé; *corvus erythrorynchos.* Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 240. SONNINI.

de la poitrine, est d'un beau noir velouté; le derrière de la tête et du cou est d'un gris tendre, qui se mêle par petites taches sur le sommet de la tête avec le noir de la partie antérieure : le dessus du corps est brun, et le dessous blanchâtre; mais, pour se former une idée juste de ces couleurs, il faut supposer une teinte de violet répandue sur toutes, excepté sur le noir, mais plus foncée sur les ailes, un peu moins sur le dos et encore moins sous le ventre. La queue est étagée; les ailes ne passent pas le tiers de sa longueur, et chacune de ses plumes est marquée de trois couleurs; savoir, de violet clair à l'origine, de noir à la partie moyenne, et de blanc à l'extrémité; mais le violet tient plus d'espace que le noir, et celui-ci plus que le blanc (1).

Les pieds sont rouges comme le bec, les ongles blanchâtres à leur naissance, et bruns vers la pointe, du reste fort longs et fort crochus (2).

(1) Levaillant a décrit cet oiseau sous le nom de *pie bleue*. (Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 57.) Il a remarqué que les deux plumes du milieu de la queue ont leurs barbes relevées de chaque côté en forme de gouttière. SONNINI.

(2) Le bec et les pieds ne sont pas rouges, mais

Ce geai est un peu plus gros que le nôtre, et pourroit bien n'être qu'une variété de climat (1).

d'un jaune orangé, suivant Levaillant, qui assure, au reste, que cet oiseau n'est point un geai, mais qu'il a tous les caractères de la pie. SONNINI.

(1) M. Sonnerat, qui a rapporté cet oiseau de la Chine, dit qu'il y est fort commun, qu'on en tient beaucoup en cage, que ces geais deviennent très-familiers, et que les chinois les dressent à différens exercices, comme de mettre le feu avec une mèche allumée, qu'ils tiennent dans le bec, à des pièces de bas artifice en usage à la Chine. (Voyez l'Encyclopédie méthodique, partie ornithologique, par Mauduyt, article du *geai de la Chine à bec rouge*.)

Je pense que l'on peut rapporter au geai de la Chine à bec rouge, comme étant des espèces très-voisines, et peut-être de simples variétés; 1° la pie bleue de ciel (*corvus cyanus*) de Pallas (Voyages, traduction franç. tom. IV, pag. 228, et append. n° 7), laquelle arrive par troupes, au mois d'avril, dans la Daourie, où elle est nommée *chadará*. C'est, dit Pallas, un oiseau craintif, rusé et criard, qui se plaît et niche dans les petits bois et dans les saussaies.

2°. La pie à tête noire de Levaillant (Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 58), qui se trouve également à la Chine. SONNINI.

LE GEAI DU PÉROU (1).

Voyez les planches enluminées, n° 625; et pl. LXXVIII
de ce volume.

LE plumage de cet oiseau est d'une grande beauté; c'est un mélange des couleurs les plus distinguées, tantôt fondues avec un art inimitable, tantôt contrastées avec une dureté qui augmente l'effet. Le verd tendre qui domine sur la partie supérieure du corps, s'étend d'une part sur les six pennes intermédiaires de la queue, et de l'autre va s'unir en se dégradant par nuances insensibles, et prenant en même tems une teinte bleuâtre,

(1) *Corvus supra dilutè viridis, subtùs dilutè flavus, vertice albo, fasciculo gulâ jugulique nigro, reatricibus tribus utrinque exterioribus flavis..... corvus peruvianus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 57.*

Corvus dilutè viridis, fronte cæruleâ, vertice colloque supra albidis, gulâ juguloque atris, abdomine reatricibusque lateralibus..... corvus peruvianus. Latham, Syst. ornithol. gen. 15, sp. 50.

Geai du Pérou; *corvus peruvianus*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 249. SONNINI.

à une espèce de couronne blanche qui orne le sommet de la tête. La base du bec est entourée d'un beau bleu, qui reparoît derrière l'œil et dans l'espace au dessous. Une sorte de pièce de corps de velours noir, qui couvre la gorge et embrasse tout le devant du cou, tranche par son bord supérieur avec cette belle couleur bleue, et par son bord inférieur, avec le jaune jonquille qui règne sur la poitrine, le ventre, et jusques sur les trois pennes latérales de chaque côté de la queue. Cette queue est étagée, et plus étagée que celle du geai de Sibérie.

On ne sait rien des mœurs de cet oiseau, qui n'avoit point encore paru en Europe (1).

(1) Ce beau geai faisoit partie de quelques oiseaux envoyés du Pérou à M. Davila, garde du cabinet du roi d'Espagne, qui les avoit adressés à Mauduyt pour les faire préparer. (Encyclop. méthod. partie ornithologique, article du *geai du Pérou.*)

 L E G E A I B R U N

D U C A N A D A (1).

Voyez les planches enluminées, n° 550.

S'IL étoit possible de supposer que le geai eût pu passer en Amérique, je serois tenté de regarder celui-ci comme une variété de notre espèce d'Europe; car il en a le port,

(1) Le geai brun de Canada; *garrulus supernè fuscus, infernè sordidè cinereo albus; capite anteriùs sordidè albo-flavicante; reatricibus apice albidis.. garrulus canadensis fuscus*. Brisson, Ornith. class. 5, ord. 4, gen. 16, sp. 3, avec une figure, pl. vi fig. 2.

Corvus fuscus, fronte flavicante subtùs, reatricum-que apicibus albidus. . . . corvus canadensis. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 16. — Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 25.

La longueur de cet oiseau est de dix pouces; il en a seize de vol, et ses ailes pliées s'étendent jusqu'à la moitié de la longueur de la queue. Les ouvertures des narines sont couvertes par un faisceau de plumes blanchâtres, et les plumes des joues sont d'un blanc sale, teinté de roussâtre.

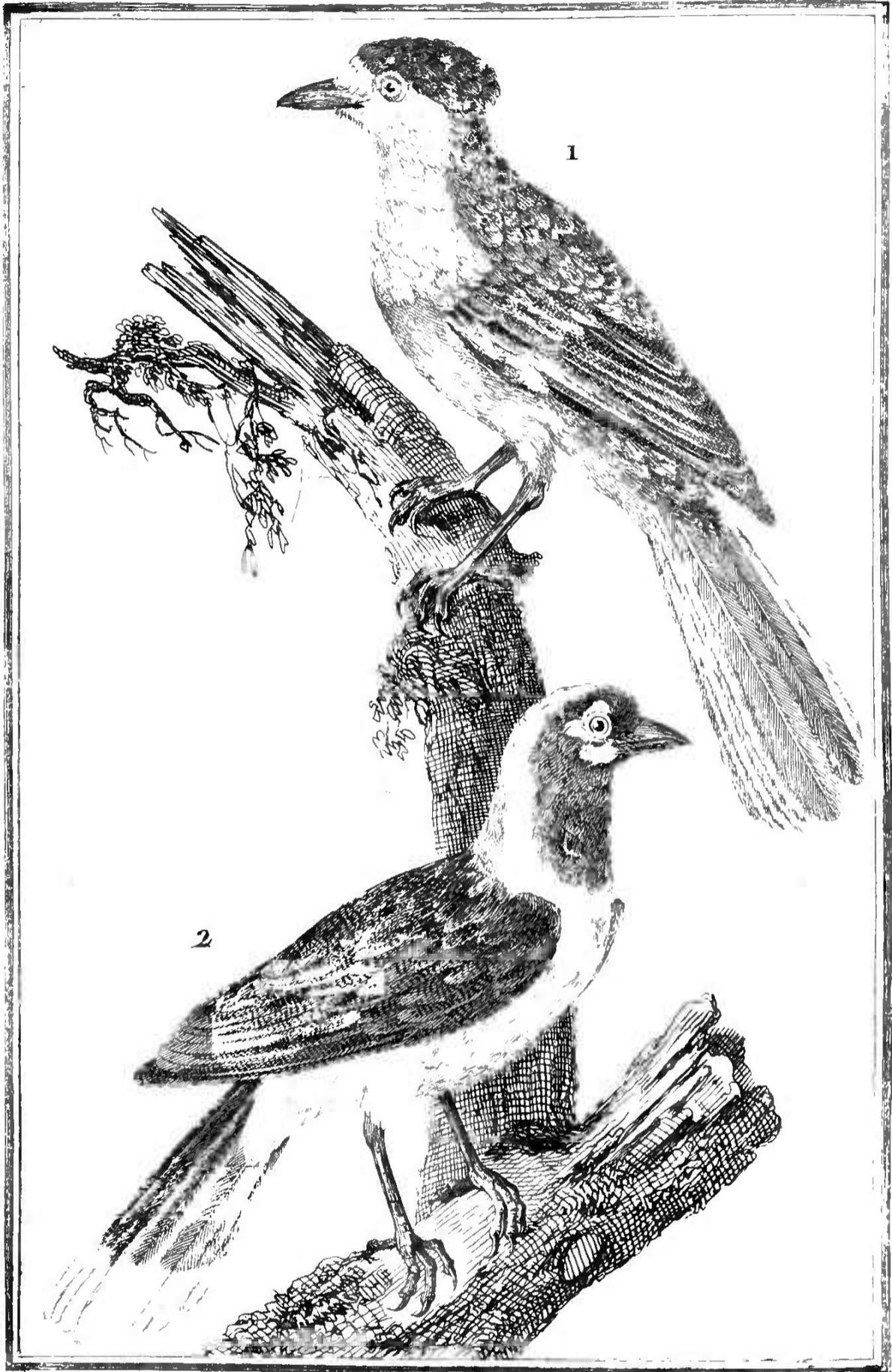
S O N N I N I.

la physionomie, ces plumes douces et soyeuses, qui sont comme un attribut caractéristique du geai; il n'en diffère que par sa grosseur qui est un peu moindre, par les couleurs de son plumage, par la longueur et la forme de sa queue, qui est étagée : ces différences pourroient à toute force s'imputer à l'influence du climat; mais notre geai a l'aile trop foible et vole trop mal pour avoir pu traverser des mers; et en attendant qu'une connoissance plus détaillée des mœurs du geai brun de Canada nous mette en état de porter un jugement solide sur sa nature, nous nous déterminons à le produire ici comme une espèce étrangère, analogue à notre geai, et l'une de celles qui en approchent de plus près.

La dénomination du geai brun donne une idée assez juste de la couleur qui domine sur le dessus du corps ; car le dessous, ainsi que le sommet de la tête, la gorge et le devant du cou, sont d'un blanc sale, et cette dernière couleur se retrouve encore à l'extrémité de la queue et des ailes. Dans l'individu que j'ai observé, le bec et les pieds étoient d'un brun foncé, le dessous du corps plus rembruni, et le bec inférieur plus renflé que dans la figure ; enfin, les

plumes de la gorge, se portant en avant, formoient une espèce de barbe à l'oiseau (1).

(1) Cet oiseau, qui se trouve non seulement au Canada, mais encore à la baie d'Hudson, à Terre-Neuve et sur d'autres parties de la côte occidentale du nord de l'Amérique, habite de préférence les forêts; mais, pendant l'hyver, il se rapproche des habitations où ses ravages le font remarquer et détester. Voleur effronté, il dérobe sans cesse, et il ne se contente pas de se rassasier de ses larcins, mais, de même que le geai commun, il fait des amas de vivres qu'il sait retrouver dans la mauvaise saison. A défaut de grains et de fruits, ce geai se nourrit d'algues, de vermis-seaux, et même de chair. Ses œufs sont de couleur bleue, et il fait son nid sur les pins, au commencement du printemps. (Voyez Pennant, *Arctic zoology*, tom. II, pag. 248.) SONNINI.



De Seve del.

Delignon sc.

1 GEAI de Sibérie blanche coiffe
2 GEAI de Cayenne

LE GEAI DE SIBÉRIE (1).

*Voyez les planches enlumin. , n° 608 ; et pl. LXXIX
de ce volume.*

LES traits d'analogie par lesquels cette nouvelle espèce se rapproche de celle de notre geai , consistent en un certain air de famille , en ce que la forme du bec et des pieds , et la disposition des narines sont à peu près les mêmes , et en ce que le geai de Sibérie a sur la tête , comme le nôtre , des

(1) *Corvus supra cinereus , subtus ex ferrugineo aurantius , remigibus reatricibus duabus intermediis cinereis , reliquis reatricibus aurantiis. corvus sibericus.* Lin. Syst. nat. edit. 13 , gen. 50 , sp. 56.

Corvus cinerascens subcristatus , facie colloque subtus cærulescenti albis , uropygio corpore subtus reatricibusque lateralibus ferrugineo fulvis. . . corvus infaustus ; varietas. Latham , Syst. ornith. gen. 13 , sp. 22 , var. b.

Les naturalistes ne sont pas d'accord sur la place que cet oiseau doit occuper dans les méthodes , et cette incertitude même prouve qu'il est aussi bien à la suite des geais , auxquels il a beaucoup de rapports , que par-tout ailleurs. SONNINI.

plumes étroites qu'il peut, à son gré, relever en manière de huppe.

Ses traits de dissemblance sont qu'il est plus petit, qu'il a la queue étagée, et que les couleurs de son plumage sont fort différentes, comme on pourra s'en assurer en comparant les figures enluminées qui représentent ces deux oiseaux (1). Les mœurs de celui de Sibérie nous sont absolument inconnues.

(1) La longueur de cet oiseau est d'environ dix pouces; il a les longues plumes du sommet de la tête d'un brun roux, celles de la base du bec blanchâtres, les joues et la gorge d'un blanc sale, tout le dessus du corps gris brun, le haut du cou en devant, et la poitrine d'un jaune très-clair, et le reste du dessous du corps de couleur de rouille. Les plumes de la queue sont de cette dernière couleur, excepté les deux plumes du milieu, qui sont d'un brun cendré, de même que les plumes et les couvertures des ailes, à l'exception d'une raie longitudinale de couleur de rouille sur le haut de l'aile; le bec est noir, et les pieds sont bruns. Cette description est de Mauduyt qui conservoit dans sa collection un oiseau de cette espèce. (Voyez l'Encyclopédie méthodique, article *du geai de Sibérie.*) SONNIN.

LE BLANCHE-COIFFE

O U

LE GEAI DE CAYENNE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 373; et pl. LXXIX
de ce volume.

Il est à peu près de la grosseur de notre geai commun, mais il a le bec plus court, les pieds plus hauts, la queue et les ailes plus longues à proportion; ce qui lui donne un air moins lourd et une forme plus développée.

(1) Le geai de Cayenne; *garrulus supèrnè dilutè violaceus*, *infernè àlbis*; *capite anteriùs et collo inferiore nigris*; *tribus utriusque maculis in capite albis*; *rectricibus apice albis*. *garrulus cayanensis*. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 4, gen. 16, sp. 2, avec une figure, planche IV fig. 1.

Corvus subviolaceus subtilis candidus, *jugulo frontaque nigris*, *caudâ apice albâ*. *corvus cayanus*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 9. — Latham, Syst. ornith. gen. 13, sp. 24.

Pie blanche-coiffe; *corvus cayanus*. Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 242. SONNINI.

On peut lui trouver encore d'autres différences , principalement dans le plumage : le gris, le blanc, le noir et différentes nuances de violet , font toute la variété de ses couleurs ; le gris sur le bec , les pieds et les ongles ; le noir sur le front , les côtés de la tête et la gorge ; le blanc autour des yeux , sur le sommet de la tête et le chignon jusqu'à la naissance du cou , et encore sur toute la partie inférieure du corps ; le violet , plus clair sur le dos et les ailes , plus foncé sur la queue ; celle-ci est terminée de blanc et composée de douze pennes , dont les deux du milieu sont un peu plus longues que les latérales.

Les petites plumes noires qu'il a sur le front , sont courtes et peu flexibles ; une partie se dirigent en avant , recouvre les narines ; l'autre partie, se relevant en arrière, forme une sorte de toupet hérissé (1).

(1) Cet oiseau n'est pas fort commun à la Guiane.

LE GARLU

O U

LE GEAI A VENTRE JAUNE

DE CAYENNE (1).

Voyez les planches enluminées n° 249.

C'EST celui de tous les geais qui a les ailes les plus courtes, et qu'on peut le moins soupçonner d'avoir fait le trajet des mers

(1) *Corvus supra ex virescente fulvus, subtus flavus, mento et superciliis albis, alis caudaque ex rubescente fuscis. . . corvus flavus. Lin. Syst. nat. ed. 15, gen. 50, sp. 38.*

Cet oiseau est assez commun à la Guiane; mais je ne pense pas que ce soit un geai; il n'a guère de rapport avec les oiseaux de ce genre, et mes propres observations me font présumer qu'il doit être considéré comme un *tyran*; en sorte que je partage en tout l'opinion du voyageur que Guenau de Montbeillard cite en note, à l'exception néanmoins de la méprise dans laquelle ce voyageur est tombé, en appliquant à l'oiseau dont il est question la dénomination de *bon jour*

qui séparent les deux continens , d'autant moins qu'il se tient dans les pays chauds. Il a les pieds courts et menus , et la physiologie caractérisée. Je n'ai rien à ajouter , quant aux couleurs , à ce que la figure présente , et l'on ne sait encore rien de ses mœurs ; on ne sait pas même s'il relève les plumes de sa tête en manière de huppe , comme font les autres geais. C'est une espèce nouvelle (1).

commandeur , que dans la colonie de Cayenne l'on donne à un petit oiseau fort approchant de notre moineau franc. SONNINI.

(1) Un voyageur instruit a cru reconnoître dans la figure enluminée de cet oiseau , celui qu'on appelle à Cayenne *bon-jour commandeur* , parce qu'il semble prononcer ces trois mots ; mais il me reste des doutes sur l'identité de ces deux oiseaux , parce que ce même voyageur m'a paru confondre le garlu ou geai à ventre jaune , représenté dans les planches enluminées , n° 219 , avec le tyrau du Brésil , représenté n° 212 : celui-ci ressemble en effet au premier par le plumage , mais il a le bec tout différent.

L E G E A I B L E U
D E
L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE (1).

Voyez les planches enluminées , n° 529.

CET oiseau est remarquable par la belle couleur bleue de son plumage , laquelle domine avec quelque mélange de blanc , de noir et de pourpre , sur toute la partie supérieure de son corps , depuis le dessus de la tête jusqu'au bout de la queue.

Il a la gorge blanche avec une teinte rouge ;

(1) Le geai bleu de Canada ; *garrulus cristatus* , *supernè cæruleus* , *infernè cinereo-albus* ; *torque nigro* ; *rectricibus cæruleis* , *nigro transversim striatis* , *lateralibus apice albis* . . . *garrulus canadensis cinereus*. Brisson , Ornith. class. 3 , ord. 4 , gen. 16 , sp. 4.

Corvus tectricibus alarum lineis transversis nigris , *corpore cæruleo* , *collari nigro*. *corvus cristatus*. Lin. Syst. nat. edit. 13 , gen. 50 , sp. 8. — Latham , Syst. ornith. gen. 13 , sp. 19.

Geai bleu ; *corvus cristatus*. Daudin , Ornithol. tom. II , pag. 32. SONNINI.

au dessous de la gorge une espèce de hausse-col noir, et plus bas une zone rougeâtre, dont la couleur, se dégradant insensiblement, va se perdre dans le gris et le blanc qui règnent sur la partie inférieure du corps.

Les plumes du sommet de la tête sont longues, et l'oiseau les relève, quand il veut, en manière de huppe (1) : cette huppe mobile est plus grande et plus belle que dans notre geai ; elle est terminée sur le front par une sorte de bandeau noir qui, se prolongeant de part et d'autre sur un fond blanc jusqu'au chignon, va se rejoindre aux branches du hausse-col de la poitrine : ce bandeau est séparé de la base du bec supérieur par une ligne blanche, formée des petites plumes qui couvrent les narines. Tout cela donne beaucoup de variété, de jeu et de caractère à la physionomie de cet oiseau.

La queue est presque aussi longue que l'oiseau même, et composée de douze pennes étagées.

M. Catesby remarque que ce geai d'Amc-

(1) Je ne sais pourquoi M. Klein, qui a copié Catesby, avance que cette huppe est toujours droite et relevée. (Ordo avium, pag. 61.)

rique a la même pétulance dans les mouvemens que notre geai commun ; que son cri est moins désagréable , et que la femelle ne se distingue du mâle que par ses couleurs moins vives : cela étant , la figure qu'il a donnée doit représenter une femelle (1), et celle de M. Edwards, un mâle (2); mais l'âge de l'oiseau peut faire aussi beaucoup à la vivacité et à la perfection des couleurs.

Ce geai nous vient de la Caroline et du Canada , et il doit y être fort commun , car on en envoie souvent de ces pays-là (3).

(1) Histoire naturelle de la Caroline , tom. I , pag. 15.

(2) Planche ccxxxix.

(3) Cet oiseau se trouve également sur les côtes du nord-ouest de l'Amérique. Les français de l'expédition de la Pérouse le virent au port qu'ils nommèrent le *port des Français*, et à la baie de Monterey , dans la nouvelle Californie. (Voyages de la Pérouse , tom. II , in-8^o, pag. 214 et 286.)

Une différence essentielle dans les habitudes éloigne ce geai américain de notre geai d'Europe. Son chant est très-agréable , et cette particularité , bien plus que quelques conformités extérieures , suffit pour le faire rayer de la liste des geais , oiseaux criards et à voix rauque et grossière. Il vole en troupe et s'abat dans les champs de maïs , où il cause de grands dommages ; il vit aussi de châtaignes , et lorsqu'il est

pressé par le besoin , il mange des vers et même des serpens. Son nid est ordinairement placé dans les lieux couverts et humides ; la femelle y dépose , au mois de mai , des œufs de couleur olive et tachetés de gris noirâtre. (Pennant , Arctie zool. tom. II , pag. 249.)

Il existe dans les mêmes pays du nord de l'Amérique plusieurs races ou variétés de geais bleus. Bartram (Voyage dans les parties sud de l'Amérique septentrionale , traduct. franç. tom. I , pag. 298) fait mention d'une espèce de geai , qui est en général d'un bleu d'azur , et qui n'a point de touffe de plumes sur la tête ; et la Pérouse dit qu'à la baie de Monterey , l'on vit plusieurs variétés du geai bleu. (Voyage , tom. II , pag. 286.)

SONNINI.

L E G E A I



DE LA BAIE DE NOOTKA (1),

P A R S O N N I N I.

LE geai bleu n'est pas le seul oiseau de ce genre que l'on rencontre sur les côtes du nord-ouest de l'Amérique, ni même le seul qui ait beaucoup de bleu sur son plumage. Steller en a découvert un autre dont les ailes et la queue sont bleues, et le reste du plumage noirâtre. Les pennes moyennes des ailes et les deux du milieu de la queue sont rayées de noir, et les petites couvertures des

(1) *Corvus corpore suprâ nigro, subtùs, alis caudâque longâ cuneiformi cæruleis, capite cristato...* *corvus Stelleri*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 50, sp. 27.

Corvus subcristatus, corpore atro, alis cæruleis transversim striatis, caudâque cæruleâ... *corvus elleri*. Latham, Syst. ornith. gen. 13, sp. 20.

Geai de Steller; *corvus Stelleri*. Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 248.

ailes, ainsi que leurs grandes pennes, sont d'un blanc sale sur leur côté intérieur. Le bec et les pieds sont noirâtres. Les plumes de la tête forment une huppe fort courte. La longueur totale de l'oiseau est de quatorze pouces. Sa queue est longue et étagée.

On l'a trouvé à la baie de Nootka et sur les côtes du canal du roi Georges (1).

(1) Voyez Pennant, Arctic. zool. tom. II, p. 249.
Steller's crow.

LE GEAI VERT (1),

PAR SONNINI.

DANS la partie de l'Amérique opposée à celle où se trouvent les geais bleus, l'on en voit qui sont presque entièrement verts. A cette différence dans le plumage ils joignent un attribut qui leur est particulier ; c'est d'avoir l'iris des yeux d'un blanc d'argent, caractère que des naturalistes ont employé comme désignation spécifique de cet oiseau. Brown, qui l'a décrit le premier, l'a présenté comme un choucas, et l'on doit con-

(1) *Corvus viridis*, occipite remigumque primariarum apice cyaneis maculâ cervicis et pone aures pallidè viridibus, caudâ sordidâ. . . . *corvus surinamensis*. Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 50, sp. 43. Et *corvus niger*, pectore cyaneo, oculis argenteis, caudâ apice albâ, rostro pedibusque nigris. . . . *corvus argyrophthalmus*. Ibid. sp. 25.

Corvus viridi-nitens, nuchâ cyaneâ, remigibus primoribus apice cæruleis, rétricibus apice albis. *corvus argyrophthalmus*. Latham, Syst. ornith. g. 15, sp. 58.

venir qu'en jetant les yeux sur la figure que cet auteur en donne, on la prendroit plutôt pour la représentation d'un choucas que pour celle d'un geai (1).

La grandeur de cet oiseau est celle du geai commun. Sa tête est d'un verd foncé, marqué de bleu sur le sommet, et plus bas de verd pâle, avec une tache de même couleur au dessous de chaque oreille, et une autre sur le derrière de la tête. Le cou, la poitrine, le ventre, le dos et les couvertures des ailes sont d'un verd foncé changeant; une couleur brune obscure couvre les pennes des ailes et celles de la queue; les premières sont terminées de bleu, et les secondes de blanc. Le bec et les pieds sont noirâtres.

Cette espèce vit dans les forêts les plus épaisses de Surinam et de Carthagène, et elle s'y nourrit de fruits, de graines et d'insectes. Sa voix est sonore et fluttée, mais monotone. On peut l'appriivoiser aisément, et on peut l'élever en lui donnant de la viande crue ou cuite.

(1) Voyez Brown, nouvelles Illustrations de zoologie, pag. 19, planche x.

LE GEAI

A TÊTE POURPRÉE (1),

PAR SONNINI.

L'ON croit que ce geai est un oiseau de la Chine ; M. Latham en a vu la figure dans la Collection de dessins du docteur Fothergill (2). Sa tête est d'une belle couleur pourprée ; mais le reste de son plumage ne répond pas à cette teinte brillante des plumes de la tête ; il est roussâtre en dessus, et jaune en dessous. Les penes des ailes et de la queue, aussi bien que le bec, sont noirâtres, et les pieds rouges.

(1) *Corvus rufescens subtus luteus, capite purpurascens, remigibus caudâque longiore nigris..*
corvus purpurascens, Latham, Syst. ornith. gen. 13, sp. 26.

(2) Supplement to the general synopsis of birds, pag. 85, n° 45. Purple headed crow.

LE PETIT GEAI

DE LA CHINE (1),

PAR SONNERAT.

C'EST ainsi que M. Sonnerat a désigné une petite espèce de geai qu'il a trouvée en Chine, et qui vit près des eaux.

Cet oiseau a tous les caractères du geai, quoiqu'il n'ait pas le brillant des couleurs ordinaires dans cette espèce; son bec est droit, long, comprimé sur les côtés; les plumes de la base du bec sont dirigées en avant et couvrent les narines. Il a les pieds forts, les ongles crochus, propres à saisir de petits oiseaux, dix pennes à la queue,

(1) *Corvus subcristatus fusco-cinereus, capistrò gulæque nigris, maculâ frontis auriumque albâ, remigibus nigris, griseo marginatis.... corvus auritus.* Latham, Syst. ornith. gen. 13, sp. 25.

Geai à oreilles blanches; *corvus auritus.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 250.

les deux premières plus longues que les latérales.

Il est d'un tiers moins gros que le geai d'Europe ; la tête en devant et la gorge sont noires ; le front est blanc ; le dessus de la tête et le cou sont d'un gris cendré foncé ; les joues blanches ; le dos , le croupion et les petites plumes des ailes sont d'un gris terreux ; la poitrine et le ventre sont de la même couleur , mais plus claire ; les grandes plumes des ailes et la queue sont brunes ; l'iris est d'un jaune roussâtre ; le bec et les pieds sont noirs (1).

(1) Voyage aux Indes et à la Chine , par M. Sonnerat , tom. II , pag. 188 ; et figure , pl. cvii.

LE CASSE-NOIX (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n^o 50; et pl. LXXX
de ce volume.

CET oiseau diffère des geais et des pies par la forme du bec qu'il a plus droit, plus

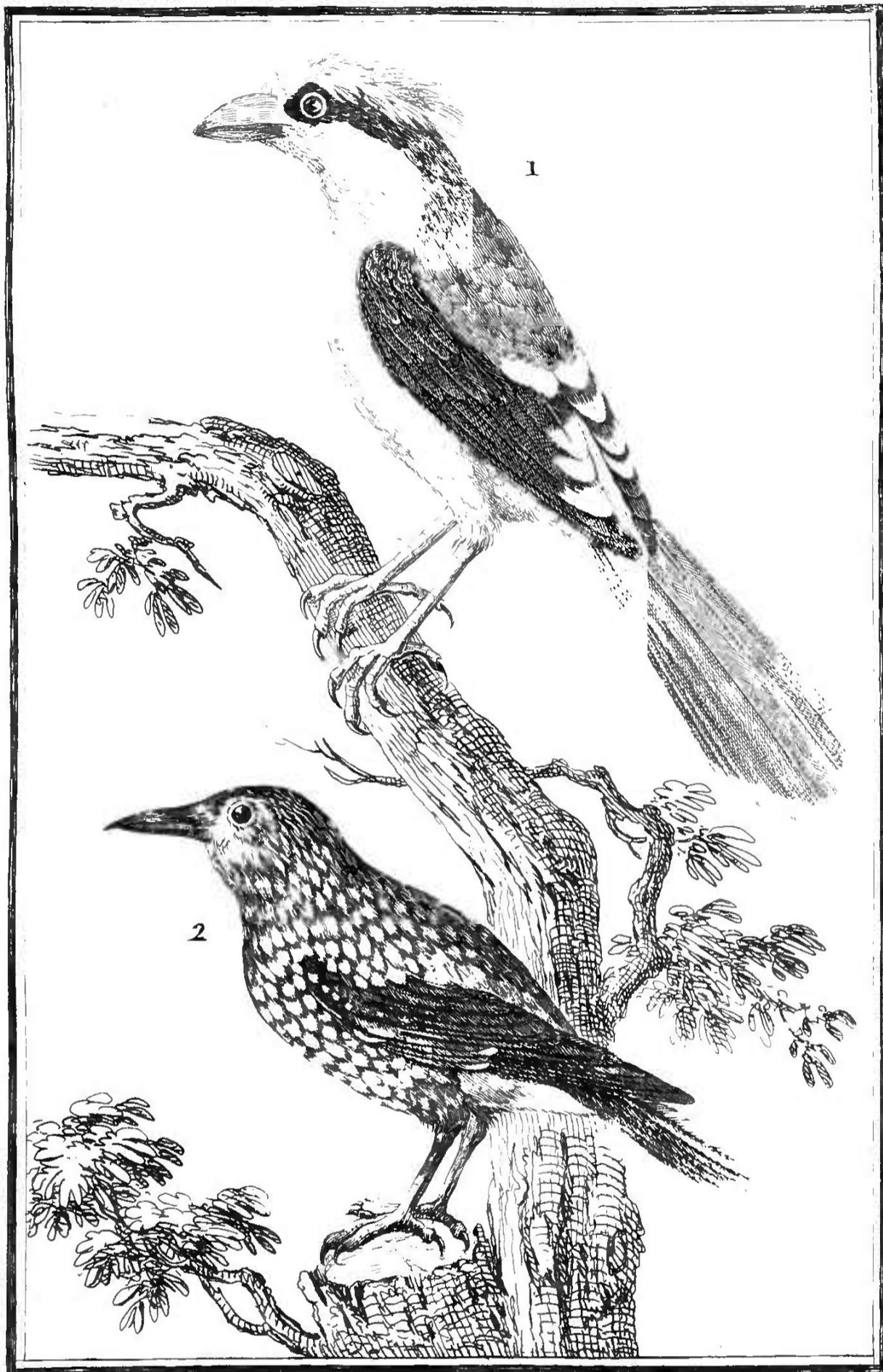
(1) Il n'a pas été connu des grecs, quoiqu'il ait un nom grec *karuokataktes*; ce nom lui a été donné par Gesner. On lui a aussi appliqué celui de *kokkotrauses*; mais il convient mieux au gros bec. Il s'appelle en latin, *nucifraga*, *ossifragus*, et par quelques-uns, *turdela saxatilis*, *merula saxatilis*, *pica abietum guttata*, *gracculus alpinus*, *corvus cinereus*, etc.; en turc, *garga*; en allemand, *nuss-bretscher*, *nuss-bicker*, etc. *tannen-heher*. *turckischer-holtschreyer*; en polonais, *klesk*, *grabulusk*; en russe, *kostohryz*; en anglais, *nut-cracker*; en français, *pie-grivelée* (*).

(2) *Nota.* Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Le casse - noix ; *nucifraga fusca*, *maculis albis varia*; *rectricibus nigricantibus*, *apice albis*.....

(*) En suédois, *notwacka notkraka*. En hollandais, *nootenkracker*. Au pays de Vaud, *casse-noisettes* et *pinçon de montagnes*. En Franche-Comté, *geai d'Auvergnat*. En Savoie, *piquereau*. En Auvergne, *casse-alaigne*. Dans d'autres contrées de la France, *geai du Limousin*, *geai d'Espagne*, *corbeau de montagnes*.

SONNINI.



De Seve del

- 1. *ROLLE de la chine ?*
- 2. *GEAI de Cayenne ?*

obtus, et composé de deux pièces inégales : il en diffère encore par l'instinct qui l'attache de préférence au séjour des hautes montagnes, et par son naturel moins défiant et moins rusé. Du reste, il a beaucoup de rapports avec ces deux espèces d'oiseaux, et la plupart des naturalistes, qui n'ont pas été gênés par leur méthode, n'ont pas fait difficulté de le placer entre les geais et les pies, et même avec les choucas (1), qui, comme on sait, ressemblent beaucoup aux pies; mais on prétend qu'il est encore plus babillard que les uns et les autres.

M. Klein distingue deux variétés dans l'espèce du casse-noix (2), l'une qui est mou-

nucifraga. Brisson, Ornith. class. 3, ord. 4, gen. 17; sp. 1.

Corvus fuscus alboque punctatus, alis caudaque nigris; reatricibus apice albis; intermediis apice detritis... *corvus caryocatactes*. Lin. Syst. nat. edit. 13, g. 50, sp. 10. — Latham, Syst. ornith. gen. 13, sp. 39.

Casse-noix d'Europe; *corvus caryocatactes*. Daudin, Ornitholog. tom. II, pag. 251.

S O N N I N I.

(1) Gesner, de Avibus, p. 244. — Turner, *ibid.* — Klein, Ordo avium, pag. 61. — Willulghby, Ornith. pag. 90. — Linnæus, Syst. nat. edit. 10, pag. 106. — Frisch, planche LVI.

(2) Ordo avium, pag. 61.

chetée comme l'étourneau, qui a le bec anguleux et fort, la langue longue et fourchue, comme toutes les espèces de pies ; l'autre qui est moins grosse, et dont le bec (car il ne dit rien du plumage) est plus menu, plus arrondi, composé de deux pièces inégales, dont la supérieure est la plus longue, et qui a la langue divisée profondément, très-courte et comme perdue dans le gosier (1).

Selon le même auteur, ces deux oiseaux mangent des noisettes ; mais le premier les casse, et l'autre les perce : tous deux se nourrissent encore de glands, de baies sauvages, de pignons qu'ils épluchent fort adroitement, et même d'insectes (2) ; enfin tous deux cachent, comme les geais, les

(1) Selon Willulghby, la langue ne paroît pas pouvoir s'avancer plus loin que les coins de la bouche, le bec étant fermé, parce que, dans cette situation, la cavité du palais, qui correspond ordinairement à la langue, se trouve remplie par une arête saillante de la mâchoire inférieure, laquelle correspond ici à cette cavité : il ajoute que le fond du palais et les bords de sa fente ou fissure sont hérissés de petites pointes.

(2) Il paroît même que, pressés par le besoin, les casse-noix vivent comme les pies, de toutes sortes de proie ; car on en a pris dans des collets tendus pour prendre de plus petits oiseaux. SONNINI.

pies et les choucas, ce qu'ils n'ont pu consommer.

Les casse-noix, sans avoir le plumage brillant, l'ont remarquable par ses mouchetures blanches et triangulaires qui sont répandues par-tout, excepté sur la tête. Ces mouchetures sont plus petites sur la partie supérieure, plus larges sur la poitrine; elles font d'autant plus d'effet et sortent d'autant mieux, qu'elles tranchent sur un fond brun (1).

Ces oiseaux se plaisent sur-tout, comme je l'ai dit ci-dessus, dans les pays montagneux. On en voit communément en Auvergne, en Savoie, en Lorraine, en Franche-Comté, en Suisse, dans le Bergamasque, en Autriche, sur les montagnes couvertes de forêts de sapins : on les retrouve jusqu'en Suède, mais seulement dans la partie mé-

(1) Les ailes et la queue, qui sont d'un noir brillant, n'ont point de mouchetures. La sixième et la septième plume de l'aile sont bordées de blanc à leur extrémité, et les autres plumes, depuis la huitième jusqu'à la quatorzième inclusivement, ont à leur pointe une très-petite tache blanche. Les plumes de la queue sont terminées de blanc; l'iris des yeux est couleur noisette, et le bec, les pieds et les ongles sont noirs.

ridionale de ce pays , et rarement au delà (1) (2). Le peuple d'Allemagne leur a donné les noms d'oiseaux de Turquie, d'Italie, d'Afrique; et l'on sait que dans le langage du peuple ces noms signifient, non pas un oiseau venant réellement de ces contrées , mais un oiseau étranger dont on ignore le pays (3).

Quoique les casse-noix ne soient point oiseaux de passage, ils quittent quelquefois leurs montagnes pour se répandre dans les plaines : Frisch dit qu'on les voit de tems en tems arriver en troupes avec d'autres oiseaux, en différens cantons de l'Allemagne, et toujours par préférence dans ceux où ils trouvent des sapins. Cependant en 1754 il en passa de grandes volées en France , et notamment en Bourgogne, où il y a peu de sapins (4) : ils étoient si fatigués en arrivant

(1) Habitat in Smolandia , rarior alibi. (Faun. suec. pag. 26 , n° 75.) — Gerini remarque qu'on n'en voit point en Toscane. (Storia degli uccelli , tom. II , p. 45.)

(2) On les retrouve encore, suivant Pennant, (Arct. zool. tom. II , pag. 252 ,) en Russie , en Sibérie , et jusqu'au Kamtschatka. SONNINI.

(3) Frisch , *loco citato*.

(4) Un habile ornithologiste , de la ville de Sarqu'ils

qu'ils se laissoient prendre à la main. On en tua un la même année au mois d'octobre, près de Monstyn en Flint-shire (1), qu'on supposa venir d'Allemagne (2). Il

bourg (*), m'apprend qu'en cette même année, 1754, il passa en Lorraine des volées de casse-noix si nombreuses, que les bois et les campagnes en étoient remplis; leur séjour dura tout le mois d'octobre, et la faim les avoit tellement affoiblis, qu'ils se laissoient approcher et tuer à coups de bâton. Le même observateur ajoute que ces oiseaux ont reparu en 1763, mais en beaucoup plus petit nombre; que leur passage se fait toujours en automne, et qu'ils mettent ordinairement entre chaque passage un intervalle de six à neuf années: ce qui doit se restreindre à la Lorraine; car en France, et particulièrement en Bourgogne, les passages des casse-noix sont beaucoup plus éloignés.

(1) *British zoology*, pag. 78.

(2) En 1793, les casse-noix arrivèrent en Hollande par bandes; de mémoire d'homme on n'en avoit autant vu. Quelques personnes prétendoient qu'ils venoient du nord de l'Amérique. (Nozeman, *Nederlandsche Vogelen*, etc. tom. I, pag. 7.) SONNINI.

(*) M. le docteur Lottinger qui connoît très-bien les oiseaux de la Lorraine, et à qui je dois plusieurs faits concernant leurs mœurs, leurs habitudes et leurs passages; je me ferai un devoir de le citer pour toutes les observations qui lui seront propres; et ce que je dis ici pourra suppléer aux citations omises.

faut remarquer que cette année avoit été fort sèche et fort chaude, ce qui avoit dû tarir la plupart des fontaines, et faire tort aux fruits dont les casse-noix font leur nourriture ordinaire; et d'ailleurs, comme en arrivant ils paroisoient affamés, donnant en foule dans tous les pièges, se laissant prendre à tous les appâts, il est vraisemblable qu'ils avoient été contraints d'abandonner leurs retraites par le manque de subsistance.

Une des raisons qui les empêchent de rester et de se perpétuer dans les bons pays, c'est, dit-on, que, comme ils causent un grand préjudice aux forêts en perçant les gros arbres à la manière des pics, les propriétaires leur font une guerre continue (1), de manière qu'une partie est bientôt détruite, et que l'autre est obligée de se réfugier dans des forêts escarpées où il n'y a point de gardes bois.

Cette habitude de percer les arbres n'est pas le seul trait de ressemblance qu'ils ont avec les pics; ils nichent aussi, comme eux, dans des trous d'arbres, et peut-être dans des trous qu'ils ont faits eux-mêmes; car ils ont, comme les pics, les penes du

(1) Salerne, Histoire des oiseaux, pag. 99.

milieu de la queue usées par le bout (1); ce qui suppose qu'ils grimpent aussi, comme eux, sur les arbres; en sorte que, si on vouloit conserver au casse-noix la place qui paroît lui avoir été marquée par la Nature, ce seroit entre les pics et les geais: et il est singulier que Willulghby lui ait donné précisément cette place dans son Ornithologie, quoique la description qu'il en a faite n'indique aucun rapport entre cet oiseau et les pics.

Il a l'iris couleur de noisette, le bec, les pieds et les ongles noirs (2), les narines rondes, ombragées par de petites plumes blanchâtres, étroites, peu flexibles et dirigées en avant; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, sans mouchetures, mais seulement la plupart terminées de blanc, et non sans quelques variétés dans les différens individus et dans les différentes descrip-

(1) *Intermediis apice detritis.* (Lin. Syst. natur. edit. 10, pag. 106.)

(2) *Digitis, ut in picâ glandariâ, variis articulis flexibilibus,* ajoute Schwenckfeld, pag. 310; mais nous avons vu ci-dessus que les geais n'ont pas aux doigts un plus grand nombre d'articulations que les autres oiseaux.

tions (1); ce qui semble confirmer l'opinion de M. Klein sur les deux races ou variétés qu'il admet dans l'espèce des casse-noix.

On ne trouve dans les écrivains d'histoire naturelle aucuns détails sur leur ponte, leur incubation, l'éducation, de leurs petits, la durée de leur vie (2) ; c'est qu'ils habitent, comme nous avons vu, des lieux inaccessibles, où ils sont, où ils seront long-tems inconnus, et d'autant plus en sûreté, d'autant plus heureux.

(1) Voyez Gesner, Schwenckfeld, Aldrovande, Willulghby, Brisson, etc., mais ne consultez Rzaczynski qu'avec précaution; car il confond perpétuellement le *cocothraustes* avec le *caryocatactes*. (Auct. pag. 399.)

(2) Les œufs du casse-noix, au nombre de cinq ou six à chaque ponte, sont d'une couleur jaunâtre, et parsemés de petites taches noirâtres. Le nid est placé dans un creux d'arbre. Le cri de cet oiseau ressemble à celui de la pie. On peut l'élever, lorsqu'il est pris jeune; mais on ne peut le conserver quand, plus âgé, il perd sa liberté; alors il refuse toute espèce de nourriture, et meurt bientôt. SONNINI.

LES ROLLIERS (1).

Si l'on prend le rollier d'Europe pour type du genre , et qu'on choisisse pour son caractère distinctif , non pas une ou deux qualités superficielles , isolées , mais l'ensemble de ses qualités connues , dont peut-être aucune en particulier ne lui est absolument propre , mais dont la somme et la combinaison le caractérisent , on trouvera qu'il y a un changement considérable à faire au dénombrement des espèces dont M. Brisson a composé ce genre , soit en écartant celles qui n'ont point assez de rapports avec notre rollier , soit en rappelant à la même espèce les individus qui ont bien quelques différences , mais moindres cependant que celles que l'on observe souvent entre le mâle et la femelle d'une même espèce , ou entre l'oiseau jeune et le même oiseau plus âgé , et encore entre l'individu habitant un pays chaud , et le même individu trans-

(1) Ce chapitre des rolliers est de Guenan de Montbeillard. SONNINI.

porté dans un pays froid, et enfin entre un individu sortant de la mue et le même individu ayant réparé ses pertes et refait des plumes nouvelles plus brillantes qu'auparavant.

D'après ces vues qui me paroissent fondées, je me crois en droit de réduire d'abord à une seule et même espèce le rolhier d'Europe (*planches enluminées*, n° 486) et le shaga-rag de Barbarie, dont parle le docteur Shaw.

2°. Je réduis de même à une seule espèce le rolhier d'Abissinie, n° 626, et celui du Sénégal, n° 326, que M. Brisson ne paroît pas avoir connus.

3°. Je réduis encore à une seule espèce le rolhier de Mindanao, n° 285, celui d'Angola, n° 88, dont M. Brisson a fait ses deuxième et troisième rolliers (1), et celui de Goa, n° 627, dont M. Brisson n'a point parlé; ces trois espèces n'en feront ici qu'une seule, par les raisons que je dirai à l'article des rolliers d'Angola et de Mindanao.

4°. Je me crois en droit d'exclure du genre des rolliers, la cinquième espèce de M. Brisson, ou le rolhier de la Chine,

(1) Voyez son Ornithologie, t. II, p. 69, 72 et 75.

parce que c'est un oiseau tout différent, et qui ressemble beaucoup plus au grivet de Cayenne, avec lequel je l'associerai sous la dénomination commune de *rolle*; et je les placerai tous deux avant les rolliers, parce que ces deux espèces me paroissent faire la nuance entre les geais et les rolliers.

5° J'ai renvoyé aux pies le rollier des Antilles, qui est la sixième espèce de M. Brisson (1), et cela par des raisons que j'ai dites ci-dessus à l'article des pies.

6° Je laisse parmi les oiseaux de proie l'ytzquauliti, dont M. Brisson a fait sa septième espèce de rolliers sous le nom de *rollier de la nouvelle Espagne* et dont M. de Buffon a donné l'histoire à la suite des aigles et des balbuzards (2). En effet, selon Fernandez qui est l'auteur original (3), et selon Seba lui-même qui l'a copié (4), c'est un véritable oiseau de proie qui donne la chasse aux lièvres et aux lapins et qui par conséquent est très-différent des rolliers. Fernandez ajoute qu'il est propre à la

(1) Voyez son Ornithologie, tom. II, pag. 80.

(2) Voyez le tome II de cette Histoire naturelle des oiseaux, pag. 20.

(3) Historia avium novæ Hispaniæ, pag. 100.

(4) Seba, tom. I, pag. 111, n.º 1.

fauconnerie , et que sa grosseur égale celle d'un bécier.

7°. Je retranche encore le hoxetot ou rollicr jaune du Mexique (1) , qui est le neuvième rollicr de M. Brisson , et que j'ai mis à la suite des pies , comme ayant plus de rapports avec cette espèce qu'avec aucune autre.

Enfin j'ai renvoyé ailleurs l'ococolin de Fernandez (2) , par les raisons exposées ci-dessus à l'article des cailles (5) , et je ne puis admettre dans le genre du rollicr l'ococolin de Seba , très-différent de celui de Fernandez , quoiqu'il porte le même nom ; car il a la taille du corbeau , le bec gros et court , les doigts et les ongles très-longs , les yeux entourés de mamelons rouges , etc. (4). En sorte qu'après cette réduction , qui me paroît

(1) Voyez *Historia avium novæ Hispaniæ* cap. 58 ; et Seba , tom. I , pag. 96 , n° 1.

(2) *Historia avium novæ Hispaniæ* . cap. 85.

(5) Tome VII de cette Histoire naturelle des oiseaux , pag. 114.

(4) Voyez Seba , pag. 100 , n° 1. Nouvel exemple de la liberté qu'a prise cet auteur d'appliquer les noms de certains oiseaux étrangers à d'autres oiseaux étrangers tout différens. On ne peut trop avertir les commentateurs de ces fréquentes méprises qui tendent à faire un chaos de l'ornithologie.

aussi modérée que nécessaire , et en ajoutant les espèces ou variétés nouvelles, inconnues à ceux qui nous ont précédés , et même le trente-unième troupiale de M. Brisson (1), que je regarde comme faisant la nuance entre les rolliers et les oiseaux de paradis, il reste deux espèces de rolles et sept espèces de rolliers avec leurs variétés.

(1) Voyez le Supplément , tom. VI, pag. 57.

LE ROLLE DE LA CHINE (1).

Voyez les planches enlumin. , n° 620 ; et pl. LXXX
de ce volume.

IL est vrai que cet oiseau a les narines découvertes comme les rolliers , et le bec fait à peu près comme eux ; mais ces traits de ressemblance sont-ils assez décisifs pour qu'on ait dû le ranger parmi les rolliers ? et

(1) Le rollier de la Chine ; *galgulus supernè viridis* , *infernè albo-flavescens cum aliquâ viridis mixturâ* ; *tæniâ utrinque in capite nigrâ* , *per oculos ductâ* ; *rectricibus lateralibus exterius viridibus* , *interius cinereo-albis* , *ad viride inclinantibus* , *nigricante terminatis* , *apice cinereo-albo ad viride vergente* .
garrulus sinensis. Brisson , Ornithol. clas. 5 ord. 4 , gen. 17 , sp. 5 , avec une figure , planche vi , fig. 2.

Coracias viridis , *subtùs ex flavicante alba* , *caudâ enneiformi* , *apice albo* . . . *coracias sinensis*. Lin. Syst. nat. edit. 15 gen. 51 , sp. 16.

Coracias viridis , *subtùs viridi-flavicans fasciâ per oculos alisque nigricantibus* , *remigibus secundariis caudâque enneiformi apicibus albis* . *coracias sinensis*. Latham , Syst. ornith. gen. 14 sp. 14.

Rollier de Chine ; *coracias sinensis*. Daudin , Ornith. tom. II pag. 264. SONNINI.

ne sont-ils pas contre-balancés par des différences plus considérables et plus multipliées, soit dans les dimensions des pieds que le rolle de la Chine a plus longs, soit dans les dimensions des ailes qu'il a plus courtes, et composées d'ailleurs d'un moindre nombre de plumes, et de plumes autrement proportionnées (1); soit dans la forme de la queue qu'il a étagée; soit enfin dans la forme de sa huppe qui est une véritable huppe de geai, et tout à fait semblable à celle du geai bleu de Canada? C'est d'après ces différences et sur-tout celle de la longueur des ailes dont l'influence ne doit pas être médiocre sur les habitudes d'un oiseau, que je me suis cru en droit de séparer des rolliers le rolle de la Chine, et de le placer entre cette espèce et celle du geai, d'autant que presque toutes les disparités qui l'éloignent des rolliers semblent le rapprocher des geais; car, indépendamment de la huppe dont j'ai parlé, on sait que les geais ont aussi les pieds plus longs que les rolliers,

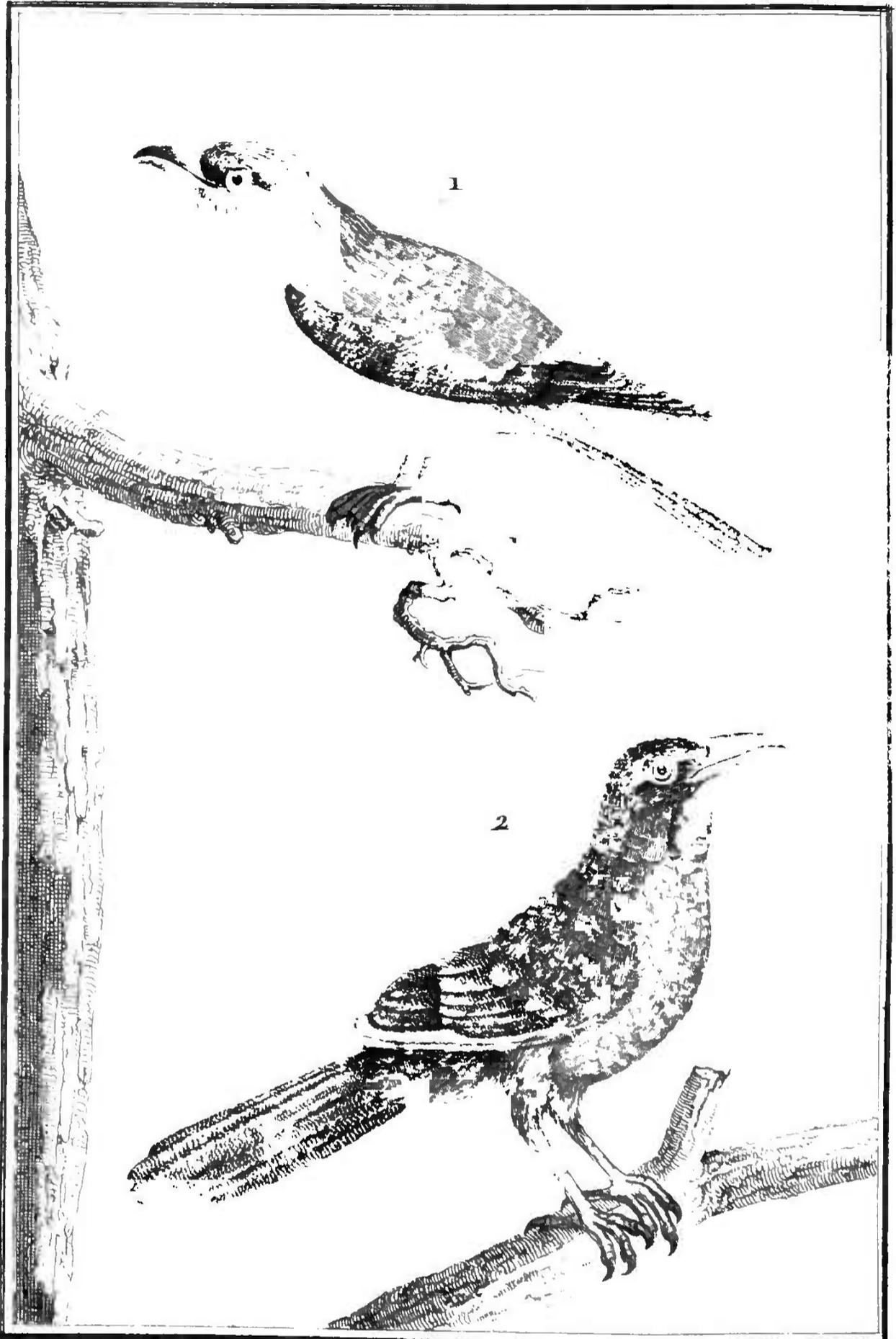
(1) Dans le rolle de la Chine, l'aile est composée de dix-huit plumes, dont la première est très-courte, et dont la cinquième est la plus longue de toutes, comme dans le geai; tandis que, dans le rollier, l'aile est composée de vingt-trois plumes dont la seconde est la plus longue de toutes.

les ailes plus courtes, les pennes de l'aile proportionnées comme dans le rolle de la Chine, et que plusieurs enfin ont la queue étagée, tels que le geai bleu de Canada, le geai brun du même pays, et le geai de la Chine (1).

(1) Le rolle de la Chine a la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un verd clair et gai. Une bande noire traverse les côtés de la tête, depuis le bec jusqu'à la nuque, en passant par l'œil. La gorge, le devant du cou, la poitrine le ventre, les flancs et les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc jaunâtre nuancé de verd; les plumes des jambes sont grises. Des dix-huit pennes qui composent les ailes, les cinq premières sont d'un brun olivâtre; les trois suivantes ont la même couleur, avec une teinte marron du côté extérieur; les autres ont une teinte brune, mêlée d'olivâtre, et l'extrémité des trois derniers est d'un blanc mêlé d'une légère teinte verdâtre. La queue est composée de douze pennes dont les deux du milieu sont du même verd que le dos, et les autres vertes sur leur côté extérieur, d'un gris verdâtre sur leur côté intérieur, depuis leur naissance jusqu'aux deux tiers de leur longueur, noirâtres dans le reste, à l'exception de leur pointe, qui est d'un gris blanc, teinté de verd. L'iris des yeux et le bec sont d'un beau rouge, enfin les pieds et les ongles d'un rouge pâle.

Ce charmant oiseau de la Chine n'y est point commun.

S O S S I N I.



De Sève del

Berthault sc.

- 1. LE ROLLIER d'Europe
- 2. LE GRIVERT de Cayenne

LE GRIVERT

OU

ROLLE DE CAYENNE (1).

Voyez les planches enlumin., n° 616; et pl. LXXXI
de ce volume.

ON ne doit pas séparer cet oiseau du rolle de la Chine, puisqu'il a comme lui le bec fort, les ailes courtes, les pieds longs et la queue étagée : il n'en diffère que par la petitesse de la taille et par les couleurs du plumage qu'on a tâché d'indiquer dans le nom de *grivert*. A l'égard des mœurs de ces deux rolles, nous ne sommes point en état d'en faire la comparaison; mais il est probable que

(1) *Coracias ex fucescente viridis, subtùs sordidè alba, superciliis albis, gulâ striâ utrinque nigrâ caudâ cuneiformi.* *corvus cayennensis*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 51, sp. 12. — Latham; Syst. ornith. gen. 14, sp. 16.

Rollier grivert; *coracias cayana*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 265. SONNISI.

des oiseaux qui ont à peu près la même conformation de parties extérieures, sur-tout de celles qui servent aux fonctions principales, comme de marcher, de voler, de manger, ont à peu près les mêmes habitudes; et il me semble que l'analogie des espèces se décèle mieux par cette similitude de conformation dans les principaux organes, que par de petits poils qui naissent autour des narines (1).

(1) La grosseur de cet oiseau est à peu près celle d'un merle, et sa longueur totale d'environ neuf pouces. Il a tout le dessus du corps, le croupion, les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes moyennes et celles de la queue, d'un verd d'olive; les joues, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre gris cendré; un trait blanc sur les côtés de la tête; la gorge blanche, accompagnée de chaque côté d'un trait noir en long; les grandes pennes des ailes d'un verdâtre clair; le bec rouge, et les pieds gris.

Le grivert est rare à la Guiane. SONNINI.

LE ROLLIER D'EUROPE (1) (2).

Voyez les planches enlumin., n° 486 ; et pl. LXXXI
de ce volume.

LES noms de *geai de Strasbourg*, de *pie de mer* ou *des bouleaux*, de *perroquet d'Alle-*

(1) Gesner avoit oui dire que son nom allemand *roller* exprimoit son cri. Schwencckfeld dit la même chose de celui de *rache* ; il faut que l'un ou l'autre se trompe et j'incline à croire que c'est Gesner, parce que le mot *rache*, adopté par Schwencckfeld, a plus d'analogie avec la plupart des noms donnés au rollicr en différens pays, et auxquels on ne peut guère assigner de racine commune que le cri de l'oiseau. En allemand, *galgen-regel*, *halk-regel*, *gals-kregel*, *racher*. En polonais *kraska*. En suédois, *spansk-kraoka*, etc. En Barbarie, *schaga-rag*. On lui donne aussi en allemand les noms de *heiden-elster*, *kug-elster*, *mandel-krae*, *deutscher papagey* ; et enfin celui de *roller*, qui a été adopté par les Anglais ; en latin, ceux de *merculfus garrulus*, *galgulus*, *cornix cærulea*, *corvus dorso sanguineo*, *pica marina*, *coracias*, etc. (*).

(2) Le rollicr ; *galgulus supernè dilutè fulvus*,

(*) En Smolande *blakraka*. En Scanie, *ellekraka*. En Misnie, *holtzkrab*, *wilde holtz-krac*. SONNINI.

magne, sous lesquels cet oiseau est connu en différens pays, lui ont été appliqués sans beaucoup d'examen, et par une analogie purement populaire, c'est-à-dire, très-superficielle : il ne faut qu'un coup d'œil sur l'oiseau, ou même sur une bonne figure coloriée, pour s'assurer que ce n'est point un perroquet, quoiqu'il ait du verd et du bleu dans son plumage; et en y regardant d'un peu plus près, on jugera tout aussi sûrement qu'il n'est ni une pie ni un geai, quoiqu'il jase sans cesse comme ces oiseaux (1).

En effet, il a la physionomie et le port très-différens, le bec moins gros, les pieds beaucoup plus courts à proportion, plus

infernè cœruleo beryllinus reatricibus lateralibus supernè obscure viridibus, infernè viridi beryllinis cœruleo beryllino diluto terminatis; extimâ apice supernè nigrâ, infernè cœruleo violaceâ... galgulus.
 Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 4, gen. 18, sp. 1, avec une figure, planche v fig. 2.

Coracias cœrulea, dorso rubro remigibus nigris... coracias garrula. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 51, sp. 1. — Latham, Syst. ornith. gen. 14 sp. 1.

Rollier d'Europe; *coracias garrula.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 257. SONNINI.

(1) Aldrovand. Ornithol. tom. I, pag. 790.

courts même que le doigt du milieu, les ailes plus longues et la queue faite tout autrement, les deux pennes extérieures dépassant de plus d'un demi-pouce (au moins dans quelques individus) les dix pennes intermédiaires qui sont toutes égales entre elles. Il a de plus une espèce de verrue derrière l'œil, et l'œil lui-même entouré d'un cercle de peau jaune et sans plumes (1).

Enfin, pour que la dénomination de *geai de Strasbourg* fût vicieuse à tous égards il falloit que cet oiseau ne fût rien moins que commun dans les environs de Strasbourg, et c'est ce qui m'est assuré par M. Hermann, professeur de médecine et d'histoire naturelle en cette ville : « Les rolliers y sont si rares, m'écrivait ce savant, qu'à peine il s'y en égare trois ou quatre en vingt ans » Celui qui fut autrefois envoyé de Strasbourg à Gesner, étoit sans doute un de ces égarés, et Gesner qui n'en savoit rien, et qui crut apparemment qu'il y étoit commun, le nomma *geai de Strasbourg*, quoique, encore

(1) Voyez Edwards, planche cix. M. Brisson n'a parlé ni de cette verrue, ni de la forme singulière de la queue.

une fois, il ne fût point un geai, et qu'il ne fût point de Strasbourg.

D'ailleurs c'est un oiseau de passage, dont les migrations se font régulièrement chaque année, dans les mois de mai et de septembre (1), et malgré cela il est moins commun que la pie et le geai. Je vois qu'il se trouve en Suède (2) et en Afrique (3), mais il s'en faut bien qu'il se répande, même en passant, dans toutes les régions intermédiaires; il est inconnu dans plusieurs districts considérables de l'Allemagne (4), de la France, de la Suisse (5), etc., d'où l'on peut conclure qu'il parcourt dans sa route une zone assez étroite, depuis la Smalande et la Scanie jusqu'en Afrique; il y a même assez de points donnés dans cette zone pour qu'on puisse en déterminer la direction, sans beaucoup d'erreur, par la Saxe, la Franconie, la

(1) Voyez l'extrait d'une Lettre de M. le commandeur Godcheu de Riville, sur le passage des oiseaux, tom. III des Mémoires présentés à l'académie royale des sciences de Paris, pag. 82.

(2) Fauna suecica, n° 73.

(3) Shaw's travels, etc. pag. 251.

(4) Frisch, planche LVII.

(5) Capta apud nos anno 1561, augusti medio, nec cognita. (Gesner, de Avibus, pag. 705.)

Souabe, la Bavière, le Tyrol, l'Italie (1)(2), la Sicile (3), et enfin par l'île de Malte (4), laquelle est comme un entrepôt général pour la plupart des oiseaux voyageurs qui traversent la Méditerranée. Celui qu'a décrit M. Edwards avoit été tué sur les rochers de Gibraltar, où il avoit pu passer des côtes d'Afrique, car ces oiseaux ont le vol fort élevé (5). On en voit aussi, quoique rarement, aux environs de Strasbourg, comme nous avons dit plus haut, de même qu'en Lorraine, et dans le cœur de la France (6); mais ce sont

(1) Memini hanc videre aliquando Bononiæ. (Gesner, pag. 703.)

(2) Mauduyt, se trouvant à Rome au mois d'avril, vit un assez grand nombre de rolliers au marché de cette ville; mais il n'a pas su si ces oiseaux demeurent tout l'été dans les campagnes des environs ou s'ils ne font qu'y passer. (Encyclopédie méthodique — partie ornithologique, par Mauduyt, article du *rollier d'Europe*.)
S O N S I S I.

(3) Vidimus venales in ornithopolarum tabernis Messanæ Siciliae. (Willulghby, Ornith. pag. 89.)

(4) Vidimus Melitæ in foro venales. (Willulghby *ibid.*) Voyez aussi la Lettre de M. le commandeur Godeheu, citée plus haut.

(5) Gesner, de Avibus, pag. 702.

(6) Ornithologie de Brisson — tom. II, p. 68. M. Lottinger m'apprend qu'en Lorraine ces oiseaux passent

apparemment des jeunes qui quittent le gros de la troupe et s'égarerent en chemin (1).

Le rollicr est aussi plus sauvage que le geai et la pie ; il se tient dans les bois les moins fréquentés et les plus épais , et je ne sache pas qu'on ait jamais réussi à le priver et à lui apprendre à parler (2) ; cependant la beauté de son plumage est un sûr garant des tentatives qu'on aura faites pour cela : c'est un assemblage des plus belles nuances de bleu et de verd , mêlées avec du blanc , et relevées par l'opposition de couleurs plus obscures (3) ;

encore plus rarement que les casse-noix , et en moindre quantité ; il ajoute qu'on ne les voit jamais qu'en automne , non plus que les casse-noix , et qu'en 1771 , il en fut blessé un aux environs de Sarbourg lequel , tout blessé qu'il étoit , vécut encore treize à quatorze jours sans manger.

(1) Il n'y a pas long-tems que l'on a tué un rollicr à Mont-rouge , près de Paris. (Dandin , Ornith. p. 257.)

L'on a assuré à M. Salerne , que le rollicr se rencontre quelquefois en Sologne , du côté de Romorantin , et même en toutes saisons. (Ornith. pag. 987)

L'on retrouve cet oiseau jnsqu'en Sibérie , suivant M. Pennant. (Arctic zool. tom. II , pag. 255.)

S O N N I N I.

(2) *Sylvestris planè et immansueta.* (Schwenckfeld , pag. 245).

(3) M. Linnæus est le seul qui dise qu'il a le dos

mais une figure bien enluminée donnera une idée plus juste de la distribution de ces couleurs, que toutes les descriptions : seulement il faut savoir que les jeunes ne prennent leur bel azur que dans la seconde année, au contraire des geais qui ont leurs belles plumes bleues avant de sortir du nid (1).

couleur de sang. (Faun. succ. n° 75.) Le sujet qu'il a décrit auroit-il été différent de tous ceux qui ont été décrits par les autres naturalistes ?

(1) Cet ouvrage ne présentant que, dans les exemplaires imprimés sur papier velin, le secours dispendieux des figures coloriées, je tâcherai de donner une idée du plumage d'un de plus beaux oiseaux qui existe en Europe.

Un bleu d'aigue-marine à reflets d'un verd sombre, colore la tête et le derrière du cou ; la même teinte brillante s'étend sur le devant du cou et sur la gorge ; mais chaque plume est rayée de traits d'une nuance plus claire, et parallèles à la tige. Un bleu plus clair encore couvre tout le dessus du corps. Le dos et les plumes scapulaires sont d'un fauve clair, et non pas rouge comme l'ont dit MM. Klein et Linnæus. Le croupion et les petites couvertures du dessus de la queue sont variées de verd, de bleu et de violet. Les pennes de la queue sont bleuâtres en dessus, et légèrement noirâtres en dessous ; celles des ailes sont en général, d'un bleu violet, nuancé de verd sombre et de fauve. Le bec est un peu jaune à sa base, et noi-

Les rolliers nichent, autant qu'ils peuvent, sur les bouleaux, et ce n'est qu'à leur défaut qu'ils s'établissent sur d'autres arbres (1); mais dans les pays où les arbres sont rares, comme dans l'île de Malte et en Afrique, on dit qu'ils font leur nid dans la terre (2) : si cela est vrai, il faut avouer que l'instinct des

râtre dans le reste; les ongles sont de cette dernière teinte, et les pieds jaunâtres.

Du reste, la longueur ordinaire du rollier est d'un pied six lignes : il a deux pieds d'envergure, et ses ailes pliées s'étendent aux deux tiers de la longueur de la queue. SONNINI.

(1) Frisch, planche LVII.

(2) « Un chasseur, dit M. Godeheu, dans la Lettre que j'ai déjà citée, m'a assuré que, dans le mois de juin, il avoit vu sortir un de ces oiseaux d'une butte de terre où il y avoit un trou de la grosseur d'un poing, et qu'ayant creusé dans cet endroit, en suivant le fil du trou qui alloit horizontalement, il trouva à un pied de profondeur ou environ, un nid fait de paille et de broussailles, dans lequel il y avoit deux œufs ». Ce témoignage de chasseur qui seroit suspect s'il étoit unique, semble confirmé par celui du docteur Shaw, qui, parlant de cet oiseau connu en Afrique sous le nom de *shaga-nag*, dit qu'il fait son nid dans les berges des lits des rivières. Malgré tout cela, je crains fort qu'il n'y ait ici quelque méprise, et que l'on n'ait pris le martin-pêcheur pour le rollier, à cause de la ressemblance des couleurs.

animaux , qui dépend principalement de leurs facultés tant internes qu'externes , est quelquefois modifié notablement par les circonstances , et produit des actions bien différentes , selon la diversité des lieux , des tems et des matériaux que l'animal est forcé d'employer.

Klein dit que contre l'ordinaire des oiseaux, les petits du rollier font leurs excréments dans le nid (1) ; et c'est peut-être ce qui aura donné lieu de croire que cet oiseau enduisoit son nid d'excréments humains, comme on l'a dit de la huppe (2), mais cela ne se concilieroit point avec son habitation dans les forêts les plus sauvages et les moins fréquentées.

On voit souvent ces oiseaux avec les pies et les corneilles , dans les champs labourés qui se trouvent à portée de leurs forêts ; ils y ramassent les petites graines , les racines et les vers que le soc a ramenés à la surface de la terre , et même les grains nouvellement semés (3) : lorsque cette ressource leur manque , ils se rabattent sur les baies

(1) Ordo avium , pag. 62.

(2) Schwenckfeld , pag. 245.

(3) Frisch , *loco citato*.

sauvages , les scarabées , les sauterelles et même les grenouilles (1). Schwenckfeld ajoute qu'ils vont quelquefois sur les charognes ; mais il faut que ce soit pendant l'hyver , et seulement dans le cas de disette absolue (2) , car ils passent en général pour n'être point carnassiers , et Schwenckfeld remarque lui-même qu'ils deviennent fort gras l'automne , et qu'ils sont alors un bon manger (3) ; ce qu'on ne peut guère dire des oiseaux qui se nourrissent de voiries (4).

On a observé que le rollicr avoit les narines longues , étroites , placées obliquement sur le bec près de sa base , et découvertes ; la langue noire , non fourchue , mais comme déchirée par le bout , et terminée en arrière par deux appendices fourchues , une de chaque côté ; le palais verd , le gosier jaune , le ventricule couleur de safran , les intestins longs à peu près d'un pied , et le *cæcum* de

(1) Voyez Klein , Willulghby , Schwenckfeld , Linnæus. . .

(2) S'ils y vont l'été , ce peut être à cause des insectes.

(3) Frisch compare leur chair à celle du ramier.

(4) Les œufs du rollicr sont d'un verd clair , marqué d'un grand nombre de taches obscures. Il a la voix sonore.

vingt-sept lignes. On lui a trouvé environ vingt-deux pouces de vol, vingt plumes à chaque aile, et, selon d'autres, vingt-trois, dont la seconde est la plus longue de toutes; enfin on a remarqué que par-tout où ces plumes et celles de la queue ont du noir au dehors, elles ont du bleu par dessous (1).

Aldrovande, qui paroît avoir bien connu ces oiseaux, et qui vivoit dans un pays où il y en a, prétend que la femelle diffère beaucoup du mâle, et par le bec qu'elle a plus épais, et par le plumage, ayant la tête, le cou, la poitrine et le ventre couleur de marron, tirant au gris cendré (2), tandis que dans le mâle ces mêmes parties sont d'une couleur d'aigue-marine plus ou moins foncée, avec des reflets d'un verd plus obscur en certains endroits. Pour moi, je soupçonne que les deux longues plumes extérieures de la queue, et ces verrues derrière les yeux, lesquelles ne paroissent que dans quelques individus, sont les attributs du mâle, comme l'éperon l'est dans les gallinacées, la longue queue dans les paons, etc.

(1) Willulghby, Schwenckfeld, Brisson.

(2) Ornithologie, tom. I, pag. 795.

Variété du Rollier.

Le docteur Shaw fait mention dans ses Voyages, d'un oiseau de Barbarie appelé par les arabes *shaga-rag*, lequel a la grosseur et la forme du geai, mais avec un bec plus petit et des pieds plus courts.

Cet oiseau a le dessus du corps brun, la tête, le cou et le ventre d'un verd clair, et sur les ailes, ainsi que sur la queue, des taches d'un bleu foncé. M. Shaw ajoute qu'il fait son nid sur le bord des rivières, et que son cri est aigre et perçant (1).

Cette courte description convient tellement à notre rollier, qu'on ne peut douter que le *shaga-rag* n'appartienne à la même espèce, et l'analogie de son nom avec la plupart des noms allemands donnés au rollier d'après son cri, est une probabilité de plus (2).

(1) Thomas Shaw's travels, pag. 251.

(2) Le *shaga-rag* paroît être le même oiseau que le rollier du Sénégal dont il va être question.



De Sene del

Berthault sculp

1. LE ROLLIER d'Abissinie ?
2. LE ROLLIER de Madagascar

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU ROLLIER.

LE ROLLIER D'ABISSINIE (1).

*Voyez les planches enluminées , n° 626 ; et pl. LXXXII
de ce volume.*

CETTE espèce ressemble beaucoup , par le plumage , à notre rollier d'Europe ; seulement les couleurs en sont plus vives et plus brillantes , ce qui peut s'attribuer à l'influence d'un climat plus sec et plus chaud (2). D'un autre côté , il se rapproche

(1) *Coracias viridis* genis albis , humeris , uropygio et remigibus majoribus cæruleis dorso remigibusque secundariis ex aurantio fuscis. . . *coracias abyssinica*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 51, sp. 7.

Coracias rufo-fusca , capite , collo , corpore subtus tectricibusque alarum viridibus , humeris , remigibus primoribus uropygioque cyaneis , rectricibus extimis longissimis. . . *coracias abyssinica*. Latham , Syst. ornith. gen. 14 , sp. 5.

Rollier d'Abissinie ; *coracias abyssinica*. Daudin , Ornith. tom. II , pag. 260. SONNINI.

(2) Ce rollier diffère encore du rollier d'Europe

du rolhier d'Angola par la longueur des deux pennes latérales de la queue, lesquelles dépassent toutes les autres de cinq pouces ; en sorte que la place de cet oiseau semble marquée entre le rolhier d'Europe et celui d'Angola. La pointe du bec supérieur est très-crochue. C'est une espèce tout à fait nouvelle.

Variété du Rolhier d'Abissinie.

On doit regarder le rolhier du Sénégal, représenté dans les planches enluminées, n° 526 (1) (2), comme une variété de celui

en ce qu'il a des plumes blanchâtres autour de la base du bec, et les pieds jaunâtres. SONNINI.

(1) Ce rolhier du Sénégal est exactement le même que le rolhier des Indes à queue d'hirondelle de M. Edwards (planche eccxxvii); nouvelle preuve de l'incertitude des traditions sur le pays natal des oiseaux. M. Edwards n'a compté que dix pennes à la queue de ce rolhier, qui lui a paru parfaite.

(2) *Coracias suprâ ex rubente fusca, subtùs, capite, caudâ, alarumque parte superiore ex cœrulescente thalassinis, facie albâ, humeris remigibusque cœruleis. . . coracias senegala. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 51, sp. 8.*

Coracias rubro fusca, subtùs, capite caudâ, alarumque parte superiore cœrulescente thalassinis,

d'Abissinie. La principale différence que l'on remarque entre ces deux oiseaux d'Afrique, consiste en ce que dans celui d'Abissinie la couleur orangée du dos ne s'étend pas comme dans celui du Sénégal jusques sur le cou et la partie postérieure de la tête : différence qui ne suffit pas à beaucoup près pour constituer deux espèces distinctes , et d'autant moins que les deux rolliers dont il s'agit ici appartiennent à peu près au même climat ; qu'ils ont l'un et l'autre à la queue ces deux plumes latérales excédantes , dont la longueur est double de celles des plumes intermédiaires ; qu'ils ont tous deux les ailes plus courtes que celles de notre rollier d'Europe ; enfin qu'ils se ressemblent encore par les

facie albâ , humeris remigibusque caeruleis . rectricibus extimis longissimis. coracias senegala. Latham, Syst. ornith. gen. 14, sp. 4.

Rollier du Sénégal : *coracias senegala.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 261.

Ces trois auteurs d'ornithologie ont fait du rollier du Sénégal une espèce distincte et séparée , à laquelle ils ont réuni le shaga-rag de Shaw. Cependant M. Latham convient que le rollier d'Abissinie celui du Sénégal, ceux d'Angola et de Mindanao enfin celui d'Europe ont de grands rapports entre eux.

nuances, l'éclat et la distribution de leurs couleurs (1).

(1) Si, comme on ne peut guère en douter, ce rollier est le même que celui de la planche n° 526 d'Edwards, il se trouve non seulement au Sénégal, mais encore dans l'île de Ceylan. SONNINI.

LE ROLLIER D'ANGOLA

ET LE CUIT (1) (2),

OU

LE ROLLIER DE MINDANAO (3).

Voyez les planches enluminées, n° 88 et 285.

CES deux rolliers ont entre eux des rapports si frappans, qu'il n'est pas possible

(1) C'est le nom que les habitans de Mindanao donnent à ce rollier; M. Edwards lui donne celui de *geai bleu*, pl. cccxxvi; et Albin celui de *geai de Bengale*, tom. I n° 17.

Nota. Le module a été oublié; il doit être d'un pouce.

(2) Le rollier d'Angola; *galgulus supernè fulvus ad olivaceum inclinans infernè cæruleo-beryllinus; collo inferiore violaceo; reatricibus lateralibus cæruleo-beryllinis, apice saturatè cæruleis, exceptâ e rtimâ longissimâ et apice nigricante.* *galgulus angolensis.* Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 4, gen. 18, sp. 5, avec une figure, pl. VII, fig. 1.

Coracias subfulva subtùs cærulescens, collo subtùs violaceus pallido striato, reatricibus extimis

de les séparer. Celui d'Angola ne se distingue du cuit ou rolhier de Mindanao , que par la longueur des plumes extérieures de sa queue, double de la longueur des plumes intermédiaires, et par de légers accidens de couleurs; mais on sait que de telles différences et de plus grandes encore sont souvent l'effet de celles du sexe, de l'âge, et même de la mue : et que cela soit ainsi à l'égard des deux rolhiers dont il est question, c'est

longissimis. . . coracias caudata. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 51, sp. 6. — Latham, Syst. ornithol. gen. 14, sp. 3.

Rolhier d'Angola; *coracias angolensis.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 260. SONNINI.

(3) Le rolhier de Mindanao; *galgulus supernè fulvus ad olivaceum inclinans, infernè cœruleo beryllinus; collo inferiore violaceo; reatricibus lateralibus primâ medietate saturatè cœruleis, alterâ medietate cœruleo-beryllinis apice saturatè cœruleo. . . . galgulus mindanoensis.* Brisson, Ornith. class. 5, ord. 4, gen. 18, sp. 2, avec une figure, pl. VI, fig. 1.

Coracias subfulva, subtùs cœrulescens, collo subtùs violaceo pallido striato, caudâ integrâ. . . . coracias bengalensis. Lin. Syst. nat. edit. 15, g. 51, sp. 5. — Latham, Syst. ornith. gen. 14, sp. 2.

Rolhier de Mindanao ou cuit; *coracias bengalensis.* Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 269.

SONNINI.

ce qui paroîtra fort probable d'après la comparaison des figures enlumin., n^o 88 et 285, et même d'après l'examen des descriptions faites par M. Brisson (1), qui ne peut être soupçonné d'avoir voulu favoriser mon opinion sur l'identité spécifique de ces deux oiseaux, puisqu'il en fait deux espèces distinctes et séparées. Tous deux ont à peu près la grosseur de notre rollier d'Europe, sa forme totale, son bec un peu crochu, ses narines découvertes, ses pieds courts, ses longs doigts, ses longues ailes et même les couleurs de son plumage, quoique distribuées un peu différemment : c'est toujours du bleu, du verd et du brun, tantôt séparés et tranchant l'un sur l'autre, tantôt mêlés, fondus ensemble, et formant plusieurs teintes intermédiaires différemment nuancées, et donnant des reflets différens, mais de manière que le verd bleuâtre ou verd de mer est répandu sur le sommet de la tête; le brun plus ou moins foncé, plus ou moins verdâtre, sur tout le dessus du corps, et toute la partie antérieure de l'oiseau, avec quelques teintes de violet sur la gorge; le bleu, le verd et toutes les nuances qui

(1) Ornithologie, tom. II, pag. 69 et 72.

résultent de leur mélange, sur le croupion, la queue, les ailes et le ventre. Seulement le rolhier de Mindanao a au dessous de la poitrine une espèce de ceinture orangée que n'a point le rolhier d'Angola.

On objectera peut-être, contre cette identité d'espèce, que le royaume d'Angola est loin du Bengale, et bien plus encore des Philippines. mais est-il impossible, n'est-il pas au contraire assez naturel que ces oiseaux soient répandus en différentes parties du même continent, et dans des îles qui en sont peu éloignées, ou qui y tiennent par une chaîne d'autres îles, sur-tout les climats étant à peu près semblables (1)? D'ailleurs on sait qu'il ne faut pas toujours se fier sur tous les points au témoignage de ceux qui nous apportent les productions des pays éloignés, et que même, en supposant ces personnes exactes et de bonne foi, elles peuvent très-bien, vu la communication perpétuelle que les vaisseaux européens établissent entre toutes les parties du monde,

(1) L'opinion de Guenau de Montbeillard a été confirmée; Levailant a tué le rolhier de Mindanao en Afrique. (Daudin, à l'endroit cité.)

trouver en Afrique , et apporter de Guinée ou d'Angola , des oiseaux originaires des Indes orientales ; et c'est à quoi ne prennent point assez garde la plupart des naturalistes lorsqu'ils veulent fixer le climat natal des espèces étrangères. Quoi qu'il en soit , si l'on veut attribuer les petites dissemblances qui sont entre le rollier de Mindanao et le rollier d'Angola à la différence de l'âge , c'est le dernier qui sera le plus vieux ; que si on les attribue à la différence du sexe , ce sera encore lui qui sera le mâle ; car l'on sait que dans les rolliers les belles couleurs des plumes , et sans doute les longues pennes de la queue , ne paroissent que la seconde année , et que dans toutes les espèces , si le mâle diffère de la femelle , c'est toujours en plus et par la surabondance des parties , ou par l'intensité plus grande des qualités semblables.

Variétés des Rolliers d'Angola et de Mindanao.

Il vient d'arriver de Goa , au cabinet du roi , un nouveau rollier qui a beaucoup de rapports avec celui de Mindanao : il en diffère seulement par sa grosseur et par une

sorte de collier, couleur de lie de vin, qui n'embrasse que la partie postérieure du cou, un peu au dessous de la tête. Il n'a pas, non plus que le rolhier d'Angola, la ceinture orangée du rolhier de Mindanao; mais il s'éloigne en cela du dernier, il se rapproche d'autant du premier, qui est certainement de la même espèce.

 LE ROLLIER DES INDES (1).

Voyez les planches enluminées, n° 619.

CE rolhier, qui est le quatrième de Brisson, diffère moins de ceux dont nous avons parlé, par ses couleurs qui sont toujours le bleu,

(1) Le rolhier des Indes ; *galgulus supernè obscurè viridis, infernè viridi beryllinus; gutture splendide cœruleo; reatricibus lateralibus primùm viridibus, deindè saturatè cœruleis, apice nigris.* *galgulus indicus.* Brisson, Ornithol. class. 3, ord. 4, gen. 18 sp. 4, avec une figure, pl. VII, fig. 2.

Coracias viridis, jugulo cœruleo striato, reatricibus apice nigris. *coracias orientalis.* Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 51, sp. 4. — Latham, Syst. ornith. gen. 14, sp. 6.

Rolhier des Indes ; *coracias orientalis.* Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 261.

Cet oiseau est à peu près de la grosseur du rolhier d'Europe ; il a la tête et le derrière du cou bruns, tout le dessus du cou d'un verd noirâtre, la gorge d'un bleu d'émail, le dessous du cou et du corps d'un verd d'aigue-marine, les ailes en dessous d'un bleu très-foncé et presque noir, avec une large bande aigue-marine qui les traverse par leur milieu ; la queue a son origine d'un verd clair, devenant plus foncé à

le verd , le brun , etc. , que par l'ordre de leur distribution ; mais en général son plumage est plus rembruni ; son bec est aussi plus large à sa base , plus crochu , et de couleur jaune ; enfin c'est de tous les rolliers celui qui a les ailes les plus longues.

M. Sonnerat a remis depuis peu , au cabinet du roi , un oiseau ressemblant presque en tout au rollier des Indes ; il a seulement le bec encore plus large : aussi l'avoit-on étiqueté du nom de *grand'gueule de crapaud*. Mais ce nom conviendrait mieux au tette-chèvre.

mesure qu'il s'approche de l'extrémité qui est noirâtre ; les pieds sont d'un jaune terne , et les ongles noirâtres.

La longueur totale de ce rollier est de dix pouces et demi ; son bec a dix-sept lignes de long ; sa queue trois pouces huit lignes ; son vol vingt-deux pouces , et ses ailes pliées s'étendent presque jusqu'au bout de la queue.

On ignore à quelles contrées de l'Inde il appartient.

S O N N I N I .

LE ROLLIER

DE MADAGASCAR (1).

Voyez les pl. enluminées , n° 501 ; et pl. LXXXII
de ce volume.

CETTE espèce diffère de toutes les précédentes par le bec qui est plus épais à sa base, par les yeux qui sont plus grands, par la longueur des ailes et de la queue, quoique cependant celle-ci n'ait point les plumes extérieures plus longues que les

(1) *Coracias ex ferrugineo purpurascente fusca, uropygio, crisso et caudâ ex cæruleo viridibus, hæc versùs apicem fasciâ purpurascente, apice ipso, remigibusque suprâ ex atro cæruleis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 51, sp. 9.

Coracias purpureo fusca, uropygio, crisso reatricibusque cæruleo viridibus, remigibus primoribus nigris extùs cæruleis, reatricibus ad apicem cæruleo-nigricantibus.. coracias madagascariensis. Latham, Syst. ornith. gen. 14, sp. 10.

Rollier de Madagascar; *corvus madagascariensis.* Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 263.

intermédiaires ; enfin, par l'uniformité du plumage, dont la couleur dominante est un brun pourpre : seulement le bec est jaune, les plus grandes plumes de l'aile sont noires, le bas-ventre est d'un bleu clair, la queue est de même couleur, bordée à son extrémité d'une bande de trois nuances, pourpre, bleu clair, et la dernière bleu foncé, presque noir. Du reste cet oiseau a tous les autres caractères des rolliers, les pieds courts, les bords du bec supérieur échancrés vers la pointe, les petites plumes qui naissent autour de sa base, relevées en arrière, les narines découvertes, etc.

LE ROLLIER TACHETÉ (1),**P A R S O N N I N I.**

C'EST une espèce tout à fait nouvelle qui a été rapportée du Sénégal, par Geoffroy de Villeneuve, voyageur plein de science et de zèle. Daudin est le premier qui l'ait décrite, d'après l'individu conservé au cabinet d'histoire naturelle de Paris, où Geoffroy l'a placé.

C'est un des plus beaux rolliers; sa grosseur est celle du rollier d'Europe, et sa longueur de treize pouces; il a la queue longue et à pennes égales. Sa tête est d'un roux un peu lavé sur les côtés; tout son corps est d'un roux légèrement teint de verdâtre sur le dos, et un peu vineux en dessous, avec une tache oblongue et blanche sur chaque plume; les ailes sont d'un verd pâle, mais les plumes du pli et les grandes

(1) Rollier tacheté; *coracias naevia*. Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 258.

pennecs sont d'un bleu céleste foncé; la queue est d'un roux brun, et les pieds sont noirâtres.

Levaillant a tué aussi cet oiseau dans la Cafrerie, et il le regarde comme le jeune du rolhier de Mindanao ou du cuit, dont nous avons parlé précédemment (1).

(1) Daudin, à l'endroit cité.

LE ROLLIER

A BORDS DES AILES JAUNES (1),

PAR SONNINI.

EN ajoutant à ce titre que tout le plumage est bleu, l'on aura la description complète de ce rollier qui, suivant Burman, se trouve dans la Cafrerie (2); ce qui lui a fait donner le nom de *rollier cafre*. Mais, comme d'autres oiseaux du même genre vivent dans les mêmes contrées de l'Afrique, j'ai changé une dénomination plus propre à confondre les idées qu'à y mettre de la précision.

L'on ne sait rien, au reste, de ce rollier africain, si ce n'est que la femelle diffère du mâle, en ce qu'elle est d'un bleu noirâtre.

(1) *Coracias cærulea*; remigibus margine exteriori luteis. .. *coracias caffra*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 51, sp. 5. — Latham, Syst. ornithol. gen. 14, sp. 8.

Rollier d'Ethiopie; *coracias caffra*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 262.

(2) Lin. Syst. nat.

LE ROLLIER ROUGE (1),

PAR SONNINI.

Voici encore un rollier d'Afrique, et l'on sent combien la confusion eût été grande, si je lui eusse laissé la dénomination de *rollier d'Afrique*, sous laquelle M. Latham l'a fait connoître (2), puisque cette partie du monde nourrit plusieurs espèces de rolliers.

Le nom de *rollier rouge* exprime à peu près tout ce qui est remarquable sur le plumage de cet oiseau, d'un rouge de brique en dessus, d'un rouge pourpré en dessous. Ajoutons que les plumes du croupion sont

(1) *Coracias testaceo-rubra*, *subtùs purpureo rubescens*, *crisso cœruleo viridi*, *remigibus reatricibus cœruleis*, *apice nigricantibus*. . . *coracias afra*. Latham, Syst. ornith. gen. 14, sp. 19.

Rollier d'Afrique; *coracias afra*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 267.

(2) Supplement to the general synopsis of birds, pag. 86, n° 18. African roller.

DES ROLLIER S. 317

colorées en bleu tirant sur le verd, et que les pennes des ailes et de la queue sont bleues et terminées de noirâtre; le bec est jaune, et les pieds sont bruns.

Le corps de cet oiseau est épais, et sa longueur totale, c'est-à-dire, mesuré du bout du bec à l'extrémité de la queue, est d'environ huit pouces.

LE ROLLIER GEAI (1),

PAR SONNINI.

JE donne à cet oiseau la dénomination de *rollier geai*, parce qu'il ressemble beaucoup au geai de nos pays; aussi M. Edwards l'a-t-il appelé *geai bleu des Indes orientales* (2). Mais cette désignation ne lui convient pas; et quels que soient ses rapports avec le geai, il réunit tous les caractères du rollier.

Sa longueur est d'environ dix pouces, et celle de son bec deux pouces et demi. Il a le sommet de la tête d'un verd bleu, le cou, la poitrine et la partie antérieure du dos d'un

(1) *Coracias cœrulea anticè testacea, pileo viridi...*
coracias indica. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 51,
 sp. 2. — Latham, Syst. ornith. gen. 14, sp. 7.

Rollier de Ceylan; *coracias orientalis*. Daudin,
 Ornith. tom. II, pag. 262.

(2) Blue jay from the east-indies. (Edwards, glean.
 pl. cccxxvi.)

DES ROLLIER S. 319

rouge de brique, les côtés de la tête et la gorge rayés de blanc, les ailes mêlées de verd et de bleu, la moitié des pennes extérieures de la queue de couleur d'aigue-marine, et le reste du plumage bleu.

On trouve cet oiseau à l'île de Ceylan.

LE ROLLIER GENTIL (1),

PAR SONNINI.

C'EST un oiseau d'un très-joli plumage : on le trouve dans l'Inde, où il paroît rare, puisque M. Latham, le seul ornithologiste qui l'ait décrit, n'en a vu qu'une figure coloriée dans la Collection de lady Impey. Il lui a donné le nom de *fairy roller*, qui veut dire *rollier-nymphé* ou *demoiselle* (2).

La parure de ce rollier est en effet très-élégante ; c'est un beau bleu qui contraste agréablement avec le noir du devant et des côtés du cou, du dessous du corps et des

(1) *Coracias cærulea*, collo anticè et lateribus pectore abdomine tectricibus alarum majoribus remigibusque nigris. .. *coracias puella*. Latham, Syst. ornith. gen. 14, sp. 12.

Rollier gentil ; *coracias puella*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 164.

(2) Supplement to the general synopsis of birds, pag. 87, n° 46.

couvertures supérieures des ailes, sur lesquelles trois petites taches bleues interrompent et égaiant l'uniformité d'une teinte trop sombre. La queue est d'un bleu obscur en dessus, et noirâtre en dessous. Le bec et les pieds sont noirs.

Le rollier gentil est de la taille du choucas commun, et son bec est fort épais.

LE ROLLIER

A QUEUE GRISE (1),

PAR SONNINI.

Nous devons encore la connoissance de cet oiseau à M. Latham, qui l'a vu dans la même Collection que le précédent (2). Il est remarquable par sa très-longue queue fortement étagée, caractère qui ne convient guère aux rolliers. Cette queue si longue est grise et son extrémité noire. Le bec, la tête, le cou et les grandes plumes des ailes sont noirs ; les plumes du dessus du corps

(1) *Coracias capite colloque nigris, corpore suprâ ferrugineo fusco subtùs cinereo, alis medio albis, caudâ longissimâ cuneiformi griseâ apice nigrâ..... coracias vagabunda*. Latham, Syst. ornith. gen. 14, sp. 15.

Rollier vagabond ; *coracias vagabunda*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 265.

(2) Grey-tailed roller. Supplement to the general synopsis of birds, pag. 86, n° 19.

DES ROLLIERS. 325

ont une teinte brune cendrée, et celles du dessous n'ont que cette dernière couleur; le milieu des ailes, leurs grandes couvertures et leurs pennes moyennes sont blanches; les pieds sont cendrés. La longueur totale de l'oiseau est de près de seize pouces.

M. Latham dit que le dessin colorié qu'il a vu de cet oiseau étoit étiqueté, *rollier vagabond*, épithète qui peut tenir aux habitudes de cette espèce; ce que l'on ne peut décider, puisque l'on n'en connoît que le pays natal; encore ne sait-on pas dans quelles contrées de l'Inde elle se trouve.

LE ROLLIER A TÊTE NOIRE (1),

PAR SONNINI.

TOUT ce que l'on sait de cette espèce, c'est qu'elle existe à la Chine, et encore n'a-t-on sur ce sujet qu'une présomption fondée sur ce que M. Latham en a vu la figure dans une collection de peintures faites à la Chine. Voici la description qu'il en donne :

« La grandeur de ce rollier est celle du geai de nos pays ; sa queue est très-étagée. Il a le bec et les pieds rouges, la tête noire, le haut du cou en dessus, d'un gris pâle, tout le dessus du corps d'un bleu pourpré, et le dessous blanc, les ailes brunes, les

(1) *Coracias cœruleo purpurea*, capite colloque nigris, corpore subtis albo, remigibus fuscis caudâ cuneiformi, apice albâ. *Coracias melanocephala*. Latham, Syst. ornith. gen. 14, sp. 20.

Rollier à tête noire ; *coracias melanocephala*. Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 267.

D E S R O L L I E R S. 325

deux pennes du milieu de la queue de couleur bleue, les autres d'un rouge pourpre, et toutes terminées de blanc (1) ».

(1) Black-headed roller. Supplement to the general synopsis of birds, pag. 86, n° 20.

LE ROLLIER BLANC (1),**PAR SONNINI.**

CET oiseau, de la grandeur du choucas, a été observé dans le nord de l'Asie par S. G. Gmelin (2); il l'a désigné par l'épithète de *docile*, à cause de ses dispositions à se priver et à retenir ce qu'on lui apprend à imiter.

Les couleurs du plumage sont le blanc, mêlé d'un peu de rougeâtre dessus le corps, et le bai en dessous. Les neuf premières pennes des ailes sont blanches depuis leur

(1) *Coracias alba cum rubicundo insperso, subtus badia, pedibus luteis, rectricibus nigris, apice albâ... coracias docilis*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 51, sp. 17. — Latham, Syst. ornith. gen. 14, sp. 17.

Rollier docile; *coracias docilis*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 266.

(2) It. sib. tom. III, pag. 378, tab. 42.

DES ROLLIERS. 327

naissance jusqu'à la moitié de leur longueur, et noires dans le reste; les autres plumes sont entièrement noires, aussi bien que celles de la queue, mais celles-ci sont terminées par du blanc. Le bec est jaune, et les ongles sont de couleur de chair.

LE ROLLIER NOIR (1),**PAR SONNINI.**

JUSQU'A présent tous les renseignemens que l'on a pu recueillir au sujet des rolliers étrangers, ou des oiseaux qui ont rapport aux rolliers, se sont réduits à indiquer le pays où ils vivent. Cette connoissance même nous manque à l'égard du rollier noir, et sa contrée natale est incertaine.

Un individu de cette espèce, conservé dans l'esprit de vin, au museum de Londres, a été décrit par M. Latham, qui lui a trouvé environ quinze pouces de longueur; le bec assez fort, la queue longue de près de sept pouces, tout le plumage et même les pieds noirs (2).

(1) *Coracias corpore toto artubusque nigris, caudâ longiore...* *coracias nigra*. Latham, Syst. ornithol. gen. 14, sp. 18.

Rollier noir; *coracias nigra*. Daudin, Ornith. t. II, pag. 266.

(2) Supplement to the synopsis of birds, pag. 85, n° 17. Black roller.

LE ROLLIER

DE COULEUR D'OUTREMER (1),

PAR SONNINI.

UN bleu très-éclatant d'outremer brille sur tout le corps de cet oiseau ; son bec est gris sale, et sa longueur totale d'à peu près huit pouces.

M. Latham a publié la description de cette magnifique espèce de rollier, d'après un sujet conservé au museum de Londres ; mais l'on ne sait pas de quel pays il a été apporté (2). Je croirois volontiers que c'est un oiseau

(1) *Coracias tota splendidè cyanea*. . . *coracias cyanea*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 51, sp. 11.

Coracias cærulea tota viridissima. . . *coracias vivida*. Latham, Syst. ornith. gen. 14, sp. 9.

Rollier outremer ; *coracias vivida*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 263.

(2) General synopsis of birds, tom. I, part. I, n° 10. Ultra, marine roller.

de l'Amérique méridionale, et le même dont la Pérouse fait mention dans les termes suivans :

« (A l'île Sainte-Catherine, sur la côte du Brésil) nos officiers tuèrent à la chasse plusieurs oiseaux variés des plus brillantes couleurs, entre autres un rolhier d'un très-beau bleu, qui n'a point été décrit par M. de Buffon ; il est très-commun dans ce pays (1) ».

(1) Voyage autour du Monde, tom. II, in-8°, pag. 46.

LE ROLLIER

DE LA NOUVELLE CALÉDONIE (1),

PAR SONNINI.

L'ON a trouvé cet oiseau à la nouvelle Calédonie, dans la mer du Sud, et l'on ne connoît encore que les couleurs de son plumage, qui ne sont pas très-variées. C'est un bleu noirâtre, rayé d'un verd bleuâtre qui revêt tout le corps; les pennes de la queue, le bec et les pieds sont noirs, et l'iris des yeux est rouge. Il a un peu plus de sept pouces de long. La femelle n'a point les raies vertes; elle est d'un gris cendré uni-

(1) *Coracias ex cæruleo atra, striis ex virescente cæruleis, rostro, caudâ pedibusque nigris*.....
coracias striata. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 51, sp. 14. — Latham, Syst. ornith. gen. 14, sp. 13.

Rollier strié; *coracias striata*. Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 264.

forme, et ses ailes sont noires, avec une bordure cendrée sur le côté extérieur de chaque penne (1).

(1) Latham, General synopsis of birds, tom. I, n° 13, avec les figures du mâle et de la femelle, pl. xvi. Blue striped roller.

 LE ROLLIER DU MEXIQUE (1).

C'EST le merle du Mexique de Seba, dont M. Brisson a fait son huitième rollier. Il faudroit l'avoir vu pour le rapporter à sa véritable espèce, car cela seroit assez difficile d'après le peu qu'en a dit Seba, lequel est ici l'auteur original. Si je l'admets en ce moment parmi les rolliers, c'est que, n'ayant aucune raison décisive de lui donner l'exclusion, j'ai cru devoir m'en rapporter sur

(1) Le rollier du Mexique; *galgulus supernè obscure griseus, ad rufum inclinans, infernè dilutè griseus, flammæ colore variegatus; alis dilutè griseis, flammæ colore variegatis.. galgulus mexicanus*. Brisson, Ornith. gen. 18, sp. 8.

Coracias ex rufo grisea, subtùs et alis dilutè griseis, flammeo admisto. coracias mexicana. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 51, sp. 13.

Coracias griseo rufescens, subtùs alisque pallidè griseis flammeo colore variegatis... coracias mexicana. Latham, Syst. ornith. gen. 14, sp. 11.

Rollier du Mexique; *coracias mexicana*. Daudin, Ornith. t. II, p. 265. SONNINI.

cela à l'avis de M. Brisson, jusqu'à ce qu'une connoissance plus exacte confirme ou détruisse cet arrangement provisionnel. Au reste, les couleurs de cet oiseau ne sont point du tout celles qui dominent ordinairement dans le plumage des rolliers. La partie supérieure du corps est d'un gris obscur mêlé d'une teinte de roux, et la partie inférieure d'un gris plus clair, relevé par des marques couleur de feu (1).

(1) Voyez Seba, tom. I, planche LXIV, fig. 5.

LE ROLLIER DE PARADIS (1) (2).

JE place cet oiseau entre les rolliers et les oiseaux de paradis, comme faisant la nuance entre ces deux genres, parce qu'il me paroît avoir la forme des premiers, et se rapprocher des oiseaux de paradis par la petitesse et la situation des yeux au-dessus et fort près de la commissure des deux pièces du bec, et par l'espèce de velours naturel qui recouvre la gorge et une partie de la tête. D'ailleurs les deux longues plumes de la

(1) Golden birds of paradise. (Edwards, pl. cxii.) Remarquez que dans cette figure les grandes plumes de l'aile manquent, et que les pieds et les jambes ont été suppléés par M. Edwards, le sujet qu'il a dessiné en étant absolument privé. M. Linnæus en a fait sa 5^e espèce de coracias, genre 49; et M. Brisson son 31^e troupiale, tom. VI, pag. 37, suppl.

(2) Les ornithologistes modernes n'ont point partagé l'opinion de Guenau de Montbeillard, au sujet de cet oiseau, dont la vraie place est, au reste, fort incertaine. **SONNINI.**

queue qui se trouvent quelquefois dans notre rollier d'Europe, et qui sont bien plus longues dans celui d'Angola, sont encore un trait d'analogie qui rapproche le genre du rollier de celui de l'oiseau de paradis.

L'oiseau dont il s'agit dans cet article a le dessus du corps d'un orangé vif et brillant, le dessous d'un beau jaune; il n'a de noir que sous la gorge, sur une partie du manquement de l'aile et sur les pennes de la queue. Les plumes qui revêtent le cou par derrière sont longues, étroites, flexibles, et retombent un peu de chaque côté sur les parties latérales du cou et de la poitrine.

On avoit fait l'honneur au sujet décrit et dessiné par M. Edwards, de lui arracher les pieds et les jambes, comme à un véritable oiseau de paradis, est c'est sans doute ce qui avoit engagé M. Edwards à le rapporter à cette espèce, quoiqu'il n'en eût pas les principaux caractères. Les grandes pennes de l'aile manquoient aussi, mais celles de la queue étoient complètes; il y en avoit douze de couleur noire, comme j'ai dit, et terminées de jaune. M. Edwards soupçonne que les grandes pennes de l'aile devoient aussi être noires, soit parce qu'elles sont le plus souvent
de

DES ROLLIER S. 337

de la même couleur que celles de la queue , soit par cela même qu'elles manquoient dans l'individu qu'il a observé , les marchands qui trafiquent de ces oiseaux ayant coutume, en les faisant sécher , d'arracher comme inutiles les plumes de mauvaise couleur , afin de laisser paroître les belles plumes pour lesquelles seules ces oiseaux sont recherchés.

 LE RÉVEILLEUR (1),

 PAR SONNINI.

SI l'on veut s'attacher scrupuleusement à un arrangement systématique et à groupes isolés, l'on aura peine à faire entrer l'oiseau de cet article dans une réunion d'oiseaux composant un genre, c'est-à-dire, ayant plus ou moins de rapports entre eux, et quelque part qu'on le place, il débordera toujours le cercle que l'on aura tracé pour les contenir. Ce n'est point en effet un rolhier proprement dit, quoiqu'il ait avec cet oiseau plusieurs points de conformité. D'un autre côté il se rapproche du corbeau, et encore des bécardes; en sorte qu'il constitue une de ces espèces intermédiaires que les mé-

(1) *Coracias nigra*, maculé alarum crisso caudâque basi et apice nigris. *coracias strepera*. Latham, Syst. ornith. gen. 14, sp. 21.

Réveilleur de l'île de Norfolk; *coracias strepera*. Daudin, Ornith. tom. II, pag 267.

thodes ne peuvent saisir et qui font le désespoir des méthodistes.

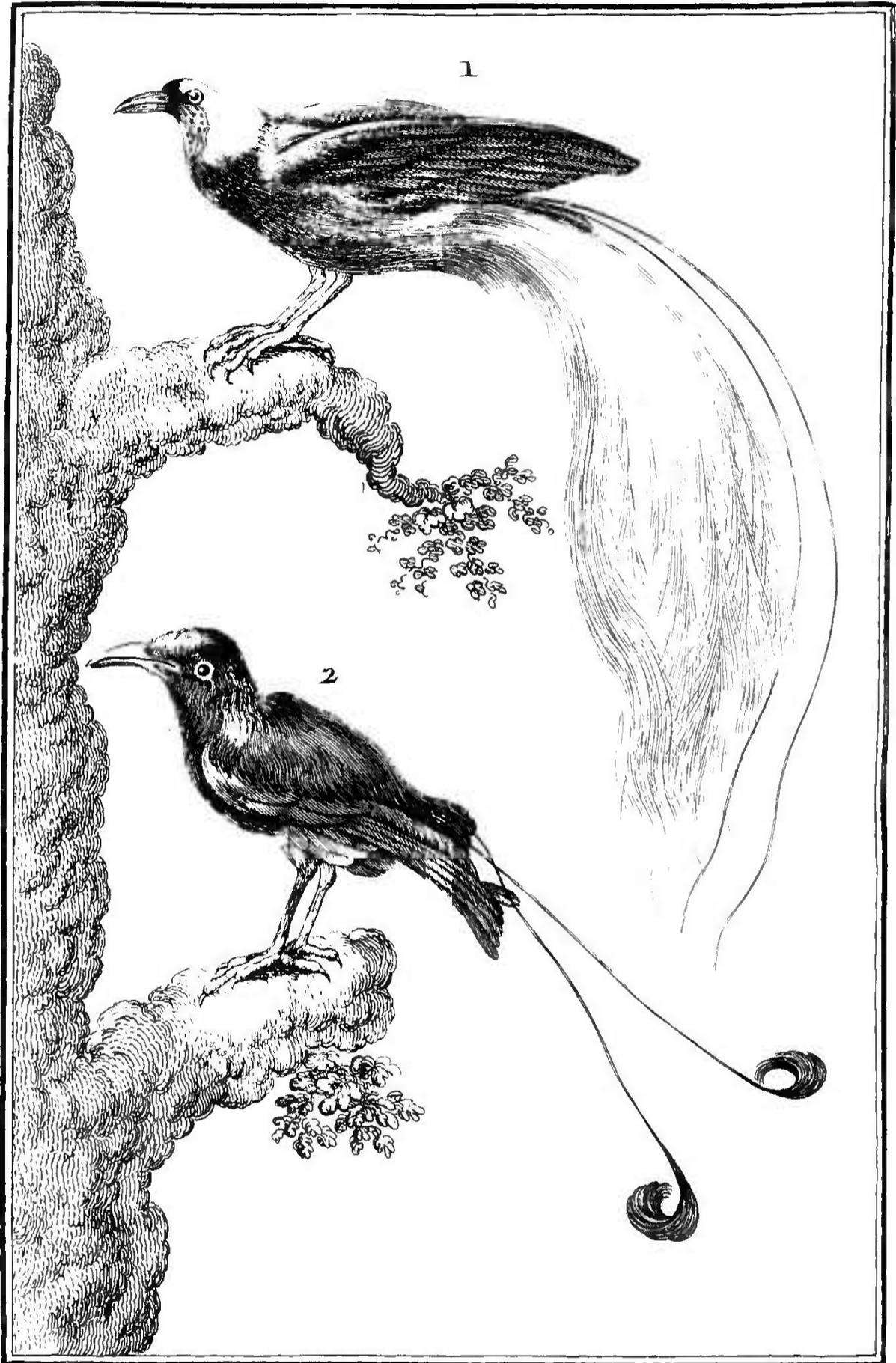
Ses caractères extérieurs sont d'avoir le bec presque droit et échancré vers son bout ; les ouvertures des narines placées à la base du bec , oblongues et sans plumes ni poils qui les recouvrent ; la queue longue et arrondie à son extrémité , les ailes pliées aboutissant à la moitié de la longueur de la queue , enfin le doigt extérieur uni jusqu'à sa moitié avec le doigt du milieu ; caractère qui rapproche le réveilleur du corbeau.

Il n'est guère moins grand que la corbine ; sa longueur est de dix-huit pouces et celle du bec de deux pouces et demi. Son plumage , son bec , à l'exception de la pointe qui a la couleur de la corne , et ses pieds sont noirs ; l'on voit seulement une tache blanche sur les six grandes plumes des ailes , sur le croupion , sur les couvertures inférieures et à la naissance des plumes de la queue.

Le réveilleur est très-commun à l'île de Norfolk , dans la mer du Sud ; ses habitudes sont douces ; il paroît peu soucieux de conserver son existence , ce qui l'a fait regarder comme un oiseau niais et indolent ; et ce n'est pas la seule fois que l'homme s'est mépris en confondant la douceur du

caractère avec la stupidité. Du reste il ne dort point pendant la nuit, et il ne cesse de s'agiter et de pousser des cris qui interrompent le sommeil des hommes et des animaux ; c'est de cette habitude qui tient sans doute aux besoins et aux sensations de l'oiseau, que M. Latham lui a donné le surnom assez juste de *strepera*, bruyant, et Daudin celui de *réveilleur* (1).

(1) Ce dernier ornithologiste a fait un genre distinct du réveilleur, qui ne contient qu'une seule espèce, celle de cet article.



De Seve del.

E. Voyard sc.

1. L'OISEAU de Paradie
2. LE MANUCODE.

L'OISEAU DE PARADIS (1) (2).

Voyez les pl. enluminées, n° 254; et pl. LXXXIII
de ce volume.

CETTE espèce est plus célèbre par les qualités fausses et imaginaires qui lui ont été

(1) En latin, *avis paradisea*, *paradisiaca* et *paradisi*, *apos indica*, *avis dei*, *parvus pavo*, *pavo indicus*, *manucodiata*, nom que les italiens ont adopté : *manucodiata rex*, *manucodiata longa*, *hippomaniucodiata*, *hirundo ternatensis* : Belon lui a appliqué mal à propos le nom de *phœnix*. En allemand, *luft-vogel*, *paradisis-vogel*. En anglais, *bird of paradise*. En portugais, *passeros de sol*. Dans la nouvelle Guinée, *burong-arou*. En indien, *boères*, c'est-à-dire, *oiseaux*, ces peuples n'ayant point de noms particuliers pour désigner les différentes espèces (*).

(2) *Nota*. Cet article est de Guénau de Montbeillard.

L'oiseau de paradis; *manucodiata castanea*; collo

(*) Par les insulaires de Ternate, *burong papua*, oiseau des Papous, quelquefois *manuco de wota*, ou *saffre* et *siaffu*. Par les habitans d'Amboine, *manu key arou*, oiseau des îles Key et Arou, parce que les naturels de ces deux îles vont les vendre à Banda et à Amboine. Par les indiens d'Arou, *faunan*.

SONNINI.

attribuées, que par ses propriétés réelles et vraiment remarquables. Le nom d'*oiseau de paradis* fait naître encore dans la plupart des têtes l'idée d'un oiseau qui n'a point de pieds, qui vole toujours, même en dormant, ou se suspend tout au plus pour quelques instans aux branches des arbres, par le moyen des longs filets de sa queue (1); qui vole en s'accouplant, comme font certains insectes, et de plus en pondant et en couvant ses œufs (2), ce qui n'a point d'exemple

inferiore viridi aureo, pennis laterum longissimis, decompositis; pennis duabus ex uropygio ortis apice rectis.... manucodiata. Brisson, Ornithol. class. 5, ord. 4, avec une figure, pl. XIII, fig. 1.

Paradisea pennis hypochondriorum corpore longioribus, reatricibus duabus intermediis longis setaceis... paradisea apoda. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 54, sp. 1.

Paradisea castanea, collo subtus viridi aureo, pennis hypochondriis corpore longioribus, reatricibus duabus intermediis longis setaceis... paradisea apoda. Latham, Syst. ornith. gen. 17 sp. 1.

Paradis ordinaire; *paradisea apoda.* Daudin, Ornithologie, tom. II, pag. 270. SONNINI.

(1) Voyez Acosta, Histoire naturelle et morale des Indes orientales et occidentales, pag. 196.

(2) On a cru rendre la chose plus vraisemblable en disant que le mâle avoit sur le dos une cavité dans

dans la Nature ; qui ne vit que de vapeurs et de rosée ; qui a la cavité de l'*abdomen* uniquement remplie de graisse au lieu d'estomac et d'intestins (1), lesquels lui seroient en effet inutiles par la supposition, puisque, ne mangeant rien, il n'a rien à digérer ni à évacuer ; en un mot, qui n'a d'autre existence que le mouvement, d'autre élément que l'air, qui s'y soutient toujours tant qu'il respire, comme les poissons se soutiennent dans l'eau, et qui ne touche la terre qu'après sa mort (2).

Ce tissu d'erreurs grossières n'est qu'une chaîne de conséquences assez bien tirées de la première erreur, qui suppose que l'oiseau

laquelle la femelle dépositoit ses œufs, et les couvoit au moyen d'une autre cavité correspondante qu'elle avoit dans l'*abdomen*, et que pour assurer la situation de la couveuse ils s'entrelaçoient par leurs longs filets. D'autres ont dit qu'ils nichoient dans le paradis terrestre, d'où leur est venu le nom d'*oiseaux de paradis*. Voyez Musœum Wormianum, pag. 294.

(1) Voyez Aldrovande, Ornithologia, tome I, pag. 820.

(2) Les indiens disent qu'on les trouve toujours le bec fiché en terre..... (Navigations aux terres Australes, tom. II, pag. 252). Et en effet, conformés comme ils sont, ils doivent toujours tomber le bec le premier.

de paradis n'a point de pieds , quoiqu'il en ait d'assez gros (1) ; et cette erreur primitive vient elle-même (2) de ce que les marchands indiens qui font le commerce des plumes de cet oiseau , ou les chasseurs qui les leur vendent , sont dans l'usage , soit pour les conserver et les transporter plus commodément , ou peut-être afin d'accréditer une erreur qui leur est utile , de faire

(1) M. Barrère, qui semble ne parler que des conjectures sur cet article , avance que les oiseaux de paradis ont les pieds si courts , et tellement garnis de plumes jusqu'aux doigts , qu'on pourroit croire qu'ils n'en ont point du tout. C'est ainsi qu'en voulant expliquer une erreur , il est tombé dans une autre.

(2) Les habitans des îles d'Arou croient que ces oiseaux naissent , à la vérité , avec des pieds ; mais qu'ils sont sujets à les perdre , soit par maladie , soit par vieillesse. Si le fait étoit vrai , il seroit la cause de l'erreur et son excuse. (Voyez les Observations de J. Otton Helbigius , dans la Collection académique , partie étrangère , tom. III , pag. 448) Et s'il étoit vrai , comme le dit Olaus Wormius , *Musæum* , p. 295 , que chacun des doigts de cet oiseau eût trois articulations , ce seroit une singularité de plus ; car l'on sait que , dans presque tous les oiseaux , le nombre des articulations est différent dans chaque doigt , le doigt postérieur n'en ayant que deux , compris celle de l'ongle , et parmi les antérieurs , l'interne en ayant trois , celui du milieu quatre , et l'externe cinq.

sécher l'oiseau même en plumes , après lui avoir arraché les cuisses et les entrailles ; et comme on a été fort long-tems sans en voir qui ne fussent ainsi préparés , le préjugé s'est fortifié au point qu'on a traité de menteurs les premiers qui ont dit la vérité , comme c'est l'ordinaire (1) (2).

(1) Antonius Pigaphetta pedes illis palmum unum longos falsissimè tribuit. (Aldrov. tom. I, pag. 807.)

(2) Il n'y a guère que cent ans que les insulaires d'Arou vendent l'oiseau de paradis avec ses pieds ; mais le premier européen , qui a reconnu que cet oiseau étoit vraiment un oiseau , puisqu'il avoit des pieds , est Pigafetta , embarqué sur la flotte de Magellan , en 1525.

La coutume des insulaires , de couper les pieds aux oiseaux de paradis , a deux motifs : d'abord , parce qu'ils se conservent mieux ; ensuite , parce que les individus qui en achètent beaucoup , les préfèrent sans pieds , pour en orner leurs casques ou leurs sabres dans leurs exercices militaires.

Les naturels du pays prennent les oiseaux de paradis à la glu , ou dans des lacets , ou bien ils les tirent avec des traits émoussés. Ils tombent quelquefois entre leurs mains encore en vie ; mais ils les mettent tout de suite à mort , parce que ces oiseaux sont très-méchans ; qu'ils se défendent avec un courage étonnant , et que leurs coups de bec sont à craindre. Les indiens leur arrachent à l'instant les entrailles , et souvent encore les jambes ; ils les font sécher et les

Au reste, si quelque chose pouvoit donner une apparence de probabilité à la fable du vol perpétuel de l'oiseau de paradis, c'est sa grande légèreté produite par la quantité et l'étendue considérable de ses plumes ; car, outre celles qu'ont ordinairement les oiseaux, il en a beaucoup d'autres et de très-longues, qui prennent naissance de chaque côté dans les flancs entre l'aile et la cuisse, et qui, se prolongeant bien au delà de la queue véritable, et se confondant, pour ainsi dire, avec elle, lui font une espèce de fausse queue à laquelle plusieurs observateurs se sont mépris. Ces plumes subalaires (1) sont de celles que les naturalistes nomment décomposées ; elles sont très-légères en elles-mêmes, et forment par leur réunion un tout encore plus léger, un

exposent à la fumée ou à la vapeur du soufre. A Banda, chaque dépouille d'oiseau de paradis se vend une rixdale, au lieu qu'à Arou même, elle ne vaut qu'un clou de fiche, et un morceau de vieux fer. (Voyez la Description des oiseaux de paradis par Valentyn, à la suite de la traduction française du Voyage du capitaine Forest aux Moluques et à la nouvelle Guinée.) SONNINI.

(1) Je les nomme ainsi, parce qu'elles naissent *sub alâ*.

volume presque sans masse et comme aérien² très-capable d'augmenter la grosseur apparente de l'oiseau (1), de diminuer sa pesanteur spécifique, et de l'aider à se soutenir dans l'air ; mais qui doit aussi quelquefois mettre obstacle à la vitesse du vol et nuire à sa direction , pour peu que le vent soit contraire : aussi a-t-on remarqué que les oiseaux de paradis cherchent à se mettre à l'abri des grands vents (2), et choisissent

(1) Aussi dit-on qu'il a la grosseur apparente du merle , quoiqu'il soit en effet moins gros que le merle.

(2) Les îles d'Arou sont divisées en cinq îles ; il n'y a que celle du milieu où l'on trouve ces oiseaux ; ils ne paroissent jamais dans les autres , parce qu'étant d'une nature très-foible , ils ne peuvent pas supporter les grands vents. (Helbigius , *loco citato*). (*)

(*) Cette observation n'est point fondée. Valentyn (Voyage du capitaine Forest , endroit ci-devant cité) rapporte que les vaisseaux hollandais qui naviguent entre la nouvelle Guinée et les îles Arou , éloignées de dix-huit ou vingt milles d'Hollande , voient souvent des troupes d'oiseaux de paradis volant d'une terre à l'autre. Si le vent est trop fort , ces oiseaux s'élèvent presque perpendiculairement en l'air jusqu'à ce qu'ils atteignent la région où l'atmosphère est moins agitée et alors ils continuent leur route. Le même observateur ajoute que ces oiseaux ne volent jamais avec le vent qui riseroit leurs longues plumes ; ils prennent toujours leur vol contre sa direction , en évitant les tems d'orages , de peur d'être jetés à terre.

SONNINI.

pour leur séjour ordinaire les contrées qui y sont le moins exposées (1).

Ces plumes sont au nombre de quarante ou cinquante de chaque côté, et de longueurs inégales ; la plus grande partie passent sous la véritable queue, et d'autres passent par dessus sans la cacher ; parce que leurs barbes effilées et séparées composent par leurs entrelacemens divers un tissu à larges mailles, et, pour ainsi dire, transparent ; effet très-difficile à bien rendre dans une enluminure.

On fait grand cas de ces plumes dans les Indes, et elles y sont fort recherchées : il n'y a guère qu'un siècle qu'on les employoit aussi en Europe aux mêmes usages que celles d'autruche, et il faut convenir qu'elles sont très-propres, soit par leur légèreté, soit par leur éclat, à l'ornement et à la parure ; mais les prêtres du pays leur attribuent je ne sais quelles vertus miraculeuses qui leur donnent un nouveau prix aux yeux du vulgaire, et qui ont valu à l'oiseau

(1) La structure particulière des plumes de ces oiseaux les empêche de se reposer sur les arbres par de grands vents ; car, si la violence du vent les jette à terre, ils ne peuvent plus reprendre leur vol.

auquel elles appartiennent le nom d'*oiseau de Dieu*.

Ce qu'il y a de plus remarquable après cela dans l'oiseau de paradis, ce sont les deux longs filets qui naissent au dessus de la queue véritable, et qui s'étendent plus d'un pied au delà de la fausse queue formée par les plumes subalaires. Ces filets ne sont effectivement des filets que dans leur partie intermédiaire; encore cette partie elle-même est-elle garnie de petites barbes très-courtes, ou plutôt de naissances de barbes; au lieu que ces mêmes filets sont revêtus, vers leur origine et vers leur extrémité, de barbes d'une longueur ordinaire. Celles de l'extrémité sont plus courtes dans la femelle; et c'est, suivant M. Brisson, la seule différence qui la distingue du mâle (1).

La tête et la gorge sont couvertes d'une espèce de velours formé par de petites plumes droites, courtes, fermes et serrées; celles de la poitrine et du dos sont plus longues, mais toujours soyeuses et douces au toucher. Toutes ces plumes sont de diverses couleurs,

(1) Ornithologie, tom. II, pag. 135. Les habitans du pays disent que les femelles sont plus petites que les mâles, selon J. Otton Helbigius.

comme on le voit dans la figure, et ces couleurs sont changeantes et donnent différens reflets selon les différentes incidences de la lumière, ce que la figure ne peut exprimer (1).

La tête est fort petite à proportion du corps ; les yeux sont encore plus petits et placés très-près de l'ouverture du bec, lequel devroit être plus long et plus arqué dans la planche enluminée : enfin, Clusius assure qu'il n'y a que dix plumes à la queue, mais sans doute il ne les avoit pas comptées sur un sujet vivant, et il est douteux que ceux qui nous viennent de si loin aient le nombre de leurs plumes bien complet, d'autant que cette espèce est sujette à une mue considérable, et qui dure plusieurs mois chaque année. Ils se cachent pendant ce tems-là, qui est la saison des pluies pour le pays

(1) Il est impossible de rendre, par des paroles, l'éclat et les reflets changeans des couleurs de ce bel oiseau. Je me bornerai à dire que la tête et le derrière du cou sont d'un jaune pâle ; que le tour des yeux est noir ; qu'une émeraude du lustre le plus éclatant couvre la gorge ; que la poitrine et le haut du ventre sont d'un marron pourpré sur presque tous, et noirs sur quelques-uns, et que les ailes sont de couleur marron. Le bec est d'un jaune verdâtre, et les pieds et les ongles sont bruns. SONNINI.

qu'ils habitent ; mais au commencement du mois d'août , c'est-à-dire , après la ponte , leurs plumes reviennent , et pendant les mois de septembre et d'octobre , qui sont un tems de calme , ils vont par troupes comme font les étourneaux en Europe (1) (2).

Ce bel oiseau n'est pas fort répandu ; on ne le trouve guère que dans la partie de l'Asie où croissent les épiceries , et particulièrement dans les îles d'Arou : il n'est point inconnu dans la partie de la nouvelle Guinée qui est voisine de ces îles , puisqu'il y a un nom ; mais ce nom même , qui est *burung-aroux* , semble porter l'empreinte du pays originaire.

L'attachement exclusif de l'oiseau de paradis pour les contrées où croissent les épi-

(1) J. Helbigius , *loco citato*.

(2) Les insulaires d'Arou disent que , pendant la mousson de l'est , les queues de ces oiseaux tombent , et qu'on ne leur en voit que durant quatre mois de cette mousson.

Lorsqu'ils volent , ils font entendre un cri qui a quelque rapport avec le croassement du corbeau. On l'entend très-distinctement , sur-tout quand un vent fort , prenant leur plumage par derrière , leur cause de la frayeur. (Voyez Valentyn , à l'endroit cité).

ceries , donne lieu de croire qu'il rencontre sur ces arbres aromatiques la nourriture qui lui convient le mieux (1) ; du moins est-il certain qu'il ne vit pas uniquement de la rosée. J. Otton Helbigius , qui a voyagé aux Indes , nous apprend qu'il se nourrit de baies rouges que produit un arbre fort élevé (2) : Linnæus dit qu'il fait sa proie des grands papillons (3) , et Bontius qu'il donne quelquefois la chasse aux petits oiseaux et les mange (4). Les bois sont sa demeure ordinaire ; il se perche sur les arbres , où les indiens l'attendent cachés dans des huttes légères qu'ils savent attacher aux branches, et d'où ils le tirent avec leurs flèches de roseau (5). Son vol ressemble à celui de

(1) Tavernier remarque que l'oiseau de paradis est en effet très-friand de noix muscades ; qu'il ne manque pas de venir s'en rassasier dans la saison ; qu'il en passe des troupes comme nous voyons des volées de grives pendant les vendanges , et que cette noix , qui est forte , les enivre et les fait tomber. (Voyage des Indes , tom. III , pag. 369).

(2) Cet arbre est le waringa , (*sicut benjamina* , Hort. malab. 3). SONNINI.

(3) Systema naturæ , edit. 10 , p. 110.

(4) Bontius , Historia nat. et medic. Indiæ orient. lib. 5 , cap. 12.

(5) Il y en a qui leur ouvrent le ventre avec un
l'hirondelle ,

l'hirondelle , ce qui lui a fait donner le nom d'*hirondelle de Ternate* (1) ; d'autres disent qu'il a en effet la forme de l'hirondelle , mais qu'il a le vol plus élevé , et qu'on le voit toujours au haut de l'air (2).

Quoique Marcgrave place la description de cet oiseau parmi les descriptions des oiseaux du Brésil (3), on ne doit point croire qu'il existe en Amérique , à moins que les vaisseaux européens ne l'y aient transporté ; et je fonde mon assertion non seulement sur ce que Marcgrave n'indique point son nom brésilien , comme il a coutume de faire à l'égard de tous les oiseaux du Brésil , et sur le silence de tous les voyageurs qui ont parcouru le nouveau continent et les îles adjacentes , mais encore sur la loi du climat : cette loi ayant été établie d'abord pour les quadrupèdes , s'est ensuite appliquée d'elle-

couteau dès qu'ils sont tombés à terre , et ayant enlevé les entrailles avec une partie de la chair , ils introduisent dans la cavité un fer rouge , après quoi on les fait sécher à la cheminée , et on les vend à vil prix à des marchands. (J. Helbigius, *loco citato*).

(1) Voyez Bontius , *loco citato*.

(2) Navigations aux terres Australes , t. II , p. 252.

(3) *Historia naturalis Brasilæ* , pag. 219.

même à plusieurs espèces d'oiseaux , et s'applique particulièrement à celle-ci comme habitant les contrées voisines de l'équateur , d'où la traversée est beaucoup plus difficile , et comme n'ayant pas l'aile assez forte relativement au volume de ses plumes ; car la légèreté seule ne suffit point pour faire une telle traversée , elle est même un obstacle dans le cas des vents contraires , ainsi que je l'ai dit. D'ailleurs comment ces oiseaux se seroient-ils exposés à franchir des mers immenses pour gagner le nouveau continent , tandis que même dans l'ancien ils se sont resserrés volontairement dans un espace assez étroit , et qu'ils n'ont point cherché à se répandre dans des contrées contiguës qui sembloient leur offrir la même température , les mêmes commodités et les mêmes ressources (1) ?

(1) Il est certain que l'oiseau de paradis ne vit point dans les terres du nouveau monde. Ses plus longues traversées , ainsi que je l'ai déjà dit , sont des îles Arou à la nouvelle Guinée , et de cette contrée aux îles Arou ; le dernier voyage a lieu pendant la mousson d'ouest ou la mousson sèche ; et le premier , c'est-à-dire , des îles Arou à la nouvelle Guinée , lorsque la mousson d'est ou la mousson pluvieuse commence. Ils arrivent toujours en troupes de trente ou quarante,

Il ne paroît pas que les anciens aient connu l'oiseau de paradis ; les caractères si frappans et si singuliers qui le distinguent de tous les autres oiseaux , ces longues plumes subalaires , ces longs filets de la queue , ce velours naturel dont la tête est revêtue , etc. ne sont nulle part indiqués dans leurs ouvrages ; et c'est sans fondement que Belon a prétendu y retrouver le phénix des anciens , d'après une foible analogie qu'il a cru apercevoir , moins entre les propriétés de ces deux oiseaux , qu'entre les fables qu'on a débitées de l'un et de l'autre (1) : d'ailleurs on ne peut nier que leur climat propre ne soit absolument différent , puisque le phénix se trouvoit en Arabie et quelquefois en Egypte , au

et ils sont conduits par un oiseau de leur genre que les insulaires d'Arou appellent le *roi* , et qui est noir et tacheté de rouge. Ce chef vole toujours au dessus de la troupe , qui ne l'abandonne jamais , et qui se repose dès qu'il en donne l'exemple. Cette sorte de soumission est la cause de leur perte , quand le roi se pose à terre ; car ils ne peuvent plus se relever à cause de la forme et de la disposition particulières de leurs plumes. (Valentyn , à l'endroit cité). SONNIN.

(1) *Auri fulgore circa colla , cætera purpureus* , dit Pline en parlant du phénix , puis il ajoute. . . *neminem extitisse qui viderit vescentem* , lib. 10 , c. 2.

lieu que l'oiseau de paradis ne s'y montre jamais, et qu'il paroît attaché, comme nous venons de le voir, à la partie orientale de l'Asie, laquelle étoit fort peu connue des anciens.

Clusius rapporte, sur le témoignage de quelques marins, lesquels n'étoient instruits eux-mêmes que par des oui-dire, qu'il y a deux espèces d'oiseaux de paradis, l'une constamment plus belle et plus grande, attachée à l'île d'Arou; l'autre plus petite et moins belle, attachée à la partie de la terre des Papous qui est voisine de Gilolo(1), Helbigius qui a oui dire la même chose dans les îles d'Arou, ajoute que les oiseaux de paradis de la nouvelle Guinée, ou de la terre des Papous, diffèrent de ceux de l'île d'Arou, non seulement par la taille, mais encore par les couleurs du plumage, qui est blanc et jaunâtre; malgré ces deux autorités, dont l'une est trop suspecte, et l'autre trop vague pour qu'on puisse en tirer rien de précis, il me paroît que tout ce qu'on peut dire de

(1) Clusius, Exotic. in Auctuario, p. 359. J. Otton Helbigius parle de l'espèce qui se trouve à la nouvelle Guinée, comme n'ayant point à la queue les deux longs filets qu'a l'espèce de l'île d'Arou.

raisonnable d'après les faits les plus avérés, c'est que les oiseaux de paradis qui nous viennent des Indes ne sont pas tous également conservés, ni tous parfaitement semblables ; qu'on trouve en effet de ces oiseaux plus petits ou plus grands ; d'autres qui ont les plumes subalaires et les filets de la queue plus ou moins longs, plus ou moins nombreux ; d'autres qui ont ces filets différemment posés, différemment conformés, ou qui n'en ont point du tout ; d'autres enfin qui diffèrent entre eux par les couleurs du plumage, par des huppées ou touffes de plumes, etc., mais que dans le vrai il est difficile, parmi ces différences aperçues dans des individus presque tous mutilés, défigurés, ou du moins mal desséchés, de déterminer précisément celles qui peuvent constituer des espèces diverses, et celles qui ne sont que des variétés d'âge, de sexe, de saison, de climat, d'accident, etc.

D'ailleurs il faut remarquer que les oiseaux de paradis étant fort chers comme marchandise, à raison de leur célébrité, on tâche de faire passer sous ce nom plusieurs oiseaux à longue queue et à beau plumage, auxquels on retranche les pieds et les cuisses pour en augmenter la valeur. Nous en avons vu

ci-dessus un exemple dans le rollier de paradis, cité par M. Edwards, planche CXII, et auquel on avoit accordé les honneurs de la mutilation : j'ai vu moi-même des peruches, des promérops, d'autres oiseaux qu'on avoit ainsi traités, et l'on en peut voir plusieurs autres exemples dans Aldrovande et dans Seba (1). On trouve même assez

(1) La seconde espèce de manucodiata d'Aldrovande, tom. I, pag. 811 et 812, n'a ni les filets de la queue, ni les plumes subalaires, ni la calotte de velours, ni le bec, ni la langue des oiseaux de paradis; la différence est si marquée que M. Brisson s'est cru fondé à faire de cet oiseau un guêpier : cependant on l'avoit mutilé comme un oiseau de paradis. A l'égard de la cinquième espèce du même Aldrovande, qui est certainement un oiseau de paradis, c'est tout aussi certainement un individu non seulement mutilé, mais défiguré.

Des dix oiseaux représentés et décrits par Seba sous le nom d'oiseaux de paradis, il n'y en a que quatre qui puissent être rapportés à ce genre; savoir, ceux des planches XXXVIII, fig. 5; LX, fig. 1, et LXIII, fig. 1 et 2 : celui de la planche XXX, fig. 5, n'est point oiseau de paradis, et n'a aucun de ses attributs distinctifs, non plus que ceux des planches XLVI et LII : ce dernier est la vardiole dont j'ai parlé à l'article des pies. Ces trois espèces ont à la queue deux plumes excédantes très-longues, mais qui, étant emplumées dans toute leur longueur, ressemblent peu

DE L'OISEAU DE PARADIS. 359

communément de véritables oiseaux de paradis qu'on a tâché de rendre plus singuliers et plus chers en les défigurant de différentes façons. Je me contenterai donc d'indiquer à la suite des deux espèces principales les oiseaux qui m'ont paru avoir assez de traits de conformité avec elles pour y être rapportés , et assez de traits de dissemblance pour en être distingués , sans oser décider, faute d'observations suffisantes , s'ils appartiennent à l'une ou à l'autre, ou s'ils forment des espèces séparées de tous les deux.

aux filets des oiseaux de paradis. Les deux de la planche LX , fig. 2 et 3 , ont aussi les deux longues plumes excédantes, et garnies de barbes dans toute leur longueur ; et de plus , ils ont le bec de perroquet ; ce qui n'a pas empêché qu'on ne leur ait arraché les pieds comme à des oiseaux de paradis : enfin , celui de la planche LXVI , non seulement n'est point un oiseau de paradis , mais n'est pas même du pays de ces oiseaux , puisqu'il étoit venu à Seba des îles Barbades.

LE PETIT OISEAU DE PARADIS
DE L'ILE DES PAPOUS,
PAR SONNINI.

QUOIQUE les naturalistes les plus modernes n'aient représenté ce petit oiseau de paradis que comme une variété du précédent, quoiqu'en effet il n'y ait entre ces deux oiseaux que des disparités assez légères, j'ai

(1) Par les Papous de l'île Maysol, la plus grande de celles qui portent le nom d'îles des Papous, *shag* et *shage*. Par les naturels de la côte orientale de Ceram, *samaleik*. Par ceux de l'île Serghile, près de la nouvelle Guinée, *tshakke*. A Ternate et à Tydor, *toffu* ou *burong papuwa*, oiseau des Papous.

Gerat bird of paradise from papua (Forr. It. p. 137).
Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 54, sp. 1, var. *b*.

Paradisea minor papuana. Latham, Syst. ornithol.
gen. 17, sp. 1, var. *b*.

Paradis un peu plus petit de taille, avec les plumes hypocondriales, légèrement lavées de pourpre clair, et à barbes moins écartées. (Daudin, Ornith. tom. II, pag. 271, variété.)

tout lieu de présumer qu'ils sont d'espèces distinctes. Je me fonde principalement sur les différences dans les habitudes, et ces diverses modifications du naturel des animaux sont des traits qui les éloignent ou les rapprochent avec beaucoup plus de certitude, que des rapport minutieux dans les formes extérieures ou dans les couleurs. Or, le petit oiseau de paradis dont il est question et que Valentyn a décrit (1), ne se trouve qu'aux îles des Papous, lesquelles s'étendent depuis l'extrémité méridionale de Gilolo et de la côte du nord de Ceram, jusqu'à l'extrémité occidentale de la nouvelle Guinée; au lieu que l'oiseau de paradis proprement dit vit à la nouvelle Guinée et dans les îles Arou. D'un autre côté, le petit oiseau de paradis ne quitte jamais l'île dans laquelle il a pris naissance; et j'ai dit, dans mes notes de l'article précédent, d'après des témoignages certains, que l'oiseau de paradis ordinaire a des migrations régulières et annuelles. Ces dissemblances dans la manière

(1) Voyez la Description des oiseaux de paradis, par Valentyn, à la suite de la traduction française du Voyage du capitaine Forest aux Moluques et à la nouvelle Guinée.

de vivre ne supposent pas l'identité des espèces, et l'on ne peut guère se permettre de réunir en un seule le grand et le petit oiseau de paradis.

Ce dernier est beaucoup plus petit que l'autre ; il n'a guère que vingt pouces de longueur totale , au lieu que l'oiseau de paradis proprement dit a jusqu'à deux pieds quatre pouces de long. Son bec est de couleur de plomb , plus pâle à sa pointe ; ses yeux sont petits , et sa gorge entourée de noir est d'un verd d'émeraude. La tête et le dessus du cou sont d'un jaune sale , la poitrine et le ventre de brun foncé , les ailes petites et couleur marron , les plumes subalaires longues d'environ un pied , d'une teinte plus pâle que les mêmes plumes dans l'autre espèce ; enfin le dos est d'un jaune grisâtre. En général les couleurs de cette petite espèce sont moins brillantes que celles de la grande. Le cou et le bec des mâles sont plus longs que ceux de la femelle.

De même que les grands oiseaux de paradis, ceux-ci suivent et semblent obéir à un roi ou chef, qui est plus noir, et dont les couleurs sont plus brillantes et les teintes plus pourprés. Ils se perchent sur les arbres les plus élevés des montagnes, et ils y font

DE L'OISEAU DE PARADIS. 263

leurs nids , dans lesquels les alfoors vont les prendre. Les naturels de Maysol les tuent avec des traits émoussés , afin de ne pas endommager leurs belles plumes. D'autres disent que les indiens empoisonnent avec des coques du Levant, (*menispermum cocculus Lin.*) l'eau des sources où ces oiseaux ont coutume de boire , et qu'enivrés par l'effet de cette drogue , il est facile de les prendre.

Ces petits oiseaux de paradis aiment à se nourrir du fruit d'un arbre appelé *tsampedoch* ; ils le percent de leur bec et en retirent la pulpe qu'il contient. Les naturels leur enlèvent les entrailles, et après leur avoir passé un fer chaud dans le ventre , ils les mettent dans un tuyau de bambou pour les conserver (1).

(1) Voyez Valentyn , à l'endroit cité. Voyez aussi la *Zoologia indica* de Reinholde Forster, pag. 33 et 54, et remarquez que tout ce que l'on y trouve de relatif aux oiseaux de paradis , n'est qu'une copie fort exacte de l'ouvrage de Valentyn.

LE MANUCODE (1) (2).

Voyez les planches enlumin., n° 466 ; et pl. LXXXIII de ce volume.

LE manucode, que je nomme ainsi d'après son nom indien ou plutôt superstitieux, *manucodiata*, qui signifie *oiseau de Dieu*, est

(1) En latin, *manucodiata rex*, *rex paradys*, *rex avium paradisearum*, *avis regia*. En anglais, *king of birds of paradise* (*).

(2) *Nota*. Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Le petit oiseau de paradis ; *manucodiata supernè castaneo-purpurea*, *infernè albida* ; *pectore tœniâ*, *transversâ*, *viridi*, *aureâ notato* ; *pennis laterum longioribus* ; *pennis duabus ex uropygio ortis apice reflexis*. *manucodiata minor*. Brisson, Ornithol. class. 5, ord. 4, sp. 2 avec une figure, planche XIII, fig. 2.

Paradisea reatricibus duabus iutermidiis filiformibus, *apice lunato pennaceis*. . . *paradisea regia*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 54, sp. 2.

Paradisea castaneo-purpurea subtùs albida, *fasciâ*

(*) Par les hollandais, *konings-vogel*. Par les insulaires d'Arou, *wowi wowi*. Par les Papeus, *sup-elo-o*. SONNINI.

appelé communément *le roi des oiseaux de paradis* ; mais c'est par un préjugé qui tient aux fables dont on a chargé l'histoire de cet oiseau. Les marins dont Clusius tira ses principales informations, avoient oui dire dans le pays, que chacune des deux espèces d'oiseaux de paradis avoit son roi, à qui tous les autres paroisoient obéir avec beaucoup de soumission et de fidélité ; que ce roi voloit toujours au dessus de la troupe, et planoit sur ses sujets ; que de-là il leur donnoit ses ordres pour aller reconnoître les fontaines où on pouvoit aller boire sans danger, pour en faire l'épreuve sur eux-mêmes, etc. (1)(2) ;

pectoralis viridi aureâ , reatricibus duabus intermediis filiformibus apice lunato pennaceis. . . . paradisea regia. Latham , Syst. ornith. gen. 17 , sp. 2.

Paradis manueode ; *paradisea regia.* Daudin , Ornith. tom. II , pag. 272. SONNINI.

(1) Voyez Clusius, Exotie. in Auctuario , pag. 379. Cela a rapport à la manière dont les indiens se rendent quelquefois maîtres de toute une volée de ces oiseaux , en empoisonnant les fontaines où ils vont boire.

(2) Le même fait d'une espèce de chef qui semble diriger les vols d'oiseaux de paradis dans leurs migrations , a été répété et confirmé , avec beaucoup moins d'exagération , par Valentyn , comme on l'a vu dans les deux articles précédens. SONNINI.

et cette fable conservée par Clusius, quoique non moins absurde qu'aucune autre, étoit la seule chose qui consolât Nieremberg de toutes celles dont Clusius avoit purgé l'histoire des oiseaux de paradis (1) : ce qui, pour le dire en passant, doit fixer le degré de confiance que nous pouvons avoir en la critique de ce compilateur. Quoi qu'il en soit, ce prétendu roi a plusieurs traits de ressemblance avec l'oiseau de paradis, et il s'en distingue aussi par plusieurs différences.

Il a comme lui la tête petite et couverte d'une espèce de velours, les yeux encore plus petits, situés au dessous de l'angle de l'ouverture du bec, les pieds assez longs et assez forts, les couleurs du plumage changeantes, deux filets à la queue à peu près semblables, excepté qu'ils sont plus courts, que leur extrémité qui est garnie de barbes fait la boucle en se roulant sur elle-même, et qu'elle est ornée de miroirs semblables en petit à ceux du paon (2). Il a aussi sous l'aile, de chaque côté, un paquet, de sept ou huit plumes plus longues que dans la

(1) Voyez Nieremberg, pag. 212.

(2) Collection académique, tom. III, partie étrangère, pag. 449.

plupart des oiseaux, mais moins longues et d'une autre forme que dans l'oiseau de paradis, puisqu'elles sont garnies dans toute leur longueur de barbes adhérentes entr'elles. On a disposé la figure de manière que ces plumes subalaires peuvent être aperçues. Les autres différences sont que le manucode est plus petit, qu'il a le bec blanc et plus long à proportion, les ailes aussi plus longues, la queue plus courte et les narines couvertes de plumes.

Clusius n'a compté que treize pennes à chaque aile et sept ou huit à la queue; mais il n'a vu que des individus desséchés et qui pouvoient n'avoir pas toutes leurs plumes. Ce même auteur remarque, comme une singularité, que dans quelques sujets les deux filets de la queue se croisent (1); mais doit arriver souvent et très-naturellement dans le même individu à deux filets longs, flexibles et posés à côté l'un de l'autre (2).

(1) Voyez Clusius, pag. 562. — Edwards, planche III.

(2) Avant M. Sonnerat, l'on ne reconnoissoit le manucode que d'après des dépouilles défectueuses. Ce voyageur estimable s'étant trouvé à portée d'observer cette espèce dans son pays natal, en a donné une fort bonne description que je ne puis mieux faire

que de transcrire ici , parce qu'elle a rapport à un oiseau qui est encore fort rare dans nos Collections.

« Le roi des oiseaux de paradis , dit M. Sonnerat , est de la grosseur du merle commun d'Europe. Il diffère des autres espèces d'oiseaux de paradis connus par la longueur de ses ailes qui débordent les plumes de sa queue. Sa tête , son cou , sa gorge , son dos , sa queue ses ailes , sont d'un rouge éclatant , aussi vif et aussi animé que le rouge de carmin , et dont le coloris est moëlleux et satiné. Le milieu du ventre est blanc , il est terminé en haut par une raie transversale verte au bas du cou. Les plumes qui forment cette raie sont courtes , larges , et ont l'éclat et le poli d'un métal. De chaque côté du ventre naissent , en dessous des ailes , de longues plumes grises à leur origine et dans une partie de leur longueur , mais terminées chacune par une tache verte , qui est du même ton et qui a le même éclat que les plumes vertes qui forment un collier au bas de la gorge. Du milieu de la queue naissent deux longs filets , ou deux tuyaux de plumes noirâtres sans barbes ; ils se prolongent très-loin au-delà de la queue et de ses ailes ; ils se replient sur eux-mêmes en dedans , s'épanouissent , et sont ornés , à leur extrémité , d'un côté seulement , de barbes assez longues. Ces plumes , en s'épanouissant et en se contournant , forment une arête dont la circonférence est très-large et le centre un trou rond qui est vuide. Ce cercle est de la couleur de l'émeraude ; il en a l'éclat et le jeu. Le bec et les pieds sont jaunes ; l'iris l'est aussi. Il y a à l'angle interne de l'œil , au dessus du globe , une tache noire ».

(Voyage

D U M A N U C O D E. 369

(Voyage à la nouvelle Guinée , pag. 156 , avec une figure , pl. xcxv.)

Le manucode est un oiseau solitaire ; il ne se perche jamais sur les grands arbres comme les oiseaux de paradis , et on le voit sauter de buisson en buisson , dans des cantons où des arbrisseaux produisent des baies rouges. Il ne paroît pas faire sa couvée dans les îles d'Arou , car les insulaires assurent qu'ils n'ont jamais trouvé son nid , et ils croient qu'il vient de la nouvelle Guinée , et qu'il ne reste à Arou que pendant la mousson de l'ouest , c'est-à-dire , pendant celle de la sécheresse. Ils prennent cet oiseau avec des lacets faits avec une plante qu'ils appellent *gumunatty* , ou avec de la glu qu'ils tirent du fruit à pain , auquel ils donnent le nom de *sukkoue*. (*Artocarpus communis*. Forster , nov. gen.) Ces mêmes insulaires d'Arou vendent les manucodes à Banda , et ils en forment aussi des panaches dont ils ornent leurs casques. (Voyez Valentyn , dans le Voyage du capitaine Forest , aux Moluques et à la nouvelle Guinée.)

S O N N I N I.

LE MAGNIFIQUE
DE LA NOUVELLE GUINÉE,
O U
LE MANUCODE A BOUQUETS (1) (2).

*Voyez les pl. enluminées, n° 631; et pl. LXXXIV
de ce volume.*

LES deux bouquets dont j'ai fait le caractère distinctif de cet oiseau, se trouvent derrière le cou et à sa naissance. Le premier est

(1) Cet oiseau a du rapport avec le *manucodiata cirrata* d'Aldrovande, tom. 1, pag. 811 et 814. Ce dernier a un bouquet pareil, formé pareillement de plumes effilées, de même couleur et posées de même; mais il paroît plus grand, et il a le bec et la queue beaucoup plus longs (*).

(2) *Nota.* Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Paradisea supra spadiceus, gula viridis lunulis

(*) L'oiseau de paradis huppé, *manucodia cirrata* d'Aldrovande, est une espèce distincte, dont je parlerai bientôt.



De Sève del. **1. LE MAGNIFIQUE** de la nouvelle Guinée, *E. Voy. sard S*
2. LE SUPERBE de la nouvelle Guinée.

composé de plusieurs plumes étroites , de couleur jaunâtre , marquées près de la pointe d'une petite tache noire , et qui , au lieu d'être couchées comme à l'ordinaire , se relèvent sur leur base , les plus proches de la tête jusqu'à l'angle droit , et les suivantes de moins en moins.

Au dessous de ce premier bouquet , on en voit un second plus considérable , mais moins relevé et plus incliné en arrière. Il est formé de longues barbes détachées qui naissent de tuyaux fort courts , et dont quinze ou vingt se réunissent ensemble pour former des espèces de plumes couleur de paille : ces plumes semblent avoir été coupées carrément par le bout , et font des angles plus ou moins aigus avec le plan des épaules.

aureis , cervicis fasciculo pennarum flavarum . .

paradisea magnifica. Lin. Syst. nat. ed. 13 , gen. 54 , sp. 4.

Paradisea castaneo-fusca , capistro nigro , cervice cirrhatâ flavâ , collo subtùs pectoreque viridi-nigris medio nitentibus . . paradisea. Latham, Syst. ornith. gen. 17 , sp. 3.

Paradis magnifique , ou manucode à bouquets ; *paradisea magnifica*. Daudin, Ornithol. tom. II , pag. 273. SONNINI.

Ce second bouquet est accompagné, de droite et de gauche, de plumes ordinaires, variées de brun et d'orangé, et il est terminé en arrière, je veux dire du côté du dos, par une tache d'un brun rougeâtre et luisant, de forme triangulaire, dont la pointe ou le sommet est tourné vers la queue, et dont les plumes sont décomposées comme celles du second bouquet.

Un autre trait caractéristique de cet oiseau, ce sont les deux filets de la queue : ils sont longs d'environ un pied, larges d'une ligne, d'un bleu changeant en verd éclatant, et prennent naissance au dessus du croupion. Dans tout cela ils ressemblent fort aux filets de l'espèce précédente, mais ils en diffèrent par leur forme ; car ils se terminent en pointe, et n'ont de barbes que sur la partie moyenne du côté intérieur seulement.

Le milieu du cou et de la poitrine est marqué depuis la gorge par une rangée de plumes très-courtes, présentant une suite de petites lignes transversales, qui sont alternativement d'un beau verd clair changeant en bleu, et d'un verd canard foncé.

Le brun est la couleur dominante du bas-ventre, du croupion et de la queue ; le jaune roussâtre est celle des pennes, des ailes et

de leurs couvertures ; mais les plumes ont de plus une tache brune à leur extrémité : du moins telles sont celles qui restent à l'individu que l'on voit au cabinet du roi ; car il est bon d'avertir qu'on lui avoit arraché les plus longues plumes des ailes , ainsi que les pieds (1).

Au reste, ce manucode est un peu plus gros que celui dont nous venons de parler à l'article précédent (2) ; il a le bec de même, et les plumes du front s'étendent sur les narines qu'elles recouvrent en partie ; ce qui est une contravention assez marquée au caractère établi, pour ces sortes d'oiseaux, par l'un de nos ornithologistes les plus habiles (3) (4) ; mais les ornithologistes

(1) Je ne sais si l'individu observé par Aldrovande avoit le nombre des plumes de l'aile bien complet ; mais cet auteur dit que ces plumes étoient de couleur noirâtre.

(2) Cet oiseau est un peu moins gros que le merle commun ; mais la forme de son corps est plus allongée ; il est long d'un peu plus de huit pouces.

S O N N I N I.

(3) Les plumes de la base du bec tournées en arrière, et laissant les narines à découvert. (Ornithologie de Brisson, tom. II, pag. 130.)

(4) Mauduyt a voulu constater cette observation de

à méthode doivent être accoutumés à voir la Nature, toujours libre dans sa marche, toujours variée dans ses procédés, échapper à leurs entraves, et se jouer de leurs lois.

Les plumes de la tête sont courtes, droites, serrées, et fort douces au toucher ; c'est une espèce de velours de couleur changeante, comme dans presque tous les oiseaux de paradis, et le fond de cette couleur est un mordoré brun : la gorge est aussi revêtue de plumes veloutées ; mais celles-ci sont noires, avec des reflets verts dorés (1).

Guenau de Montbeillard, sur une peau de magnifique qu'il conservoit dans sa collection ; mais il lui a paru difficile de déterminer si ces plumes posées à rebours, du sens que les ornithologistes ont indiqué comme un caractère commun à tous les oiseaux du genre des oiseaux de paradis ; si, dis-je, ces plumes sont dans leur vraie position, ou si elles n'en ont pas pris une diamétralement opposée par la préparation et l'aplatissement que la tête a visiblement soufferts. (Voyez l'Encyclopédie méthodique, partie ornithologique, par Mauduyt, article du *magnifique*.)

Au reste, le magnifique se trouve à la nouvelle Guinée, pays où sont également plusieurs autres espèces d'oiseaux du même genre, produits de la magnificence de la Nature. SONNINI.

(1) En examinant des dépouilles de cette espèce, Mauduyt a cru remarquer que l'oiseau pouvoit

relever les plumes longues de son cou, et en former une aigrette de chaque côté au bas de la tête où elles sont plus pressées qu'au milieu, et encore un panache approchant de celui qui orne de même la partie postérieure du tricolor ou du faisan huppé de la Chine. (Encyclopédie méthodique, à l'endroit cité.) SONNINI.

Fin du quarante-quatrième Volume.

T A B L E

De ce qui est contenu dans ce
quarante - quatrième Volume.

<i>A</i> VERTISSEMENT,	page 5
<i>Le Corbeau, planche LXXI,</i>	11
<i>Le Corbeau à bec croisé, par Sonnini,</i>	57
<i>Le grand Corbeau d'Afrique, par le même,</i>	59
<i>Oiseaux étrangers qui ont rapport au corbeau,</i>	62
<i>Le Corbeau des Indes de Bontius,</i>	ibid
<i>Le Corbeau des terres Australes, par Sonnini,</i>	67
<i>Le Corbivau, par le même,</i>	69
<i>La Corbine ou Corneille noire, pl. LXXII,</i>	72
<i>La Corneille à rabat, par Sonnini,</i>	89
<i>Le Freux ou la Frayonne, planche LXXII,</i>	91
<i>La Corneille mantelée, planche LXXIII,</i>	100
<i>Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Corneilles,</i>	110

T A B L E.

377

<i>La Corneille du Sénégal,</i>	page 110
<i>Addition à l'article de la Corneille du Sénégal, par Sonnini,</i>	112
<i>La Corneille du cap de Bonne - Espérance, par le même,</i>	116
<i>La Corneille de la Jamaïque,</i>	118
<i>La Corneille à duvet blanc, par Sonnini,</i>	120
<i>La Corneille de la nouvelle Calédonie, par le même,</i>	122
<i>Les Choucas,</i>	123
<i>Le Choquard ou Choucas des Alpes, planche LXXIV,</i>	137
<i>Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Choucas,</i>	142
<i>Le Choucas moustache, pl. LXXIV,</i>	ibid
<i>Le Choucas chauve, pl. LXXV,</i>	145
<i>Le Choucas de la nouvelle Guinée,</i>	147
<i>Le Choucari de la nouvelle Guinée,</i>	149
<i>Le Choucas de la mer du Sud, par Sonnini,</i>	151
<i>Le Choucas d'Owihée, par le même,</i>	153
<i>Le Colnud de Cayenne, pl. LXXVI,</i>	155
<i>Le Balicase des Philippines, pl. LXXVI,</i>	157
<i>Le Sicrin, par Sonnini,</i>	159
<i>La Pie, planche LXXVII,</i>	162

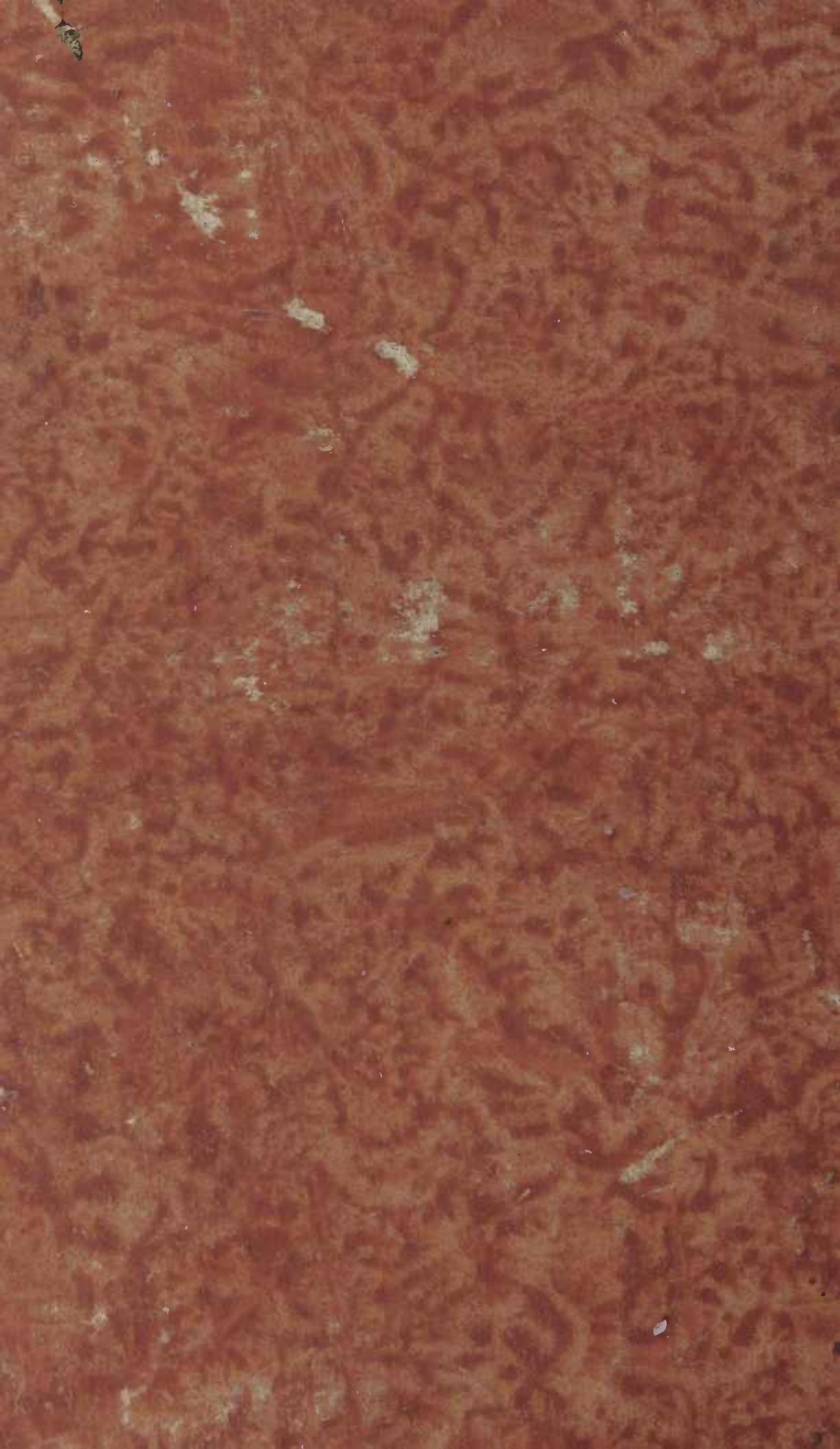
<i>Oiseaux étrangers qui ont rapport à la Pie,</i>	page 182
<i>La Pie du Sénégal,</i>	ibid
<i>Addition à l'article de la pie du Sénégal,</i> <i>par Sonnini,</i>	184
<i>La Pie pourprée, par le même,</i>	186
<i>La Pie de Macao, par le même,</i>	188
<i>La Pie rousse de la Chine, par le même,</i>	190
<i>Le Temia, par le même,</i>	192
<i>La Pie de la Jamaïque,</i>	194
<i>La Pie des Antilles,</i>	201
<i>L'Hocisana,</i>	205
<i>La Vardiole,</i>	207
<i>Le Zanoé,</i>	209
<i>La Pie à huit pennes, par Sonnini,</i>	210
<i>La Pie de la nouvelle Calédonie, par le</i> <i>même,</i>	213
<i>La Pie à pendeloques, par le même,</i>	214
<i>La Pie pie-grièche, par le même,</i>	216
<i>La Pie rouge à plastron blanc, par le même,</i>	220
<i>Le Geai, planche LXXVII,</i>	222
<i>Addition à l'article du Geai, par Sonnini,</i>	234
<i>Oiseaux étrangers qui ont rapport au Geai,</i>	243

<i>Le Geai de la Chine à bec rouge, pl. LXXVIII,</i>	
	page 243
<i>Le Geai du Pérou, planche LXXVIII,</i>	246
<i>Le Geai brun du Canada,</i>	248
<i>Le Geai de Sibérie, planche LXXIX,</i>	251
<i>Le Blanche-Coiffe ou le Geai de Cayenne,</i>	
<i>planche LXXIX,</i>	253
<i>Le Garlu ou le Geai à ventre jaune de</i>	
<i>Cayenne,</i>	255
<i>Le Geai bleu de l'Amérique septentrionale,</i>	
	257
<i>Le Geai de la baie de Nootka, par Sonnini,</i>	
	261
<i>Le Geai verd, par le même,</i>	263
<i>Le Geai à tête pourprée, par le même,</i>	265
<i>Le petit Geai de la Chine, par le même,</i>	
	266
<i>Le Casse-noix, planche LXXX,</i>	268
<i>Les Rolliers,</i>	277
<i>Le Rollier de la Chine, planche LXXX,</i>	
	282
<i>Le Grivert ou Rolle de Cayenne, pl. LXXXI,</i>	
	285
<i>Le Rollier d'Europe, planche LXXXI,</i>	287
<i>Variété du Rollier,</i>	298
<i>Oiseaux étrangers qui ont rapport au Rollier,</i>	
	299

<i>Le Rollier d'Abissinie, planche LXXXII,</i>	pag. 299
<i>Variété du Rollier d'Abissinie,</i>	300
<i>Le Rollier d'Angola, et le Cuit ou le Rollier de Mindanao,</i>	303
<i>Variété des Rolliers d'Angola et de Minda- nao,</i>	307
<i>Le Rollier des Indes,</i>	309
<i>Le Rollier de Madagascar, pl. LXXXII,</i>	311
<i>Le Rollier tacheté, par Sonnini,</i>	315
<i>Le Rollier à bords des ailes jaunes, par le même,</i>	315
<i>Le Rollier rouge, par le même,</i>	316
<i>Le Rollier Geai, par le même,</i>	318
<i>Le Rollier gentil, par le même,</i>	320
<i>Le Rollier à queue grise, par le même,</i>	322
<i>Le Rollier à tête noire, par le même,</i>	324
<i>Le Rollier blanc, par le même,</i>	327
<i>Le Rollier noir, par le même,</i>	328
<i>Le Rollier de couleur d'outremer, par le même,</i>	329
<i>Le Rollier de la nouvelle Calédonie, par le même,</i>	331
<i>Le Rollier du Mexique,</i>	333

T A B L E.		381
<i>Le Rollier de paradis ,</i>	pag.	335
<i>Le Réveilleur, par Sonnini ,</i>		338
<i>L'Oiseau de paradis , planche LXXXIII ,</i>		343
<i>Le petit Oiseau de paradis , de l'île des Papous , par Sonnini ,</i>		360
<i>Le Manucode , pl. LXXXIII ,</i>		364
<i>Le Magnifique de la nouvelle Guinée , ou le Manucode à bouquets , pl. LXXXIV ,</i>		370

Fin de la Table.



ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que fazem parte da Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP. Trata-se de uma referência a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital – com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais. Os livros, textos e imagens que publicamos na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP são de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

2. Atribuição. Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

3. Direitos do autor. No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se uma obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (dtsibi@usp.br).